T.

L'AVENIR

TOWNSHIPS DE DURHAM ET DE WICKHAM

NOTES HISTORIQUES ET TRADITIONNELLES

—AVEC—

Précis historique des autres townships du Comté de Drummond

Par J. C. ST-AMANT

PREMIÈRE ÉDITION

ARTHABASKAVILLE
IMPRIMERIE DE " L'ECHO DES BOIS-FRANCS "
1896

ST. AMANT, J.C

DÉDIÉ À

Sa Grandeur Mgr ELPHEGE GRAVEL

ÉVÊQUE DE NICOLET.



PREFACE

De quel genre de critique faut-il user lorsqu'il s'agit de l'histoire d'un comté ou d'une paroisse ? Voilà ce que nous nous demandons, après avoir entendu des personnes jouissant d'un certain degré d'instruction dire, en haussant les épaules :

—Encore une histoire locale : ça n'est ni fait ni à faire !

Quelle légèreté !

Il fut un temps où l'on parlait ainsi de l'histoire du Canada.

Les commencements sont toujours pénibles, soit que vous alliez dans la forêt travailler comme *Jean Rivard* ou que vous cherchiez à mettre sur le papier des évènements qui ne sont pas encore connus ou que vous tirez de l'oubli.

—Savons-nous apprécier les commencements, —les choses difficiles ?

Voyez-vous se dessiner notre critique ? Elle consiste à encourager l'auteur, tout en tâchant de lui être utile par des conseils.

Le mérite de M. St-Amant consiste à avoir frayé le chemin, et il a même fait plus que cela parce qu'il a abattu quantité de grands bois sur les deux côtés de sa voie. Là où il a fait *chantier*

il laisse de beaux *éclaircis*. Dans les endroits qu'il n'a pas exploités d'autres trouveront des richesses historiques à leur tour. Il restera le premier des explorateurs de *L'Avenir*.

Les documents inédits forment la base solide des pages de ce volume. C'est déjà beaucoup ; c'est la charpente de l'édifice ; c'est en un mot le principal. Ensuite du principal vient l'intérêt. Or donc, nous serions d'avis de réunir les narrations verbales des personnes, qui ont été les témoins de l'existence des colons dans les Bois Francs à l'époque dont parle l'auteur. Ajoutons par conséquent les anecdotes, des traits caractéristiques, des aventures, petites ou grandes, de ces tableaux qui nous donnent une idée d'ensemble de la vie des pionniers. Il y a des pages curieuses déjà insérées dans le livre en question ; si jamais on le réimprime ne vous gênez pas de faire parler les anciens, et que ce soit bientôt ! car ceux-ci vont disparaître, emportant leur passé dans la tombe. Consultez la chronique vivante, il en est temps encore, recueillez les souvenirs qui vont en s'effaçant chaque année ; dans l'histoire rien n'est petit, tout est utile à l'esprit. Allez ! faites la récolte, amassez des renseignements, livrez-les à l'attention des lecteurs—,vous n'en pourrez jamais trop faire, vous n'en ferez jamais assez, vous dis-je !

M. St-Amant nous a demandé " un mot d'introduction au lecteur si vous trouvez que l'ouvrage n'est pas mal arrangé". Il faut répondre avec Pline le jeune :

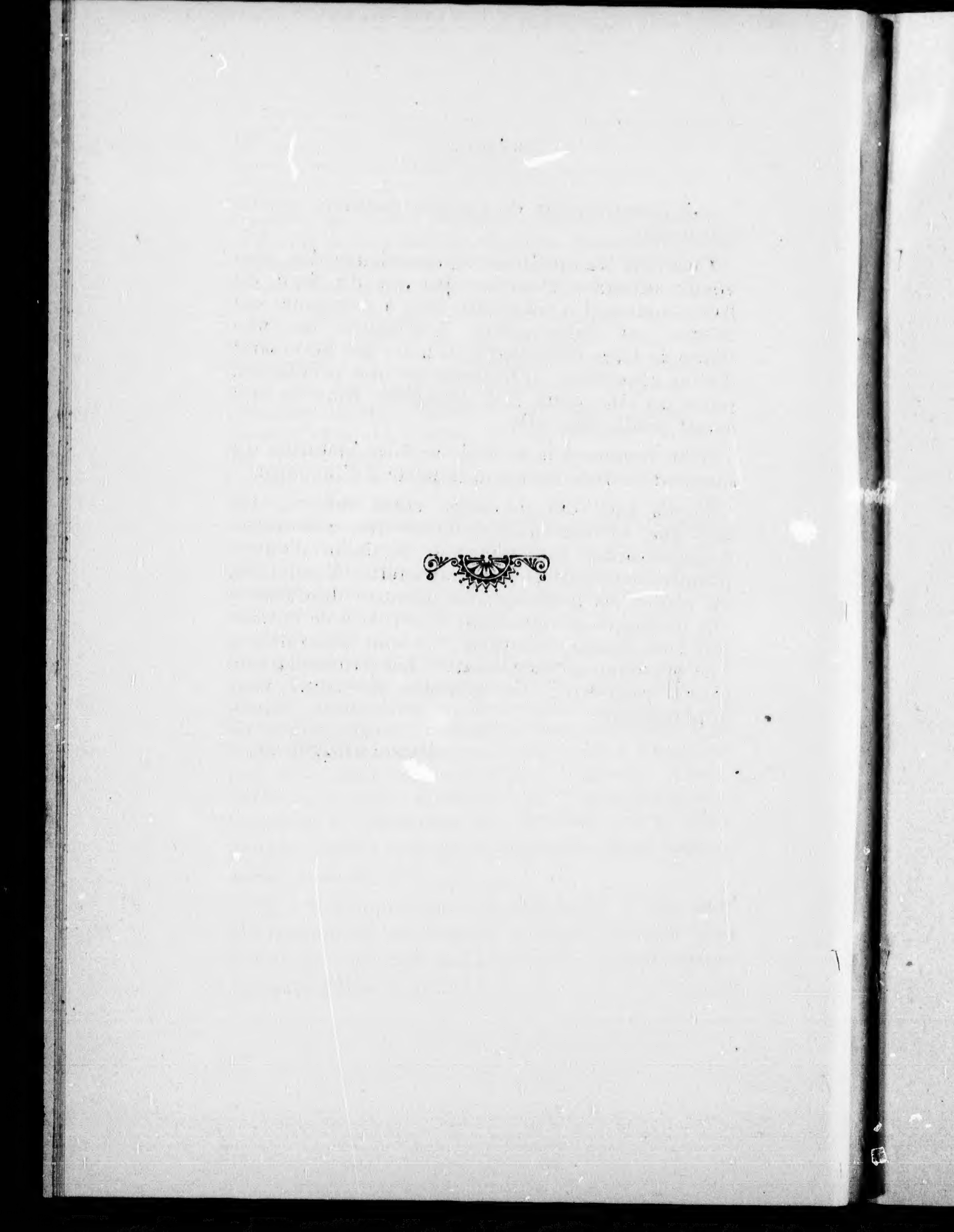
—L'histoire plait, de quelque manière quelle soit écrite.

Ceci doit tranquilliser la conscience des nouveaux auteurs. Pour ce qui est du fond du livre, comme il n'emprunte rien à personne, son mérite est indiscutable L'Histoire est une tenue de livre de comptes, il n'est pas nécessaire d'aller plus loin. L'Histoire est une révélation, parce qu'elle vous fait connaître tout ce qui serait perdu sans elle.

Tout homme a le droit de se faire historien du moment où il nous ouvre la porte à l'inconnu.

Soyez sans crainte pour votre œuvre. On dira que, en votre qualité de notaire, c'est-à-dire de garde-notes professionnel, la tâche d'entreprendre ce travail vous appartenait. Vos loisirs, ou plutôt les heures et les minutes dérobées à vos moments de repos afin d'arriver à ce louable but vous seront comptées ; ce sont des services que personne ne méconnait. Les paresseux rougiront peut-être ; les hommes de cœur vous applaudiront.

BENJAMIN SULTE.





PREMIERE PARTIE

FONDATION DE DRUMMONDVILLE. — F. G. HERRIOT. — PREMIERS MISSIONNAIRES. — PREMIERS COLONS. — NOTIONS DIVERSES.

> Puisse des souvenirs la tradition
> [sainte
> En régnant dans leurs cœurs garder
> [de toute atteinte.
> Et leur langue et leur foi.
>
> (CRÉMAZIE.

PROLOGUE

Ces vers de l'illustre poëte national, mis en exergue des quelques notes que je vais publier sur L'Avenir, ses antécédents et ses environs, en indiquent le but : Ne pas laisser mourir la tradition.

L'histoire d'une paroisse est un peu comme celle d'une famille. Tous les faits n'en sont pas consignés dans les registres, et l'on ne peut en réunir les chaînons épars qu'au moyen de la tradition et même un peu de la légende.

Dans une monographie de paroisse, je tiens à donner à la tradition toute la place qu'elle mérite, à la légende tout le mérite qu'elle a.

C'est au moyen de ces faits racontés par nos ancêtres dans les cercles intimes, autour du foyer de la vaste cheminée d'autrefois, à la lueur d'un bon feu, pendant les longues soirées d'hiver, que l'on peut faire l'étude psycologique d'un peuple, car c'est là qu'on le trouve dans tout son naturel.

Aujourd'hui le journal a remplacé les récits traditionnels, on dévore le feuilleton et les nouvelles ! Mais le journal donnera-t-il aux âges futurs une idée exacte de nos mœurs, de nos coutumes et de nos croyances ?

Le journal avec ses nouvelles à sensation, avec ses récits divers vaut-il la tradition ?

La tradition, ce levain du patriotisme, la tradition qui, en gravant dans les jeunes imaginations, les faits héroïques des ancêtres, prépare dans les cœurs la grande place qu'y doit occuper l'amour de la patrie en y conservant les saines notions du devoir.

Les peuples qui aiment la tradition, qui aiment

les légendes nationales, sont des peuples de héros quant il s'agit de défendre l'honneur de la patrie.

Voilà pourquoi je n'ai pas cru devoir négliger les récits traditionnels.

Dans nos townships ils sont déjà un peu nuageux.

La mort a moissonné les premiers *settlers* et avant qu'ils aient été tous s'enligner dans le câdre du cimetière, j'ai cru qu'il était temps de recueillir ces :

Radieux débris d'une grande épopée :

l'histoire de l'envahissement pacifique et irrésistible de nos townships par la population française, les misères, le courage des premiers défricheurs, la sainteté et le zèle de nos missionnaires.

PRÉAMBULE

Notre territoire de l'est fut divisé en townships en 1793 par l'arpenteur Jones.

En 1795 le township de Durham fut divisé en rangs et en lots par l'arpenteur J. Rankin, et en 1815 celui de Wickham fut à son tour arpenté par MM. Benj. Ecuyer et J. Sullivan.

L'histoire primitive de notre paroisse est intimement liée à celle de Drummondville, le chef-lieu du comté de Drummond et l'un des

premiers établissements des townships de l'est.

C'est là que résidèrent jusqu'en 1854 les missionnaires desservant les missions de Durham et de Wickham, et dont la juridiction s'étendait même primitivement jusqu'à Stanstead.

C'est là que nos premiers colons allaient vendre les produits de leurs terres, c'est là qu'ils allaient entendre les offices divins avant la construction de la chapelle de St-Pierre de Wickham.

Je dirai donc un mot de Drummondville ainsi que de son illustre fondateur, qui surveilla pendant longtemps les progrès de la colonisation dans nos townships.



DRUMMONDVILLE

Comme les premiers fondateurs du Canada, les premiers habitants de Drummondville et de Wickham et Durham furent des soldats.

Ils appartenaient aux régiments licenciés des Meurons, des Watteville et des Voltigeurs.

Ense et aratro! telle était la devise de ces braves Cincinnatus qui après avoir généreusement servi leur pays adoptif par l'épée dans les mémorables campagnes de 1812-1814, le servirent encore, en temps de paix, en ouvrant les terres fertiles des townships de Grantham, Wendover, Wickham et Durham.

C'est le 14 avril 1815 que le général Herriot arriva à l'endroit plus tard appelé Drummondville.

Drummondville, (ainsi nommé en mémoire du gouverneur Drummond) n'était pas alors la riante ville que l'on connaît.

La hache du colon n'avait pas encore abattu un arbre de cette belle forêt vierge.

Les brouillards de la chute s'élevaient comme une fumée de bivouac audessus des arbres penchés sur le gouffre de la St-François.

Le gazouillement des oiseaux, le cri des bêtes sauvages, le grondement sourd, monotone et continu de la cataracte troublaient seuls le silence de ces lieux hantés par quelques bandes solitaires d'Abénakis qui s'y arrêtaient, en passant, pour faire la pêche et chasser l'ours, l'orignal et le castor.

Parti de Montréal en bateau avec ses soldats licenciés, muni de provisions pour remonter la rivière St-François aussi haut que possible, Herriot espérait se rendre à Richmond et à Sherbrooke où venaient de s'établir les premiers colons américains loyalistes. (A)

Arrivé à Drummondville le général ne put franchir les chutes qui barrent la navigation du St-François. Il fut enchanté du site et de la richesse des pouvoirs d'eau à cet endroit et décida d'y établir sa petite colonie. (B)

On fit une éclaircie dans la forêt pour y construire la première maison de la colonie. Cette

---

(A) C'est en 1801 que Elemore Cushing et une quarantaine d'associés, étaient arrivés à Richmond venant de la Nouvelle-Angleterre qui venait de se secouer le joug de la mère-patrie.

(B) La rivière St-François tire son nom d'une ancienne famille Canadienne-française, les " De St-François, " seigneurs de St-François du Lac où la rivière tombe dans cet élargissement du fleuve St-Laurent appelé le lac St-Pierre.

La navigation se faisait alors au moyen de bateaux à voiles ; le premier bateau à vapeur bâti en Canada " l'Accomodation " avait été construit à Montréal en 1809 et les perfectionnements ne vinrent pas très vite.

cabane en bois rond fut érigée à l'endroit où se trouve aujourd'hui la maison en pierre de M. W. J. Watts. Cette humble demeure était destinée au général Herriot.

Son aide-de-camp, Jos. Stean et sa famille durent séjourner trois jours dans le bateau avant de prendre possession d'une demeure sur terre.

Avec cet aide-de-camp était venue une demoiselle Hamilton de Québec, dont l'histoire est toute romanesque et dont la mort fut également entourée de circonstances dramatiques. Les romanciers d'un autre âge pourront en faire leurs délices.

Les nouveaux colons construisirent des magasins, auxquels ils donnèrent le nom pompeux de Hangars du Roi, pour y déposer leurs armes et recevoir les vivres et marchandises.

Ils commencèrent de suite le défrichement des terres.

On comptait parmi ces colons guerriers : le capitaine James Millar, grand-père de M. Ch. H. Millar, le régistrateur actuel, le capitaine Jacques Ademar, qui s'était distingué par sa bravoure, le capt. Rodolphe Steiger, du régiment de Watteville, dont la femme, Dame Gilette Deschambault, appartenait à une famille distinguée, Joseph Griffith, Peter Plunkett, du 49e régiment, Jacob Bonner, Nicolas Demange, le père de MM. Pierre

Demange, Edouard Demange, Antoine Demange, etc., de Wickham, John Cooke, J. Lavoie, G. L. P. Ployart et nombre d'autres.

Le township de Grantham fut en grande partie donné au major-général Herriot et à ses soldats, ainsi qu'une partie du township de Wickham. (A)

F. G. HERRIOT

Le général Frédéric-George Herriot, né le 2 janvier 1766 à l'île Jersey, descendait d'une famille française huguenote, chassée de France par l'édit de Nantes. Sa mère était irlandaise.

Il avait toutes les qualités de la race celtique.

Le fondateur de Drummondville était le type perfectionné du seigneur.

On a prétendu qu'il avait été maître-général des postes sous le gouverneur Drummond et que des malversations commises dans son département avaient été la cause de sa démission.

C'est ce qu'on lit dans l'édition canadienne du Dictionnaire Larousse, (30e édition, 1885).

C'est une erreur.

George Hériot du département des postes et Frédéric-George Herriot fondateur de Drum-

(A) Voir plus loin pour la liste complète des octrois aux soldats licenciés.

mondville étaient deux personnages différents, mais parents entre eux au degré de cousins germains.

L'un signait George Hériot et le général signait F. G. Herriot (avec deux r).

Je tiens à cette rectification, car l'ouvrage cité jette une tache sur le caractère du brave militaire, tache qui certainement ne souilla jamais sa carrière.

Le même ouvrage attribue aussi une ***Histoire du Canada*** à ce George Hériot.

Je n'ai pu en trouver aucune trace, mais j'ai pu me convaincre que le major-général n'en était pas l'auteur. Car on n'en connaît rien dans sa famille.

Bien que professant la religion protestante, le général avait beaucoup d'estime pour les Catholiques. Sa maison, Grantham Hall, était ouverte à tout le monde ; il donnait l'hospitalité aux missionnaires et lors de sa première visite dans les Cantons de l'Est, en 1824, le grand évêque, Mgr Plessis, fut l'hôte du brave général.

C'était d'ailleurs une vieille connaissance.

Le 30 de juin 1818 le général avait fait donation à Mgr J. O. Plessis des lots 8, 9 et 10 du village de Drummondville, "à condition d'envoyer de temps à autre un missionnaire pour le service

des habitants catholiques de l'endroit ou des environs." (A)

Cet acte donne une idée de la générosité du fondateur de la ville de Drummondville, aussi les lettres venant de l'évêché de Québec sont-elles remplies d'éloges et de respect pour le général.

Le major Herriot s'était enrôlé dans la milice canadienne en 1812, et prit part à plusieurs batailles à la tête d'un régiment de Voltigeurs Canadiens.

Morgan, dans sa courte biographie de Herriot dit : " He was second in command under De Salaberry at Châteauguay and for his military services was made C. B."

C'est surtout à la bataille de Chrystler's Farm qu'il doit sa réputation militaire.

M. l'abbé Ferland dans son étude magistrale sur Monseigneur Plessis nous donne un résumé intéressant de cette période décisive pour la nationalité canadienne-française.

" Une tentative des troupes américaines pour pénétrer dans le district de Montréal durant l'automne de 1813 fournit aux Canadiens l'occasion de déployer un courage digne de la renommée de leurs pères.

(A) Acte passé pardevant Mtre J. M. C. Duvernay, notaire résidant à Nicolet, dans le comté de Buckingham et signé par F. G. Herriot et J. O. Plessis, en présence de Raimbault, prêtre, et Michel Ringuet, sous-diacre.

" Trois cents miliciens accompagnés d'une petite troupe de Sauvages et conduits par le brave de Salaberry, arrêtèrent, sur les bords de la rivière Châteauguay, plus de quatre mille américains qui formaient l'armée du général Hampton et les forcèrent à une retraite précipitée. Ce glorieux combat, livré le 26 octobre 1813, servit à déconcerter les plans de l'ennemi et arracha la colonie à un danger imminent. Dans le même temps, une armée plus nombreuse menaçait Montréal d'un autre côté : Dix mille hommes, commandés par le général Wilkinson, partaient de Sackett's Harbour descendant le St-Laurent dans l'espérance de s'unir à l'armée de Hampton.

" Au bruit de ce nouveau danger l'évêque (Mgr Plessis) s'empressa d'adresser des avis paternels à ceux de ses enfants qui étaient sur les frontières.

" " Guerriers " leur disait-il dans son mandement du onze novembre, " c'est à vous qu'il appartient de vous opposer comme un mur à l'approche des ennemis et de déconcerter leurs mesures. Ils cesseront d'être redoutables dès que le Dieu des armées combattra avec vous ; sous sa sainte protection marchez au combat comme à la victoire. Soutenez cette réputation d'obéissance, de discipline, de valeur et d'intrépidité que vous ont mérité vos premiers succès. Votre confiance ne sera pas vaine si, en exposant vos vies pour la défense de vos foyers vous avez soin avant toutes choses de faire votre paix avec Dieu."

" Par une remarquable coïncidence, le jour même où ce mandement était publié à Québec, les troupes anglaises remportèrent une victoire signalée sur l'armée de Wilkinson, au lieu nommé *Chrystlers' Farm* : et dans cet engagement se distinguait spécialement, à côté des soldats anglais, un corps de voltigeurs canadiens, ***sous les ordres du major Herriot.***" (B)

Les troupes anglaises commandées par le colonel Morrisson et le major Herriot, comptaient à peine le quart du nombre de l'armée américaine, 3000 hommes.

Cette victoire mérita à M. Herriot le rang de major-général et de plus l'honneur de devenir aide-de-camp provincial, dit Garneau.

Le titre de major-général lui fut accordé à la naissance du prince de Galles.

Il devint aussi membre du Conseil Exécutif et de la Législature comme député du comté de Drummond, sous la constitution de 1791.

Il disait plaisamment qu'il n'y avait alors que six députés seulement et lui qui pouvaient écrire leurs noms.

" Le général Herriot, dit encore Morgan, avait gagné l'amitié d'un nombreux cercle d'amis et de connaissances, tant dans sa vie publique que privée, par ses manières douces et conciliantes

---

(B) Monseigneur Plessis, " Le Foyer Canadien," 1863 page 167 et suiv.

comme par sa bienveillance et ses dispositions charitables, qui étaient sans limites."

Vers 1830, le général Herriot fit présent à l'église de Drummondville d'un beau tableau peint à l'huile, de St François-d'Assises, qui orne encore les murs de l'église catholique actuelle.

Les deux églises, catholique et protestante, lui sont redevables de nombreuses faveurs. C'est de lui qu'elles tirent leurs noms respectifs, l'église catholique ayant été bénie sous le vocable de St-Frédéric et l'église protestante ayant adopté le nom de St-George.

Lors du décès du capitaine Jacques Adhémar, inhumé le 7 novembre 1822, se place un incident caractéristique que nous a transmis M. le chanoine Prince, ancien curé de L'Avenir, dans une très belle conférence donnée en 1862 devant la société littéraire de St-Jean-Baptiste de Drummondville.

" Comme M. Kelly (le missionnaire alors en titre de Drummondville) n'avait pu se rendre à Drummondville, vu l'état des chemins au mois de novembre, le général Herriot fit mander M. Fournier, curé de La Baie, qui n'y arriva que pour bénir la fosse. M. Herriot avait lui-même présidé à l'enterrement ; il avait placé la tombe du capitaine dans le chœur de l'église. M. Fournier crut devoir faire remarquer au général que ce n'était point l'usage de l'Eglise Catholique d'inhumer les laïques dans cette partie de l'église.

Le général répondit à M. Fournier qu'il ignorait la chose, mais qu'un soldat était un prêtre, que le militaire était à l'ordre civil ce que le prêtre est à l'ordre religieux, et il ajouta : Si un laïque peut mériter cet honneur, le regretté défunt est cet homme, lui qui a si bien défendu la religion et la patrie pendant la guerre de 1812.—M. Fournier fut satisfait de l'explication."

Le fondateur et seigneur de Drummondville mourut à Grantham Hall, le 29 décembre 1843, des fièvres typhoïdes.

Les funérailles eurent lieu le Jour de l'An 1844 au milieu d'une grande pompe.

Tous les citoyens de Drummondville prirent rang dans le cortège funèbre.

En tête marchait le Révd M. Ross, missionnaire anglican, puis venaient le Révd M. O'Grady, missionnaire catholique, de Drummondville, et M. l'abbé Lefrançois qui se trouvait pour quelque temps l'hôte du missionnaire.

MM. O'Grady et Lefrançois s'arrêtèrent au seuil de l'église St-Georges et la tradition rapporte que M. le curé de Drummondville versa des pleurs abondantes sur la tombe de son ancien ami.

Sur ses vieux jours le général Herriot s'était épris d'une profonde amitié pour M. O'Grady dont la bonhomie lui plaisait. Il passait une grande partie de son temps à causer avec le

missionnaire catholique, le presbytère était l'endroit favori de ses visites quotidiennes.

Il y avait d'ailleurs entre eux une certaine alliance de famille, M. Herriot, neveu du général, ayant épousé une irlandaise catholique, Melle O'Connor, dont la mère, une O'Grady, était la tante du missionnaire.

Cette cousine de M. l'abbé O'Grady épousa en secondes noces feu Wm Brock.

Vu que le général avait été l'un des bienfaiteurs—on pourrait dire le fondateur—de l'église catholique de Drummondville, on y sonna les glas à sa mort et à ses funérailles.

Le médecin du général Herriot dans sa dernière maladie fut le docteur Marsden, qui demeurait alors à Nicolet et mourut il y a quelques années à Québec, où il s'occupait beaucoup des questions de tempérance.

Le major-général mourut célibataire. On dit qu'à une certaine époque de sa vie il fut sur le point d'épouser une de ses cousines.

Madame Wm Brock a encore en sa possession la bible du général Herriot ; sur l'un des premiers feuillets on trouve un registre de famille indiquant la naissance de ses frères et sœurs.

Sa riche succession tomba entre les mains de M. R. N. Watts, qui représenta pendant plusieurs

années le comté de Drummond à la chambre des députés.

Le fondateur de Drummondville a pu voir les progrès de son œuvre, il a vu les vastes forêts de Grantham, de Wendover, de Wickham et de Durham s'éclaircir et faire place à des établissements prospères ; il a vu les cabanes de bois rond des premiers colons remplacées par de belles résidences ; il a vu de nombreuses églises succursales de celle de Drummondville s'élever ici et là ; il a vu les immenses avantages de la route à travers la forêt qu'il fit ouvrir depuis la seigneurie de Courval jusqu'à l'extrémité sud-est des townships ; et plus que cela, il s'est vu entouré du respect, de la confiance et de l'amitié des nouveaux colons et ses anciens compagnons d'armes lui conservèrent dans la vie des champs le même zèle, la même admiration, la même confiance qu'ils avaient montrés à Chrystler's Farm et à Châteauguay.

Il eut toujours aussi pour eux tout le dévouement, et les attentions d'un père pour ses enfants.

Ainsi se termina cette existence active marquée au coin de la victoire sur les champs de bataille, et au coin de l'honneur et du succès dans son rôle de défricheur.

Personne mieux que lui n'a mérité une statue glorieuse. La place est toute marquée.

Le gouvernement vient d'élever des monuments aux braves de Châteauguay et de Chrystler's Farm. Pourquoi Drummondville n'érigerait-il pas une statue à son vaillant fondateur ?





PREMIERS MISSIONNAIRES.

RAIMBAULT. — KELLY. — HOLMES. — POWER. — ROBSON. — O'GRADY. — DORION. — LECLAIR.

JEAN RAIMBAULT

Il y a des hommes qui semblent avoir le privilège de l'universalité.

On les rencontre partout, rien n'est hors de leur portée, et partout ils laissent des traces indélébiles de leur zèle et de leur activité.

De ce nombre est l'illustre messire Jean Raimbault, Supérieur du séminaire de Nicolet et curé de cette paroisse.

Né vers 1770, M. Raimbault avait à peine atteint sa vingtième année qu'il était déjà professeur de philosophie au séminaire d'Orléans, en France.

On était alors à la veille des grandes persécutions religieuses qui pendant une décade de guerre intestine firent couler le sang français le plus pur.

M. Raimbault, parti de France en 1793, suivit le régiment dans lequel il avait été enrôlé jusqu'en Belgique, d'où il parvint à gagner Londres. De là il vint en Canada en 1795 et fut ordonné prêtre peu après son arrivée.

Après un séjour de deux ans au séminaire de Québec, il devint curé de l'Ange-Gardien, où il tint une école presbytérale.

Ses élèves ont presque tous laissé une trace lumineuse dans le monde. L'un d'eux fut l'abbé Painchaud, fondateur du collège de Ste-Anne ; un autre devint sir Henry Hardingue, commandant-en-chef des forces britanniques en 1856.

Plus tard, Mgr Plessis, qui avait à cœur l'avancement de la petite école de M. Brassard, devenue collège classique, à Nicolet, transféra M. Raimbault dans cette paroisse où il remplit les doubles fonctions de curé et de supérieur du collège.

Il donna un grand essor à cette institution qui a formé un grand nombre de citoyens illustres et de prêtres distingués. C'est encore sur lui que Mgr Plessis jeta les yeux quand le major-général Herriot, bien que protestant, lui demanda une

desserte pour Drummondville. M. Raimbault s'était perfectionné dans l'anglais lors de son séjour en Angleterre ; c'était nécessaire pour la desserte de cette colonie composée d'une population mixte.

C'est en 1815 qu'il visita Drummondville pour la première fois.

La première messe dans nos cantons fut célébrée le jour de la Fête-Dieu, dans les Hangars du Roi.

Le missionnaire prêcha dans les deux langues. On a conservé le texte de ce premier sermon prêché dans les townships de l'Est : *Veni ad vos ad annunciandum verbum Dei.*

Il n'y a aucun registre pour constater les baptêmes et sépultures faits dans cette première mission, M. Raimbault dit qu'ils furent faits sur des feuilles volantes paraphées par le juge provincial.

Le premier baptême que l'on trouve dans les registres est celui de Barthélémi Smith, fils de Patrick Smith et de Mary Smith, né le 26 septembre 1816 et baptisé le 20 octobre de la même année. Le parrain fut Hugh McCaffray, l'ancêtre de tous les McCaffray de Nicolet et de Drummondville, dit M. le chanoine Prince.

En 1817 M. Raimbault visita la mission en mai et en septembre.

C'est en cette année qu'eut lieu le premier mariage dans les townships de l'Est : les contractants étaient François Ouellet et Louise Chapman.

M. Raimbault reçut cette même année £25 de Mgr Plessis et £27 de la société ecclésiastique St-Michel.

Ces diverses sommes furent employées à l'achat de vases sacrés, ornements sacerdotaux, etc., etc.

En 1818 le missionnaire reçut l'abjuration de madame Night épouse de Bernard Rilling.

C'est le 30 juin 1818 que fut signé le contrat par lequel le général Herriot donnait le terrain où est actuellement bâti l'église de Drummondville.

Le 14 février 1819 M. Raimbault fit cinq baptêmes au nombre desquels était celui de John Valentine Cook, père de J. P. Cook, député actuel du comté de Drummond ; le parrain n'était autre que le missionnaire, M. l'abbé J. Raimbault. Il pourvut à l'éducation de son filleul en laissant une bourse au collège de Nicolet pour lui.

M. Raimbault dut cesser de donner ses missions à Drummondville par défaut de santé, mais il s'intéressa toujours à la petite colonie.

Il donna sa dernière mission le 4 octobre 1819.

C'est vers cette époque que le collège de Nicolet obtint ses lettres patentes.

M. Raimbault fut appelé quelques années plus tard à faire le panégyrique de Mgr Plessis, son ancien protecteur décédé subitement le 4 décembre 1825.

Nous trouvons M. Raimbault dans nos cantons le 11 octobre 1832 alors qu'il vint choisir le site de l'église de St-Félix de Kingsey et le 19 août 1835 quand il vint en bénir et poser la première pierre.

Voici ce qu'on lit dans le procès verbal de l'assemblée pour le choix du site de l'église :

" Après une assez longue discussion M. Raim-
" bault désigna et marqua une place sur le dou-
" zième lot du sixième rang du dit township. Il
" planta une croix de suite à l'endroit où devait
" être l'autel de l'église.
" Le terrain fut offert par Jean-Baptiste Hé-
" bert et par J. Isaïe Bergeron : ceux-ci l'ayant
" en concession de Williams Van den Velden." (A)

M. LE VICAIRE-GÉNÉRAL J. P. KELLY

M. le vicaire-général Kelly, curé de Sorel, fut nommé desservant de Drummondville en 1820 avec ordre de donner deux missions par année, ce qu'il fit régulièrement jusqu'en 1823.

Le 25 novembre 1822 fut livrée au culte la première église des townships de l'Est construite par MM. J.-B Trudel, père et fils, entrepreneurs

(A) Notes sur Kingsey, inédit.

menuisiers de Nicolet. On en conserve encore le clocher à Drummondville.

M. Robson dans une note aux registres dit que " la première église de Drummondville fut construite par les souscriptions du clergé de Québec et des Trois-Rivières sous la surintendance de M. Raimbault."

La première mission de M. Kelly fut donnée le 13 janvier 1820. C'est à cette date que l'on trouve le premier acte de baptême d'un enfant du township de Durham.

" Le treize janvier 1820, je prêtre, soussigné ai baptisé Marie-Anne, née le quatre décembre dernier du mariage Thomas Dafney, cultivateur de Durham et de Marguerite (Mc) Carthy, Parrain Jacques Adhémar, écuyer."

(Signé) J. P. KELLY, Ptre.

Le 21 octobre de la même année fut baptisé le premier enfant Abénakis dont le nom apparaisse aux registres : Suzanne de Gonzague.

Le 4 novembre 1822 mourait Jacques Adhémar, " capitaine dans le corps des Voltigeurs Canadiens," à l'âge de 48 ans.

Comme on l'a vu plus haut ce fut le curé de la Baie, M. V. Fournier, qui bénit la fosse du défunt. Signèrent l'acte de sépulture : J. M. Lamothe, J.

L. Ployart, " capitaine à demi-paye du régiment de Watteville " (A) et F. G. Herriot.

JOHN HOLMES

M. l'abbé John Holmes, vicaire à Berthier (en haut) remplaça M. Kelly comme missionnaire des townships de l'Est en 1823.

Sa première mission fut donnée en février 1824.

Le premier acte de baptême qu'il signa, concernant notre paroisse fut celui de Joseph-Edouard Demange, fils de Jean-Nicolas Demange, le fondateur de la famille de ce nom dans nos cantons.

M. Edouard Demange est encore plein de vie ; son baptême date du 2 février 1824.

C'est pendant sa desserte qu'eut lieu la première visite épiscopale dans les townships de l'Est. Le distingué visiteur était le grand et illustre Mgr J. O. Plessis, qui administra la confirmation à dix-sept personnes le 8 août 1824. Il n'y avait pas encore de presbytère et l'évêque

(A) M. Ployart était le père de M. Sam. Ployart de l'Avenir. Le régiment de Watteville était composé de prisonniers enlevés aux armées françaises durant les guerres de l'empire et commandé par des officiers légitimistes qui avaient émigré en Angleterre. Un des plus illustres capitaines de ce régiment était J. Mermet, excellent poëte qui chanta noblement la victoire de Chateauguay et refusa les 500 acres du gouvernement dans la vallée de l'Ottawa pour aller vivre dans la misère à Marseilles.

accepta l'hospitalité que lui offrit généreusement le général Herriot.

Mgr Plessis, avec la sûreté du coup d'œil qui le distinguait, prévit de suite la prospérité future de cette colonie naissante et forma le projet de lui donner un missionnaire résident.

La population catholique avait augmenté considérablement.

Les Canadiens-Français commençaient à arriver des vieilles paroisses et les forêts des townships de Wickham se perçaient de déserts un peu moins clair-semés.

Mgr Plessis jeta les yeux sur M. l'abbé Holmes qui devint le premier prêtre résident des townships et prit possession de sa nouvelle cure le 27 mai 1825.



M. Holmes était né le 8 février 1799 à Windsor, dans l'Etat du Vermont, de parents protestants.

Destiné par ses parents à devenir ministre de l'église Wesleyenne il vint faire sa philosophie au collège de Montréal. La science, aidée de la grâce, frappa cet esprit supérieur et le convainquit de la vérité de la foi Catholique qu'il embrassa avec générosité.

Après quelques années de professorat au collège de Nicolet il fut ordonné prêtre le 5 août 1823,

nommé vicaire à Berthier et puis dans la même année, missionnaire des Townships de l'Est.

Il sut intéresser à cette mission les habitants de Berthier qui fournirent la première cloche que l'on ait entendu sonner dans nos parages, et trois ornements complets pour la chapelle de Drummondville.

Le parrain de la cloche fut H. Olivier et la marraine Olive Armstrong Langevin.

On peut se figurer l'étendue de la mission confiée au zèle de M. l'abbé Holmes. Il avait à desservir les townships de Grantham, Wickham, Durham, Melbourne, Ascot, Compton, Hatley, Stanstead, Shipton, Cleveland, Kingsey, Wendover, Simpson, Windsor, Tingwick, etc.

Depuis une douzaine d'années un grand nombre de colons catholiques étaient venus s'établir dans ces divers endroits en groupes disséminés et n'avaient jamais eu la visite d'un prêtre.

M. Holmes était tenu de catéchiser sans cesse et il avait à baptiser des enfants déjà âgés et à bénir des mariages déjà depuis longtemps contractés. Le nombre de baptêmes faits en 1826 fut de 37 et de 59 en 1827.

L'honorable William Felton, riche citoyen de Sherbrooke, dont la femme était catholique, fit baptiser trois de ses enfants le même jour.

Si les favorisés de la fortune ne pouvaient se

procurer les services d'un prêtre, que penser des pauvres colons ?

Nos cantons n'étaient pas alors sillonnés en tous sens de chemins comme aujourd'hui : la grande voie de la malle entre Sherbrooke et Drummondville venait à peine d'être ébauchée jusqu'à Melbourne sous le nom de " Chemin des commissaires ; " elle ne fut terminée que vers 1830.

Mais rien ne surmontait le zèle et le courage du brave missionnaire qui allait par des sentiers ardus et souvent à travers la forêt, presque toujours à pied, porter les secours de la religion aux fondateurs des belles et riches paroisses, alors naissantes, de ces vastes cantons.

Tant que dura sa vie de missionnaire, M. Holmes sut conserver parmi la population, catholique et protestante, le prestige qu'il avait conquis dès son arrivée.

Orateur hors ligne, il faisait l'admiration de ses ouailles, et les vieux se souviennent encore de ses sermons.

Homme d'affaires entreprenant, connu de ses compatriotes Yankees, il donnait à ceux qui avaient été confiés à ses soins des conseils qu'il n'était pas prudent de ne pas suivre.

On peut se faire une idée vague des misères et des soucis dont cette vie de missionnaire devait

alors être entourée. Les sociétés bibliques d'Angleterre cherchaient à asseoir sur des bases solides la religion protestante dans nos townships et envoyaient déjà depuis plusieurs années leurs missionnaires, auxquels ils ne ménageaient pas les secours.

Il fallait combattre cette influence, il fallait se multiplier, se centupler pour pourvoir à tous les besoins.

M. Holmes considérait qu'il était urgent d'acheter des terrains aux endroits propices pour ériger des chapelles catholiques et former les noyaux des paroisses aujourd'hui si prospères.

C'est dans ce but qu'il acheta des emplacements à Sherbrooke, à Shipton et à Brant's Hill.

Il n'oublia pas Wickham.

On voit par une lettre datée à Montréal, le 8 septembre 1826, qu'un M. John Casey offrait en pur don dix acres de terrain sur le lot numéro deux du quatrième rang de Wickham, pour servir de site à l'érection d'une église catholique.

Pour une raison ou pour une autre, cette offre ne fut pas acceptée, mais le 28 octobre 1826, par acte devant D. Thomas, N. P., M. Holmes acheta de Peter Plunkett : " Un acre de terre en superfi-
" cie sur le côté nord-est du grand chemin des
" commissaires, dans Wickham, conduisant de
" Drummondville à Melbourne, à être pris sur la

" moitié sud-est du lot numéro six du quatrième " rang du township de Wickham " où fut bâtie l'ancienne église de St-Pierre de Wickham. (A)

M. Casey offrait en même temps que le terrain pour l'église, ses condoléances à propos du désastre qui avait ravagé Drummondville le 26 juin 1826.

Un feu *d'abattis* avait envahi la forêt à une couple de milles au-dessus du village. Les flammes, favorisées pa. une sécheresse de plusieurs semaines et poussées par le vent de l'est, arrivèrent bientôt au-dessus de la petite ville naissante.

Tout fut réduit en cendres à part l'église catholique et deux buvettes de troisième ordre.

M. Holmes, qui aimait à dire le mot pour rire, répétait que " si le Bon Dieu avait sauvé sa maison, le diable avait aussi gardé les siennes."

Ces deux maisons étaient celle où M. W. J. Watts a établi son bureau, et celle où M. F. Gauthier tenait son magasin de meubles, et qui vient d'être réduite en cendres lors du dernier incendie à Drummondville.

Cette maison avait été construite par Michael Toomey, qui y tenait hôtel.

On parle encore des secours que M. Holmes

(A) Deed of sale by Mr Peter Plunkett to the Reverend Joseph Signay, Priest, coadjutor, vicar-general of the diocese of Quebec, devant D. Thomas, notaire, le 28 octobre 1826.

sut procurer à la population, tant catholique que protestante, dans cette circonstance.

Cet incendie détruisit aussi le presbytère que M. Holmes avait fait bâtir dès son arrivée à Drummondville, en se servant du bois de charpente des Hangars du Roi " que les habitants aidèrent à charroyer, " dit la chronique de M. Robson.

Une relique du vieux temps fut encore détruite lors de cet incendie. C'était l'*Armory* où l'on conservait les armes des soldats.

Les canons des fusils, les bayonnettes, etc., tordus par le feu servirent à faire des tisonniers et autres outils de ménage.

C'est vers cette époque qu'arrivèrent dans le township de Durham, les premiers habitants Canadiens-français : George Duhaime, Louis Labonté, Michel Labonté, Louis Jardinier, etc. etc.



M. l'abbé Holmes, épuisé par les fatigues et les misères de ses courses à travers son immense mission, demanda et obtint sa retraite en 1827 et offrit ses services au séminaire de Québec, qui les accepta avec joie. Il y enseigna les sciences physiques, l'histoire et la géographie. Son traité de géographie est l'un des ouvrages les mieux faits dans le genre.

Dans l'avent de 1848 et le carême de 1849, il

donna dans la cathédrale de Québec, une série de conférences qui le mirent au rang des meilleurs orateurs de la chaire.

Ces conférences, dans lesquelles l'orateur laissait libre cours à sa merveilleuse faculté d'improvisation, ont été publiées en volume de 138 pages que l'on relit encore avec beaucoup d'intérêt et seraient le sujet d'une intéressante étude.

Au commencement de 1851 M. Holmes se retira à Lorette où il mourut le 18 juin 1852.

Voici ce que dit un de ses auditeurs de 1848-49 :

" M. Holmes était de taille moyenne, un peu courbé ; lors de ses conférences, son articulation était lente, sa voix douce et son geste admirable. Il avait quelque chose de bizarre en lui, qui paraissait surtout dans son ajustement. Il portait un collet de flanelle et son rabat, comme les prêtres en avaient autrefois, était placé plutôt vers l'épaule droite que sur la poitrine, ce qui était d'un effet très curieux.

" On ne pouvait soupçonner tant de génie dans une si médiocre apparence. La fin de chacune de ses conférences était brève, comme on peut s'en convaincre en les lisant. Au dernier mot, alors que nous croyions la fin encore éloignée, par un mouvement brusque il tournait le dos à l'auditoire et descendait les degrés de la chaire presque en courant.

" A chacune de ses conférences, qui se

donnaient après les vêpres, la cathédrale était encombrée d'auditeurs tant catholiques que protestants. Je n'oublierai jamais ces discours admirables de l'abbé Holmes. "

MICHAEL POWER

Le deuxième missionnaire résidant à Drummondville fut M. l'abbé Michael Power, prêtre irlandais qui remplaça M. Holmes le 27 août 1827.

C'est en témoignage de l'amitié qu'il portait à ce digne prêtre, que le général Herriot fit présent à l'église du beau tableau de St-François d'Assises qui l'orne encore.

En 1827 le nombre des Canadiens-Français venant des vieilles paroisses augmenta considérablement.

M. Power, qui était seul prêtre résidant dans les townships, fit cette année 79 baptêmes et 13 mariages. Il signait ses actes " M. Power, missionnaire des townships du sud. "

Le 28 de mai 1829 il bénit la chapelle de Ste-Bibiane de Shipton et le 20 septembre 1830 celle du village de Sherbrooke sous le vocable de St-Colomban.

M. Power quitta Drummondville en 1831 pour la cure de la Petite-Nation puis de Laprairie.

Vers 1841 le diocèse de Toronto ayant été

formé à même celui de Kingston, M. Power en fut nommé premier évêque.

Administrateur habile il fit construire la cathédrale *St-Michael*, appela les Jésuites dans son diocèse où ils firent beaucoup de bien et mourut, en 1847, du typhus qu'il contracta en donnant ses soins aux victimes de cette terrible maladie.

C'est sous l'administration de M. Power que fut commencée l'église de St-Pierre de Wickham où l'on célébra la messe pendant environ dix-huit ans.

Plusieurs citoyens de L'Avenir, actuellement vivants, ont été baptisés par Mgr Power. Parmi les plus connus sont : Honoré Lemaître dit Duhaîme, né le 12 janvier 1828 ; Louis Brousseau, né le 27 janvier 1828 ; Alexis Labonté, le 28 mars 1828 ; Antoine Demange, le 19 avril 1829 ; Moïse Boisvert, le 22 juillet 1829 ; William Griffith, le 11 janvier 1831.

HUGH PAISLEY

Le premier acte d'état civil signé par M. Hugh Paisley, troisième missionnaire des townships de l'Est, date du 23 octobre 1831.

M. Paisley était écossais de naissance ; il vint au Canada dans un régiment et commença son cours d'études au collège de Montréal pour le terminer à Nicolet.

C'était un des protégés de Mgr Plessis qui avait remarqué ses talents et pourvu à son cours.

Il ne demeura qu'un an dans nos townships, mais il sut conquérir l'amitié de tous, tant Catholiques que protestants et l'on dit qu'il reçut un grand nombre d'abjurations de la foi protestante.

M. Paisley fit terminer l'église de St-Pierre de Wickham qu'il bénit le 25 décembre 1831.

C'est pendant sa desserte que fut faite la première inhumation dans le cimetière de Wickham.

Voici la transcription de l'acte.

" Le 26 avril 1832, avons inhumé dans le cimetiere de St-Pierre de Wickham, Angélique Lamothe, décédée avant hier, âgée de 37 ans, épouse de Michel Hyacinthe Gosselin, T. Durham, présents : M. H. Gosselin susdit et Peter Plunkett.

(Signé) PETER PLUNKETT.
" H. PAISLEY Ptre. M. "

La première élection de syndics pour cette Congrégation eut lieu le 29 juin 1832.

Les procédés, que j'ai trouvés sur une feuille volante, sont comme suit :

" Aujourd'hui le vingt-neuf de juin mil huit cent trente-deux, à une assemblée générale de la congrégation catholique de St-Pierre de Wickham, dans le diocèse de Québec, convoquée selon l'usage par moi soussigné desservant la dite congrégation, la susdite assemblée a choisi

comme syndics pour acquérir et posséder au profit et nom de la dite Congrégation de Saint-Pierre de Wickham, huit arpents de terre en vertu du Statut Provincial de la onzième année du règne de George IV, chapitre 58, Messieurs Hugh Paisley, Prêtre desservant la dite congrégation, Peter Plunkett Lawrence Moor, Charles Charpentier, Edward McCabe, senior, John Ralph et Jean Nicolas Demange, dont les successeurs ès-dites qualités seront à toujours le prêtre desservant la dite congrégation et six des habitants du lieu qui seront nommés par la majorité des syndics eux-mêmes à mesure qu'il y aura vacance dans la place de l'un d'eux sans qu'il soit besoin pour leur élection d'une nouvelle assemblée de la dite congrégation ; et cela jusqu'à ce que la dite congrégation étant civilement reconnue comme paroisse légale, les huit arpents de terre sus-mentionnés tombent sous l'administration des curés et marguillers de la dite paroisse. Fait et passé dans la maison de Peter Plunkett les jour et an comme dessus, en présence de Bernard Murphy and James Kaine who with several of the trustees elected have signed with us. "

(Signé) PETER PLUNKET,
" LAWR. MOOR
" CHAS † CHARPENTIER
" ED M'CABE
" H. PAISLEY, PTRE. M.

(Signé) JAS KEANE
BERNARD MURPHY

(A)

(A) N. B. — Comme on le voit par le document ci-haut transcrit,

M. Paisley voyant la population augmenter résolut de faire allonger l'église de 24 pieds. Les entrepreneurs furent Michael Kelly et James Kaine.

Les syndics fournissaient la planche et le clou, et payaient aux entrepreneurs trente piastres en argent ou en grains, au prix courant.

L'ouvrage devait être terminé le 1er novembre de cette année.

M. Paisley quitta Drummondville en novembre 1832, et mourut martyr de son dévouement à l'époque du typhus.

Il était alors curé de Ste-Catherine de Fossambault.

HUBERT ROBSON

Le missionnaire dont le nom est resté le plus populaire dans les townships de l'Est, est sans contredit M. Robson.

Il arriva à Drummondville le 4 novembre 1832 et dit sa première messe à Wickham le 26 du même mois.

Il écrit lui-même en tête des comptes de la fabrique :

" Je soussigné prêtre missionnaire de Drum-

---

les pouvoirs des syndics se bornaient alors à acquérir et posséder le terrain où l'église était bâtie.

" Le temporel (de la mission) est géré par le missionnaire." dit M. Robson dans l'entête des livres de recettes et dépenses de la fabrique de St-Pierre de Wickham.

mondville et autres lieux, dans le diocèse de Québec, ai pris charge de la desserte de St-Pierre de Wickham le 26 novembre 1832. —La fabrique n'avait aucuns fonds. — L'église est bâtie sur un terrain dont Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Québec a la propriété.

" Sept syndics ont été élus en vertu de la loi de 1831, mais ils n'ont pas reçu d'acte de cession des terrains. Le temporel est géré par le missionnaire. "

(Signé H. Robson, ptre. missionnaire.

Il fit deux baptêmes à cette mission, les premiers, d'après les registres, qui aient été faits à l'église de Wickham ; celui de Thomas Plamondon, fils d'Ignace Plamondon, et Mary McCabe, fille de Patrick McCabe et de Ann Everard.

C'est lui qui commença à tenir un compte régulier des recettes et des dépenses de la fabrique.

On sera peut-être curieux de connaître les affaires de la mission pour les années 1832 et 1833. Savoir : depuis le 26 novembre 1832 au 31 décembre 1833.—Voici :

PREMIER CHAPITRE.

RECETTES EN FAVEUR DE L'ÉGLISE.

Ans mil huit cent trente-deux et mil huit cent trente-trois.

Dr	£	s.	d.
Reçu par le soussigné, prêtre missionnaire, en faveur de l'église de St-Pierre de Wickham, viz :			
Quêtes dans l'église, la somme de huit shelings et trois deniers..................................	0	8	3
Quête de l'Enfant-Jésus, la somme de seize shelings et 4½ d..................................	0	16	4½
Dons à l'église dans le cours de l'année, la somme de quatre shelings..............................	0	4	0
Pour sépultures, etc., la somme de trois shelings et dix-huit sous..................................	0	3	9
Dons de plusieurs messieurs du clergé de Québec, etc., la somme de sept piastres..................	1	15	0
Total................	£3	7	4½

DÉPENSES

Cr	£	s.	d.
Dépenses faites par le soussigné, prêtre missionnaire, pour la desserte de l'église de St-Pierre de Wickham, viz :			
Payé pour lavage du linge de l'église, la somme de sept shelings..................................	0	7	0
Pour vin, hosties, onze shelings..................	0	11	0
Pour une grille de confessionnal, la somme de dix shelings..................................	0	10	0
Pour cierges et chandelles, la somme de dix shelings et trois deniers..............................	0	10	3
Pour nappes d'autel, seize shelings..............	0	16	0
Pour devant d'autel d'indienne, la somme de trois shelings..................................	0	3	0
Total..................	£2	17	3
Surplus................		10	1½

Le tarif des sépultures n'était pas très élevé quand on voit que pour trois shelings et neuf deniers M. Robson fit six sépultures au cimetière de Wickham et six dans le cimetière sauvage sur le lot No. 24 du 2me rang de Durham.

Durant ces deux années les colons de Wickham et Durham souscrivirent entre eux $67.10, 'pour réparations à la chapelle.

Pendant l'hiver de 1832-33 M. Robson célébra la messe dans la maison de M. Charles Charpentier, bâtie à l'endroit où réside actuellement M. Moïse Charpentier, jr.

L'église de Wickham était trop froide pour l'hiver. On lui fit des réparations cette année, pour la rendre plus confortable.

Cette église avait vingt pieds de front sur environ quarante pieds de profondeur : il y avait deux rangées de bancs de chaque côté, une allée étroite au milieu ; le chœur de l'église était fermé par une petite balustrade et l'autel était d'un style très simple.

Durant la desserte des Révérends MM. Holmes, Power et Paisley, on disait la messe dans la maison du père Lemberger.

En 1836 on trouve dans les recettes la somme de $40.00, reçue de l'évêque de Québec et remboursée par la fabrique de Drummondville, et

dans les dépenses l'achat d'un petit ciboire de métal argenté qui coûta justement $2.50.

Dans l'hiver de 1836 M. Robson fit des démarches auprès de l'évêque pour le changement de l'église de Wickham.

La population augmentait surtout dans Durham où les terres étaient meilleures, plus hautes et plus faciles à cultiver,

C'est donc M. Robson qui eut, le premier, le désir de transporter cette église de Wickham à l'endroit actuellement occupé par l'église de l'Avenir (St-Pierre de Durham).

Il s'adressa à Mgr Joseph Signay dont la réponse ne fut pas favorable.

Voici cette lettre, que j'ai trouvée dans les papiers perdus de la fabrique.

" Québec 22 avril 1836

" Monsieur,

" J'apprécie à leur juste valeur les raisons qui vous portent à demander la suppression de la chapelle de Wickham pour lui en substituer une autre plus centrale, mais ne serait-il pas temps d'accoutumer les fidèles des townships à se conformer à l'usage suivi, en pareil cas, dans le diocèse, et cela, afin d'éviter les divisions entre eux et l'inconvénient bien préjudiciable de changer les places des chapelles. Ainsi avant d'autoriser la construction de cette nouvelle chapelle, je dois vous observer que je regarde comme très à

désirer que les habitants de cette partie de nos missions me fassent connaître eux-mêmes, par une requête en forme, leur désir de voir opérer ce changement, en même temps qu'ils m'exprimeront leurs dispositions à contribuer à la bâtisse de la chapelle dont vous parlez. Dès que j'aurai reçu cette requête je me ferai un plaisir de nommer un commissaire pour aller opérer sur les lieux, entendre les raisons pour et contre et marquer la place de la nouvelle église. Ainsi, engagez les intéressés à me présenter requête et tout ira — après assurance d'un terrain............

....

" Je suis bien sincèrement,

" Monsieur,

" Votre très-humble et obéissant serviteur,

" (Signé) † Jos. Ev. de Québec."

Ce projet de changement ne fut mis à exécution qu'une douzaine d'années plus tard, sous la desserte de M. Dorion.

En 1837 on trouve au chapître des recettes la première vente de bancs dans l'église. Cette vente rapporta $47.45.

M. Robson recueillit aussi $5.25 pour l'achat d'une cloche.

Les bancs avaient été faits par J.-B. Bourassa, menuisier, au prix de quatorze shelings chaque.

Parmi les dépenses se rencontre la somme de $16.00 payée pour un encensoir argenté qui existe

encore et est encore en usage dans l'église de L'Avenir.

La dernière année de l'administration financière de M. Robson, en 1839, la fabrique avait un surplus de $20.77.

C'est en cette année que fut acheté, pour $20.00, le tableau du baptême du Sauveur, qui orne aujourd'hui les murs de notre église.

Le dix novembre 1839 fut publiée au prône de l'église de Wickham l'ordonnance de Sa Grandeur Mgr. Signay, établissant un corps de marguillers, avec les mêmes droits et obligations que ceux des autres paroisses.

Voici cette ordonnance.

" Considérant que pour mettre la paroisse ou mission de St-Pierre de Wickham, comté de Drummond, district des Trois-Rivières, sur le même pied que les autres paroisses ou missions du diocèse, il convient d'y établir un corps de marguillers pour prendre soin du temporel de l'église de la dite paroisse ou mission : convaincu de plus que ce corps ne peut être mieux composé que des personnes déjà élues par les fidèles de la dite paroisse ou mission de St-Pierre de Wickham, aux fins d'exercer les fonctions de syndics ou *trustees* pour gérer les affaires de la dite paroisse ou mission, nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit :

" 1o.. .... (L'évêque déclare élus marguillers les anciens *trustees ;* Charles Charpentier, Lawrence Moore, Edward McCabe, Jean-Nicolas

Demange, John Ralph et Peter Plunkett, et leur donne les mêmes pouvoirs et privilèges que les marguillers exercent ordinairement avec droit d'élire leurs successeurs.)

"2o L'élection de trois nouveaux marguillers se fera par eux le dimanche qui précédera le premier jour de l'an prochain et celui qui réunira le plus de voix sera marguiller en exercice pour l'année qui commencera au jour susdit.....

" 3o L'élection annuelle d'un nouveau marguiller se fera au temps ci-dessus marqué, dans une assemblée des marguillers anciens et nouveaux et en présence de M. le curé, suivant la coutume du diocèse.

" 4o...... (Il n'y aura pas moins de trois marguillers dont un seul à tour de rôle sera en exercice.)

"5o Les personnes ci-dessus nommées, quoique considérées comme anciens marguillers, pourront être élues, pour faire à leur tour les fonctions de marguiller en exercice."

Cette ordonnance est datée le 28 septembre 1838.

Je ne sais pourquoi elle ne fut publiée que le 10 novembre 1839.

La première élection de marguillers en vertu de cette ordonnance eut lieu le 12 janvier 1840 au presbytère (A) à l'issue des vêpres. S'assemblèrent "au son de la cloche" Jean-Nicolas Demange, Charles Charpentier, Lawrence Moore

(A) Il doit y avoir une erreur de copiste dans les procédés car il n'y eut jamais de presbytère à Wickham.

et John Ralph. Les premiers marguiller élus furent J.-N. Demange, marguiller en exercice ; John Ralph et Charles Charpentier.

MM. Demange et Charpentier, étaient propriétaires dans le township de Durham.

La prépondérance des gens de Durham commençait à s'accentuer et allait bientôt s'affirmer par le transfert du site de l'église et l'abolition de celle de Wickham.

C'est en 1840 qu'eut lieu la première procession solennelle du St-Sacrement à Wickham.

La dernière élection de marguillers, pendant la desserte de M. Robson, eut lieu le 2 janvier 1842 : J-Bte Pelletier, fut élu.

Je n'ai pu m'assurer de l'année où eut lieu la bénédiction de la cloche de l'église de Wickham. Aucune entrée n'en est faite dans les registres et archives de Wickham. Elle dût avoir lieu vers 1836 ou 37.

Cette cloche fut bénie par M. Marcoux, curé de St-Zéphirin.

Le parrain fut le révérend M. Carrier, curé de la Baie, qui donna $40.00 et la marraine une dame Gill, de St-François du Lac, (A) qui donna à peu près le même montant.

Le 1er septembre 1842 fut un grand jour de

(A) Cette dame Gill appartenait à la famille de M. le Dr. Gill, de Drummondville, elle faillit mourir dans ce voyage.

fête pour les habitants de Wickham et Durham.

Pour la première fois un prince de l'église venait visiter la mission de St-Pierre de Wickham et mettre sur le front d'un grand nombre d'enfants et d'adultes le sceau de la Confirmation.

C'était la deuxième visite épiscopale des townships de l'Est et la première dans la chapelle de Wickham.

Sa Grandeur Monseigneur Joseph Signay écrivit de sa propre main dans le livre de comptes de la fabrique les remarques qu'il avait à faire.

Le père John Ralph, (sen.) ayant perdu mémoire de sa confirmation fit de telles instances auprès de l'évêque que celui-ci lui administra de nouveau le sacrement sous condition.

D'après la tradition Mgr Signay était accompagné de M. l'abbé Ferland, auteur de l'histoire du Canada, et tous deux furent les hôtes du père Luemberger, ancien cordonnier dans l'armée du roi, dont la propriété appartient aujourd'hui aux héritiers de feu John Greaves.

M. Ferland, paraît-il, aimait beaucoup à se rappeler les divers incidents de ce voyage dans les Townships. Il n'en a cependant fait aucun mémoire dans ses cahiers.

***

Un mois après la visite épiscopale, le 2 octobre 1842, M. Robson quittait Drummondville pour la

mission de St-Félix de Kingsey qu'il affectionnait beaucoup et dont l'église alors en construction était son œuvre de prédilection.

Les lecteurs me permettront de donner ici quelques détails sur cette intéressante colonie.

Mon but n'est pas de faire une œuvre littéraire ayant le cachet de l'unité, mais de mettre au jour un ensemble de faits divers, recueillis ça et là, dont une main plus habile pourra plus tard faire un tout aux contours harmonieux.

Le 19 août 1835 Messire Jean Raimbault, sur les quatres heures de l'après-midi, bénit et posa la première pierre de l'église de Kingsey.

On se rappelle que le même M. Raimbault en avait choisi le site trois ans auparavant, le 11 octobre 1832.

Il était assisté, lors de la bénédiction de la première pierre, de Messieurs C. V. Fournier, curé de la Baie et J.-B. Harper, curé de St-Grégoire. Monsieur Harkin, (A) ecclésiastique de Nicolet, et M. Robson servaient à la cérémonie qui commença par un sermon prononcé par Messire Raimbault.

" Une grande foule de Canadiens, d'Acadiens, d'Irlandais, et d'Américains y assistaient " dit M. Robson.

(A) Plus tard missionnaire à Richmond.

Ce n'est que trente ans plus tard que devait être terminée cette église.

Je transcris une chronique inédite de cette paroisse, dont l'auteur a pu vérifier les faits :

" Avec les faibles moyens qu'il avait à sa disposition, c'était une imprudence de commencer une pareille entreprise. (B)

" Aussi cette paroisse eut-elle à languir pendant plus de cinquante ans des dettes contractées pour la construction de son église.

" Mais si l'on tient compte des motifs qui animaient le saint prêtre et ses courageux paroissiens, loin de leur faire des reproches, l'on sera forcé de les admirer.

" Il n'y avait alors qu'une poignée de colons nouvellement établis sur leurs terres, n'ayant pas toujours un morceau de pain noir pour rassasier leur faim.

" Il arrivait souvent que manquant de tout aliment ils se voyaient forcés de se nourrir d'herbages et de racines sauvages.

" Pour comble de malheur, un an après avoir commencé leur église il survint une famine dans la colonie. La récolte manqua complètement et à l'approche de l'hiver plusieurs colons étaient menacés de mourir de faim.

" Les communications étaient très difficiles puisqu'il fallait aller à St-Grégoire, à travers la forêt, pour se procurer quelques aliments. D'ailleurs les marchands de cette localité n'auraient pu suffire à procurer, à crédit, à ces malheureux

---

(B) L'église est en pierre.

indigents les provisions nécessaires pour toute une saison.

" Dans une extrémité aussi alarmante qu'allaient-ils devenir ? La Providence comme toujours vint à temps au secours de ses enfants malheureux. Elle inspira aux entrepreneurs de l'église, J.-Baptiste Trudel et George Bourk, de faire une pétition au gouvernement afin d'obtenir un octroi pour les plus pressants besoins.

" Pour rendre leur pétition aussi convaincante et aussi touchante que possible, ils firent un grand festin auquel ils convièrent tous les habitants de la colonie, mais à la grande surprise des convives, le menu ne consistait qu'en viande de chiens, apprêtée pour la circonstance.

" C'est pourquoi ils purent alléguer dans leur requête que la colonie après avoir épuisé tout moyen de subsistance, était réduite à se nourrir de la viande de chiens.

" Leurs plaintes furent entendues et leurs prières exaucées. Le gouvernement leur accorda suffisamment pour permettre à la colonie de supporter cette famine qui, sans cette aide eût été fatale à plusieurs. "

Le clocher de l'église ne fut terminé qu'en 1850 sous la direction de M. Kéroac, curé.

Pendant plusieurs années la messe fut dite dans une chapelle en bois construite en dedans des murs de pierre de l'église.

L'église de Kingsey est la première église en pierre construite dans les townships de l'Est.

" M. Robson, dit encore la chronique, enchan-

té de la beauté de la nature et de la fertilité du sol de cette localité, crut qu'un avenir brillant lui était réservé : vu sa position avantageuse au centre de plusieurs autres townships, il espérait qu'il deviendrait le siège d'un évêché. "

L'endroit où est situé le village français (French village) de Kingsey, est l'un des plus enchanteurs des Townships.

Placé presque au sommet de la montagne de Kingsey, comme un nid d'aigle, il domine les campagnes environnantes.

Vers l'Est la vue s'étend jusqu'aux montagnes de Shipton, et l'on aperçoit même à travers les brumes celle de Ham.

Vers l'ouest la plaine s'abaisse par une pente douce jusqu'à la rivière St-François, et l'on voit plus loin sortir, comme de la bouche éteinte d'un volcan, les fertiles campagnes et les hautes collines de Durham.

On dirait un immense échiquier dont une des tours serait la montagne de Ham et le roi celle de Kingsey.

Mais le chemin de fer du Grand-Tronc, se traçant un passage par Richmond, Danville et Warwick, enleva à Kingsey tous les avantages matériels rêvés par M. Robson et ne lui laissa que la beauté de son site helvétien et ses panoramas féériques.

Les difficultés monétaires occasionnées par l'entreprise de cette église furent la cause du départ de M. Robson.

Le dernier acte d'état civil qu'il signa en sa qualité de missionnaire de Kingsey porte la date du 6 octobre 1844.

***

Avant de donner une notice biographique et anecdotique de M. Robson, je dois faire mention de la bénédiction du cimetière indien de notre paroisse.

Les missionnaires n'avaient jusque là accordé que peu de leurs soins à la tribu abénakise dont une colonie était établie dans le township de Durham depuis plusieurs années.

Le 29 juin 1833 M. Robson se rendit par un petit sentier du village abénakis de Durham, sur le lot numéro 24 du deuxième rang, et y bénit les fosses de cinq enfants de Simon Portneuf et Marie Gill, décédés et inhumés en 1824, et celle d'un enfant de Pierre Marie et de Thérèse Parré, inhumé en 1832.

Les Abénakis catholiques et infidèles ou protestants étaient tous enterrés dans le petit cimetière dont on distingue encore l'enceinte sur la terre de John Findlay.

Il y avait dans le township de Durham deux

villages indiens ; l'un sur le lot numéro vingt-quatre du deuxième rang, et l'autre sur le terrain de W. Cross, près d'Ulverton.

Le premier village avait contenu disent quelques vieux, 50 à 60 cabanes dans ses beaux jours.

Je pense que ce nombre est exagéré. D'après les renseignements les plus précis il devait y avoir une vingtaine de familles vers le temps de la visite de M. Robson.

La présence des indiens dans notre township remontait à plusieurs années.

Par lettres patentes, datées le 26 juin 1805, sous l'administration de Sir Robert Shore Milnes, 8950 âcres de terre furent données à différents chasseurs Abénakis, probablement en récompense de services rendus pendant les dernières guerres.

Voici les noms des dix-sept Abénakis ayant obtenu des octrois : je les transcris par curiosité : Joachim Ontarawarmin, Romain Wesanmimet, Robert Capino, *alias* Pina8an, Robert Pierre John, agent, Pierre Michel, Francis Annance, Robert Gill, Simon Portneuf, Joachim Ottentosen, Lazare 1er, Pierre Joseph Wanrinas, François Lazare 2me, Jean-Baptiste, Pierre Wesanmimet, Amable Peghigan et Anthony Gill.

Suivant la coutume, ces Sauvages ne vivaient que de chasse et de pêche.

Il y avait alors beaucoup d'orignaux, de cari-

bous, d'ours, de chats sauvages, de loutres, etc ; dans les profondes forêts des Townships.

Il n'était pas rare de trouver des orignaux et des cariboux prenant leur nourriture à l'entour des granges ; et des chevreuils parmi les troupeaux de moutons.

Les chasseurs rapportaient les produits de leur chasse sur des traînes sauvages (tobaggans).

En 1853 il ne restait plus que 5 ou 6 familles dont Annance était le chef.

Ce chef faillit tuer l'un de nos anciens citoyens les plus en vue, feu Thomas Brady, Esq, J. P.

Annance demeurait sur l'île aujourd'hui la propriété de M. Ludovic Proulx.

M. Brady en prétendait être propriétaire par de bons titres.

Mais qu'importaient les titres d'un blanc au chef de la tribu abénakise, au fils de la forêt ?

Un jour M. Brady se rendit dans l'île ; Annance caché dans un meulon de foin fit feu sur lui. Le plomb meurtrier manqua heureusement le but.

M. Brady en fut quitte pour une course forcée bien excusable et Annance quitta bientôt l'île.

Il y avait près de chaque cabane du village un petit jardin où les Indiens cultivaient quelques légumes et du blé d'Inde.

Il ne reste de vestige du séjour des Abénakis parmi nous que la rente emphytéotique que paient encore certains cultivateurs pour les terrains qu'ils occupent.

Ces droits emphytéotiques sont aujourd'hui la propriété de M. Victor Gladu, de St-François du Lac, notaire et député du comté d'Yamaska à la Législature.

Il reste encore deux Sauvagesses : Melles Mary Ann et Catherine Lawless, à environ un mille du village de L'Avenir.

Elles ont beaucoup d'habileté pour confectionner des paniers et vendent aussi de bons remèdes, composés de racines et d'herbages.

***

Sous la desserte de M. Robson fut passé un acte devant Ls B. David et Benj. Thérien, notaires publics, par lequel les cultivateurs de St-Pierre de Wickham et Durham, s'engagaient à fournir le 26e minot des grains récoltés et chacun un voyage de bois pour la mission et la chapelle.

Cet acte est daté du 21 octobre 1841 et porte 121 signatures ; les principaux comparants étaient : John McCabe, J.-N. Demange, Jean-Joseph Côté, John Campbell, Sam. Prossor, John Linbergher, Pat. McCabe, etc. Il fut reçu à Québec le 30 octobre.

La condition du contrat était que la mission

de Wickham fut desservie aussi souvent que celle de Drummondville.

Le 1er septembre 1842, par un autre acte devant les mêmes notaires, les habitants de la mission, c'est-à-dire les catholiques des townships de Grantham, Wickham et Durham s'engagent à fournir £81., 8., 9 pour le soutien du missionnaire.

Le 10 septembre 1842 par un autre acte, devant les mêmes notaires, on nomma syndics pour collecter les sommes d'argent souscrites : Chs Charpentier, sr., Patrick Murphy, Patrick Brady, James O'Brien et Jos. Blanchet.

Les témoins à l'acte sont Wm. Robins et Antoine Caya.

***

On trouve dans les actes d'état civil, faits dans le mois d'août 1834, la signature, comme témoin, d'un jeune étudiant qui signait Bernard O'Reilly et devait être plus tard l'illustre Mgr Bernard O'Reilly, à présent de New-York.

NOTICE BIOGRAPHIQUE ET ANECDOTIQUE DE M. ROBSON

On peut mettre en tête de la vie du prêtre et en particulier du missionnaire cette sentence qui la résume : *Non sibi soli vivere sed aliis proficere vult zelo Dei ductus.* " Travailler à leur propre sanctification en travaillant à celle du prochain," tel est le but de ces grands cœurs que l'amour de Dieu transforme en de grands héros.

L'amour, le zèle de Dieu les conduit, c'est leur colonne lumineuse, la colonne qui indiquait aux hébreux le chemin de la terre promise.

De tous ces héros du sacrifice aucun n'a laissé un souvenir aussi vivant dans nos townships que M. Hubert Robson, et un plus grand renom de sainteté.

On lui attribue une foule de faits merveilleux, il semblait avoir acquis un empire extraordinaire sur les éléments de la nature ; et cette foi en la puissance du prêtre qui règne encore avec tant de ténacité dans l'esprit de nos populations, semble avoir pris naissance et s'être incrustée dans les cœurs surtout à la suite des faits attribués à M. Robson.

Il y a sans doute de la légende en cela, mais la légende elle-même n'est-elle pas le plus bel

hommage national que l'on puisse rendre à un héros ?

La classe pauvre et non-lettrée d'un peuple ne saurait élever de monument littéraire ni de riches mausolés à ceux qu'elle admire, mais elle bâtit la légende, la poétique légende, toute imprégnée de merveilleux que l'on se raconte au coin du feu, dans les belles veillées d'hiver, que les grands pères redisent à leurs petits-fils; que les vieilles tantes répètent en tricotant, aux petites nièces.

La vie d'un homme circule ainsi dans toute la contrée, dans tout le pays, comme le sang dans les veines.

Cet hommage désintéressé n'est-il pas le plus beau monument élevé à la gloire du missionnaire ?



La vie de missionnaire de M. Robson était le couronnement d'un vœu.

On rapporte qu'étant encore jeune ecclésiastique, il devait traverser un jour le pont de glace, entre Québec et Lévis. Le pont était dangereux, le vent du Nord-Est soufflait avec violence, poussant les rafales de neige épaisse entre ces deux colonnes d'Hercule formées par le Cap Diamant et les falaises de Lévis.

C'était la tempête, la *poudrerie*.

M. Robson, entreprit néanmoins la traversée.

La nuit était venue.

Rendu au milieu du fleuve la tempête était à son paroxysme de violence et il était impossible de distinguer les lumières de Québec ou de Lévis.

Le froid était intense et M. Robson, à moitié suffoqué par le vent, aveuglé par la neige et transi de froid pensait sa dernière heure venue.

Il fit alors le vœu de consacrer sa vie aux missions si Dieu la lui conservait.

Il fut sauvé et tint promesse.

***

M. Hubert Robson, né à Québec le 4 mai 1808, était fils de William Robson et d'Helen Boyde.

Il fit son cours d'études au petit séminaire de Québec et fut ordonné prêtre le 19 juin 1831.

Après avoir été un an missionnaire à Frampton, il vint à Drummondville, où il arriva le 4 novembre 1832, comme on l'a vu plus haut.

La mission était à la hauteur de son zèle, elle couvrait une étendue de plus de cent lieues de circonférence et la population s'y était accrue considérablement. Il faisait en moyenne 162 baptêmes et 26 mariages par année, d'après les statistiques.

***

A l'arrivée de M. Robson dans les townships, il n'y avait de chemins voiturables que le grand chemin que suit encore la malle, et que l'on appelait alors le chemin des commissaires ayant été ouvert sur la demande du Général F. G. Herriot et de M. W. B. Felton, de Sherbrooke.

Ce missionnaire voyagait le plus souvent à cheval et à pied ; il visitait les cabanes de colons plantées çà et là dans les bois.

Il entrait dans chaque maison, s'informait des besoins de la famille et surtout s'assurait s'il n'y avait pas quelque baptême à faire.

Que de larmes ainsi séchées par le saint missionnaire dans ses périgrinations et ses visites apostoliques ? Que de consolations répandues ? Que d'aumônes faites dans le secret de ces profondes solitudes ! C'était la vie du missionnaire.

M. Moïse Charpentier, père, se rappelle encore avoir fait plusieurs fois le voyage à Sherbrooke avec M. Robson, comme servant de messe. Il se rappelle que dans un de ses voyages M. Robson alla célébrer les saints mystères dans la maison de M. Felton, dont la femme et les enfants étaient catholiques.

***

On raconte qu'un jour M. Robson arrivait de Stanstead.

Il avait fait une grande partie du trajet à pied car on était à l'époque de la fonte des neiges.

Depuis deux jours il n'avait pu dormir.

Il se faisait tard et M. Robson se préparait à prendre un peu de repos quand une voiture arriva de Tingwick venant chercher le missionnaire pour une malade à la dernière extrémité.

M. Robson voulait retarder son départ au lendemain matin vu sa grande fatigue.—Demain il sera trop tard, dit le voyageur.—Ne craignez rien, répond le saint missionnaire, la Providence y pourvoira, je prends tout sous ma responsabilité.

Il prit quelques heures de repos et partit de Drummondville de grand matin. Quand on arriva à la traverse McLean, à environ trois milles du village de l'Avenir, la glace était en mouvement : impossible de traverser.

Mais rien n'arrête M. Robson.

En vain on lui propose d'attendre jusqu'au soir, il ne songeait qu'à la pauvre malade qui allait mourir sans sacrements.

Plein de zèle et de foi, il fait le signe de la croix sur la glace qui, en s'amoncelant avec fracas, s'arrête vis-à-vis de la traverse.

Les voyageurs passent sur ce pont improvisé et à peine mettent-ils le pied sur l'autre rive que la glace se remet en mouvement.

Il put ainsi se rendre à temps et administrer les derniers sacrements à la malade qui mourut aussitôt.

***

Il traversait un jour dans un chemin tortueux et étroit la forêt de Kingsey.

Il était seul et à pied.

Soudain il rencontre un citoyen de l'endroit, protestant, l'œil hagard et la figure toute transparente de rage.

Il commence à injurier M. Robson et braquant soudain un pistolet sur le missionnaire le menace de mort. M. Robson, sans s'émouvoir en face du péril, entr'ouvre sa soutane et découvrant sa poitrine : " Tirez, dit-il, personne ne vous voit."

L'assaillant déconcerté s'enfuit et la malédicdiction du Dieu qui a dit : " Malheur à celui qui touche à mes prêtres ! " parut s'attacher à l'existence de ce malheureux.

***

On attribue aussi à M. Robson un fait vraiment merveilleux, miraculeux, dont la tradition est bien enracinée, et qui, d'après mes renseignements, est authentique.

Vers 1834 ou 35, une grande sécheresse sévit dans la vallée inférieure de la rivière St-François.

Il y avait alors dans le haut de St-Zéphirin

la côte "St-Pierre," (comme on l'appelait alors) une colonie presque uniquement composée de Dionne.

Ils étaient trois frères, les cadets d'une famille de vingt-six enfants. Leurs noms étaient Augustin, Baptiste et Henri Dionne. Venus avec leur père que l'on avait surnommé "La Couette" à cause des longs cheveux tressés qu'il portait, ils avaient ouvert et défriché les terres que l'on trouve à l'endroit du chemin de St-Zéphirin que l'on nomme l'Equerre.

Ils avaient réussi à se créer une certaine aisance quand, cette année, la sécheresse menaça de les ruiner en faisant manquer la récolte.

Pour surcroît de malheur les feux d'abattis se communiquèrent aux forêts et se mirent dans la terre.

Animées par un soleil rouge et ardent, poussées par des rafales de vent furieux, les flammes consumaient tout, récoltes, clôtures, granges et maisons.

Les frères Dionne alors desservis à Drummondville, allèrent en pleurant se jeter aux genoux de M. Robson et lui demander secours. Il se rendit immédiatement sur le théâtre de l'incendie.

—Allez donc chercher de l'eau au puits, commanda M. Robson en arrivant.

—Il est desséché depuis plusieurs semaines.

—Allons, allons, venez avec moi ; je vous dis qu'il est plein d'eau.

Tous étaient dans l'anxiété.

M. Robson s'avançait avec confiance et MM. Dionne avec doute.

Quand on arriva au puits, il était rempli, à pleins bords.

Il existe encore, et nulle sécheresse n'a pu le tarir. On l'appelle le ***Puits de M. Robson.***

Mais l'incendie rageait tellement que l'eau du puits ne pouvait suffire à le contenir.

M. Robson adressa une fervente prière au ciel, encouragea ses ouailles, en leur disant d'espérer.

On vit alors une nuée noire monter à l'horizon tout silonné d'éclairs.

Des grondements de foudre roulèrent bientôt dans l'atmosphère ; le vent s'arrêta et quelques minutes après, un orage, une pluie, comme on n'en avait jamais vu, mit fin à ce feu qui menaçait de tout ruiner.

Ce fait, considéré comme miraculeux, augmenta encore la confiance que l'on avait en M. Robson, dans l'admiration pour ses grandes vertus et la puissance qu'il avait acquise sur les éléments de la nature.

***

M. Robson aimait à planter des croix le long des chemins et sur le sommet des collines dominant de grands espaces et surmontant de beaux panoramas.

Il en plaça une sur le sommet de la montagne de Kingsey, au-dessus du site actuel de l'église et non loin de cette pruche fameuse que l'on voit encore de quinze à vingt milles à l'entour de French Village.



M. Robson eut le mérite et la gloire d'être le protecteur et d'avoir pourvu aux frais d'instruction de l'illustre Mgr Bernard O'Reilly, le promoteur des sociétés de colonisation destinées à enrayer l'émigration aux Etats-Unis.

Pendant ses vacances le jeune O'Reilly venait dans nos townships accompagnant M. Robson dans ses lointaines missions : il signa plusieurs actes d'état civil à Wickham comme on l'a vu plus haut.

La vue des riches vallons et des fertiles montagnes des townships, le souvenir du zèle des Canadiens pour les victimes du typhus inspirèrent à M. O'Reilly cette noble entreprise de colonisation organisée avec tant de succès par MM. Hébert et Boucher.

Deux causes surtout avaient empêché les progrès de la colonisation dans le Bas-Canada : la

politique mesquine des gouvernements antérieurs à l'Union et le manque de communications. M. O'Reilly fut le premier qui fit connaître aux Canadiens, dans plusieurs écrits, combien il était urgent de diriger vers les cantons le surplus de la population. "Faisons en sorte, disait-il, de
" conserver aux Franco-Canadiens ce qui reste
" encore de terres non achetées dans le domaine
" de la couronne. Que ces terres soient à vous
" Canadiens-français, à vous à jamais, à vous dès
" maintenant, alors seulement vous aurez fait un
" premier pas dans la route qui puisse assurer
" cette nationalité qui doit vous être si chère."

Les évêques encouragèrent l'œuvre de la colonisation et leurs efforts furent secondés par les gouvernements.

Les Cantons de l'Est augmentèrent rapidement en population.

L'envahissement de nos townships par la population française est l'un des exemples les plus frappants de la facilité vraiment providentielle d'expansion que possède notre race.

Rameau dans son ouvrage "*Acadiens et Canadiens*" a écrit une belle page sur ce problème d'envahissement par la race canadienne : "Rien ne peut être comparé à l'envahissement de ces petites forces individuelles qui incessamment croissent, incessamment s'avancent, unies par un

instinct secret et d'autant plus puissantes qu'elles jettent moins d'éclat et se laissent ignorer : rien ne peut résister à cette action qui ressemble si fort à celle de la nature elle-même : c'est le sable que le vent pousse et qui engloutit tout sous ses dunes, le flot invincible qui monte prendre son niveau, la montagne de corail bâtie par des animaux invisibles qui pour se faire place, font reculer devant eux l'Océan."



En 1833 la mission de M. Robson fut divisée en deux.

Le territoire de M. le missionnaire de Drummondville fut confiné aux townships de Grantham, Wickham, Durham, Kingsey, Simpson et Wendover.

M. J. A. McMahon missionnaire des townships dans le district de St-François, fixa son siège à Sherbrooke.

La mission comprenait une étendue de 20 lieues de longueur sur 13 de largeur ; la population catholique de cet immense territoire atteignait le chiffre de 280 familles formant une population d'environ 1125 âmes dont les trois quarts étaient des émigrés venus d'Irlande.

C'est M. McMahon, qui jeta les fondements de la chapelle de Richmond qui remplaça celle de Brants' Hill, dans Shipton, bénie par M. Power

en 1829, et qui fut consumée dans un incendie quelques années plus tard.

M. Robson restait avec une population catholique de 397 familles. Cette population s'augmenta considérablement pendant la desserte de M. Robson.

***

Le 20 octobre 1842 il quitta Drummondville pour devenir missionnaire de St-Félix de Kingsey.

Rien d'étrange ne marqua son séjour en cette paroisse qu'il dut quitter en 1844 pour cause de difficultés monétaires occasionnés par la construction de l'église.

Il fut nommé premier curé de St-Raymond, comté de Portneuf. En 1845 il devint vicaire à St-Thomas de Montmagny et en 1847 missionnaire à la Grosse-Ile.

On rapporte qu'en 1847 se promenant avec un de ses amis sur les bords du St-Laurent en face de la Grosse-Ile, où les malheureux émigrés d'Irlande étaient débarqués et que l'on pouvait alors appeler l'*Ile de la mort*, il lui dit en montrant cet endroit terrible : "De là au ciel il n'y a pas loin ! J'irai et je donnerai ma vie s'il le faut pour ces malheureux."

***

On se rappelle encore les horreurs de cette année terrible appelée *l'année du typhus.*

A la suite de la grande famine qui sévit en Irlande en 1846-47 plus de 100,000 Irlandais prirent le chemin du Canada. Une association fut formée pour activer ce mouvement insolite. L'organisation était défectueuse ainsi que les moyens de transport.

On entassait les malheureux dans des navires impropres à cet usage.

Pour comble de malheur, les fièvres typhoïdes se déclarèrent dans ces agglomérations humaines.

Le gouvernement ne s'attendait pas à cette émigration. On plaça les malheureux sous des *sheds* et dans les hôpitaux des villes et de la Quarantaine.

Un rapport porte à 5,293 le nombre de ceux qui moururent en mer, 3,389 à la Grosse-Ile, 1,137 à Québec, 3,862 à Montréal, 130 à Lachine et 39 à St-Jean.

Ce nombre formait environ un septième de l'émigration.

Le clergé canadien et les sœurs de la Charité et de la Providence se dévouèrent pour procurer aux malheureux les secours de la religion et la nourriture. Plusieurs laïques se dévouèrent aussi et un grand nombre de personnes moururent victimes de leur zèle.

Parmi les victimes on remarque trois desservants de la mission de St-Pierre de Wickham : Mgr Power, M. Paisley et M. Robson.

Nommons aussi M. le grand vicaire Hudon, M. Roy, curé de Charlesbourg, M. Chaderton, ministre protestant et Mills, maire de Montréal, MM. les abbés Ed. Montminy, F. S. Bardy, P. Roy, J. Richard, Pierre Richard, Réné Carof, P. Morgan, F. Colgang et L. M. Inerney. Plusieurs autres prêtres contractèrent la maladie sans en mourir ; entre autres Mgr Prince, MM. E. A. Taschereau (aujourd'hui cardinal) MM. Gauran, Auclair, Beaubien, etc., etc.

Un grand nombre d'émigrés furent placés dans des familles canadiennes.

En 1859 le célèbre patriote irlandais, Wm Smith-O'Brien disait : " L'histoire des fléaux qui ont ravagé le monde ne nous offre que de bien rares exemples d'un plus grand dévouement. Beaucoup de prêtres sont tombés victimes de leur charité. Donnez à ceux d'entre eux qui ont survécu, et qui, maintenant encore, ne peuvent raconter sans horreur les affreuses souffrances auxquelles l'insouciance anglaise condamnait alors nos compatriotes, donnez-leur la consolation d'apprendre qu'en Irlande, comme au Canada, leurs héroïques travaux ont trouvé de justes appréciateurs."

Nul ne travailla avec plus d'ardeur au soulagement des malades que M. H. Robson.

Un prélat distingué du diocèse de Québec disait récemment en parlant du dévoué missionnaire : " Doué d'une force physique extraordinaire il descendait dans la cale des vaisseaux nouvellement arrivés, où, enfoncé dans la boue jusqu'à la cheville du pied il retirait les malheureux qui s'y trouvaient, et les transportait sur ses épaules jusqu'à l'Hôpital."

Un tel sacrifice eut bientôt sa récompense.

Il l'avait dit auparavant : " De là au ciel il n'y a pas loin."

Atteint de la terrible maladie, il fut transporté à l'Hôtel-Dieu à Québec le 25 juin 1847 et mourut le 1er juillet.

Voici la copie de l'acte mortuaire conservé à l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec :

" Le deux juillet mil huit cent quarante-sept, nous soussigné, évêque de Sydime, (Mgr Turgeon) et coadjuteur de Monseigneur l'archevêque de Québec, avons inhumé dans le sanctuaire de l'église des Dames Religieuses de l'Hôtel-Dieu de cette ville du côté de l'épître, vis-à-vis le trumeau qui se trouve entre la chapelle dédiée à St-Antoine et le grille, le corps de messire Hubert Robson, Prêtre Vicaire à St-Thomas, paroisse du diocèse de Québec, décédé hier au matin, au dit Hôtel-Dieu, âgé de trente neuf ans et deux mois environ.

" Présents, outre un grand nombre des messieurs du clergé, de parents et d'amis du défunt, messieurs Antoine Parent, prêtre, supérieur du Séminaire de Québec, Léon Gingras, prêtre, Charles Félix Cazeau, prêtre, secrétaire du diocèse, Edouard Gabriel Plante, prêtre, David Martineau, prêtre, qui ont signé avec nous :

" Signé : ANT. PARENT, Ptre.
" E. G. PLANTE, Ptre.
" LÉON GINGRAS, Ptre.
" D. MARTINEAU, Ptre.
" P. SAY, Ptre.
" J. F. BAILLARGÉ, Ptre.
" C. F. CAZEAU, Ptre.
" JEAN LANGEVIN, Ptre.
" S. MASSÉ, Ptre.
" T. S. RIVARD, Ptre.
" † P. S. EV. DE SYDIME."

Dans une note à la mère St-Antoine, supérieure de l'Hôtel-Dieu, datée le 1er juillet 1847, M. Jérome Demers, supérieur ou chapelain disait : " Conservez quelques reliques de ce respectable martyr de la charité."

Ce qui indique la vénération que l'on avait pour le grand missionnaire des townships. (A).

(A) Voici en quels termes M. Patrick Daly, arpenteur provincial, célébrait en 1848 les vertus et la mort héroïques de M. Robson dans une poésie entièrement inédite que m'a transmise M. Michaël Clark de Montréal :

In the year forty seven, how sad te relate,
The death of so many clergy that lay,
Amidst the disasters of that sorrowful scene,
Is the death of priest Robson whose loss we bewail ;

L'ORPHELINE

En 1834, par une belle matinée de juillet, le *stage* à quatre chevaux du père Isaac Cutter, rempli de voyageurs et bourré de fret, s'arrêtait au presbytère de Drummondville et y laissait descendre une petite fille.

Elle avait pour tout bagage quelque linge enveloppé dans une grossière pièce de coton. C'était une fillette de cinq ans, vêtue pauvrement, mais à l'œil vif et plein d'intelligence,

---

He piously laboured in missions remote,
The glory and honor of God to promote.
His zeal and his fervour was crowned with success,
Many from Satan to God did convert.
Although his mission was poor and his income was small,
He built a stone (*) fabric lofty and large,
Where he enchanted in loud, and sweet strains,
And sang that Godly high mass " *Te Deum.*"
That voice that so loudly proclaimed
The horror of sin and the beauty of grace,
Is exhausted by death, and hushed in the grave.
Weep not for his death, for his soul is in peace,
But we mourn his loss and the need of his aid.
According to order and by piety led,
He went to Grosse-Ile to visit in shed ;
Unhappy exiles in contagion land
Far from their friends and their dear native home,
To fulfill the commandments according to the Gospel of St-James,
To give Extreme-Unction that makes the soul propitious,
By a visible sign of unvisible grace.
As heaven decreed his labours to conclude,
In the prime of his life and vigor of youth,
Weep not for his death for his soul is in peace,
But we mourn his loss and the need of his aid.

---

* L'église en pierre de Kingsey.

montrant déjà un grand fonds d'énergie et de bonté.

Tout en elle indiquait une origine celtique.

M. Robson l'avait connue environ un an auparavant, dans sa mission à St-Hubert de Tingwick (à présent St-Patrice).

Après la mission il se promenait sur la lisière de la forêt, à quelque distance des groupes de fidèles, en récitant son bréviaire, quand il vit accourir à lui une enfant toute en sueurs et en larmes :

" Venez, venez de suite mon père se meurt ! "

M. Robson, toujours zélé pour les malades, et guidé par l'enfant, prit de suite un sentier tortueux presque impassable qui s'enfonçait dans l'épaisseur de la profonde forêt de Tingwick et conduisait à la cabane, en bois rond (*log house*) de Peter Mahon, tailleur, de métier.

Là gisait, sur quelques branches de cèdre et de sapin, le malheureux père d'une nombreuse famille, arrivée depuis deux ans seulement d'Irlande.

Il reçut les derniers Sacrements et mourut quelques jours après.

M. Robson resta vivement frappé de l'intelligence et des connaissances de sa jeune guide et promit au moribond d'en être le protecteur.

***

A la mission suivante M. Robson apprit la mort de Peter Mahon et la dispersion de sa famille que la mère, trop pauvre, ne pouvait supporter.

Il s'enquit spécialement de la petite Mary Victoria.

Elle avait été placée chez un ministre protestant qui demeurait sur le chemin de Richmond à Sherbrooke, probablement à Windsor Mills.

Effrayé des dangers que l'âme de cette enfant allait courir, M. Robson se rendit auprès du ministre pour réclamer sa protégée. Il lui raconta son histoire, fit valoir ses droits de prêtre catholique sur l'âme d'une enfant catholique et la promesse faite au père mourant. Le ministre qui, parait-il, avait une famille assez nombreuse, accéda avec plaisir à la demande du saint missionnaire qui était vénéré de tous, sans distinction de culte.

Le jour fut fixé où le Révérend ministre enverrait la petite fille par le *stage* qui voyageait de Sherbrooke au port St-François.



Quand la jeune enfant frappa à la porte du presbytère, M. Robson était absent. Il était allé dans le village chercher une famille où sa protégée aurait un asile sûr.

La servante vint ouvrir, et la laissant seule à

la cuisine, en attendant le retour du missionnaire, continua dans les chambres de la maison sa besogne journalière.

A son retour M. Robson fit mander sa petite Mary Victoria.

La servante ne trouva à la cuisine que la malle de l'enfant.

On fit des perquisitions dans les chambres et dans les environs. Tout fut inutile, la petite était disparue.

Le saint missionnaire tout désolé, tremblant de voir s'échapper cette âme à laquelle il tenait tant, cette enfant dont il s'était constitué le père adoptif, donna l'éveil dans le village.

On battit la forêt de Grantham et de Wendover.

Pendant plusieurs jours les échos des bois retentirent des cris du cor et des coups de fusils.

Tout fut encore inutile !

Nulle trace ! nul indice !

Les forêts gardèrent leur secret, le mystère son impénétrabilité.

***

Quelques semaines plus tard on apprit qu'une femme, à l'air hagard, accompagnée d'une petite fille alerte mais amaigrie par la fatigue et la faim

avait été rencontrée par des chasseurs sur les bords de la rivière Nicolet.

A sa demande les chasseurs la traversèrent sur l'autre rive.

Cette petite fille n'était-elle pas Mary Victoria ?

On remarqua aussi à cette époque la disparition d'une pauvre folle qui vint plus tard se réfugier chez le père Honoré Gagnon, Mary Ann Chase.

Elle allait souvent au presbytère, mais on ne la revit plus après le départ de la protégée de M. Robson.

La coureuse des bois n'était-elle pas l'auteur du vol de l'orpheline !

Mais comment aurait-elle pu la décider à la suivre ?

Comment auraient-elles traversé la rivière St-François ?

***

M. Robson avait été transféré à la cure de St-Raymond.

Dans ses rêveries solitaires il se rappelait toujours les vallons de Durham, les montagnes de Kingsey et de Shipton, les forêts de Tingwick et les plaines de Stanstead ; il revoyait, par la pensée, les campagnes à demi déboisées, qui avaient eu les prémices de son zèle apostolique.

Et dans ces rêveries le missionnaire revoyait toujours la figure tout en larmes et en sueurs de la petite Mary Mahon.

Un jour il reçut de St-Antoine de Tilly une lettre dont la lecture le fit tressaillir.

Comme cette lettre était écrite en français, il crut qu'il y avait mystification.

Quelques jours plus tard il en reçut une autre en anglais et signée encore du nom de Mary V. Mahon.

A cette vue son cœur se brise de joie, et un torrent de larmes jaillit des yeux du saint missionnaire.

Il partit bientôt pour St-Antoine, dont le curé était alors le Révérend Louis Proulx. (A)

M. Proulx qui affectionnait vivement la jeune orpheline, raconta sa vie à M. Robson.

Elle était arrivée un matin, avec une idiote, à un moulin à farine bâti près de la forêt.

Toutes deux étaient à moitié mortes de faim. La petite fille surtout faisait pitié. La folle, que l'on supposait être sa mère, la maltraitait sans cesse.

Plusieurs cultivateurs se trouvaient dans le moulin.

(A) C'est ce M. Proulx qui vint comme délégué de Mgr Signay, le 10 janvier 1848, choisir l'emplacement où est construite l'église de St-Pierre de Durham (L'Avenir).

Grande fut leur surprise à la vue de ces deux personnes dont ils ne comprenaient pas le langage.

L'un d'eux, M. de Sévigny, plus touché que les autres de l'état pitoyable de la petite fille, fit comprendre par signes qu'il désirait adopter l'enfant.

La marâtre parut acquiescer avec plaisir à cette offre et vint déposer dans les bras du brave cultivateur la petite fille qui ne fit aucune résistance.

La pauvre insensée erra encore quelques jours dans les environs puis reprit le chemin de la forêt.

M. de Sévigny n'avait pas d'enfant bien que marié depuis plusieurs années, aussi remercia-t-il Dieu de lui avoir donné celle qui lui arrivait dans des circonstances aussi merveilleuses.

Madame de Sévigny combla sa petite orpheline de caresses et la joie des bons parents fut à son comble quand leur fille adoptive put dire quelques mots de français.

Elle était leur orgueil et leur joie par sa beauté, les bonnes dispositions de son caractère et sa piété angélique.

***

M. et Madame de Sévigny qui tenaient à donner une éducation chrétienne à leur fille

s'empressèrent de l'envoyer à l'école où elle se distingua parmi toutes ses compagnes par ses progrès, sa sagesse et la bonté de son cœur.

A l'âge de treize ans elle entra comme pensionnaire à l'Hôpital-Général et termina son éducation au couvent des Ursulines à Québec.

Partout ses progrès dans la science et la vertu furent brillants et rapides.

***

Elle était arrivée à cet âge où les grandes âmes prédestinées sentent en elles comme un profond sentiment de vague et d'infini qui est le signe avant coureur de l'amour du grand Infini, du Dieu de l'Univers, auquel elles se voueront pour toute leur vie.

Et dans ses rêveries, à travers ses projets d'avenir, au milieu de ses travaux, la petite Mary retrouvait toujours le souvenir indécis d'un bon prêtre qui l'avait adoptée et lui avait promis d'être son protecteur.

Elle repassait souvent sur le calendrier les noms des prêtres et chaque fois qu'elle lisait le nom de M. Robson une voix intérieure, un sentiment indescriptible de reconnaissance lui répétait : " C'est lui."

Et elle cherchait alors à relier la chaîne de ses souvenirs : la mort de son père, le saint prêtre qu'elle était allée chercher, son voyage dans le *stage* et sa longue marche à travers la forêt.

Enfin un jour pendant les vacances elle se décida à écrire à M. Robson, lui demandant des nouvelles de sa mère dont elle n'avait jamais entendu parler depuis son départ et dont elle ignorait même le nom.

Ne recevant pas de réponse elle écrivit une autre lettre dans sa langue maternelle.

Cette dernière décida M. Robson à faire le voyage de St-Antoine.

***

M. l'abbé Proulx conduisit le saint missionnaire chez M. de Sévigny.

En apercevant M. Robson, la jeune orpheline reconnut son premier protecteur et se jeta dans ses bras, comme on se jette dans les bras d'un père après une longue absence.

—Est-ce toi, ma fille ma pauvre enfant ? répétait le saint prêtre en pressant sur son cœur cette jeune orpheline dont la vue lui rappelait sa longue vie de missions dans les townships de l'Est.

Et il bénissait Dieu de lui avoir procuré cette grande joie et d'avoir donné à sa petite protégée des parents qui secondaient si bien les vues de la providence sur elle.

***

Après un cours d'études brillant Mary Victoria rentra dans sa famille adoptive dont elle fut " la

consolation par ses vertus et ses bonnes qualités."

Je cède ici la place aux notes que m'a transmises, avec bienveillance, la sœur secrétaire du couvent des sœurs de Charité de Québec :

" Répondant à l'appel Divin elle entra au noviciat des Ursulines le 29 mars 1848.

" Au bout de quelques mois d'une fervente probation elle revêtit le saint habit et prit le nom de sœur Ste-Eulalie.

" Sa santé s'altéra progressivement au point de tomber dans le plus grand délabrement.

" Ses supérieures, sur l'avis du médecin, lui déclarèrent qu'elle devait cesser une telle lutte, qu'il fallait absolument songer à remettre sa santé et pour cela rentrer dans le monde.

" Elle sortit le 24 août 1849.

....

" Pendant deux ans Mlle Mahon se mûrit encore sous le coup de l'épreuve ; son but ne variait pas. Elle attendait seulement qu'elle eût recouvré assez de force physique pour remplir son unique désir.

" Le bon Dieu avait des préférences particulières pour la pauvre orpheline qui, encouragée par son père et protecteur, le Révd M. Proulx, obtint enfin l'entrée de notre noviciat et elle fut admise le 17 octobre 1851, la troisième année de la fondation de notre maison à Québec.

" Elle prit en religion le nom de mère St-Louis et fit profession le 21 novembre 1853."

Dieu voulait que cette enfant de la Provi-

dence devint à son tour la providence d'une multitude d'êtres abandonnés, orphelins comme elle, et comme elle recueillis par la charité chrétienne.

Elle fut pendant douze ans supérieure-générale et pendant neuf ans assistante-générale.

Elle mourut le 10 juillet 1887.

La chronique ajoute :

" Pour nous, décrire les qualités et les vertus de notre vénérée mère St-Louis, c'est faire une règle vivante, une religieuse accomplie, la plus dévouée des mères."

Elle était la reine de la Charité, la mère de toutes les douleurs, procurant, comme disait Lamartine :

............" au malade la santé,
" Au mendiant le pain qu'il pleure,
" A l'orphelin une demeure,
" Au prisonnier la liberté.

***

Je ne puis résister à la tentation de citer les notes personnelles de la mère St-Louis en terminant cette étude.

Elles redoubleront, j'en suis sûr, la sympathie que l'on ne peut manquer de ressentir pour cette religieuse dont la jeunesse fut si agitée, et marquée d'un sceau providentiel.

Laissons-là parler elle-même :

" Je suis née en Irlande en 1829. Je m'appelle

Mary Victoria. A peine âgée de deux ans j'ai émigré au Canada avec mes parents qui étaient pauvres.

" Mon père s'appelait Peter Mahon ; je n'ai jamais connu le nom de ma mère.

" Pendant la traversée un homme fit semblant de vouloir me jeter à la mer, mais je criai : " Maman ! " Cette impression de frayeur, je l'ai conservée toute ma vie et j'aurais reconnu, après de longues années, l'homme qui en avait été la cause.

" A Québec nous logions dans une maison où se trouvaient deux Sauvagesses. L'une d'elles fit mine de me jeter au feu. Cette fois encore j'appelai ma mère (sa mère ! qu'elle a à peine connue, de laquelle elle nous a parlé si souvent, sans que jamais elle ait prononcé ce nom qu'avec des paroles de tendresse et d'amour, sans que des pleurs perlassent sous ses paupières). (A)

L'enfant continue :

" En compagnie de mon père et de ma mère je laissai Québec dans un sleigh ; je crois avoir traversé le fleuve et il me semble qu'un homme précédait la voiture pour s'assurer si la glace était solide. J'ai toujours ignoré le nom de la paroisse où j'avais demeuré avec l'auteur de mes jours. Je me souviens que mon père était tailleur ; bon et plein d'affection pour moi, il aimait à me voir assise près de lui pendant son travail, me racontait quelques histoires pieuses et m'apprenait mes prières.

(A) Notes de la chronique des Sœurs de la Charité.

" Je me rappelle aussi fort bien avoir vu le Révérend M. Robson chez nous.

" Il venait donner les encouragements et les consolations de son ministère à mon père qui, d'après mes souvenirs était atteint de consomption.

" Il mourut peu après, et jamais je n'ai oublié l'impression douloureuse que me fit le dernier baiser donné aux restes inanimés de celui que j'aimais de toute mon âme !

" J'aimais aussi beaucoup ma mère, mais il me semble que je sympathisais moins avec elle qu'avec mon père, et dès que j'ai été capable de porter un jugement je la crus protestante, d'après sa manière d'agir à mon égard."

Cette dernière phrase explique comment la jeune Mary Victoria fut placée chez un ministre protestant après la mort de son père.

L'enchaînement des faits et des événements dans cette vie précieuse est tout à fait merveilleux, et c'est avec raison qu'on a surnommé, dans nos Townships, la mère St-Louis, " L'enfant de la Providence." (A)

(A) Après la mort de M. de Sévigny madame de Sévigny épousa M. Augustin Croteau. Elle laissa St-Antoine de Tilly pour se fixer à St-Ferdinand d'Halifax en 1871 et mourut en cette dernière paroisse en 1882.

Le nom de la folle qui enleva Mary Victoria Mahon, était Mary Ann Chase, de Burlington, Vt.

Elle vint se refugier, chez le père Honoré Gagnon, père de M. Casimir Gagnon & al, et y passa cinq mois. Ses parents la réclamèrent. Elle se noya quelque temps après dans un bassin de tan.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)





JOHN O'GRADY

(1842-1846)

La desserte de M. O'Grady ne fut marquée par aucun évènement d'importance majeure.

Les quatre années qu'il passa dans nos cantons semblent avoir été des années de paix et de bonheur.

Les finances de la fabrique de St-Pierre de Wickham augmentèrent beaucoup et les surplus ne se démentirent pas un instant. Il y en eut un de $35.32 en 1844 et le 31 août 1846, époque de la dernière reddition de comptes de M. O'Grady, l'excédant des recettes sur les dépenses était de $22.26, et cela ne comprenait pas les revenus des bancs, excepté deux, comme le disait le missionnaire dans une note au bas des comptes: "Il n'y a pas eu de comptes rendus par les marguilliers cette année; la vente des bancs qu'ils ont collectée reste entre leurs mains, parce que ça paraît être le désir, exprimé publiquement, du peuple qu'ils en aient le contrôle exclusif."

Les marguilliers élus pendant ces quatre années furent respectivement MM. James O'Brien, John Campbell, Antoine Clair et Joseph Blanchet.

Le salaire du bedeau, M. Joseph Côté, père de M. Cyprien Côté, n'était pas exhorbitant. On lit dans les comptes de 1846 : " Payé Côté pour ouvrage de bedeau, du 1er janvier 1845 au 1er janvier 1846 et pour chaises, échelles etc, £2, 12, 3."

Où trouverait-on aujourd'hui un bedeau pour de tels honoraires ?

J.-HERCULE DORION

(1846-1853).

La desserte de M. Dorion a été féconde en événements importants.

Homme actif, ardent au travail, il aimait le progrès et un peu le changement.

Il prit une part active au transfert du site de l'église de Wickham à Durham, à l'endroit actuellement occupé par notre église de St-Pierre de Durham, dont il confectionna lui-même le plan.

Les recettes de la fabrique, du 31 août 1846 au 31 décembre 1847, s'élevèrent à la somme de £68, 2, 8 et les dépenses à £46, 6, 2 ; donnant un surplus de £21, 16, 6.

M. Dorion reprit le projet de M. Robson, que M. O'Grady semblait avoir relégué à l'arrière-plan, mais il le reprit suivant les conseils et la teneur de la lettre de Mgr Signay, citée plus haut. (A)

(A) Voir page 44.

C'est le 13 novembre 1847 que l'on trouve la première requête des habitants du township de Durham, demandant qu'une chapelle soit bâtie chez eux ou du moins que celle de Wickham soit plus rapprochée d'eux. La requête disait que l'église de Wickham menaçait ruine.

La pétition porte la signature de 108 habitants.

De fait, à cette époque les 6e, 7e et 8e rangs commençaient à se couvrir d'une population plus dense, due à un surcroît d'émigration venant des paroisses de la Baie, de Nicolet et de St-Zéphirin.

Il était évident que la partie du township de Wickham au nord-ouest de l'église, appelée improprement le bois de Drummondville, n'était pas pourvue d'un sol assez riche pour être favorable à la colonisation.

L'église se trouvait donc à occuper un coin de la paroisse, le moins populeux, et les habitants de Durham, ceux du haut du township, avaient à parcourir une distance variant de douze à quinze milles pour s'y rendre.

Le 16 décembre 1847 M. Louis Proulx, prêtre, de Québec, fut délégué par Mgr Signay pour aller vérifier la requête et fixer la place d'une nouvelle chapelle, s'il était possible de le faire.

Le 10 janvier suivant (1848) M. Proulx se rendit à la chapelle de St-Pierre de Wickham, après avis préalable, et dressa un procès-verbal

qui servit de base au décret suivant daté le 7 juillet 1848 :

" JOSEPH SIGNAY

" Par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-Siège apostolique archevêque de Québec, etc., etc.

" A tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que vû le Procès-Verbal de M. Louis Proulx, un des prêtres attachés à notre administration, en date du 10 janvier de la présente année, nous étant convaincu que la chapelle actuelle servant de lieu de réunion pour le culte aux fidèles des Townships de Wickham et Durham est dans un état de vétusté qui nécessite la bâtisse d'une nouvelle chapelle, que d'ailleurs cette chapelle ne se trouve pas dans le centre de la population catholique appelée à la fréquenter, que, de plus, il importe de la placer de manière qu'un prêtre puisse résider dans le voisinage pour la desserte religieuse des fidèles des dits townships, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

" 1o. Il sera bâti dans le troisième rang du dit township de Durham sur un emplacement acquis à cet effet des Sieurs Firmin Boucher et Antoine Courchène à environ cent pieds du chemin du Roi, une église en brique de cent pieds de longeur sur quarante-cinq pieds de largeur et dix-huit de hauteur au-dessus des lambourdes avec des chapelles latérales.

" 2o. Il sera bâti à la suite de la dite église une sacristie en brique, ou en bois, au choix des

intéressés, de trente-six pieds de longueur sur trente de largeur et dix de hauteur entre les deux planchers.

" 3o. Toutes les dimensions ci-dessus seront prises intérieurement et à mesure française.

" 4o. L'on ne procédera à la construction des dits édifices que lorsqu'un plan d'iceux en aura été par nous approuvé.

" Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contreseing de notre secrétaire le sept du mois de juillet mil huit cent quarante-huit.

" (L. † S.)

" (Signé) Jos. archevêque de Québec.

" Par Monseigneur

" C. F. CAZEAU, Ptre.

" Secrétaire."

Le contrat de terrain mentionné dans le décret comme censenti par Firmin Boucher avait en réalité été signé par M. Charles-Auguste Boucher le 13 janvier 1848 devant L. B. David, notaire.

M. Boucher est mort, à Wickham, en 1895.

Il se réservait certains droits dans l'église qu'il transmit à M. Dorion dans un acte de vente qu'il lui consentit devant L. B. David, notaire, le 7 avril 1850. Cette vente transportait à M. Dorion un moulin à scie et la moitié sud-est du lot numéro ving-cinq du quatrième rang de Durham, aujoud'hui la propriété de MM. E. B. Dionne et Jos. Beaulac.

Après la visite du Révérend Louis Proulx, le

23 mars 1848, une requête de 82 habitants fut envoyée à Mgr l'archevêque demandant que la chapelle de Wickham ne soit pas abandonnée pour lui en substituer une dans le township de Durham et que les marguilliers soient autorisés à réparer la chapelle actuelle de St-Pierre de Wickham.

Cette requête n'eut aucun résultat ainsi que celle du 8 août 1848, faite par cinq habitants.

Cette année, le 11 septembre 1848, Mgr P. F. Turgeon, évêque de Sydime, fit la deuxième visite épiscopale dans la mission de St-Pierre de Wickham.

Aucun incident ne marqua cette visite. Mgr Turgeon logea encore chez le père Johan Lembergher.

A la suite du décret du 7 juillet 1848 ou peut-être un peu avant, les habitants de Durham construisirent une chapelle, à laquelle on donna le nom de sacristie, à l'endroit actuellement occupé par l'église paroissiale de St-Pierre de Durham, municipalité de L'Avenir.

Cet endroit était encore couvert de bois.

Voici les noms des habitants qui se mirent à l'œuvre et déblayèrent la place : Olivier Charpentier, Charles Charpentier, père, Charles Charpentier, fils, Edouard Charpentier, Pierre Demange, Théophile Charpentier, Louis Labonté,

Louis Jardinier, Laurent Jardinier, Antoine Boisvert, Antoine Leclair, Antoine Fréchette, Stanisles Manseau, Noël Proulx, Honoré Gagnon, Joseph Gagnière, M. McGiveney, Antoine Courchène, Francis Lafrance, Charles Boisvert, François Baillargeon, Michel Marcoux, L. Provancher et T. Courchène.

La chapelle fut terminée dans l'automne de 1849.

Les marguilliers au banc de l'œuvre étaient cette année MM. John Ralph, Patrick McCabe et Charles Charpentier, fils.

Ce dernier est le seul survivant.

La reddition des comptes eut lieu le 8 décembre "après quoi il fut décidé qu'il y aurait " dimanche le seize de ce présent mois de décem- " bre une assemblée des marguilliers anciens et " nouveaux pour décider s'il serait à propos de " transporter les effets mobiliers de l'église de St- " Pierre de Wickham à la nouvelle église de la " dite mission de St-Pierre de Wickham et " Durham et aussi une assemblée des habitants " de la dite mission pour la même fin."

A cette assemblée du 16 décembre 1849 cinq marguilliers anciens et nouveaux furent en faveur du transfert des effets mobiliers. C'étaient MM. Charles Charpentier, fils, Antoine-Claire Houle, Chs Charpentier, père, Lawrence Moore et Patrick Murphy, ainsi que M. le missionnaire J.-H. Dorion ; les opposants étaient également

nombreux : c'étaient MM. Patrick McCabe, John Ralph, James O'Brien, John Campbell, Joseph Blanchet et J. N. Demange.

La grande majorité de l'assemblée des habitants se montra favorable au projet, dit le procès-verbal de cette réunion mémorable, composée de quatre-vingt francs-tenanciers.

" Quelques uns se sont retirés sous protêt," ajoute le procès verbal.

La chose une fois décidée fut promptement exécutée par les habitants de Durham ayant à leur tête l'actif missionnaire.

Les habitants de Wickham étaient dans la consternation.

La modeste chapelle où ils s'étaient si souvent réunis depuis dix-huit ans et qui avait vu grandir la petite colonie allait disparaître !

" *Poor Wickham is done !* " répétaient-ils tristement pendant que l'on empaquetait ornements, chandeliers, lampes, livres et vases sacrés. " *Poor Wickham is done !* "

C'était leur refrain ! Ils le redisaient en voyant l'autel dénudé, le tabernacle ouvert, et l'église abandonnée, comme les Hébreux chantaient tristement leur " *Super flumina Babylonis.*"

Le père Peter Plunkett, un vieux soldat, sentit renaître son humeur guerrière au moment où M. Olivier Charpentier monta sur le toit pour en

descendre la cloche, et le couchant en joue, allait tirer, quand M. François Lahaie, son gendre, l'arrêta.

M. O. Charpentier ne croyait pas avoir effleuré l'éternité à ce point là.

La conduite de M. Dorion fut vivement critiquée dans Wickham.

On l'accusait d'avoir agi par intérêt personnel, en favorisant l'établissement de l'église sur le terrain qu'il avait acheté de M. Boucher et d'avoir aussi voulu préparer un avenir meilleur à son frère, J.-B. E. Dorion, "l'Enfant Terrible," de fameuse mémoire, qui vint y résider quatre ans après, mais qui, alors, tout entier à la publication de *L'Avenir* ne songeait guère à Durham.

Plusieurs opposants refusèrent pendant longtemps d'assister aux offices à la nouvelle église, même après qu'elle eût été remplacée par l'église en brique, en 1854.

Mais M. Dorion ne fit que reprendre sous d'autres circonstances le projet de M. Robson, comme on l'a vu plus haut.

Wickham d'ailleurs, d'après les partisans de Durham, ne pouvait devenir le centre d'une paroisse florissante ; l'église était condamnée à n'occuper qu'une extrémité de la mission tandis qu'à Durham elle se trouvait au centre de la population catholique.

Les habitants de Wickham, dans une requête adressée à Mgr l'archevêque de Québec, datée le 15 novembre 1850 et signée de 93 noms, demandaient la permission de construire une nouvelle église à la place de l'ancienne afin de pouvoir y continuer l'exercice de leur religion sans être obligés d'aller à Drummondville ou à Durham.

Jamais requête n'eut sort plus déplorable.

Juste trois mois après, le 18 février 1851, M. J. H. Dorion vendait en sa qualité de procureur de Mgr Pierre-Flavien Turgeon, les terrains appartenant à la mission de St-Pierre de Wickham, à M. Isaac Cutter, propriétaire de diligence, et demeurant dans le township de Shipton pour la somme de douze livres et dix shillings courant ($50.00). (A)

Ces terrains comprenaient :

1o. Deux acres de terre sur le lot No. 5 du 4e rang de Wickham.

2o. Un acre de terre sur les mêmes lot et rang.

3o. Deux acres sur le lot No. 6 du dit 4e rang.

4o. Un acre sur le même lot.

En tout six acres de terre.

L'acquéreur, ses hoirs, successeurs et ayant cause, s'obligeaient de respecter le cimetière, de ne pas le cultiver, de le clôre " pour qu'aucun

(A) Acte pardevant Mtre Ls.-B. David, N. P.

" animal ne puisse y pénétrer ni y vaquer ; et ce
" jusqu'à ce que les autorités ecclésiastiques pour
" cette partie de la province exemptent l'acqué-
" reur etc, de le tenir clos et lui permettent de
" le cultiver."

Il y a encore plusieurs corps dormant de leur dernier sommeil dans ce petit cimetière aujourd'hui couvert de broussailles.

Les clôtures n'ont pas été relevées et rien n'empêche les animaux "d'y pénétrer et d'y vaquer."

Une autre requête des habitants de Wickham est datée du 4 décembre 1852 et adressée à Mgr l'évêque des Trois-Rivières. On y demandait la restauration de la chapelle et du cimetière abandonnés depuis trois ans, et la messe au moins une fois par trois semaines. On y alléguait que c'était la seconde chapelle bâtie dans les cantons de l'Est, (A) que c'était M. Holmes, le premier missionnaire résidant dans les townships qui avait coupé le premier arbre de l'emplacement où elle était située etc, etc.

La requête portait 205 signatures.

Cette requête n'eut pas plus de succès que les deux précédentes.

Il était évident que toute instance devenait inutile.

(A) Erreur historique : c'était la quatrième. Il peut se faire cependant que ce fût la seconde chapelle entreprise dans les Townships.

L'érection du diocèse des Trois-Rivières était un fait accompli depuis le 8 juin 1852, date de la Bulle d'érection, et Mgr Thomas Cooke venait d'en être consacré évêque dans l'église paroissiale de Trois-Rivières le 18 octobre 1852 par Mgr l'archevêque Turgeon assisté des évêques de St-Hyacinthe et de Tloa.

Mgr Cooke prit possession solennelle de son évêché le jour même de sa consécration. (A)

Il ne crut pas devoir changer la manière de voir de l'archevêque de Québec dans cette affaire de Wickham.

Les habitants de cet endroit envoyèrent encore des requêtes dans le sens des précédentes, le 12 juin 1858, le 3 octobre 1861, le 28 novembre 1861 et le 14 février 1862.

Les effets de l'abolition de l'église de Wickham se firent sentir pendant longtemps. L'un des citoyens importants de Wickham, Peter Plunkett, fit plus : il abandonna la religion catholique ; il fut inhumé dans le cimetière protestant à Drum-

(A) Né à la Pointe du Lac le 19 février 1792, M. l'abbé Cooke fut ordonné prêtre le 11 septembre 1814.

Après avoir rempli les fonctions de vicaire et de secrétaire de Mgr Panet, à la Rivière Ouelle, il devint curé de Caraquette en 1817 et le 1er mars 1824 il prit possession de la cure de St-Ambroise, près de Québec.

Il occupa ce poste pendant onze ans et ne le quitta qu'en 1835 pour la cure de la ville des Trois-Rivières, où il arriva avec le titre de vicaire-général. Il fut nommé évêque de cette ville le 8 juin 1852 par un bref de Pie IX. Mgr Cooke mourut le 30 avril 1870 et fut inhumé le 5 de mai suivant dans la cathédrale de Trois-Rivières.

mondville. Les autres finirent par se soumettre et enfin, il y a quelques années, eut lieu l'annexion à L'Avenir d'une partie du township de Wickham.

Il n'y a pas grand détail pour les comptes de 1848 à 1853.

Le 25 septembre 1853 il y avait un excédant de £ 9, 10, 4.

Sur cette somme £7, 10, furent appliqués pour aider à la construction de la nouvelle église, l'église actuelle, le reste fut remis au successeur de M. Dorion, sur l'ordre des marguilliers.

Mgr Cooke dans sa première visite à L'Avenir le 27 juin 1855 approuva les comptes des trois dernières années de M. Dorion, qui étaient renfermés en bloc dans ceux de 1853. Mais "en " leur enjoignant (aux marguilliers) d'inclure, " à l'avenir, par item, dans la reddition de leurs " comptes, la recette et la dépense, et d'y ajouter " une liste des arrérages dûs à la fabrique."

L'église commencée pendant la desserte de M. Dorion fut terminée sous M. J.-B. Leclair.

Je reviendrai sur ces détails.

***

M. Hercule Dorion, frère de Sir A. A. Dorion et de J.-B. E. Dorion, connu sous le nom de "l'Enfant Terrible," était un homme supérieur.

On lui attribue avec MM. Antoine Racine,

(plus tard évêque de Sherbrooke) et Chs Trudelle, la rédaction du fameux manifeste des douze missionnaires des Cantons de l'Est en faveur de la colonisation. (A)

Pendant sa desserte la mission de St-Germain fut séparée de Drummondville, en 1852.

Dans sa dernière année M. Dorion inhuma " une femme unie par les liens du sang aux " premières femmes du pays, Dame Hélène " Frazer, dont la mère était une Deschambault " et qui avait pour époux le capitaine J. L. " Ployart," dit M. l'abbé Prince dans ses notes sur Drummondville. " Cette digne femme avait " hérité de toutes les vertus de ses nobles ancê- " tres ; elle était d'une piété angélique, la mère " des pauvres ; prenant un grand soin d'incul- " quer l'amour de toutes les vertus à ses enfants. " La reconnaissance doit parler : personne plus " que Madame Ployart et ses demoiselles ont " mieux mérité par leur charité et leur dévoue- " ment à l'église. La magnifique île dont le " curé de cette paroisse, (de Drummondville) a la " jouissance est un don de cette famille géné- " reuse."

Dans l'automne de 1853 M. Dorion fut transféré à Ste-Anne d'Yamachiche où il est mort il y a environ un an.

***

(A) On verra plus loin quelques détails sur ce manifeste.

On prétend que M. l'Abbé Dorion est l'auteur du plan de notre église de L'Avenir.

Je n'ai encore pu trouver de documents à l'appui de cette assertion et je crois sincèrement que M. Dorion n'a jamais tenu à passer pour être l'auteur de ce plan.

Les records de la paroisse sont d'ailleurs muets sur tout ce qui concerne la construction, la bénédiction et l'ouverture de l'église.

La première entrée aux registres d'état civil tenus expressément pour L'Avenir date du 9 octobre 1850: baptême de Victor Gagnière, enfant de Joseph Gagnière, et de Emélie Durocher.

M. Dorion ouvrit la mission de St-Théodore d'Acton en 1847.

J.-B. LECLAIR

M. J.-B. Leclair ne demeura que quinze mois à Drummondville où il arriva le 20 octobre 1853.

M. Leclair fit construire la chapelle de St-Germain.

Le 27 août 1854, une requête signée par MM. J.-B. E. Dorion, H. J. Griffing, etc; portant 204 signatures fut adressée à Mgr Cooke demandant un prêtre résidant à L'Avenir.

On alléguait que les habitants de L'Avenir avaient bâti église et presbytère, que l'église en

briques était la plus belle des Townships de l'Est et le presbytère l'un des plus beaux du diocèse des Trois-Rivières.

La réponse de Mgr Cooke en date du 26 septembre 1854 fut qu'il n'y avait pas de prêtre disponible.

Une nouvelle requête, accompagnée d'une lettre du Révérend J.-Bte Leclair fut envoyée le 8 octobre de la même année et quelques mois plus tard M. Leclair devenait le premier prêtre résidant à L'Avenir.

C'est M. J.-B. E. Dorion qui entreprit la construction de l'église et du presbytère.

Le contrat de l'entreprise du presbytère est daté le 24 mars 1854. Les syndics étaient alors MM. Laurent Lahaie, Moïse Charpentier et Thomas Brady : l'ouvrage devait être fini le 1er octobre 1854, pour le prix de £250.

La brique et le bois de l'église furent fournis par les paroissiens : on construisit un fourneau à briques sur la terre aujourd'hui occupée par M. Paul Boisvert.

On emprunta £400 de M. T. St-Jean pour payer les travaillants et le contracteur, en 1854.

Je reviendrai sur les détails de ces événements quand j'aurai à parler de la complétion de l'église et des incidents qui en couronnèrent le parachèvement.

***

Je vais suspendre la narration des évènements religieux pour donner l'histoire des premiers colons ou *squatters* de Durham et de Wickham.

C'est à regret que je me sépare des saints missionnaires qui ont surveillé et encouragé l'établissement de nos Townships.

Quelles nobles figures que celles des Raimbault, des Holmes, des Power, des Robson !

Leur vie est une épopée où l'on coudoie le merveilleux, et leur œuvre est vraiement héroïque. Ils ont pris la religion catholique à son berceau dans nos Townships, elle a grandi sous leurs yeux, ils ont éloigné d'elle les dangers qui la menaçaient ; par leurs vertus ils lui ont donné le prestige dont elle jouit à présent, et leur zèle et leur prudence ont fait grande, belle et vivace cette plante que l'on pensait étouffer dans l'ombre des vastes forêts des Bois-Francs.

Ils vivront dans l'histoire religieuse et sociale du Canada, comme les faits merveilleux qu'on leur attribue vivront dans les légendes de la population si pleine de vie, si entreprenante et si religieuse de nos Townships.





PREMIERS COLONS DE DURHAM

Le premier blanc qui soit venu s'établir dans le township de Durham était un *yankee* loyaliste.

Il venait de Frelishburg, près de Plattsburg, dans l'état de New-York. Son nom était William Cross et sa femme s'appelait Phinela Latting.

Il choisit pour établir sa cabane de *squatter* l'un des sites les plus enchanteurs de la vallée de la rivière St-François, à l'ouest de l'embouchure de la rivière Noire au centre du township de Durham et à environ un mille du riant village d'Ulverton, alors, tout naturellement, couvert d'une épaisse forêt.

A cet endroit la rivière, par un méandre gracieux, forme une jolie pointe de terrain plat encadrée dans les hauteurs de Durham et de Kingsey, près des cascades.

C'est là que naquit vers 1802 ou 1803 le premier enfant de race blanche des townships de Durham, Wickham et Grantham, et probablement de Kingsey: Melle Celia Cross, fille du premier *squatter*.

Elle épousa plus tard M. Archibald McLean qui pendant longtemps tint la traverse à la quelle il donna son nom et que M. Calixte Jutras tient aujourd'hui.

Comme il n'y avait pas alors de chemins M. Cross avec sa femme étaient descendus en canot, suivant le cours de la rivière depuis Sherbrooke ou Lennoxville.

Je n'ai pu m'assurer de la date précise de l'arrivée de M. Cross, mais d'après les renseignements les plus exacts, ce fut en 1801 que fut ouvert le premier *désert* dans Durham.

M. Cross acheta quatre ou cinq lots de terre, et comme *squatter* il avait un octroi de 200 acres.

Il prit sa patente en 1822.

M. Cross fut le premier à s'apercevoir des inconvénients de la politique de chauvinisme alors suivie par le gouvernement.

En 1802 un grand nombre de terres furent accordées par patentes à des favoris qui n'avaient pas même la pudeur de cacher leurs titres dans leurs actes publics, comme on le verra plus tard.

Turcotte, dans le *Canada sous l'Union*, donne,

d'après le manifeste des douze missionnaires des Townships, qu'il résume, une très belle description de cet état de choses. Je le cite :

" De 1802 à 1815 une certaine étendue de terres des Cantons de l'Est (830,000 acres) était tombée entre les mains de plusieurs propriétaires ou sociétés de spéculateurs, qui les avaient obtenues à vil prix, et à des conditions qu'ils n'avaient pas remplies. Ces terres furent longtemps un obstacle à la colonisation. Parmi les propriétaires, les uns, toujours absents de la province, ne s'occupaient nullement de leurs propriétés, et refusaient de contribuer aux frais des routes à ouvrir ; d'autres étaient inconnus et tenaient à rester comme tels afin de venir plus tard déposséder les colons qui auraient augmenté la valeur de leurs terres par la culture ; d'autres enfin s'opposaient par esprit de lucre à l'établissement des terres qui leur avaient été accordées dans un but purement colonisateur, ou, ce qui revenait au même, demandaient des prix exhorbitants."

M. Wm. Cross qui s'était établi à l'endroit mentionné plus haut découvrit peu après le propriétaire de son terrain, et l'acheta de suite.

Cet acte, le premier je crois qui concerne un terrain du township de Durham, fut passé devant Mtre Ls. Lalanne, notaire, le 12 septembre 18[illegible]4 à St-Armand.

Par ce contrat Joseph Ellison, du township de Stanbridge, concédait à Wm. Cross le lot No. 14 du 2ème rang du township de Durham qui lui

avait été octroyé par patente datée le 13 août 1802. M. Cross paya ce premier terrain 200 piastres espagnoles (*spanish dollars*).

Le 7 de mars 1808 M. Cross acheta de Sam. Watson, de Swanton, dans l'Etat du Vermont, le lot numéro 10 du 3e rang de Durham.

Plus tard ce M. Watson prétendit que ce lot No 10 ne lui avait jamais appartenu et vendit le 11 septembre 1818 le lot No 13 du 4ème rang de Durham, qu'il avait acquis à même date que Jos. Ellison, le 13 août 1802, par lettres-patentes.

M. Watson était représenté par Robert Manson, de Potton, alors dans le district de Richelieu.

M. Wm Cross acheta encore par acte de vente passé devant Mtre Ls Barbeau, N. P. de St-Armand, comté de Bedford, alors district de Montréal, le lot No. 13 du 2ème rang du Township de Durham.

Le vendeur était James Morey, de St-Armand, et il déclare, dans le contrat de vente, que ce terrain lui appartenait en sa qualité d'un des *associés* du township de Durham suivant Lettres-Patentes de Sa Majesté : "Said premises unto said Vendor " belonging as one of the Associates in the said " township of Durham, according to the Letter " Patents thereof of His Majesty."

Le prix d'achat était de 175 *spanish milled dollars* : le contrat fut passé le 13 octobre 1809.

Tous ces contrats furent enregistrés lors de l'ouverture du bureau d'enregistrement du comté de Drummond, en 1830.

Un autre grand propriétaire fut l'honorable Arthur Davidson, un des juges de la cour du Banc du Roi, qui obtint un octroi de 12700 acres (63½ lots) distribués dans les douze rangs du township de Durham. Mais la patente, datée le 13 avril 1815 vint trop tard, car il était alors décédé. L'octroi fut en conséquence accordé à sa veuve, une canadienne-française, Madame Eléonore Bernier.

Les lots 25, 26 et 27 du quatrième au douzième rang de Durham formaient partie de l'octroi.

Je n'ai pu vérifier à quel endroit le reste de l'octroi fut appliqué dans le Township.

On voit par ces dons aux Watson, aux Ellison, aux Morey, aux Davidson ainsi qu'aux Philipps, aux Mower etc, etc; que dans l'esprit du gouvernement les townships étaient destinés à être le site d'une colonie uniquement composée d'habitants de langue anglaise.

Mais cette digue saxonne ne put contenir les flots montants de la population française, qui aujourd'hui domine dans presque tous les townships de l'Est.

Quelques années après l'arrivée de Wm Cross, dont le petit fils John Cross, occupe encore le

terrain, vinrent s'établir, dans la partie supérieure du township de Durham, Hugh Ramsay, M. Lester, Peter Placy, Simon Stevens, *loyalists*, et avant eux Donald McLean, un vieux soldat, le fondateur de la famille de ce nom dans notre township, qui s'établit en face de Trenholmville, à *Hall s Crossing*.

M. McLean obtint une généreuse récompense du gouvernement en même temps que M. Cushing, le fondateur de Richmond, pour avoir divulgué certains secrets complots contre les autorités.

Il n'obtint ses lettres patentes que le 11 janvier 1814.

L'un des plus anciens *squatters* fut M. Webber Reed, père de M. Benjamin Reed, d'Ulverton.

M. Webber Reed vint, vers 1812, s'établir à la Longue-Pointe de Wickham.

Il venait de l'état du Massachusetts.

Il vint par les townships de Holland, Mass., Stanstead et Sherbrooke où il parvint à la rivière St-François qu'il descendit en canot avec sa femme, Mary Gee, et trois enfants, jusqu'à la Longue-Pointe, à l'endroit actuellement occupé par M. Louis Allard.

C'est lui qui abattit le premier arbre dans Wickham.

Son père vint le rejoindre un an après. Son

nom était Benjamin Reed. Il mourut peu après de la petite vérole qu'il contracta des Sauvages, et fut enterré dans le petit cimetière qui existe encore à la Longue-Pointe, sur la terre de M. Louis Allard, et est communément appelé *Barlow's Cemetery*, vu qu'un M. Barlow acheva d'ouvrir cette terre et y resta longtemps.

M. Webber Reed demeura une couple d'années à la Longue Pointe puis vint ouvrir la terre qu'occupe encore aujourd'hui son fils B. Reed, senior.

C'est ce M. Reed qui abattit le premier arbre du site où s'élève aujourd'hui le riant village d'Ulverton.

Une des raisons de M. Reed pour venir s'établir sur sa nouvelle terre était de se rapprocher du moulin à scier et à moudre que Wm Cross bâtit vers 1814 et qui est le premier du township.

On en voit encore les restes. Il était construit sur un petit cours d'eau tombant dans la rivière Noire.

Avant la construction de ce moulin, les colons étaient obligés d'aller à Sherbrooke ou à St-Grégoire pour avoir un moulin, et il n'y avait aucun chemin.

C'est pendant qu'il était à la Longue Pointe que M. Reed devint le propriétaire d'une des

premières vaches qui aient été amenées dans les townships.

Elle venait de St-François du Lac, où M. Reed se rendit à pied en suivant le cours de la rivière.

Il acheta une petite vache canadienne d'un chef abénaki, M. Gill.

Le retour se fit par la même voie, sur la rive de la St-François ou à travers la forêt. M. Reed portant sur ses épaules le veau de sa petite vache, battait la marche et partageait la traite avec son protégé.

Madame Reed faisait une livre de beurre par jour avec le lait de cette vache et le vendait à Drummondville, en 1815, pour 2 shellings la livre.



M. Lester, l'un des premiers colons, était un coureur de bois.

Il connaissait très bien tout le pays depuis Durham jusqu'à la Nouvelle-Ecosse (d'où il était natif) pour l'avoir parcouru plusieurs fois avec des bandes de chasseurs sauvages.

L'un des plus anciens *squatters* fut aussi le capitaine Georges Alexander, ancien pilote dans la marine anglaise pendant les guerres napoléonniennes. Il vint s'établir à Durham vers 1812 et obtint en octroi pur et simple les lots numéros

14 et 18 du 3ème rang de Durham avec deux lots dans le township de Kingsey.

Il n'obtint ses lettres patentes que le 19 janvier 1833.

Vers cette époque, de 1815 à 1820, Durham reçut un bon contingent de population de Drummondville dans la personne de plusieurs soldats qui, n'étant pas satisfaits de leurs terres dans Grantham et Wickham, les vendirent pour venir défricher les terres hautes et fécondes de Durham.

De ce nombre étaient Georges Sutherland, Hugh Bogie, Leonard Smith, John Husk, Robert Cross, John Hughes, William Montgomery, Jos. Atkinson, C. Connor, John McManus John Whitaker, Wm Mountain, Abner Mills, Jacob Harriman, etc, etc.

Les descendants de ces premiers *settlers* sont à peu près tous des cultivateurs à l'aise.

J'ai trouvé dans une notice intime, écrite sur Ulverton, une appréciation flatteuse de ces fils de soldats,—c'est type saxon pur sang—écoutez :

" The greatest part are sturdy farmers who " earn their bread not by skillfull pawning but " by honest toil."

Si l'humilité est un défaut ce n'est certainement pas là qu'on le trouve.

C'est vers 1830 que fut ouvert le premier ma-

gasin à l'endroit où s'élève aujourd'hui le beau petit village d'Ulverton ; le nom du propriétaire de ce magasin était Azra Dorman.

Il faisait aussi le commerce de la perlasse et en faisait lui-même.

C'est encore vers cette année de 1830 que fut ouvert le premier bureau de poste connu sous le nom de Durham, avec M. Robert Moore pour maître de poste.

Ce M. Moore était grand ami du vin, et plusieurs anciens m'assurent qu'ils pouvaient aller trois ou quatre fois par jour au bureau et être chaque fois accueillis par un *Who are you* interrogateur.

Le bon maître de poste, à demi somnolent, étendu dans une vaste chaise à bras, un journal sur les cuisses, jetait un œil endormi sur les arrivants et demandait à chacun son nom, puis " d'un pas tranquille et lent " allait consulter la petite cassette où étaient conservées les rares lettres qu'y laissait le *stage* du père Isaac Cutter.

Le nom du bureau de poste, on vient de le voir, était Durham.

Il conserva ce nom jusqu'à l'ouverture du bureau de poste de L'Avenir en 1853, et prit alors le nom d'*Ulverton*.

Pourquoi ce nom qui ne rappelle aucun personnage important de notre histoire, aucun lieu célèbre, aucune idée ?

Voici : c'est un souvenir.

On voulait appeler cet endroit Reedville, en mémoire de M. Webber Reed, le premier habitant de l'endroit mais M. Reed s'y opposa.

Ce fut alors M. Patterson, secrétaire-trésorier du conseil du Township de Durham, qui suggéra le nom d'Ulverton, qui est un dérivé ou une corruption de Tilverton, petit village d'Irlande près de l'endroit où naquit ce M. Paterson. De Tilverton à Ulverton il n'y a pas loin ; de là vient le nom de ce beau village ; l'un des plus pittoresques et des mieux bâtis des townships de l'Est.

Longtemps cet endroit fut connu sous le nom peu poétique de " La Boule " par les Canadiens qui voyageaient dans nos endroits et se croyaient rendus aux Etats-Unis quand ils arrivaient à " La Boule."

Voici l'origine de ce nom.

L'hospitalité de M. Webber Reed et de ses descendants a toujours été proverbiale.

Sa maison était l'endroit où l'on s'arrêtait pour prendre un repas ou passer la nuit.

Afin qu'il n'y eut pas d'erreur possible, les voyageurs conseillèrent à M. Reed de mettre un signe quelconque afin que l'on put reconnaître la maison : il plaça en conséquence une boule rouge

sur la lisière du chemin et l'endroit fut dès lors appelé "La Boule."

En parlant de la famille Reed, on me permettra de donner ici l'origine des liens de parenté qui la relient à la famille Alexandre, au grand père du révérend M. Alexandre, ancien curé de L'Avenir, à présent chapelain au couvent des Sœurs de l'Assomption, à Nicolet.

Le docteur Alexander, grand père de notre ancien curé, vint de St-Albans, Vermont, s'établir à Nicolet.

Il était alors protestant.

Après la mort de sa première femme, qui se fit catholique, il vint pratiquer la médecine à Kingsey où il épousa en seconde noces Madame Vve Whitney, tante de M. Benjamin Reed.

Ils allèrent résider à Nicolet où tous deux moururent catholiques ainsi que la fille de Madame Whitney.

De ce mariage naquit M. Jessé Alexandre frère consanguin du père du révérend H. S. Alexandre.

M. Benjamin Reed, bien qu'appartenant à l'église méthodiste, a toujours apprécié beaucoup cette relation qui existait entre sa famille et celle de M. l'abbé Alexandre qu'il estimait grandement ; il y avait en cela concordance d'idée et de sentiment dans toute la population anglaise, tant catholique que protestante du township.

Le premier Irlandais catholique qui vint s'établir dans Ulverton fut M. Dennis Mooney, père de John et de James Mooney.

Il venait directement d'Irlande et acheta vers 1832, la terre voisine de celle de M. Reed.

***

La population d'Ulverton a toujours été essentiellement anglaise, les Canadiens-Français n'ont pu encore entamer ces fôrces compactes.

Pendant les troubles de 1837 une compagnie de volontaires fut organisée, sous les ordres du capitaine Braden.

Leurs exploits se bornèrent toutefois à faire l'exercice militaire près de l'église anglicane de Kirkdale, à deux milles d'Ulverton.

Il y eut plus d'excitation quand le " bill " d'indemnité pour les victimes de la rébellion fut passé.

Un grand nombre *d'indignation meetings* furent tenus à différents endroits, beaucoup d'éloquence populaire fut dépensée en pure perte, sans que la petite colonie française, qui avait déjà acquis de l'importance dans la partie du township aujourd'hui appelée L'Avenir, s'en portât plus mal.

***

Pendant que les grands spéculateurs anglomanes, les *associés* du township de Durham cherchaient à conserver la prépondérance anglo-

saxonne dans notre township, quelques déserts s'ouvraient ici et là, on voyait de temps à autre une nouvelle colonne de fumée monter à différents endroits au-dessus des profondes forêts d'érables et de pruches ; nul chemin reliait entre eux ces centres isolés, et pourtant on sentait qu'une force magique, invisible, mais réelle, les unissait entre eux.

Dans les pauvres cabanes en bois rond, qui semblaient avoir été transportées là par une main providentielle, on parlait un langage inconnu aux fils de la Grande Bretagne.

Les habitants de ces pauvres cabanes s'agenouillaient matin et soir pour faire monter vers le ciel une ardente prière et de temps en temps un homme portant la robe noire, arrivant à travers la forêt, venait les visiter.

Cette visite semblait leur donner un redoublement de force et de courage, et illuminer l'humble et sombre demeure d'un rayon du Soleil éternel.

Le nombre des déserts augmentait peu à peu, les éclaircies se multipliaient, la forêt partout perforée reculait ses limites.

C'était, comme après une inondation du printemps, l'apparition simultanée de plusieurs îlots, auxquels s'en ajoutent de nouveaux chaque jour ; ils semblent d'abord séparés les uns des autres par des flots infranchissables, mais à chaque

instant les îlots augmentent, se multiplient, s'agrandissent et bientôt ils forment un champ unique, partout également riche, partout fécondé par la submersion.

Ainsi les *déserts* de cette population nouvelle augmentaient chaque jour ; on s'apercevait tout à coup qu'un petit sentier discret les réunissait les uns aux autres ; ces sentiers s'agrandissaient peu à peu et devenaient des chemins.

Quels étaient donc ces étangers, ces hardis pionniers, ces héros ?

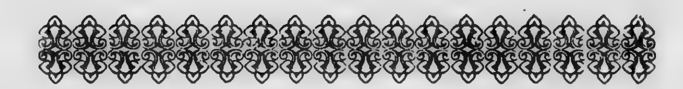
Inclinez-vous devant eux : ils portaient sur le front le signe providentiel.

Ces braves étaient les avant-coureurs du flot envahisseur toujours montant d'une race fière, généreuse et catholique, d'une race dont l'exubérance de vie se déversait dans nos cantons.

Ces pionniers étaient les premiers représentants au milieu des townships de la race canadienne-française.

Ils s'emparaient du sol !





PREMIERS COLONS CANADIENS-FRANÇAIS

Le populaire et sympathique auteur des *Heures Perdues* (A) dans une poésie originale, met dans la bouche d'un Anglais ces mots d'une vérité toute historique, en parlant des Canadiens-Français :

> ....“ Excités par leurs prêtres
> “ Sûrs des nouvelles lois et forts des vieux édits
> “ Ils s'emparent du sol pour devenir nos maîtres.”

Mais ce ne fut pas sans combats. On a vu plus haut les entraves que rencontraient nos colons dans nos townships.

C'était surtout contre la race canadienne française qu'étaient ligués tous les efforts des bureaucrates et des gouvernements.

(A) M. Adolphe Poisson.

En 1862, feu Sir George Cartier disait: "Ce "fut la faute des gouvernements passés, surtout "ceux qui précédèrent l'*Union*, si la colonisation "du Bas-Canada n'a pas marché avec le même "progrès que dans le Haut-Canada. Bien loin "d'encourager l'établissement des terres incultes, "on prenait tous les moyens pour empêcher les "défrichements, et restreindre dans les plus "étroites porportions le développement de la "population française."

Cette politique mesquine fut la cause de l'émigration aux Etats-Unis, où se déversa le trop plein de la population canadienne-française.

Ce mouvement commença vers 1832.

Jusque vers 1840, la colonisation des Cantons de l'Est par les Canadiens-Français marcha à pas lents.

Il fallait une forte dose de courage pour affronter les misères de toutes sortes occasionnées par la pauvreté d'abord et l'antipathie de la population anglo-saxonne et celtique.

Aussi ne vit-on d'abord la population française s'établir que par groupes épars.

Le premier représentant de notre race dans les townships de Wickham et de Durham fut une femme, veuve d'un dragon canadien tué en 1812 et mariée en secondes noces à un des soldats du régiment des Meurons, je crois : Madame Marie-

Anne Blais, veuve d'Augustin Moisan et épouse de Henry Wright.

Madame Wright était la mère de feu Augustin Moisan, mort à L'Avenir il y a dix à douze ans. Son père portait le même nom. Elle venait des environs de Québec.

M. Henry Wright obtint en 1815 la moitié du lot No. 24, du 4ème rang de Wickham et vint s'y établir avec sa femme. M. Augustin Moisan, fils, avait alors cinq ans.

Après un séjour de deux ou trois ans sur sa terre M. Wright vient se fixer sur le lot No. 24, du 3ème rang de Durham, à l'endroit occupé aujourd'hui par la résidence de M. Octave Lemire ou aux environs, et acheta ensuite la moitié sud-est du lot numéro vingt-trois du troisième rang du township de Durham, aujourd'hui en la possession de Alphonse Côté.

C'est vers 1819 que M. H. Wright acheta cette propriété de Johnston Montgomery.

D'après les meilleurs renseignements, les premiers *squatters* canadiens, je veux dire ceux venant des paroisses canadiennes, furent George Lemaître Duhaime et Marie Tessier, son épouse, originaires de Yamachiche ; Louis Labonté et Louise Martin, venant de La Baie ; et Louis, *alias* Louison Lahaie dit Jardinier, et Charlotte Clément, de St-François du Lac.

Ces trois colons arrivèrent à peu près en même temps, vers 1823 ou 1824.

M. Duhaime acheta de Noël Annance, sauvage abénaki, une partie du lot No. 23 du 2ème rang du township de Durham, ainsi que Louison Jardinier, Louis Labonté s'établit sur le lot No. 24 du 3ème rang.

Les familles Duhaime et Labonté ont encore de nombreux représentants dans le township de Durham.

Les principaux actuellement vivants sont MM. Henry Duhaime, Alexis et Francis Labonté, etc., etc.

M. Louison Jardinier était le père de feu Laurent Jardinier.

Ces familles se sont considérablement agrandies par leurs alliances.

COLONS DE WICKHAM

L'un des premiers colons du township de Wickham fut M. Pierre *alias* Lariche Boisvert et son épouse Scholastique Blanchet.

Ils venaient du Côteau de la Baie aujourd'hui St-Elphège.

Il vint s'établir un peu avant M. Jean Côté, ce dernier vint en 1825 jeter les fondations d'une famille qui, alliée à la famille Boisvert, est une des plus grandes de notre paroisse.

M. Joseph Blanchet vint à peu près à la même époque sinon un peu auparavant.

Ces colons venaient de la Baie du Febvre.

Je ne parle ici que des familles souches dont les descendants sont encore au milieu de nous.

Quelques Canadiens les avaient précédées, nommons entre autres J.-B. Manseau, qui demeurait le long de la rivière St-François, vers l'endroit aujourd'hui occupé par les MM. Labonté; Ignace Plamondon, qui abattit le premier arbre sur la propriété Ralph, dans le sixième rang de Wickham.

L'un des premiers défricheurs fut Louis Brousseau, dont le fils, du même nom, est encore vivant, et M. Pierre Brousseau.

Je ne parle pas de la famille Jean-Nicholas Demange, car M. Demange était un soldat né en France.

C'est lui qui tint sur les fonds baptismaux la première enfant de langue française née dans le township de Wickham.

On lit dans les registres : " Le vingt-deux " octobre mil huit cent vingt, je prêtre soussigné, " ai baptisé sous condition Magdeleine, née le " trois juin dernier, du légitime mariage de Jean-" Nicholas Demange *settler* et de Josehpte Brous-" seau. Parrain Antoine Gadely, marraine,

" Véronique Doulbach, soussignés avec le père.

" (Signé) VÉRONIQUE DAULEBACH,
" ANTONY GADIELY,
" J.-N. DEMANGE,
" J. P. KELLY, Ptre."

Cette Magdeleine Demange, épousa plus tard Edouard Connolly, père de Félix et Henry Connolly.

Parmi les premiers habitants de Wickham, je mentionnerai encore M. Jean-Marie Boisclair qui compte parmi ses descendants les MM. Boisclair, de St-Zéphirin de Courval.

Il vint bâtir une maison à large dimension sur une côte de sable à environ un mille plus bas que le village de Watkins Mill. C'était une maison d'entretien public, et au temps où elle fût bâtie la seule que l'on trouvât entre Drummondville et Wheatland. Il posséda pendant quelque temps la propriété aujourd'hui occupée par M. J.-Bte Lainé sur le lot No 24 du 3ème rang de Durham.

Un M. Boucher le remplaça plus tard comme propriétaire de l'hôtel.

Ce M. Boucher fut l'objet de bien des remarques.

Il ne faut pas s'en étonner ni y ajouter foi entièrement.

Les hôteliers avaient dans l'esprit du peuple une réputation terrible.

Je pense qu'un hôtelier, eût-il été un vrai saint, aurait passé pour meurtrier.

Aucun des propriétaires de cette maison n'y échappa, et l'on parle encore des personnes qui trouvèrent leur dernier repos dans ce Repos des Voyageurs.

Jusqu'à ces dernières années, avant que le feu n'eût détruit cette vieille relique d'antan, personne n'aurait tenté de troubler, la nuit, le silence de mort qui régnait entre ces murs délabrés.

On y voyait des flammes mystérieuses, on y entendait des gémissements nocturnes, et tous ces revenants étaient les âmes des malheureux assassinés là.

Quelques années après le départ de M. Boucher, toute la paroisse fut mise en émoi par la disparition subite de sa femme.

Pendant huit jours on fouilla les bois. La rivière St-François fut examinée en tous sens; mais rien ne put faire trouver la mère Boucher dont on n'eut jamais aucune nouvelle.

M. Boucher demeurait alors non loin de la résidence de M. Frs Dionne, le long de la rivière St-François.

Mentionnons aussi parmi les premiers colons MM. André et Gabriel Desrochers.

Ce dernier tint pendant longtemps hôtel à cet endroit du township de Wickham aujourd'hui appelé Wheatland.

Le premier mariage d'un *settler* dans les townships de Wickham et Durham qui ait été célébré fut celui de Narcisse Ball.

En voici l'acte : " Le 31 janvier 1825, Narcisse
" Ball, fils mineur de Narcisse Ball du township
" de Wickham et de Marie-Anne Demers, et
" Marie Grammont, fille mineure de Joseph
" Grammont, de Drummondville et de Thérèse
" Courchène, dispense 3 bans...... en présence
" de Thomas Lery, témoin de l'époux, et Joseph
" Grammont, père et témoin de l'épouse.

" (Signé) J. HOLMES, Ptre."

Ce M. Ball était natif des Trois-Rivières.

Il devint par la suite fameux par les cures vraiment merveilleuses qu'il opéra. On venait même des villes de la Nouvelle-Angleterre se mettre sous ses soins, et jamais en vain.

Il amassa une petite fortune dans la pratique de la médecine empyrique.

On me permettra de raconter un épisode de sa vie.

Mon but étant de faire connaître la vie intime comme la vie publique des anciens colons, les petits détails qui peuvent paraître ridicules, lit-

térairement parlant, font mieux connaître les hommes auxquels ils se rapportent.

UNE MINUTE D'ANXIÉTÉ

Le père Narcisse Ball était bon médecin, brave homme, mais chasseur de troisième ordre.

Il appelait cela de la prudence que de ne pas trop exposer sa peau à la griffe des ours qui mangeaient tout son blé-d'inde et infestaient la contrée.

Un jour il décida d'aller leur faire la guerre avec un nommé Kelly.

Ball partit le premier avec son grand fusil à pierre.

Laissons-lui conter son aventure :

" Je montai sur le pied d'un arrachis de pruche qui se trouvait soulevé à une quinzaine de pieds de terre et dominait mon champ de blé-d'inde.

" Il commençait à faire gris, la brunante arrivait pas.

" Avec la brunante arrivèrent deux ours sans pudeur ni vergogne qui se mirent à dévorer mon blé-d'inde après s'être commodément assis.

" ***Cré torru morné!*** Je les voyais prendre les épis et crroc.... crroc... je n'en voyais plus.

" Kelly n'arrivait pas.

" ***Mon torru-morné*** Kelly, tu vas avoir une bonne volée demain matin si les ours ne me mangent pas.

" Je ne me possédais plus, et erroc... erroc.... les épis disparaissaient, le jour s'en allait, Kelly n'arrivait pas et j'étais loin de la maison.

" *Oh! torru-morné* de Kelly, tu vas l'avoir bonne demain !

" A la fin, la rage m'emporte, et je tire un coup de fusil sans viser les ours ; en même temps je lance mon arme d'un côté et fais un saut de trente pieds de l'autre, sans m'occuper plus longtemps des ours.

" Je craignais de les avoir blessés et d'en être poursuivi.

" Je fis le trajet à la maison à course de forcéné et me lançai dans la porte.

" —Qu'as-tu donc, Narcisse, me dit ma femme toute effrayée.

" —Les ours me mangent, que je lui réponds.

" Quand il fit jour je courus chez Kelly, et le *cré torru-morné* se souvient encore de la chaude qu'il a eue."

***

Il n'y avait à l'époque de l'arrivée des premiers colons Canadiens-Français aucun chemin voiturable. Tout se bornait à des sentiers.

Les moyens de transport étaient très rudimentaires.

On creusait un auge dans la façon des anciens foulons. Aux extrémités on laissait une boule de huit à dix pouces de diamètre ; l'extrémité d'une chaîne y était nouée, l'autre extrémité était attachée au joug des bœufs.

C'était avec ce véhicule original que l'on transportait la perlasse au marché ou que l'on allait porter au moulin, à la Baie ou à Sherbrooke, le grain que l'on voulait faire moudre.

Il n'y avait pas de chevaux, les bœufs seuls étaient en usage.

NOTES DIVERSES

Quand il y eut des moulins à farine à Drummondville et à Richmond, il n'était pas rare de voir un cultivateur charger vaillamment deux minots de blé sur son épaule et les transporter au moulin à travers la forêt.

Cela me remet une anecdote en mémoire :

Un nommé Pearson étant allé faire des emplettes à St-Grégoire, se trouvait bien en peine pour transporter ses marchandises.

Il ne pouvait songer à les porter sur ses épaules.

Il acheta alors une meule qui lui servit de roue de brouette.

Il transportait la moitié de sa charge à une certaine distance, et revenait chercher l'autre moitié.

C'est de cette manière qu'il fit le trajet de St-Grégoire à Drummondville.

Aux temps du père J.-B. Manseau, et même après, aux temps des Boisvert, des Blanchet, des

Côté, une partie des *squatters* se servaient du " mortier " pour moudre ou écraser le blé-d'inde dont ils faisaient une sorte de pâté qu'on ne connaît guère aujourd'hui et que les gourmets de notre époque dédaigneraient bien sûr.

Le mortier était une bûche de bois-franc creusée en forme de seau dans laquelle on mettait le blé-d'inde et où on l'écrasait au moyen d'un pilon.

***

Perdus ici et là dans les vastes forêts, ces hardis colons étaient privés des secours religieux réguliers avant que M. l'abbé Holmes ne fut résidant à Drummondville.

Les plus vaillants se rendaient à pied à ce dernier village les jours de mission. Mais combien pouvaient le faire ?

Plus tard ils avaient de temps à autre la visite du missionnaire qui venait les affermir dans leur foi, les consoler dans leur isolement et les encourager dans leur œuvre patriotique.

Les femmes façonnaient de leurs mains l'étoffe et la toile qui servaient à habiller la famille ; malgré tout on était attaché au petit désert et à la cabane en bois rond qui formaient le domicile de ces premiers colons.

Quand on se payait le luxe d'une visite aux parents *d'en bas*, avec quel plaisir, avec quelle

joie on reprenait le chemin de la forêt !

Avec quelle hâte on retournait au domicile ! au coin de terre arrosé de tant de sueurs, privé de tant de confort, mais où l'on était chez soi, *at home*, comme on le dit avec tant d'expression dans la langue anglaise !

"Home sweet home"

*

En 1822 le général Herriot et M. W. B. Felton, de Sherbrooke, tous deux ayant le titre de commissaires des chemins, firent verbaliser par le député grand-voyer Witcher, le chemin qui relie en ligne directe Sherbrooke et Drummondville.

Voici un extrait du procès-verbal de ce premier chemin :

" District des Trois-Rivières }
Bas-Canada }

" Qu'il soit connu que J. Charles Witcher député Grand-Voyer pour le district des Trois-Rivières :

" Suivant la réquisition du Lieut. Colonel Herriot et de W. B. Felton, Ecr commissaires des communications intérieures pour cette partie du comté de Buckinghamshire qui est dans le district de Trois-Rivières, datée le douzième jour de juin mil huit cent vingt-deux, me requérant de tracer d'une manière légale les chemins publics de communication faits par les dits commissaires depuis la ligne du district dans Hatley passant à travers les townships d'Ascot, Orford, Brompton

et Windsor, jusqu'au village de Richmond dans Shipton, de là commençant à la maison d'école dans le township de Melbourne et passant à travers les townships de Durham, Wickham et Grantham, traversant la rivière St-François à la Traverse dans Wendover et se terminant à la ligne qui divise le township de Wendover de la Seigneurie de Courval.

" Après avoir strictement observé les règles et formalités que la loi requiert et avoir entendu les personnes intéressés, à une assemblée qui a eu lieu à la maison d'école à Drummondville, le vingt-troisième jour de juillet mil huit cent vingt-deux, j'ai fixé l'après-midi du même jour et les jours suivants pour visiter et examiner le dit chemin dans Wickham, etc., etc."

Le procès-verbal est daté à Sherbrooke le 10 de février 1823.

Il fut publié le 1er juin 1823 par Peter Plunkett, inspecteur, à sa maison.

Ce chemin longtemps appelé, " Chemin des Commissaires " ne fut terminé qu'en 1831, et encore grâce aux secours que le général Herriot put obtenir du gouvernement. Il fut d'un grand secours à la colonisation. Au dire des vieux le chemin était alors dans un bien meilleur état qu'aujourd'hui ; il est vrai que les anciens ont toujours quelque préférence pour les choses d'autrefois.

Laudator temporis acti

Ce qui était vrai au temps d'Horace l'est encore.

***

En 1832 vint s'établir sur le lot No. 28 des 3ème et 4ème rangs de Durham, un colon destiné à jouer un rôle important dans les affaires religieuses et civiles de la paroisse et dont les enfants doués de beaucoup d'énergie, ont pris une part active dans les principaux événements qui se sont déroulés depuis cette époque : M. Charles Charpentier, originaire de la Baie.

La famille Charpentier s'est considérablement agrandie, c'est la plus nombreuse de L'Avenir aujourd'hui.

M. Charles Charpentier était le père de MM. Olivier Charpentier, Edouard Charpentier, Charles Charpentier, Théophile Charpentier et Moïse Charpentier.

On peut se former une idée assez exacte du nombre de Canadiens-Français qui se trouvaient alors dans les townships de Wickham et Durham, par la liste suivante des souscripteurs en faveur de l'église de Saint-Pierre de Wickham.

Tous, sans doute, ne souscrivirent pas, mais la majeure partie voulut aider à la construction de notre première chapelle, dont le site avait été choisi par M. Holmes qui avait abattu le premier arbre à l'endroit où s'elèvait cette chapelle.

Voici les noms des Canadiens sur cette liste :

Joseph Gagnère, Antoine Boisvert, Ignace Flamondon, Pierre Boisvert, André Desrochers, Louis Jardinier, Michel Labonté, J.-Bte Brousseau, Georges Duhaime, Louis Labonté, Hyacinthe Gosselin, Joseph Blanchet, Augustin Moisan, Charles Charpentier, André Lépine, Louis Brousseau et J. N. Demange.

La liste couverte de cinquante-cinq noms, compte à peine dix-sept noms Canadiens-Français.

***

La voirie n'était pas très avancée en 1832. Le chemin des commissaires était unique ; il y avait un petit sentier à l'endroit où est aujourd'hui la route Demange, sur le lot numéro deux de Wickham et qui menait au deuxième rang. Un autre petit sentier conduisait au village sauvage.

On commença cette année, à avoir le service régulier de la malle. Le premier conducteur du *stage* était le père Isaac Cutter, de Melbourne. Il avait obtenu son contrat pour transporter les malles depuis le port Saint-François jusqu'à Sherbrooke.

Le nom du père Cutter est encore populaire dans nos townships et l'on redit encore le confort qu'il s'efforçait de donner aux nombreux voyageurs qu'il transportait chaque jour. Il faisait le trajet entre le port Saint-François et Sherbrooke une ou deux fois par semaine.

Le bureau de poste de Wickham était chez le père Johan Lemberger, qui demeurait alors sur la propriété acquise plus tard par la famille Greaves.

Le père Lemberger, ancien cordonnier dans l'armée, avait obtenu l'octroi d'une partie du lot No. 2 du 3ème rang de Wickham, aujourd'hui en la possession de H. Bellerose. Il dépensa sur cette propriété sablonneuse les $1800 qu'il avait apportées.

Après un tel sacrifice, il méritait bien un bureau de poste.

***

Les troubles de 1837-38 eurent un certain contre-coup dans la paroisse, quelques Canadiens-Français approuvant la rébellion.

Il y eut une panique un certain soir de 1837.

Un petit moulin à scie et à farine avait été construit sur le lot No 26 du 3ème rang de Durham à l'endroit où s'élève aujourd'hui le moulin de M. Casimir Gagnon, par un M. Thomas Fergusson.

En 1837 le moulin appartenait à un M. Mountain, oncle de M. Arthur Mountain, l'un des juges de paix actuels de L'Avenir.

Or, un soir, la famille Charpentier aperçut une vive lueur d'incendie s'élevant au-dessus du moulin. Ils partirent en grande hâte pour

porter secours, mais furent arrêtés en chemin par M. Mountain qui leur cria : " *Halt! The Fenians are there.*"

M. Mountain prétendit que l'incendie de son moulin était l'œuvre des féniens qui, disait-il, se tenaient cachés dans les bois avoisinants et voulaient le punir de sa loyauté à la couronne d'Angleterre.

Il retira ses assurances.

Les mauvaises langues prétendirent que les féniens n'avaient rien à faire là dedans.

De fait on n'en vit pas une ombre.



Dans l'hiver de 1837-38 M. Charles Charpentier fut arrêté sur dénonciation d'un des premiers *squatters* canadien-français de Wickham devant le capitaine Ployart, père de notre respectable concitoyen Samuel Ployart.

Il fut conduit à la prison de Sherbrooke par M. William Moore, volontaire.

Il passa cinq longs mois sous les verroux.

Au printemps, il fut transféré à Trois-Rivières pour y subir son procès. Mais aucune preuve ne fut produite au soutien des accusations et il fut libéré.

Les frais de défense et les frais d'entretien dans la prison coûtèrent à M. Charles Charpentier environ $70.00.

La famille subvenait à ses besoins en prison, car le menu des repas était, dit-on, des plus rudimentaires.

Dans le cours de la même année, M. Moïse Charpentier, qui est encore vivant, fut lui-même arrêté à son tour et passa une nuit dans l'hôtel de la Reine à Sherbrooke.

Il partait pour aller travailler dans les Etats-Unis, avec un M. Joseph Côté, fils de Jean Côté.

Ils ne purent passer les lignes de volontaires qui voyant leur insistance, les prirent pour des suspects et les arrêtèrent sans façon.

Ils furent relâchés le lendemain matin et renvoyés dans leurs familles.

Une maison d'entretien public avait été bâtie par Gabriel Desrochers, qui venait de St François. La maison existe encore à Wheatland.

Cet hôtel fut le théâtre d'exploits fameux, et pour me servir de l'expression d'un vieux : "Le diable y était par bouts de temps."

Le père John Ralph, homme très intelligent, mais n'ayant pas assez le *high wine* en horreur, y fut le héros de plusieurs scènes que l'on se rappelle encore, mais que la postérité pourra ignorer sans inconvénient.

En ce temps là, d'ailleurs, le droit du plus fort était incontestable. L'accord ne régnait pas

toujours entre les fils bouillants de l'ancienne Hibernie et les valeureux rejetons des vieux Normands que le rigide Caton semble avoir spécialement caractérisés en écrivant : "*Gallia duas res industriosissimas persequitur : rem militarem et argute loqui*" ; et l'on réglait à coup de poings des questions à embarrasser les meilleures têtes de juges de cette époque.

Il fallait être brave pour être respecté, et fort pour faire respecter ses droits.

L'usage trop répandu du whiskey contribuait pour une large part à cet état de chose.

Il y avait une distillerie à Wickham dont le propriétaire était Ezra Brainard, américain de naissance.

J'aurai bientôt à parler de cette famille dans laquelle fut commis le premier meurtre, dûment connu, prouvé et puni, dans le township de Wickham.

Le père Brainard fabriquait du whiskey de pommes de terre dit-on.

L'antipathie des races qui semblait se réveiller instinctivement dans les *sprees* ou "fêtes" me paraît bien explicable.

C'était le résultat naturel de l'éducation donnée aux Canadiens-Français à la suite de la conquête, et du défaut dominant des races anglo-saxonne et celtique.

On sait que les Canadiens ne conservèrent intacts leur langue, leurs mœurs et leur foi, qu'en évitant tout contact avec la population anglaise et protestante. Le clergé de cette époque comprit admirablement la situation et veilla avec soin sur les restes épars de la nationalité Canadienne-française en lui conservant sa langue et sa foi.

Cet éloignement nécessité par les circonstances, qui était un acte politique de la plus haute portée et d'une habileté indiscutable, n'était pas de nature à engendrer la sympathie pour la population de langue anglaise.

Cette dernière, enorgueillie par la conquête, considérait les Canadiens-Français comme des êtres inférieurs. Ce sentiment n'est pas encore entièrement effacé, j'ai pu en constater l'existence à maintes reprises.

Puis il y avait la question de croyance.

Les Canadiens-Français en s'emparant du sol des townships avaient l'air d'intrus, les anglomanes considérant les townships comme leur seconde patrie, comme une petite Angleterre.

De là des froissements, des luttes, des coups de poings.

Le caractère aigu de ces relations dura jusqu'à ces dernières années.

Heureusement dans ces luttes, les Canadiens-

Français avaient généralement le dessus. Car ils comptaient alors dans leurs rangs un certain nombre d'hommes d'une force surprenante et d'une agilité extraordinaire.

***

Sans le père Antoine Boisvert, Charles Boisvert, Zéphirin Martel, Pierre Demange, Antoine Demange, Dominique Demange, Edouard Demange et plusieurs autres dont la mention serait trop longue, le sort des Canadiens-Français dans Durham aurait été des plus misérables.

Dans le temps où la route Ployart n'était pas encore complétée les habitants du sixième rang et du septième rang, se rendaient à pied, le dimanche, à la messe.

Il arrivait souvent que les Irlandais protestants se réunissaient en groupes, et tendaient une corde à travers la route.

Malheur à qui touchait à la corde!

Mais quand le père Martel ou le père Boisvert passait, la corde disparaissait.

Des Irlandais fanatiques venaient même en plein dimanche briser et défoncer les portes et des fenêtres au village.

Ils arrivaient en troupes avinées et comme les forts-à-bras étaient rares au village ils se rendaient maîtres.

Un jour, Bill Cross arrive en fête, il faisait un

tapage d'enfer : la figure bouleversée, les manches de chemise relevés jusqu'aux épaules, il faisait appel à tout le monde et personne n'osait relever le gant.

Cette journée là Dominique Demange, fils du vieux soldat J. N. Demange, couvrait en bardeaux la maison actuellement occupée par M. Sévère Doré.

En arrivant là Bill Cross jette un cri d'appel.

Dominique Demange provoqué saute en bas de la maison et rebondit comme une balle de caoutchouc.

—*What do you want*, Mr. Cross, dit Demange, mettant la main sur l'épaule du provocateur.

—*I want to treat you*, répond Cross en reconnaissant l'homme auquel il avait affaire.

Ce Dominique Demange était d'une agilité extraordinaire.

Un jour à Lennoxville, devant cinq cents hommes, il offrit une partie de pugilat au meilleur boxeur de la foule.

Personne ne répondit, bien que pour narguer les mineurs (on travaillait alors à la mine), M. Demange appela les *Durham boys* à une ronde de danse dont tout autre était exclu.

***

Tout le monde parle encore des vaillants faits

de poings accomplis par le père Pierre Demange et son frère Edouard.

Il n'y a pas bien des années, il y avait des courses à l'hippodrome qui se trouvait sur la terre du père Bluteau, appartenant aujourd'hui à M. J.-B. Lecomte.

Le gardien de la barrière vit arriver M. Wm Montgomery, appelé *Western Bill* Montgomery, un géant de six pieds de haut, bâti en colosse, fort comme un Samson et aimant à profiter de sa force.

Western Bill entra sans payer.

Le gardien s'inclina et avertit le connétable de circonstance, M. Pierre Demange.

Il rencontra M. Montgomery et lui exposa poliment les règlements de la société, qui demandaient 25 cts d'entrée.

—Je ne paie point, répondit Montgomery.

—Si vous n'avez pas d'argent, c'est très bien, répondit M. Demange.

—J'ai de l'argent, mais je ne paie pas.

C'en était assez.

En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, Western Bill était en dehors de l'hippodrome où il rentrait philosophiquement quelques minutes plus tard, en payant, cette fois-ci.



C'était une guerre à mort quelquefois.

Un jour trois Irlandais protestants attaquent un jeune homme de seize ans, à l'emploi de feu A. Richard, forgeron.

Malgré son courage il eut le dessous.

On lui avait tout déchiré ses habits.

Il saute dans la boutique et emplissant un de ses bas de ferrailles il attend le retour de ses assaillants dont le principal en repassant lui donne un coup de fouet.

Alphonse Côté, (car c'était lui ; il vit encore) saisit son adversaire par la barbe, le descend de voiture et se met en frais de l'assommer avec son bas changé en liche-coquin.

Les deux compagnons du malheureux n'osaient approcher, et sans l'intervention de M. Richard, l'Irlandais à longue barbe aurait peut-être pris le chemin de l'éternité, il aurait dans tous les cas souffert d'un ramollissement de tête.

Je pourrais multiplier à l'infini les faits de ce genre.

Sans ces braves Canadiens nous n'aurions pu gagner d'avoir nos processions du Saint-Sacrement, tant il y avait alors de fanatisme contre les Canadiens-Français et les catholiques.

J'aurai encore à parler des dispositions guerrières de nos premiers colons.

***

En 1844, M. Noël Proulx et en 1845 M. Stanislas Manseau, vinrent s'établir dans le septième rang de Durham où ils vivent encore et où MM. Olivier Charpentier et Charles Charpentier, fils, les avaient précédés.

MM. Proulx et Manseau étaient deux anciens élèves du séminaire de Nicolet, où ils avaient fait une grande partie de leurs cours d'études classiques.

Ces deux colons vivent encore sur les terres qu'ils ont défrichées.

En 1853, M. le capitaine Charpentier, père de M. Ephrem Charpentier, ancien maire de la municipalité de L'Avenir, et en 1854 M. Antoine Dionne, père de MM. Emilien Dionne, Adjutor Dionne, Eugène Dionne et Esdras Dionne, actuellement maître de poste, vinrent encore grossir le nombre de nos Canadiens-Français.

C'est aussi en 1853 que vint s'établir dans le township de Durham M. J.-B. Eric Dorion, surnommé " l'Enfant Terrible," dont j'aurai à parler plus tard.

Les routes s'ouvraient peu à peu, mais elles furent longtemps dans un état lamentable.

Il n'était pas rare de voir arriver, vers 1854 et même plus tard, les colons du 6ième rang dans des tomberaux traînés par des bœufs.

C'est ainsi qu'on les voyait venir, le dimanche,

à la messe avec leurs enfants entassés dans ces rudes véhicules.

***

Grâce aux efforts des sociétés de colonisation organisées par le clergé, comme nous l'avons vu plus haut, la population de Durham augmenta de beaucoup.

C'est la Baie et Nicolet qui fournirent le plus fort contingent de nouveaux colons.

La renommée des terres de Durham commençait à s'étendre. On ne parlait partout que de la prodigieuse fécondité du sol et des beaux paturages de Durham.

La grande quantité de bois brûlé sur les terres lors des défrichements produisant beaucoup de cendre, mettait dans le sol de notre paroisse une richesse d'engrais qui dura longtemps avant de se détériorer.

Des colons, arrivés pauvres, menaient en hiver jusqu'à 1200 ou 1500 minots d'avoine à Richmond où on leur payait de 50 à 60 cents le minot.

La beauté et la richesse des pâturages engagèrent aussi les habitants à se livrer à l'élevage des animaux de boucherie.

C'est surtout la race des Durham qui prédominait: ces animaux par leur grosseur et leur poids étant les mieux payants.

Les townships de l'est, et en particulier celui

de Durham, devinrent le grand marché des Etats de la Nouvelle-Angleterre.

On vendait également bien aux *Yankees* les bœufs Durham, les moutons, la laine, les grains et autres produits de la ferme.

Le commerce du bois donnait aussi de beaux produits. C'était l'âge d'or de Durham.

Nous étudierons plus tard les causes de la dépression.

Je n'ai pu trouver aucun renseignement sur la population des Canadiens-Français de nos townships avant 1851, mais on aura une idée de leur nombre par la liste suivante extraite des procédés de l'assemblée du 16 décembre 1849, où l'on décida de transférer les effets mobiliers de la mission de St-Pierre de Wickham à la chapelle de St-Pierre de Durham.

Cette question passionnait assez les esprits pour me justifier de croire que les abstentions devaient être rares.

Voici les noms des principaux assistants : Chs Charpentier, père, Etienne Parent, François Baillargeon, Moïse Gagnon, Antoine Boisvert, Louis Proulx, Joseph Courchène, Zéphirin Martel, Antoine Hogue, Charles Boisvert, Louis Jardinier, Noël Proulx, Félix Clair, Onésime Marcoux, Hyacinthe Charpentier, Moïse Charpentier, Edouard Bourassa, Pierre Gagnon, Antoine Clair

Houle, Edouard Clair Houle, François Courchène, Louis Labonté, Alexis Martel, Isidore Noël, Joseph Lampron, Chs Charpentier, fils, Henri Duhème, E. Courchène, Edouard Charpentier, Adolphe Marcoux, Laurent Jardinier, David Guilmet, Michel Marcoux, Frs Courchène, fils, Louis Caron, Antoine Boisvert, J.-B. Yergeau, Louis Provancher, Francis Labonté, O. Charpentier, Antoine Demange, Louis Martel, Augustin Moysan, Alexis Labonté et Antoine Fréchette.

La liste n'est pas complète.

Mais on voit les progrès faits depuis 1832.

Il serait oiseux de m'attarder à la nomenclature des familles de nos townships, à leur origine, à leurs alliances. Ça ne peut entrer même dans le cadre d'une histoire de paroisse.

Il est d'ailleurs facile de référer aux registres.

Je vais cependant jeter un coup d'œil sur les premiers colons catholiques irlandais ou allemands.

***

Le premier acte de baptême concernant nos townships est celui de Marie-Anne Dafney, enfant de Thomas Dafney et de Marguerite Carthy, baptisée le 13 janvier 1820.

Il est probable que cette Marguerite McCarthy, ou simplement Carthy, était parente de

James McCarthy, l'un des premiers colons de Wickham.

M. Dafney, est inscrit aux registres comme résidant dans le township de Durham.

On a perdu la trace de cette famille Dafney.

Les premiers settlers de Wickham étaient à peu près tous des soldats licenciés du 49ème régiment des Voltigeurs, commandé par le général Herriot, et des régiments de Meurons et de Watteville.

On a perdu le souvenir et la trace de beaucoup d'entre eux.

Ils venaient prendre possession de leurs lots, bâtissaient une petite cabane en bois rond puis abandonnaient tout pour aller résider ailleurs.

On trouve encore en maints endroits, dans les forêts de Wickham, les débris de ces petites cabanes.

Parmi ces premiers colons dont on a conservé la mémoire, je puis mentionner entre autres Jacob Bonner, père de mesdames Théophile et Moïse Charpentier ; John Scott, qui abjura le protestantisme le 4 janvier 1834 et épousa le 19 août de la même année Elizabeth Boisvert, veuve de Joseph-Marie Caron, et sœur de Pierre *alias* Lariche Boisvert ; elle se trouvait par conséquent la tante de MM. Paul Boisvert, Moïse Boisvert, etc., encore vivants. L'un des témoins à ce ma-

riage était " Sieur Bernard O'Reilly, étudiant du séminaire " à présent Monsignor Bernard O'Reilly, l'éminent écrivain dont j'ai parlé plus haut.

Mentionnons encore Thomas Fergusson, Anthony Gadiely, Michael Parnell, qui ouvrit la terre actuellement possédée par M. Joseph Lainé, sur le lot No 22 du 4ème rang de Durham.

L'un des colons les plus célèbres était Peter Plunkett, l'un des soldats du 49ème régiment. Il avait combattu à Copenhague, en Hollande, sur un navire de guerre le " Gutten " commandé par M. Felton.

Il était près du général Brock à Queenstown. Son nom est revenu plusieurs fois dans ce récit. Il passait pour un tireur hors ligne.

Je pense que le premier colon non militaire fut M. Edouard McCabe, grand-père du maire actuel de Wheatland qui est aussi préfet du comté de Drummond. Il vint s'établir dans Wickham vers 1815 ou 1816. Son fils Patrick McCabe était tailleur de pierre ; il travailla sept ans à Québec, et s'établit à Wickham à son retour, où il épousa Ann Everard, le 24 janvier 1832.

M. Edouard McCabe fut le propriétaire du premier cheval qui fut amené dans le township de Wickham.

***

Vers le même temps vint s'établir à Wickham M. Bernard Murphy, instituteur.

Il demeurait dans le septième rang et enseignait à l'école bâtie sur la terre de Peter Plunkett.

C'est la première école qui ait été en opération dans le township de Wickham.

M. Murphy était payé par le gouvernement, car on en était aux beaux jours de l'Institution Royale, dont j'aurai à parler plus tard.

Tout n'était pas rose pour lui, si l'on en juge par ses lettres à M. l'abbé Robson.

Il fut remplacé par un Abénaki, Noël Annance, qui eut pour successeur madame Joseph Doherty, née Margaret Toomy.

La discipline n'était pas très exemplaire dans cette école.

M. Théophile Charpentier doit encore se rappeler de la flèche qu'il lança en pleine école à la mère Doherty et qui allar percer son bonnet blanc, appareil que l'on appelait alors *câline*.



Le père de Madame Doherty bâtit le premier moulin de Wickham sur le terrain actuellement possédé par R. E. Skillen. M. J. Doherty son gendre, en devint propriétaire plus tard.

Le premier commerçant de bois de Wickham

fut Richard Coughlin, soldat licencié : il demeurait le long de la route Ralph : on voit encore l'endroit où s'élevait sa maison.

Il mourut dans les circonstances tout à fait particulières.

Il avait construit à l'embouchure de la St-François une grande *cage* de billots, ainsi que M. Valentine Cook.

C'était dans l'année du grand choléra.

Après des pourparlers M. Coughlin décida de faire le voyage à Québec pour engager un remorqueur.

C'est là que la mort l'attendait.

Il fut atteint du choléra et mourut.



On trouve dans les registres, à la date du 19 mai 1824, l'acte de baptême de Louis McCarthy, enfant de James McCarthy et de Margaret Leggat.

Madame McCarthy venait de Québec.

D'après la tradition, ces respectables époux ne perdirent pas grand temps à roucouler des mots d'amour avant d'entrer dans la vie conjugale.

Melle Leggat avait un amant qu'elle pensait lui être très cher.

Ses parents s'opposaient de toutes leurs forces à l'union projetée entre les deux amoureux.

Un jour, elle venait d'avoir une discussion plus ou moins acerbe à ce sujet, quand s'approchant de la fenêtre elle dit assez fort pour être entendue : " Vous ne voulez pas que je marie M...... Eh bien, je marierai le premier qui me demandera, fût-il un inconnu, un *quêteux !* "

Justement à cette heure M. McCarthy passait là.

C'était un pauvre journalier à peine connu que de ses patrons.

Il entre, rappelle à Mlle Leggat ce qu'elle vient de dire et fait sa demande de suite.

Il fut accepté sans difficulté, et quelques jours après nos amants étaient mariés.



Il ne faut pas oublier parmi les anciens, Joseph Griffith, père de M. William Griffith, ancien marguillier, et Henry Mullen, père, qui arriva ici en 1827.

Il tint une distillerie pendant quelque temps à Wickham puis vint s'établir dans le township de Durham où son fils portant le même nom de baptême lui a succédé.

Un peu plus tard vint s'établir dans Wickham M. Leonard, père de M. Michael Leonard, riche marchand de West Wickham, après avoir demeuré à St-François.

Je termine ici cette courte revue de la population catholique de langue anglaise.

Plusieurs noms ont été omis qui cependant ont été mentionnés plusieurs fois dans ces notes.

On a vu aussi plus haut les causes qui ont amené cette population, du moins une bonne partie dans nos townships.



Sir James Kempt fut le premier gouverneur qui visita les townships.

Il passa deux jours à Drummondville chez son aide-de-camp le général Herriot, et se rendit jusqu'à Sherbrooke à cheval.

Je n'ai pu obtenir de détails sur cette tournée, ni sur l'année dans laquelle elle fut faite.

On me permettra, avant d'entrer dans la période que l'on pourrait appeler contemporaine de l'histoire de L'Avenir et des environs, (en 1853), de jeter un coup d'œil sur quelques coutumes de nos pères.

Je reviendrai un peu sur ces temps anciens à propos des bureaux d'enregistrement, des conseils du comté et des écoles ; et la première page de l'histoire contemporaine s'ouvrira par le ré[cit] d'un crime horrible commis à Wickham, le meu[r]tre de madame Brainard, par son propre fils.

UN *BE*

Lors des premiers défrichements de Durham et Wickham, florissait une coutume qui n'est pas encore éteinte tout-à-fait : c'était la corvée ou comme on l'appelle encore, le *Be*.

Il était surtout en vogue quand il s'agissait d'avoir de l'aide à bon marché ; c'était un échange de temps ou de services, très en vogue.

Refuser d'aller au *Be*, était une insulte rarement pardonnée, et pour celui qui demandait le *Be* ne pas avoir sa cruche de whiskey à la disposition des travaillants était encore une insulte moins pardonnable.

On *tassait* à l'aide des bœufs.

Les hommes se divisaient en groupes de trois ou quatre ; chaque groupe ou *gang* prenait une lisière de terrain où le feu avait passé.

Malheur au groupe qui par ambition, lâchait un peu de la lisière, ou ayant pris le devant empiétait sur ses voisins pour les faire endêver.

C'était une insulte qui, le whiskey aidant, se terminait par une bataille.

Le *Be* était l'endroit où se réunissaient les hommes forts.

Le vieux Zéphirin Martel, d'une force un peu extraordinaire, impatienté contre le conducteur de bœufs de sa *gang* (c'était un M. Baillargeon)

l'avertit un jour de ne pas faire telle chose.

Le conducteur n'en tint pas compte.

Nouvel avis de Martel, nouveau refus du conducteur.

A la seconde récidive, Martel saisit notre homme par le collet de sa chemise et sa culotte, et lui fit faire le saut de crapaud pardessus un tas d'arbres et de corps morts haut d'une dizaine de pieds.

Baillargeon conserva sa bonne humeur par intérêt pour sa peau, sans doute.

***

Le soir venu, après le souper, commençaient les jeux.

Car il ne fallait pas être fatigué de sa journée sous peine de dégradation.

On tirait au *coup-de-bâton*, on colletait, le plus fort faisait des envieux et le plus souvent faisait des fanfaronnades, appelant un plus fort ou le meilleur de le *crowd*.

Le gant était relevé.

On passait une nouvelle rasade de *high water*; les esprits s'échauffaient.

Il y avait quelques prises entre fort-à-bras de 2ème et 3ème qualités.

Les plus forts intervenaient en faveur d'un des combattants, la bisbille se mettait parmi les

chefs et finalement un grand cri à l'unisson se faisait entendre : ***Fair play! make a ring!***

Les groupes se détendaient, et au milieu de l'arène improvisé apparaissaient deux boxeurs aux regards flamboyants, souvent déjà aux prises.

Il n'y avait pas de gants de boxe ni de chaînes, ni de règles à suivre.

C'étaient des batailles libres où le plus fort avait raison.

On se battait sauvagement ; plus d'un combattant sortait tout meurtri et ensanglanté de ces engagements impromptus.

Voilà ce qu'était le *Be* autrefois.

Il avait ses inconvénients comme toutes les bonnes choses.

Le *Be* est encore en vogue dans les mêmes circonstances pour " tasser " du bois, lever une bâtisse et en charroyer les matériaux, mais surtout pour charroyer du bois en hiver aux pauvres et aux infirmes.

On attache un peu moins d'importance à la force corporelle, on est plus réservé dans l'usage du whiskey, et le *Be* se termine d'une manière généralement plus pacifique qu'au temps jadis.

UNE VEILLÉE

Il règne toujours dans les paroisses nouvelles

un esprit de société plus intime que dans les anciennes.

L'attrait du nouveau et probablement l'ennui des parents et amis laissés derrière soi est pour quelque chose dans cet esprit, ce goût de réunion qui compense, par ses charmes, l'isolement des premiers colons.

Tel était, au dire des vieux, la coutume d'autrefois dans nos townships.

Il se passait rarement une journée sans qu'il y eut veillée à quelque endroit, et à propos de n'importe quoi, et souvent à propos de rien du tout.

Les Canadiens aimaient à se réunir en compagnie, à causer des paroisses d'en bas, des hommes forts de la Baie, de Nicolet, de St-Zéphirin.

Les faits, grandis par la distance des lieux et des années, un peu par la nostalgie, prenaient, au coin du feu, des proportions grandioses.

La danse, le jeu de cartes, le chant étaient les amusements en vogue dans les longues soirées d'automne et d'hiver.

Les visiteurs—les *veilleux*, comme on disait alors—arrivaient par charges à travers les sentiers de bois, sur des ***bob-sleighs*** ou des *swiss*.

A l'arrivée de chaque visiteur, c'étaient des embrassades, des poignées de mains et des cris de joie.

Les lits s'encombraient de vêtements d'hiver ; on entassait sur la table, dressée dans l'unique appartement qui formait ces résidences, les rôtis de porc frais, les chaudronnées de fricot, les pâtés à la viande (*tourquères*).

Ces pâtés n'étaient pas, comme aujourd'hui, d'élégantes et légères tartines faites d'une mince couche de viande hachée assaisonnée d'épices et enveloppée d'une croûte odorante.

Les bons pâtés d'autrefois, souvent cuits dans un grand chaudron en avaient l'étendue circulaire, et la croûte brune enveloppait un amas de viande d'au moins deux ou trois pouces d'épaisseur.

Le repas était généralement précédé de quelques chansons que l'odeur des mets exquis de la table rendaient encore plus gaies.

On passait une rasade et les chants recommençaient de plus bel.

Un écrivain distingué décrivant, dans l'ancien ***Foyer Canadien***, les amusements de nos ancêtres ajoutait à propos des chansons :

“ C'était à tour de rôle alors et tout monde chantait naturellement et sans apprêts. Jamais il ne venait à l'esprit de personne de refuser l'invitation, en donnant pour excuse un rhume plus ou moins authentique ou l'oubli de son cahier ; le fait est que l'on ne connaissait guère plus l'un que l'autre. Aussi, à cette époque,

connaissait-on à merveille, surtout dans nos campagnes, l'art si difficile de s'amuser...............

" Comme on chantait alors !

" Il ne fallait pas moins qu'une demi douzaine de chansons d'abord pour ouvrir le repas et aiguiser l'appétit des convives ; cinq ou six n'étaient pas de trop pour stimuler leur zèle et soutenir leur ardeur.

" Et le dessert !

" Le dessert, c'était une de ces bonnes et franches rondes d'autrefois, dont le chorus aurait fait pâlir les éclats de rire des dieux olympiens. Combien de grands-pères n'ai-je pas vu se rajeunir de cinquante ans au souvenir seul de ces festins pantagruélique......"

Après le souper, c'était la danse ou le jeu de cartes, souvent les deux allaient de pair.

Tous les vieux se rappellent les danses d'autrefois : les *reels* à quatre, les *reels* à huit, les amusements joyeux de la construction du *Pont de Nantes*, la *Boulangère*, etc.

Aux cartes, on jouait le *quatre-sept*, la *crêpe*, le *quassino*, etc ; dans la société anglaise, le jeu à la mode était le *forty-five.*

Le nombre de chansons alors chantées était extraordinaire : il y en avait pour toutes les circonstances, tous les sentiments et presque toutes les différentes nuances d'intensité de sentiments.

Souvent les amoureux se contaient fleurette au moyen de chansons. Si un garçon était invité à

chanter et avait sur le cœur quelque chose, il chantait une chanson appropriée.

L'amoureux ou le rival concerné ne manquait de répondre par une autre chanson à la première occasion.

Que de cœurs brisés, que d'amours rompues on vit dans ces réunions, et par contre, que de rêves joyeux et de mariages décidés !

Que d'idylles se sont déroulées dans ces veillées des bonnes populations d'alors !

" Les méchants n'ont pas de chansons " dit un proverbe allemand, or la population de nos tonwships a gardé ce goût du chant et des amusements. Il y en a un peu moins qu'autrefois peut-être, mais le goût de la musique est très accentué parmi nous. Et dans nos veillées la musique et le chant,—parfois la danse—sont encore en vogue. Nous avons encore de ces bonnes veillées d'autrefois, nous avons encore les *éplucheltes* de blé-d'inde et des noces dansantes.

Les *éplucheltes* de blé-d'inde étaient bien en vogue autrefois.

C'était surtout une affaire de jeunes garçons et de jeunes filles.

Le garçon qui trouvait un épi rouge avait dioit de donner un baiser à toutes les jeunes filles de l'assemblée.

Il n'en fallait pas plus pour attirer beaucoup de monde à ces réunions.

Les vieux nous parlent encore des longues soirées occupées au foulage de l'*étoffe du pays.*

On creusait un tronc d'arbre en forme d'auge. On y mettait l'étoffe ou flanelle humide et on frappait dessus en cadence avec de longues verges en s'accompagnant de chansons appropriées.

Une de ces chansons commençait par ces mots :

" Je le mène bien, je le mène droit,
" Je le mène bien mon beau *dévidoit.*
" Oh ! Si mon papa le savait !
" Comm' je le mène bien mon *dévidoit.*
etc., etc.

Pendant qu'une escouade travaillait les autres chantaient.

On se séparait en se donnant rendez-vous à un autre endroit.

Que reste-t-il aujourd'hui de ces vieilles coutumes ?

Et la poésie fardée, corsée d'un grand nombre de chansons nouvelles vaut-elle la poésie des vieux chants d'autrefois ?

Cette pensée de Montaigne est toujours vraie : " La poésie populaire et purement naturelle, a " des naïfvetez et grâces par où elle se compare " à la principale beauté de la poésie parfaite " selon l'art."

BUREAU D'ENREGISTREMENT

L'établissement du Bas-Canada en différents comtés date du 7 mai 1792, 31ème année du règne de George III.

Dans cette première division le comté de Nicolet portait le nom harmonieux de Buckingham.

Par l'acte 9 George IV Chap. 73, (en 1828) on fit une nouvelle division des comtés qui devait être plus équitable, mais qui, en réalité, ne l'était guère. Ainsi le comté de Montréal comprenait " toute l'île de Montréal ensemble avec toutes les îles les plus proches du dit comté," le comté de Québec comprenait la ville, les faubourgs, et une dizaine de lieues de côte le long du fleuve ; par contre le comté de Dorchester comprenait la seigneurie Lauzon.

Par cette loi le comté de Drummond était formé par "les townships d'Aston, Bulstrode, Stanfold, Arthabaska, Chester, Ham, Wotton, Tingwick, Warwick, Horton, Wendover, Simpson, Kingsey, Durham, et sa pointe, Wickham, Grantham, Upton et Acton avec toutes les pointes et augmentations d'iceux townships." C'est-à-dire par les comtés actuels d'Arthabaska, Drummond, Bagot et partie de Wolfe et Richmond.

Le bureau d'enregistrement fut établi le 9 août 1830 en vertu de l'acte 10 et 11 George IV

Chap. 8, qui pourvoyait à l'établissement de bureaux d'enrégistrement dans les comtés de Drummond, Sherbrooke, Stanstead, Shefford et Missiskoui.

L'acte décrète l'établissement dans les comtés susdits d'un " bureau d'enregistrement de tous actes ou contrats authentiques et instruments par écrits par lesquels on transportera des propriétés immobilières, on disposera de telles propriétés, on y imposera quelque charge en quelque manière que ce soit par marché et vente, par inféodation, donation, hypothèque, échange, legs ou contrat de mariage. "

Les actes devaient être enregistrés dans les douze mois après passation ; les personnes absentes avaient cinq ans pour faire enregistrer les testaments.

Le cautionnement du régistrateur était fixé à £2,000.

Le registrateur devait tenir les copies en duplicata dont un devait être transmis chaque année au secrétaire provincial.

Cette clause fut abrogée par l'acte 1 Guill. IV Chap. 3, en 1831

L'acte 2 Guill. IV, Ch. 7 ordonne l'enregistrement de tous actes avant le 1er mai 1833, à peine de nullité contre tous acquéreurs subséquents.

On trouve dans les régistres de Drummondville

des actes concernant les différents townships plus haut mentionnés, jusqu'au volume IX du registre B.

Le notaire D. Thomas, de Melbourne a le plus grand nombre de documents enregistrés dans ces années ainsi que les deux notaires David.

Les actes législatifs plus haut mentionnés étaient le premier pas fait dans la publicité des hypothèques. C'était d'une plus grande utilité dans nos townships.

L'ordonnance de 1841 connue sous le tître de 4 Vict, Ch. 30, Sec. 53 abolit les anciennes divisions d'enregistrements tout en maintenant les enregistrements faits.

Cette ordonnance est la base finale de notre système actuel d'enregistrement. C'est la plus importante des ordonnances passées pendant la suspension de la constitution décrétée en 1840, et fut rédigée par Sir James Stuart.

Le premier registrateur du comté de Drummond fut William G. Robins ancien capitaine du régiment de Watteville, arrivé à Drummondville en 1815 avec le colonel Herriot.

Il fut nommé registrateur le 11 décembre 1830.

M. Robins était le grand père maternel de M. Charles H. Millar, registrateur actuel.

Il mourut en 1847 et fut inhumé le 26 juin.

Il embrassa la religion catholique avant de mourir.

Le Révérend J. O. Prince parle en ces termes de feu M. Robins :

" C'était un homme de haute intelligence et d'une éducation soignée ; tout respirait en lui le parfait gentilhomme.

" L'histoire de sa conversion est palpitante d'intérêt.

" Homme de conviction, M. Robins cherchait la vérité avec ardeur. Souvent il conversait avec le vieux notaire David, de Nicolet, et deux religieuses, l'une au couvent du Sacré-Cœur et l'autre chez les Obbates-Marie.

" Le vieux notaire était fort en controverse : M. Robins était convaincu de la vérité de la religion catholique, excepté sur un point : La présence réelle de Jésus-Christ au Saint Sacrement.

" Il expose son dernier doute à M. David en lui disant : " Si ce n'était point de ce dernier dogme que l'Eglise propose à votre croyance, je serais des vôtres."

" Le notaire réfléchit et dit :

—" Dieu n'est pas tout-puissant ?

—" Comment, vous blasphémez !

—" Non, mais c'est vous qui le faites, puisque vous refusez à Dieu le pouvoir de changer le pain en son corps et le vin en son sang adorable.

—" Notaire, vous avez raison ; je n'hésite plus : je suis catholique !

" La conversion de M. Robins fut sincère ; sa vie et sa mort surtout, furent édifiantes."

Le successeur de M. Robins fut M. James Duncan, qui ne resta en office que quelques mois et fut remplacé le 26 mai 1848 par Sir Edmund Cox, vieux militaire qui avait conquis son titre d'honneur pas sa bravoure et sa valeur dans les Indes.

Lors de son arrivée au Canada, il alla s'établir à Kingsey sur une terre située à un endroit admirable où la St-François, faisant un détour gracieux, forme une anse tranquille encadrée de hautes falaises.

C'est là que Sir Edmund Cox se fit construire une maison dont la forme étrange fait penser un peu aux châteaux crénelés des seigneurs du moyen âge.

Sir Edmund mourut en octobre 1877.

Le 25 mai 1878 MM. James Mairs, de Melbourne, et P. N. Dorion, frère de feu J.-B. E. Dorion, furent nommés registrateurs conjoints.

Les registrateurs ne faisaient acte de présence au bureau que pour retirer leurs émoluments. M. Chs H. Millar, le sous registrateur, avait charge du bureau et faisait tout l'ouvrage avec M. Robins comme copiste.

En octobre 1888 la société fut dissoute par la mort de M. Dorion, et le 15 décembre de même année M. Adolphe Bernard, de St-Germain, et l'ancien sous-registrateur furent nommés con-

jointement sous le nom de " Bernard et Millar. "

Le premier *deputy registrar* fut M. Robert Millar, que l'on trouva mort à son bureau.

Le bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska fut détaché de celui de Drummond et établi le 22 mai 1857. Celui de Bagot fut établi à son tour le 14 octobre 1861.

CONSEIL DE COMTÉ

Les conseils de comtés furent établis en vertu de l'Ordonnance Victoria Chap. 4 (en 1841)

Le préambule dit :

" Attendu que pour la plus grande protection et la régie plus avantageuse des intérêts locaux des sujets de sa Majesté dans cette Province, et pour l'avancement de la prospérité intérieure d'icelle, il est expédient et nécessaire que des autorités municipales soient établies dans les différents districts de la dite province.

" Qu'il soit ordonné et statué (etc., etc.,) qu'il sera loisible au gouverneur de cette province, par proclamation sous le grand sceau d'icelle, qui sera émanée par et de l'avis du conseil exécutif de Sa Majesté à cet égard, d'ériger et constituer tels et autant de districts dans cette province, pour les fins de cette ordonnance, qu'il jugera expédient, et de fixer, nommer et déclarer les limites de tels districts respectivement.... " (Avec droit de les changer dans les deux ans).

Par la proclamation émanée par Sir R. D.

Jackson, le 18 décembre 1841, on assigna aux districts municipaux les mêmes limites qu'aux districts d'enregistrement ; et il y était déclaré que les lieux où seraient tenus les bureaux d'enregistrement seraient les mêmes que ceux désignés pour les assemblées des conseils municipaux.

Par l'acte 7 Vict. ch. 22, les comtés furent substitués aux districts d'enregistrement.

Chaque district devait être constitué en corporation ayant " succession perpétuelle " et " sceau commun." Il y avait un conseil par district ; ce conseil se composait d'un gardien et des conseillers ; le gouvernement nommait le gardien ou maire, qui tenait son office durant bon plaisir.

Chaque paroisse ou township ayant une population de plus de trois cents âmes élisait un conseiller ; au-dessus de trois mille âmes la paroisse ou township avait droit à deux conseillers mais pas plus.

Pour être conseiller il fallait posséder des biens fonds valant trois cents livres " en sus de toutes charges et redevances, dues et payables par iceux."

Les assemblées devaient être tenues le premier mardi des mois de mars, juin, septembre et décembre, et ne pas durer plus que cinq jours consécutifs.

Les greffiers étaient choisis par le gouverneur sur une liste de trois personnes, soumise par le conseil et nommés sous le grand sceau de la Province. Les trésoriers étaient également nommés par le gouverneur.

Deux auditeurs étaient nommés, l'un par le gardien, l'autre par le conseil.

C'est aussi le gardien qui nommait les inspecteurs avec l'approbation du gouverneur.

Les terres de la Couronne et celles non cultivées des seigneuries étaient exemptes de toutes taxes.

Tous les règlements du conseil devaient être soumis au gouverneur qui pouvait les annuler en tout ou en partie sous trente jours.

D'après cette ordonnance les conseils de districts étaient revêtus des mêmes pouvoirs que les grands-voyers, en ce qui concernait les chemins, sans l'intervention des cours.

Avant cette ordonnance l'ouverture des chemins se faisait par les grands-voyers ou leurs députés, mais leurs procès-verbaux devaient être sanctionnés par la cour des *juges à paix* (36 George III ch. 9).

L'élection des conseillers était présidée par un juge de paix ou toute autre personne requise et nommée par *warrant* du gardien du district.

***

La première élection eut lieu dans le comté district inférieur de Nicolet, dont le chef-lieu était Drummondville, le deuxième lundi de janvier mil huit cent quarante-deux.

On remarquera que le gouvernement tout en décentralisant un peu les pouvoirs municipaux gardait une part légitime, pour ne pas dire plus, du pouvoir : les gardiens étaient nommés par lui ainsi que les Greffiers et trésoriers ; le gardien, à son tour, nommait les inspecteurs, avec l'approbation du gouverneur, et si le conseil avait le droit de nommer un auditeur, les gardiens avaient le choix de l'autre.

Mais il ne faut pas oublier que nous étions en 1841, aux jours du gouverneur Sydenham qui déclarait publiquement pour le Haut-Canada " des sentiments d'affection aussi bien que d'intérêts " et qui avait en horreur les Canadiens-Français.

En cette même année on dota le Haut-Canada de corporations municipales au moyen desquelles le peuple pouvait gérer ses affaires, mais on refusa d'amender l'ordonnance mentionné plus haut qui avait été imposée au Bas-Canada par le conseil spécial de Lord Sydenham.

M. Viger prononça un discours énergique en chambre sur cette question.

" Cette loi, disait-il, a été passée par des per-

sonnes qui ne représentaient pas le peuple. Elle a établi un mécanisme de gouvernement inconnu jusqu'à présent dans le monde civilisé... Le gouverneur divise à sa volonté la province, qu'il morcelle en districts ; il nomme certains officiers des conseils, et a pouvoir de les dissoudre à sa volonté : c'est ce qu'on appelle des corporations municipales ! des institutions par lesquelles le peuple se gouverne lui-même !........... Je suis assez égoïste pour m'opposer à ce que tous les beaux et grands avantages soient accordés aux Haut-Canadiens."

Le district inférieur de Nicolet fut crée en vertu de cette ordonnance.

Suivant moi il mettait en évidence la mauvaise foi du gouverneur. Je n'ai pu me procurer une copie de la proclamation, mais d'après les procédés du conseil on voit que le district ayant son siège à Drummondville avait juridiction jusque dans St-Pierre-les-Becquets, Bécancour, Gentilly, St-Grégoire, Nicolet, La Baie du Febvre, St-François du Lac, St-David, St-Zéphirin, Stanfold, Arthabaska, Upton, etc., etc.

Etait-il bien facile aux habitants de St-Pierre-les-Becquets de venir faire régler leurs affaires à Drummondville ?

Puis dans un district composé en grande partie de Canadiens-Français le gardien ou préfet fut choisi parmi les habitants de langue anglaise et à l'extrémité du district : ce premier préfet était

feu James Brady, le greffier M. Frederick Ployart et le trésorier G. Marler.

Les procédés de la première assemblée du conseil sont perdus.

A la deuxième session, tenue le 7 de juin 1842 étaient présents : James Brady, écuier, préfet, et les conseillers Crépeau, Wadleigh, Méthot, Poulin de Courval, Léveiller, Beauchemin, Millet, Manseault, Prince, LaHaye, Héon, Aubert, Thibodeau, Barlow, Bothwell, Menzie et Jutras.

A cette session fut adopté le rapport du comité nommé à la session de mars 1842 pour le choix d'un sceau, comme pourvu par l'ordonnance.

Les membres du comité étaient MM. J. Jutras, A. L. Poulin de Courval et L. Beauchemin.

Un comité avait aussi été nommé pour pourvoir aux moyens de payer les officiers et défrayer les contingents du conseil sans taxation.

On décida de prélever une taxe sur les parties intéressées dans les affaires mises devant le conseil.

Le rapport du comité, qui était signé par MM. J. Jutras et A. P. Méthot, se terminait ainsi :

" Sous des circonstances plus favorables votre comité aurait suggéré au conseil comme seul moyen de pourvoir au paiement de ce que cidessus, sans aucune taxation quelconque, de pétitionner les trois branches de la législature de

cette Province pour demander qu'il soit ordonné que les revenus locaux du District, tel que l'argent des licences marchandes, d'auberges et de passages sur les rivières, ainsi que le produit des amendes payées dans le District qui se versent dans le trésor Public de la Province soient versés à l'avenir dans le trésor du district municipal et mis sous le contrôle du Conseil pour les objets susdits ; mais sous les circonstances actuelles, votre comité n'ayant dans les trois branches de la législature que la confiance dûe, a tout lieu de croire que vous feriez en vain. Séance de juin 1852.

" (Signé) J. JUTRAS,
" A. P. MÉTHOT."

Evidemment ces deux conseillers semblaient être du nombre de ceux qui croient, suivant le vieil aphorisme irlandais que :

Of all the evils that men can endure
How few there are that Parliament laws can cure

Un qui devait mal digérer cela c'était M. le préfet, un fonctionnaire du gouvernement.

Il serait oiseux d'entrer dans les détails des procédés de cet honorable conseil, qui semble avoir borné le champ de ses opérations à l'ouverture, fermeture et changement de chemins publics.

A la session du 7 juin 1843, M. Méthot proposa, secondé par M. Millet que, " vu l'absence " presque totale de James Brady, Ecuier, gardien

" de ce district, des séances du conseil et autres
" omissions des devoirs de sa charge pour cause
" de maladie, il est à désirer que ce monsieur
" résigne son office, pour être remplacé par une
" personne qui puisse en remplir les devoirs."

Le 5 mars 1844, M. Méthot proposa qu'une adresse fût présentée à Son Excellence l'informant de la mort du gardien de ce district et demandant le transfert du chef-lieu à Nicolet.

Cette motion fut adopté par un vote de 11 voix contre 5 malgré l'amendement proposé par R. N. Watts.

A la séance du 4 juin 1844 il n'y avait pas de quorum. Le greffier informa les conseillers présents qu'aucune réponse n'avait été donné à l'adresse présentée au gouverneur-général suivant la résolution adoptée à la dernière session.

Quelque temps après M. William Pitt fut nommé gardien ou préfet et il était prêt à présider la session du 3 décembre 1844 mais il n'y avait pas quorum.

Même faute de quorum le 4 mars et le 3 septembre 1845.

Les conseillers des paroisses d'en bas voyant sans doute leurs demandes rejetées se servaient des moyens d'obstruction en laissant le conseil dans l'impossibilité d'agir faute de quorum.

En 1845 fut passée une nouvelle loi munici-

pale plus en rapport avec les besoins et les goûts du peuple.

Elle pourvoyait à ce que chaque paroisse ou township formât une corporation municipale représentée par sept membres élus par le peuple, le maire était élu par les conseillers.

Par l'acte 7 Vict. Chap. 22 ; les comtés furent substitués aux districts

Une loi passée le 25 avril 1849 divisa la municipalité de Drummond en deux parties dont la première avait pour chef-lieu Drummondville et la seconde Kingsey. Cette loi prit effet le premier samedi de juillet 1849. Cette loi fut de nouveau amendée par l'acte 14 et 15 Vict. Ch. 28, passée le 2 août 1851 en transférant le siège de la division No 2 de *French Village*, Kingsey, au village de Stanfold.

L'un des actes les plus importants du conseil de comté fut l'adoption, le 8 de mars 1871, du règlement No 38 souscrivant et prenant des parts dans le *stock* du chemin de fer " Richelieu, Drummond et Arthabaska," pour un montant de $150,-000.

On y stipulait que les parts prises par les municipalités locales du comté seraient en déduction de cette somme.

L'Avenir y est entré pour une somme de $6,000. On verra plus tard que cette somme ne fut pas

payée, et l'on verra aussi pour quelles raisons.

Dans cette affaire ténébreuse, la municipalité de L'Avenir fut flouée d'une manière révoltante du commencement à la fin.

La faute ne doit cependant pas retomber entièrement sur le conseil de comté pris comme corps.

On doit l'attribuer à l'incurie et à l'imprévoyance, pour ne pas dire plus, de certains êtres que la réprobation publique à depuis longtemps flétris.

ÉCOLES.

On connait assez bien les différentes phases qu'ont traversées les lois de l'Instruction publique en Canada.

En 1801 (41, Geo. III, Ch. 17) fut fondée *l'Institution Royale*, établissant un système d'écoles gratuites avec syndics et professeurs nommés par le gouverneur.

Le but était d'enlever au clergé le contrôle qu'il exerçait sur la population et d'anglifier les habitants de langue française.

Les gouverneurs reçurent des instructions positives de travailler en ce sens, et ils n'y manquèrent pas.

Les directeurs ou syndics étaient nommés sous le grand sceau de la Province et incorporés sous

le nom de l'*Institution Royale pour l'avancement des sciences.*

Le gouverneur avait le droit de nommer le président de la corporation et tels autres " officiers, clercs et assistants " qu'il pouvait juger convenable. Tous les statuts et règlements pour les écoles n'avaient force de loi qu'après la sanction du gouverneur.

On pouvait ériger des écoles dans les paroisses ou townships avec permission du gouverneur, qui, dans ce cas, nommait deux ou plusieurs personnes " domiciliées dans aucun comté ou telle paroisse ou township se trouvera " à l'effet d'ériger une ou plusieurs maisons d'écoles. Ces commissaires fixaient l'endroit où devaient être érigées les écoles, et, après approbation du gouverneur, pouvaient acheter ces terrains dont transport devait être immédiatement fait à l'Institution Royale.

Ces écoles étaient bâties par les habitants des localités où elles étaient établies, sur l'ordre des commissaires et par l'entremise des marguilliers ; le coût en était prélevé de la même manière que les répartitions d'églises.

Le gouverneur avait le droit de nommer " sous son seing et le sceau de ses armes une ou plusieurs personnes propres et convenables pour être le maître ou les maîtres d'école de chaque école gratuite de fondation royale."

Si cette école était d'institution royale, le gouverneur y exerçait réellement un royal contrôle. Il nommait tous les officiers, les professeurs, établissait les écoles et en approuvait ou désapprouvait tous les règlements.

Voici ce que M. l'abbé Ferland en dit :

" En 1801, ils réussirent à obtenir du parlement provincial une loi dont ils espéraient se servir pour accaparer l'éducation. Cette loi établissait une corporation désignée sous le nom d'*Institution Royale pour l'encouragement de l'Instruction publique*, et semblait contenir des dispositions libérales en faveur de toutes les classes de la société. Mais on ne fut pas longtemps sans découvrir qu'un piège avait été habilement tendu. Les membres du bureau de direction nommés par le gouvernement se trouvèrent être presque tous protestants ; le président de l'Institution n'était autre que le *Lord Bishop* lui-même ; de sorte que l'instruction publique dans une province presque toute catholique, était entre les mains des protestants. Aussi le clergé du pays s'éleva en masse contre cette corporation, et réussit à l'empêcher de fonctionner au gré des auteurs du projet."

Dans sa plus grande prospérité le nombre des écoles placées sous la direction de l'*Institution* atteignit à peine le chiffre de quarante, dit L. P. Turcotte dans *Le Canada sous l'Union.*

Les lois de 1829 et 1831, tout en améliorant un peu les choses, étaient loin de la perfection.

L'éducation classique était assez répandue en 1841, mais la plupart des paroisses n'avaient que des écoles où l'on n'enseignait que le catéchisme et le plus grand nombre des Canadiens-Français ne savaient ni lire ni écrire.

En 1841 on établit pour la première fois des écoles élémentaires sous le contrôle de commissaires élus par le peuple.

Trente mille piastres étaient annuellement octroyées au Bas-Canada et vingt mille au Haut-Canada.

Pour avoir droit à l'octroi, les habitants de chaque arrondissement devaient se mettre sous le contrôle des commissaires et contribuer pour une somme égale à celle octroyée par le gouvernement.

Ce système de cotisation ne fut pas accueilli favorablement par les Canadiens, qui ont le cœur généreux mais ont aussi une sainte horreur des taxes.

Le clergé combattit d'abord cette loi qui lui enlevait le contrôle des écoles. Il finit cependant par l'accepter, faute de mieux, après quelques modifications.

Cette loi n'était pas parfaite, mais elle fit progresser l'éducation.

Le nombre des écoles sous le contrôle des com-

missaires, qui n'était que de 651 en 1843, atteignit en 1844 le chiffre de 1292.

La loi de 1845 qui rendait les écoles indépendantes des conseils municipaux fut un nouveau pas dans le perfectionnement du système de l'instruction publique.

***

Je n'ai pu me procurer beaucoup de renseignements sur les écoles primitives de Durham et Wickham.

Voici ce que me disait un des plus anciens *settlers* de Durham, M. Benj. Reed :

" Pour avoir un maître d'école nous faisions une assemblée. Nous souscrivions chacun un certain montant et donnions l'autorisation à quelqu'un d'entre nous de chercher un instituteur."

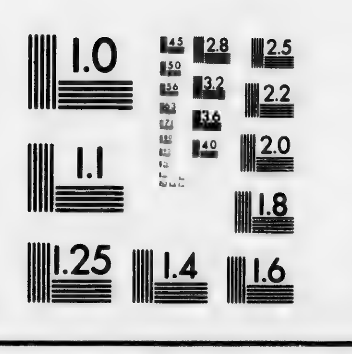
Il paraitrait qu'à Wickham on avait une école d'Institution Royale, dont M. Bernard Murphy fut le premier instituteur. Mais les souvenirs des vieux concernant les affaires d'école ne sont pas très clairs et on ne trouve nulle part le moindre indice d'un document quelconque.

On profita cependant des lois de 1841 et surtout de 1845.

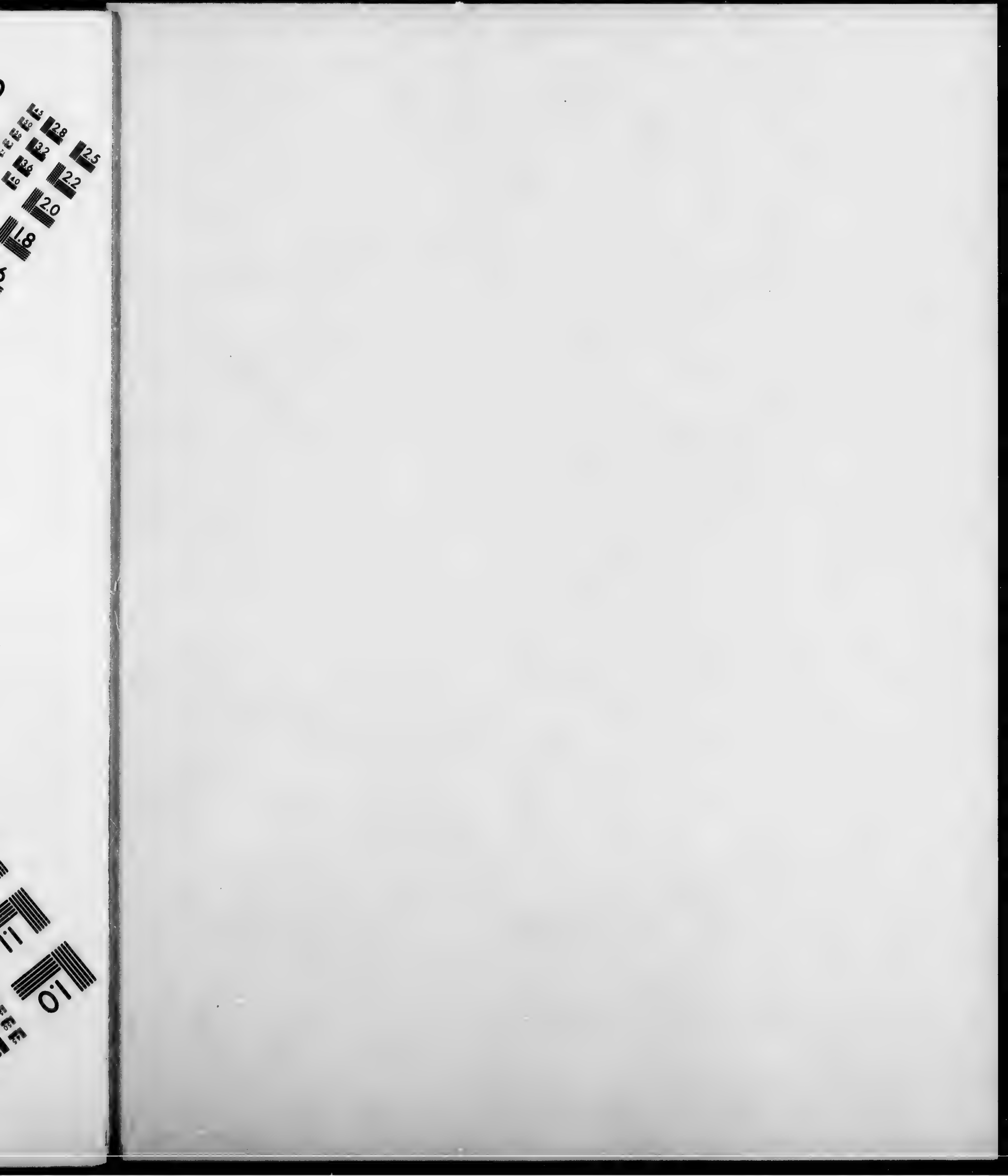
Les écoles se multiplièrent et, en 1853, il y en avait un bon nombre en opération.

Le premier maître d'école dont on ait gardé le

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



souvenir était un M. Wm Cross, qui enseignait par intermittence près d'Ulverton vers 1820 à 1825.

En 1858 on divisa les écoles du township de Durham en deux municipalités ; Nos. 1 et 2.

La municipalité scolaire No. 1 comprenait la municipalité actuelle de L'Avenir et la municipalité No. 2 le reste du township.

Cette division fut opérée par l'entremise de feu J.-B. E. Dorion, je pense,

A la première assemblée des commissaires de la municipalité No. 2, tenue le 15 octobre 1858, " au village de L'Avenir "—c'est la première fois que ce nom parait dans les registres,—M. H. S. Griffing fut élu président et James Bothwell secrétaire-trésorier.

Les premiers commissaires de cette municipalité avaient été nommés par le gouvernement. C'étaient MM. Geo. Atkinson, H. S. Griffing, Moïse Charpentier, Robert Griffing et J. B. E. Dorion.

Je reviendrai plus tard sur l'histoire de nos écoles et l'on verra des choses édifiantes se dérouler sous nos yeux.

QUELQUES STATISTIQUES

On me permettra de donner ici quelques statistiques concernant la population des différentes

nationalités dans Durham et Wickham, d'après le recensement de 1851.

La population totale du comté de Drummond était en 1844 de 9,374 âmes.

En 1851 elle était de 16,562 âmes, presque le double.

Cette population comprenait les comtés actuels de Drummond, Arthabaska et Bagot.

Voici à présent quelques détails sur les différentes nationalités et religions de Durham et Wickham.

POPULATION TOTALE	DURHAM	WICKHAM
Nombre de familles.	365	89
Population	2208	574
NATIONALITÉS		
Anglais	98	7
Ecossais	77	22
Irlandais	422	95
Pas d'origine française	1133	238
D'origine Canadienne-Française	418	192
Indiens	26	
Américains	59	10
RELIGIONS		
Catholiques	755	443
Anglicans	660	97
Presbytériens	162	32
Méthodistes	324	
Baptistes	24	
Congrégationalistes	185	1
Universalistes	6	
Religions non connues	72	2

Comme on le voit, la population française dans les townships réunis de Durham et Wickham ne formait pas un quart de la population totale, savoir 600 sur une population de 2,782.

Les catholiqnes ne formaient pas la moitié ; il y en avait 1,198 en tout.

Quels progrès la population canadienne-française et la religion catholique ont fait ici depuis ces temps qui ne sont pas très anciens !.........

Mais ce n'est que la répétition de cette immortelle odyssée de la race canadienne-française depuis la cession du Canada, c'est la réalisation de ce chant d'espérance que l'on voit au cinquième verset du psaume 126 : " *Sicut sagittæ in manu potentis ita filii excussorum* ; les enfants des opprimés sont comme des flèches dans une main puissante."

La race opprimée se multiplie, augmente et finit par acquérir le nombre, la force.

C'est comme l'eau d'un ruisseau que l'on arrête au moyen d'une estacade : l'onde se gonfle, sort de son lit, se répand sur les champs environnants et, brisant enfin la digue, s'élance de nouveau dans une course effrénée.

Ainsi la race canadienne-française après la cession, c'était le petit ruisseau faible, comprimé, arrêté partout.

Mais bientôt cette race d'opprimés devint puis-

sante, des fils nombreux vinrent renforcir ses bataillons pacifiques qui s'emparaient partout du sol et après quelques années les entraves étaient brisées, et le ruisseau, devenu torrent, reprenait son cours avec une force invincible.

Ces fils nombreux étaient devenus comme des flèches invincibles dans une main puissante : *Sicut sagittæ in manu potentis.*







DEUXIEME PARTIE

LE PARRICIDE

William Ezra Brainard, d'origine américaine, avait toujours eu des habitudes de vie mystérieuses.

Il disparaissait subitement et pendant des années on ne savait ce qu'il était devenu.

Il revenait tout-à-coup, on ne savait de quel endroit.

Souvent au retour de ces voyages il portait une longue chevelure et un accoutrement bizarre lui donnant l'air de ces bandits du moyen âge dont on voit les images dans les histoires de chevalerie.

Généralement il revenait avec une bourse bien

garnie et menait vie large tant que les fonds ne manqaient pas.

Il était de métier, relieur.

Au printemps de 1852 il revint plus mystérieux que jamais.

Il avait, l'année précédente, fait bâtir une grange sur une partie du terrain de son père, qui lui avait été donnée ou du moins qu'il prétendait lui avoir été donnée.

On disait qu'il y avait eu erreur et qu'il avait bâti non pas sur sa part de terre mais chez le voisin.

Un jour, pour tromper l'ennui, il se rendit à la *sucrerie* du père Jos Côté où M. Cyprien Côté, son fils, encore vivant, travaillait.

Un lièvre étant passé près de la cabane à sucre, Brainard le tua d'un coup de revolver.

"Ne dites jamais que j'ai tué ce lièvre avec un révolver, dit-il en s'adressant à M. Côté, ça pourrait me nuire."

Il semble que le criminel méditait déjà depuis quelque temps l'action horrible qu'il allait bientôt commettre.

***

William Brainard était le fils de Ezra Brainard et de Nancy Heard.

Le père Brainard avait longtemps tenu une

distillerie où il manufacturait du mauvais whiskey.

Il occupait la terre voisine de celle qu'occupe aujourd'hui M. Moïse Boisvert.

C'est là l'endroit qui fut le théâtre d'un acte de tout temps honni de Dieu et des hommes, d'un acte contre-nature ; le meurtre d'une mère par son fils.

Je ne puis mieux faire, vû le genre adopté dans ces notes historiques, que de reproduire à peu près en entier cette histoire telle que racontée par le frère propre du meurtrier, à l'enquête tenue par le coroner V. Guillette, le 13 mai 1853.

Voici comment parle Lorenzo Franklin Brainard :

" Le vingt-six du mois d'avril dernier je suis entré à la maison de la défunte à la *brunante*. Quand je suis entré j'ai trouvé mon frère William Ezra Brainard dans la maison de ma mère.

" Il était occupé à regarder des papiers de ma mère.

" Il les a lus devant moi les uns après les autres : après les avoir lus il a dit : Les papiers ne lisent semblables comme ceux du *Squire* Thomas (A) du vivant de mon père.

" Ma mère a répondu : Les papiers ne peuvent pas avoir été changés, vu que c'est un vieil original qui a été enregistré aux Trois-Rivières."

(A) Notaire à Melbourne.

" Là-dessus W. E. Brainard a répondu, en sacrant, qu'elle était une vieille menteuse, et a ajouté que le *squire* Thomas était un vaurien et qu'il en tirerait revenge.

" Ensuite il est entré dans la chambre du sud-ouest.

" Quand il est entré j'ai entendu une espèce de craquement et je croyais qu'il se couchait alors sur le lit. Il peut avoir été une minute au plus dans la chambre, après quoi il en est sorti avec les bras pendants, sa main gauche étant cachée par la jupe de son *surtout*.

" Ma mère et moi étions assis côte à côte près de la table.

" En s'avançant il regardait en haut et j'ai alors pensé qu'il voulait chercher quelque chose dans une armoire.

" Il s'est alors approché de trois ou quatre pieds de ma mère et dans ce temps il se trouvait en face de moi et levant la main gauche avec un pistolet à six coups, il a tiré un coup sur ma mère; ma mère est alors tombée de mon côté et m'a pris par le bras: elle m'a appelé par mon nom, me demandant de l'aider en disant que William l'avait tuée.

" William s'est alors tourné vers moi et a déchargé un autre coup sur moi, et m'a atteint au-dessus du cœur.

" J'ai alors dit à William de me laisser la vie un instant pour me donner le temps d'aller chez Horatio, mon frère, pour lui recommander mes enfants, croyant que j'allais mourir. Sur quoi il m'a répondu qu'il aurait soin de mon argent et

de mes enfants et qu'il nous servirait tous de la même manière, ajoutant qu'il tuerait toute la famille et qu'après il se tuerait lui-même.

" En finissant ce discours il a levé le pistolet pour tirer encore sur moi.

" En le voyant ainsi disposé la force m'est revenue. J'avais une petite canne à la main et je me suis levé pour le frapper, mais je ne sais si je l'ai frappé ou non.

" Dans le même temps il a déchargé un autre coup de pistolet qui a attrapé la canne et m'a passé dans l'épaule droite, je l'ai alors jeté à terre et j'ai sauté dessus et tâché de lui ôter le pistolet.

" Etant estropié de la main droite je n'ai pas pu le lui ôter et il s'est relevé encore. Nous nous sommes enpoignés de nouveau et il a encore essayé de me tirer un autre coup dans le côté droit.

" Je l'ai alors lâché pour lui saisir la main dans lequel il avait le pistolet et lui reculer le bras.

" Je l'ai renversé de toute sa longueur sur le lit sur laquelle j'ai essayé de monter. Mais il m'a frappé avec ses pieds dans l'estomac et avec le pistolet sur la tête.

" Je lui rangeais toujours la main afin de l'empêcher de tirer sur moi et tout le temps je criais : Au meurtre !

" Ensuite William s'est relevé et je l'ai tenu par les deux mains. Il m'a dit alors : Si tu veux me lâcher je ne te ferai plus de mal et je veux aller tuer Horatio.

" J'avais deux enfants dans la maison dans ce temps et je leur ai dit d'aller avertir Horace mon frère.

" Alors William a fait un effort désespéré pour s'échapper de moi afin d'empêcher les enfants d'aller avertir mon frère ; mais je l'ai tenu, malgré ses efforts, pendant quelques minutes et lorsque j'ai vu venir mon frère Horace je lui ai crié de venir lui ôter le pistolet lui disant que William m'avait tué et que je me mourais.

" Horace nous a enlevé le pistolet que nous tenions tous deux.

" Alors je me suis avancé vers ma mère afin de voir si elle se mourait.

" Horace et moi avons pris tous les moyens pour secourir ma mère qui paraissait blessée mortellement et criait qu'elle se mourait.

" Horace est allé chercher les voisins John Campbell, père et fils, et Peter Campbell, ils l'ont mise sur le lit.

" Nous avons fait mander le docteur Henry White mais elle a refusé ses services. Alors nous avons envoyé chercher le docteur Fowler qui a pansé ses plaies et l'a toujours soignée jusqu'à sa mort arrivée le dix [illegible] mai.

" Je ne connais rien de ce qu'est devenu mon frère depuis ce temps."

La déposition de Madame Brainard confirme cette déclaration de L. F. Brainard.

Horace Brainard dans sa déclaration dit qu'en arrivant sur la scène du meurtre il trouva ses

deux frères William et Lorenzo, dans la porte et tenant tous deux un pistolet.

Franklin demandait la vie disant que William avait tiré sur sa mère et sur lui-même.

Il leur enleva le revolver et en entrant dans la maison trouva sa mère étendue sur le plancher sans force et incapable de se lever.

William Brainard demanda alors à Horace de lui donner le pistolet afin qu'il put aller achever les deux blessés.

Sur son refus le meurtrier s'éloigna sans qu'on pût découvrir, dans le temps, où il était allé se réfugier.

Il prit le chemin des Etats-Unis et pendant sept ans dépista les recherches de la police et des détectifs.

On a produit des lettres supposées écrites par son frère E. B. Brainard, de Baltimore, et adressées au meurtrier à Wickham.

On a prétendu que ces lettres étaient pour donner le change à la police. Et les motifs paraissent clairement établis.

Le vingt-trois de mai 1853 fut émanée une proclamation signée par L. F. Drummond, procureur-général, et contre-signée par A. N. Morin, secrétaire du gouvernement.

La proclamation donnait la description de Brainard comme suit :

" Relieur ayant exercé son métier à Montréal, Stanstead, Kingston, Burlington, Albany, New-York et Boston, et décrit comme ayant trente ans, cinq pieds dix pouces de grandeur, cheveux bruns et longs, favoris noirs."

Une récompense de cent louis ($400.00) était offerte pour sa capture.

Les choses en restèrent là pendant sept ans.

***

On raconte plusieurs faits comiques en rapport avec ce meurtre.

Il y avait alors à Drummondville un huissier du nom de Saddler, grand ami du vin.

Après le meurtre, M. Cyprien Côté, alla l'avertir d'arrêter le coupable.

Il trouva notre connétable en grand festin à quelques milles de Drummondville.

Aussitôt averti l'huissier part au grand galop de son cheval pour se rendre sur la scène du crime.

Il fut bientôt rejoint au village, dans un hôtel par M. Côté.

En voyant arriver M. Côté, l'huissier s'élance de nouveau à toute vitesse et est rejoint une seconde fois dans le bois de Wickham par M. Côté.

Il fit tant de pauses et but tant de vin que lorsqu'il arriva chez les Brainard, le meurtrier

avait eu le temps de se mettre hors de la portée du brave huissier.

Feu M. R. N. Watts, qui était juge de paix, donna ordre à MM. Cyprien Côté et Louis Proulx d'arrêter Brainard là où ils le trouveraient.

Pour les enhardir, il leur remit à chacun un petit pistolet qui, dit M. Côté, était plus dangereux pour nous que pour lui.

Heureusement il n'eurent pas occasion d'en faire usage.

***

Pendant sept ans les recherches furent infructueuses et déjà on désespérait de trouver le criminel.

Un des plus grands crimes que l'on connaisse allait rester impuni, le parricide n'aurait pour toute punition que le remords de sa conscience.

Mais on comptait sans l'éternelle justice qui de son trône invisible règle tout sur cette terre et dont il est dit au livre des Proverbes (C. VI. 16 et 17). Il y a six choses que Dieu hait : " ...... Les mains qui répandent le sang innocent......"

Or ce que Dieu hait ne saurait rester impuni.

Il règne dans le monde une loi qui semble fatale, et qui paraît avoir son fondement dans la conscience même des hommes.

C'est celle qui presque sans exception, ramène le coupable impuni au lieu de son crime.

Les grands guerriers aiment à revoir les endroits où la victoire a couronné leur bravoure, où la gloire a marqué leurs actions ; de même le criminel, à un certain moment de la vie est, comme malgré lui, attiré au lieu, à l'endroit même où il a violé les lois divines et humaines.

C'est là que l'attend la justice implacable, c'est là qu'il rencontre le remords, c'est là que tout lui dit dans la nature : " Ici tu as commis un crime ! Ce crime demande vengeance ! "

Cette loi est la même pour tous : grands criminels ou faibles pécheurs, qui peut se vanter d'y avoir échappé ?

C'est ainsi qu'en janvier 1860, sept ans après le meurtre de Wickham, un inconnu arrivait à la brûnante chez M. Moïse Boisvert, dont la résidence est voisine de celle qu'occupait Madame Brainard.

Il était vieilli et courbé ; mais sous ces traits défigurés, M. Boisvert reconnut William E. Brainard.

Que venait-il faire à Wickham ?

Nul ne l'a jamais su, il ne l'a dit à personne.

Il revenait aux lieux où sur les genoux de sa mère il avait appris ce commandement de Dieu " *Non occides* " : "Tu ne tueras point," et où il avait violé si brutalement cet ordre divin.

La nouvelle fut immédiatement transmise à

Sherbrooke par M. Ls Proulx qui avait acquis dans l'intervalle la propriété Brainard et qui craignait pour sa vie, car le meurtrier lors de sa réapparition en 1860, ne cherchait pas à cacher un revolver qu'il portait sur lui.

Brainard ayant eu vent de ces démarches, se cacha dans la maison d'un M. Torrance qui était propriétaire de la terre aujourd'hui occupée par M. Jos. B. Blanchet.

Ce fait valut à M. Torrance un procès désastreux et ce ne fut qu'à force d'argent qu'il évita le pénitencier, dit-on.

Brainard fut arrêté à Lennoxville et incarcéré le 23 janvier 1860.

Voici l'entrée faite par le géôlier dans son livre d'écrou : " William Brainard, de Wickham—
" 46 ans—Garçon—Bonne éducation—Hauteur 5
" pieds et 10 pouces—Robuste—Cheveux noirs—
" Peau brune,—Yeux bruns—Aucune religion—
" Pour meurtre."

Aux assises suivantes, le 2 février, les grands jurés rapportèrent un *True Bill*, signé par G.-E. Cartier, procureur-général, et A. Polette, avocat de la Couronne.

Le procès n'eut cependant lieu que le 12 septembre suivant vu l'absence des principaux témoins de la Couronne.

L'avocat de la Couronne était un M. Johnston

et le défendeur de Brainard M. A. D. Bondy.

Voici la liste des jurés :

1. George Morisson, Ste-Monique.
2. Thomas Massey, Ste-Monique.
3. Thomas Howliston, Trois-Rivières.
4. Gustave Grant, Trois-Rivières.
5. William Morisson, Trois-Rivières.
6. William Lanigan, Trois-Rivières.
7. Alexander Baptist, Trois-Rivières.
8. James Shortis, Trois-Rivières.
9. Gerret J. Luckerhoff, Trois-Rivières.
10. George A. Gouin, Trois-Rivières.
11. Frederick Stabbs, Trois-Rivières.
12. John Turner, Trois-Rivières.

Voici à présent la liste complète des témoins de la Couronne : L. F. Brainard, Chs F. Brainard, Frs Brainard, H. A. Brainard, John Campbell, senior, William White, M. D., Wm Fowler, M. D., Pat. McCabe, Peter Plunkett, H. I. Cutter, Valère Guillet, coroner, Ed. McCabe, Antoine Vallée, Francis Lahaie, Cyprien Côté, John Greaves, Abel Fallensbie, Alex. Desrochers, H. S. Griffing, Albert G. Woodward, Eleazar Clarke et Mathew Reid.

Le procès fut très court malgré le plaidoyer "non coupable" de Brainard, et un verdict unanime de "coupable" fut donné par les jurés.

Il fut condamné à être pendu le 26 octobre 1860 à Trois-Rivières.

Il le fut en effet, dans l'avant-midi.

Voici ce que raconte un témoin présent à

l'exécution : "Brainard est mort avec assez de "courage, mais en blasphémant contre Dieu, en "disant qu'il n'y avait pas de Dieu juste etc., "etc., en un mot il a fait une mort de réprouvé. "Au moment et pendant l'exécution un orage de "tonnerre éclatait, chose remarque, vu la saison."

Chose remarquable en effet et qui fut remarquée de tous.

On dit que jamais tempête n'éclata plus subitement et avec plus de rage.

Elle fut de même terrible à Trois-Rivières et dans Wickham.

Les gens étaient tous effrayés devant ce que tous considéraient comme un signe manifeste de la justice et de la colère divines.

Mea est ultio, à moi la revenge ! dit Dieu dans le Deutéronome.

Cette vengeance est infinie comme sa justice et sa miséricorde.

Quel terrible spectacle : la justice humaine remettant dans les mains de la colère divine l'âme de ce criminel, et cette âme elle-même s'élançant dans l'éternité en blasphémant d'avance le juge inflexible et courroucé qui l'attendait au seuil de cette vie !

C'est vraiment terrible.

Le corps de Brainard fut enterré dans le champ d'un de ses frères, dans Shipton.

LE BARDE DE WICKHAM

Il me reste à présent à faire connaître Brainard sous un autre jour encore assez intéressant, pour quelques uns du moins.

Brainard était poëte !

Chose remarquable, c'est dans la solitude de sa cellule de meurtrier que le feu sacré vint mettre en mouvement la machine poétique de cette tête mal équilibrée.

Il avait reçu une bonne éducation : il savait écrire l'anglais à la perfection.

Cependant il adopta un genre tout à fait particulier de l'écrire dans son poème de 97 stances comprenant 288 vers, en se servant de l'ortographe phonétique, par laquelle il ne tient aucun compte de l'ortographe ordinaire mais seulement du son, comme il le dit lui-même d'ailleurs :

No more letrs uzed than giv the tru sownd
Whair dubl wuns woz singl wuns air fownd
G. not uzed whair J. doz the tru sownd maic
C. doz the plais of Q correctli taic.

Il justifie sa manière d'écrire en disant :

Sum pepil ma thinc I'm rong in mi mind
Such lessons az theze I never coud find
It is the reol tru sownd I'm spelin
No Boucs haz it dun olwa's truth telin.

Rules that hav ben rite in sum pepils time
Taic rezons goud sense from the Poits rime...

Malgré qu'il se défende de n'être pas fou, mon

impression est qu'il désirait passer pour l'être afin d'éviter la pendaison.

Ce long poëme est un mélange d'idées incohérentes d'où le bon sens semble exclu bien que le poëte ne se soit pas assujetti à suivre les règles " qui ont été écrites autrefois " et qui " *take reason, good sense from the poëts rime.*"

Il arrive souvent que l'on ne sait où il veut en venir ni quel objet il a en vue tant les transitions sont brusques, et si aigu est leur angle.

Ainsi la première stance se lit comme suit : (Je continue à reproduire suivant l'ortographe de l'auteur :)

Liberol pepil wil reid this copi
Ive sirvd them long in a Bouc Binderi
Bouc pepil shoud protect thair famili
I protect them to yung posteriti.

Encore une stance échevelée puis il tombe abruptement sur le " No more letrs uzed etc..." cité plus haut.

Parlant de lui il dit plus loin :

" Dans ma jeunesse je fus nourri pauvrement et grondé souvent : je travaillais le jour et lisais la nuit et le dimanche : je n'ai jamais rien dit ou fait avec mauvaise intention, protégeant toujours ce qui était bon.

" J'ai vécu bien des années de misère, industrieux et gai sans domicile, j'ai vu des méchants, des brutes, de sales bêtes maudissant les personnes qui bénissaient la raison humaine.

" J'ai fait le bien pour le mal et nourri le bon esprit qui est plus pur que l'air......

" J'ai vu de bons cœurs pleurer sur moi et essuyer de grosses larmes dans leur œil humide : la plume, l'encre et le papier me servent pour dire la vérité qui vivra quand je serai mort.

....

" Quelques uns pensent bien faire en commettant le crime : le dire n'était pas bien dans les temps anciens : l'Eglise parle souvent de sauver les âmes, j'aurais plutôt sauvé les corps qu'elles contrôlent.

........." C'est la puissance qui gouverne dans l'église et l'état.

" Pendant que les uns dorment, les autres travaillent, d'autres meurent dans le désespoir : l'esprit est comme une aile d'oiseau dans l'air : les besoins du corps ruinent l'âme : le corps donne le pouvoir de la contrôler.

" J'espère être dans ma dernière période de trouble : les conspirateurs ne peuvent faire plus, (la chose la plus sanguinaire que j'ai jamais vue) prétendant faire bien en protégeant les méchants contre moi.

" Il y a sept ans que j'ai entendu un homme dire que l'Angleterre paierait cent louis pour moi, qui étais accusé d'avoir tué ma mère prétendue, un terrible malheur pour quelques autres."

Et le barde prisonnier continue à parler de tout, il a une tirade sur la vie de ménage :

Birds togethr pair That fli thru the air
Sum prepair a feist Then go to the priest
Bi lau its correct Thair soles to protect
In the wedid life
Tha thinc thair's no strife

Il croyait à peine à l'immortalité de l'âme :

Soles may always live,

dit-il comme en secouant la tête.

Voici encore une de ses théories à propos des enfants incontrôlables :

" Les enfants que les instituteurs ne peuvent contrôler sont de jeunes corps doublés des âmes de vieillards qui, toujours absolus dans leurs familles, ne veulent pas se soumettre à la nouvelle génération."

Il lui fallait parler un peu de religion :

Never trust in faith
It gives life low rate.

C'est allègre n'est-ce pas ?

Voici à présent ce qu'il dit de sa mère Nancy Heard.

" Par l'âme et le corps Nansi Hird était l'épouse légale de Ezra Brainard ; sa langue n'avait jamais de repos ; ses dernières paroles, si elles étaient prouvées vraies, seraient la cause d'un crime sanguinaire.

" La bonne femme avait l'esprit dérangé, probablement qu'avec l'aide de quelque mauvais esprit elle-même et d'autres ont essayé de tuer. Mais dépourvue de raison elle a tenu cela caché.

" Hauteur de Ezra Brainard près de six pieds

six pouces, travaillant le jour, et flânant le dimanche : il y avait en lui de la brute : les enfants avaient souvent du trouble le lundi."

On voit quel respect il avait pour la mémoire de son père et de sa mère

Il ne se méprisait pas trop, par contre :

Often I sufferred and in the night moaned
In fainting fits, life nearly gone, alone,
Surrounded by people that broke my bones
In a place made of brick, iron and stones,

Bloody brutes receive what they cannot give
Refined spirits emprisonned cannot live
Idlers, fools, rogues or brutes may live in jail
Where education and reason will fail.

Je n'en finirais plus si je m'attardais à reproduire ou traduire seulement le quart des curiosités de ce poème qui a été imprimé à quelques exemplaires seulement.

Il y a une stance empreinte de mélancolie poétique. Il dit :

"Ce matin (c'était le 28 septembre) j'ai été surpris de voir la neige tomber des arbres encore verts.

" C'est la première journée ayant l'apparence d'une froide journée d'hiver depuis la tempête de neige du vingt de mai dernier ; moi-même comme cette neige tombant sur la terre je puis mourir pour donner aux méchants une position plus forte."

Voici les deux dernières strophes de cet étrange poème du parricide de Wickham.

Ive sein the spirit's of some pepil heir
That swore life awa with no dowt of feir
Some ministeri to them haz ben reveiled
That more thant sevn yeirs haz ben conseild

The bludi spirit cold sun and brothr
Doz belong to and iz with an othr
Beyond the bludi plot I can not louc
But give this litl prezent fairwell Bouc.

On me pardonnera, je l'espère, d'avoir tenu à donner une idée de ce poème dont tout le monde parle mais que bien peu ont vu.

C'est l'œuvre d'un esprit détraqué ou d'un rusé criminel jouant à la folie pour éviter la corde.

Dans tous les cas ce petit volume n'est pas de nature à inspirer grande sympathie pour son auteur.

Un peu de repentir, un peu moins de fiel lui aurait été plus profitable devant les hommes et surtout devant Dieu.

Même si le crime avait été commis de nos jours, où, dans une certaine école, toute la sympathie est à l'avance acquise au meurtrier, je ne crois pas que le parricide de Wickham eût trouvé une seule voix favorable.

La justice fut implacable, et la mort du meurtrier non repantent horrible comme avait été son crime.

ÉVÉNEMENTS RELIGIEUX DEPUIS 1853

L'âge d'or des missionnaires dans nos townships cesse avec M. J. H. Dorion.

Avant 1853 ils jouissaient d'une grande influence qui rappelle un peu cette petite île de Houat sur les côtes de la France où, comme le disait plaisamment Edouard Drumont, "le recteur cumulait tous les pouvoirs, était à la fois curé, maire, syndic des gens de mer, juge de paix, commissaire de police, notaire, médecin, instituteur, percepteur: il était le roi véritable."

Nos anciens missionnaires avaient peut-être des pouvoirs un peu moins étendus mais leur influence était grande.

C'était l'âge d'or.

Et l'on aime à songer à ces temps, déjà si loins, pendant "les soirs d'hiver, quand le feu qui s'éteint dans l'âtre se joue encore en arabesques rouges sur le tapis où accroche une clarté à un rideau, à un cadre, à quelque livre à tranche dorée."

Un grand nombre de personnes qui se sont trouvées mêlées aux événements religieux depuis 1853 vivant encore, il serait imprudent de donner des détails circonstanciés touchant certains faits plus ou moins discutables.

Les paroisses comme les grands états ont leurs périodes critiques.

Je tâcherai d'être circonspect et surtout impartial.

Comme on l'a déjà vu, la réponse à la requête de M. J.-B. E. Dorion et autres, datée du 27 août 1854, demandant un prêtre résidant à L'Avenir, fut qu'il n'y avait pas de prêtres disponibles.

Sans se laisser décourager par ce refus, les paroissiens de St-Pierre de Durham et Wickham adressèrent une nouvelle requête à Mgr Cook le 8 octobre, de la même année.

Cette requête était accompagnée d'une lettre de M. J.-Bte Leclair, missionnaire, de Drummondville.

Cette dernière requête fût couronnée de succès et M. J.-Bte Leclair désigné comme premier prêtre résident.

Mais il fallait pourvoir aux moyens de subsistance du prêtre.

M. J.-B. E. Dorion et M. Henry Simon Griffing, qui s'étaient mis à la tête de ces démarches souscrivirent généreusement une somme annuelle de dix piastres chacun en faveur du prêtre ; les autres paroissiens suivirent leur exemple, chacun suivant ses moyens.

On signa à cette fin un acte devant Mtres Geo. David et Ls B. David, notaires, le quinze de no-

vembre 1854, dans lequel il est dit que les comparants "désirant avoir un prêtre résidant à
" Durham, pour la desserte de Durham, Wickham
" et d'Acton ; et considérant qu'il faudrait lui
" assurer une subsistance honnête et convenable
" à son état se sont volontairement engagés,
" comme par les présentes ils s'engagent, pro-
" mettent et s'obligent envers Monseigneur Tho-
" mas Cooke, évêque des Trois-Rivières, et ses
" successeurs et ayant cause à l'avenir de four-
" nir, bailler, donner et livrer annuellement par
" chacun d'eux, durant trois années entières et
" consécutives à dater du premier d'octobre der-
" nier, dont le premier paiement est actuellement
" dû, échu et exigible depuis cette date et se fera
" chaque année à la même époque à tel prêtre
" résidant qui sera choisi et nommé par le dit
" évêque des Trois-Rivières.............................à ce
" présent le Révérend Messire Michel Carrier,
" prêtre et curé de la paroisse de St-Antoine de
" la Baie du Febvre et acceptant pour le dit Sei-
" gneur évêque des Trois-Rivières et ses succes-
" seurs et par lequel il s'engage de faire approu-
" ver les présentes si besoin est à l'avenir......"

L'acte est signé par 169 paroissiens.

MM. Félix Connolly, Théophile Charpentier, Philippe Brassard et Denis Mooney furent nommés syndics pour retirer et percevoir les som-

mes souscrites qui se montaient à £105-7 ou $421.40.

La raison de cet acte est que les lois françaises n'étaient pas encore en force dans nos townships et par conséquent la dîme était chose inconnue.

Elle ne fut établie dans notre paroisse qu'après l'introduction des lois françaises dans nos townships, et pendant le séjour du Révd M. J. O. Prince, le deuxième missionnaires résidant.

Il paraît certain que cette contribution annuelle était payée avec un peu de négligence et irrégulièrement.

Il n'y a rien d'anormal en cela.

Le système de dîme me paraît bien supérieur à celui des contributions monétaires, et pour le curé et pour les paroissiens, car il établit entre le pasteur et les ouailles une solidarité dans le malheur et la prospérité, et de plus les paiements en nature sont plus faciles que ceux en argent.

RÉVD J.-BTE LECLAIR
(1854-1855)

M. J.-B. Leclair prit possession de sa cure en décembre 1854.

C'était un brave missionnaire, de cœur débordant de dévouement et l'âme pleine de sainteté.

Comme je l'ai déjà dit, le séjour du premier

curé résidant à L'Avenir, le Révd. J.-Bte Leclair, ne fut marqué par aucun événement important.

M. Leclair ne fut peut-être pas apprécié à sa juste valeur. Il eut à souffrir certaines petites misères auxquelles il se montra très sensible, mais qui de fait ne servirent qu'à mettre en relief sa vertu et son âme généreuse.

Messire Leclair avait à la fin de son administration, en septembre 1855, un surplus de £13 10 s 2 d.

C'était un résultat magnifique car les revenus des bancs étaient peu considérables vû que les paroissiens avaient passé une résolution pour s'autoriser à garder la moitié de la rente de leurs bancs jusqu'à ce qu'ils se fussent entièrement indemnisés de ce qu'ils avaient fourni pour la construction de l'église.

Les paroissiens ne voulaient pas rester en arrière dans les régions de l'étrange.

Mgr Cooke le fit remarquer dans sa visite de 1855.

C'est le 27 juin 1855 qu'eut lieu la première visite, dans notre paroisse de St-Pierre de Durham, du premier évêque de Trois-Rivières.

Voici ce qu'il dit dans son rapport que l'on trouve signé de sa main au livre des délibérations et comptes des marguilliers :

"Nous ne pouvons approuver la résolution

passée par les paroissiens, pour s'autoriser à retenir la moitié de la rente de leurs bancs jusqu'à ce qu'ils soient entièrement indemnisés de ce qu'ils ont fourni pour la construction de l'église.

" Ce plan est inouï et ruineux pour la fabrique ; surtout si à cette indemnité on ajoute £600 empruntés à intérêt, au compte de l'église, qui aura à payer, chaque année, £36 d'intérêt et £37 10 s. d'indemnité avec un revenu de £75.

" Nous avons exposé en public l'état embarrassant où se trouvait la fabrique et nous avons fait un appel à la paroisse, pour lui venir en aide.

" Nous avons exigé l'abandon de l'indemnité et nous croyons que, de plus, la paroisse devrait se charger de l'intérêt de la somme, au paiement de laquelle la fabrique pourrait alors avancer, chaque année, £50, en réservant £25 pour les dépenses ordinaires."

On ne tint aucun compte de ces sages avis, et dans sa visite de juin 1858 Mgr Cooke condamna de nouveau cette résolution d'indemnité qui paralysait les affaires de la fabrique et finalement dans la troisième visite, le 29 juin 1864 le vénérable évêque ordonna une répartition pour payer la dette.

Les ordonnances de l'évêque dans cette première visite du 27 juin 1855 nous indiquent l'état de la mission à cette époque :

" Nous avons ordonné, dit le vénérable évêque, 1o. que, sans délai, l'intérieur du tabernacle soit

recouvert en soie et qu'une serrure soit posée à la porte de manière à la tenir fermée à clef.

" ....Que le bedeau soit vêtu d'une robe pour passer et agir dans le sanctuaire.

" ....Que la sacristie soit exhaussée au niveau du chœur par le moyen d'un bon solage.

" Nous dispensons cette fabrique de tenir une lampe allumée devant le Saint-Sacrement, pour une année à dater de ce jour."

M. Leclair quitta notre paroisse en octobre 1855.

Il avait à desservir St-Théodore d'Acton, aussi plusieurs actes d'état civil du township d'Acton se trouvent-ils dans nos registres.

Par un indult en date du 10 juin 1852, Mgr Cook avait maintenu l'indult du 6 mars 1844 accordant aux missionnaires le droit d'accorder les dispenses de publications des bans de mariage.

RÉVD J. O. PRINCE
(1855-1861)

Le deuxième missionnaire résidant à L'Avenir, fût M. J. O. Prince.

Il arriva en octobre 1855, et signa son premier acte d'état civil le 21 du même mois.

Un an après son arrivée à L'Avenir M. Prince reçut l'abjuration de Jacob Bonner, ancien soldat

du régiment des Meurons, qui avait servi dans la guerre de 1812-1814. C'est le 9 novembre 1856 que fut signé l'acte d'abjuration en présence de Dame Véronique Doullenbacher, son épouse, et de MM. Moïse et Théophile Charpentier, deux de ses gendres.

M. Bonner était originaire de la Suisse et recevait la pension des soldats licenciés.

Le 6 de mars suivant, en 1857, Madame Mary Moïson épouse de Henry Wright, et mère de feu Augustin Moisan abjurait à son tour l'hérésie en présence de Julie Duhaime et de George Lefebvre.

Ces conversions furent la joie du saint prêtre dont le zèle était vraiment apostolique.

L'événement le plus important de son administration fut l'établissement de la dîme dans notre paroisse.

Avant que la tenure des terres dans les townships fut définitivement réglée, les prêtres résidents portaient le nom de missionnaires.

Certains privilèges étaient attachés à ce titre, entre autres l'octroi des dispenses de bans, etc.

Pendant la session de la législature qui s'ouvrit le 22 février 1857, Sir George E. Cartier alors procureur-général, dans le ministère Taché-MacDonald, fit adopter une loi (20 Vict. ch. 45) qui introduisait les lois françaises dans les cantons

de l'Est, et rendait uniforme la tenure des terres. C'était la suite nécessaire de l'abolition de la Tenure Seigneuriale.

Cette loi devint en vigueur le 10 juin 1857.

" Jusqu'à cette époque, dit Turcotte, les Juges avaient tantôt appliqué la loi anglaise, tantôt la loi française. Cette mesure faisait disparaître non seulement une grave difficulté de législation, mais enlevait un obstacle au progrès de la population des Cantons. Cette inconvénient avait empêché beaucoup de Franco-Canadiens de s'établir dans cet endroit. Les lois Civiles furent dès lors uniformes dans tout le Bas-Canada." (A).

C'était très important pour les successions.

Après la mise en force de cette loi importante les missionnaires prirent le titre de curés et dans notre paroisse la dîme fut établie.

Ce ne fut pas sans quelque difficultés.

On trouve encore des personnes qui prétendent que la dîme n'est pas exigible dans les Cantons de l'Est.

Ces idées sont un peu dues à l'inflence de certaines personnalités n'ayant pas la connaissance exacte des lois de l'Eglise et des lois Civiles. Il y avait aussi un peu trop d'esprit Normand dans notre population d'alors.

Néanmoins la chose fut établie et est encore en pleine vigueur.

(A) Le Canada sous l'Union II p. 304.

C'est pendant la cure de M. Prince que fut finie la voûte de l'église.

M. J.-B. E. Dorion en fournit le plan que fut exécuté par la main-d'œuvre de la paroisse sous la conduite de M. Olivier Charpentier. Les matériaux furent fournis par les paroissiens.

Cette voûte n'est pas un chef-d'œuvre mais elle vaut bien le reste de l'architecture.

La seule entrée que l'on trouve dans les régistres à propos de la voûte est le paiement d'une somme de £5 8 s. 3½ d. dans les comptes de 1860.

Le 12 de juin 1856 fut érigé le chemin de croix dans la nouvelle église. Le missionnaire de Compton, le Révd C. E. Fortin officia. Le sermon anglais fut donné par M. l'abbé L. Trahan, missionnaire de Richmond, et le sermon français par Messire G. S. E. Dubault " le grand mission- " naire de Wotton, de Ham, de Garthby et de " Weedon," dit l'acte d'érection.

C'était réellement un grand missionnaire et il avait un vaste champ d'action.

Le 17 septembre 1856 fut établie l'Œuvre de la Ste-Enfance.

Durant toute la cure de M. Prince les syndics furent MM. Moïse Charpentier, Laurent Jardinier et Thomas Brady.

Les comptes ne présentent rien de bien étrange.

Au départ de M. Prince en 1861, il y avait un surplus de $126.00 et une somme de $140.00 entre les mains de M. J.-B. E. Dorion formant un excédant de $226.00 des revenus sur les dépenses.

Les comptes de 1860 et ceux de 1861 furent examinés et arrêtés au presbytère : "dans une "assemblée convoquée au dit presbytère, ne "pouvant l'annoncer au prône, l'évêque m'or- "donnant de quitter la dite mission immédiate- "ment."

Cette remarque de M. Prince est datée le 29 septembre 1861.

Quelle était la cause de ce départ subit ? Quels événements l'avaient précédé ?

Voici en deux mots les faits en autant que j'ai pu les constater.

On a vu plus haut que l'évêque des Trois-Rivières tenait à ce que la dette de l'église fut payée. Un bon nombre de citoyens étaient prêts à accepter une répartition.

Mais il fallait ériger la mission en paroisse.

Le 22 février 1860 M. le curé fit faire une requête qui fut signée par 130 paroissiens demandant l'érection civile de la mission en paroisse.

Le Révérend L. Trahan, de Richmond, fut délégué par Mgr Cooke pour vérifier les signatures.

Les personnes opposées à la répartition s'entendirent avec les habitants de Wickham qui refusaient absolument de s'annexer à la mission de Durham et les partisans de l'érection en paroisse se trouvèrent en minorité.

Il y avait aussi divergence d'opinion entre M. le curé et quelques paroissiens sur les limites de la paroisse.

Le 12 juillet 1861, une nouvelle requête fut transmise à Mgr Cooke.

Le révérend M. Trahan de nouveau délégué, trouva 69 partisans de l'érection en paroisse et une requête des habitants de Wickham portant 115 signatures en opposition.

Cette assemblée n'était pas un succès pour la cause de l'érection.

Mgr Cooke menaça de retirer le curé si la paroisse persistait dans son opposition.

Finalement M. l'abbé O. Caron vint annoncer que la paroisse serait à l'avenir desservie par le vicaire de Kingsey.

C'est ainsi qu'elle se trouva privée de pasteur résidant le 29 septembre 1861.

Cette privation fut très sensible au cœur de la majorité des citoyens. M. J.-B. E Dorion se rendit auprès de Mgr Cooke avec un autre paroissien.

Mgr qui se faisait vieux les renvoya à son

coadjuteur Mgr Laflèche, aujourd'hui évêque de Trois-Rivières.

Cette entrevue n'amena aucun résultat pratique : il n'y eût pas de compromis.

Nous verrons plus tard la suite de ces faits.

***

Un des événements majeurs du ministère de M. Prince à L'Avenir, fut la retraite donnée par le Révd Père Royer, O. M. I., du 14 au 20 janvier 1861.

Cette retraite eut beaucoup de retentissement car elle fut l'occasion d'un procès fameux.

Avant de parler du procès, disons un mot des résultats de la retraite.

Le 20 janvier 1861, le Révérend Père baptisa quatre enfants de Noël Annance et de Mary Nagason, abénakis, savoir :

Marie Victoire, âgée de 15 ans : parrain, Révd J. O. Prince, marraine, Louise Rochon, (Dame A. Mailhot).

Charles Emery, âgé de 7 ans : parrain, Révd J.-B. Leclair, marraine, Marie Abby Hayes, belle sœur de H. S. Griffing.

Marie, âgée de 5 ans : parrain, Alphonse Boisvert, marraine, Marguerite Dionne.

Marie, âgée de 8 mois : parrain, Joseph Dionne, marraine, Sarah Boisvert.

C'est aussi le même jour que fut baptisé Henry

Mace, âgé de 25 ans : parrain, H. S. Griffing, marraine, Hélène Ployart.

M. Mace épousa le lendemain 21 janvier 1861, Aurélie Boucher, devant M. J.-B. Leclair, prêtre assistant : les témoins du mariage furent J.-Bte Boucher et George Hughes.

Ce nom est digne de mention car M. George Hughes, neveu de M. l'abbé J. O. Prince, est aujourd'hui chef de police à Montréal.

On parle encore à L'Avenir des espiègleries du jeune George Hughes.

Les détails du procès fameux qui fit suite à cette retraite sont donnés ci-après.

***

M. Prince fut vivement regretté lorsqu'il quitta L'Avenir. Il prenait un grand intérêt aux choses agricoles et l'on y gagnait à suivre ses conseils car ils étaient toujours marqués au coin de la sagesse et de l'utilité pratique.

Il était d'origine acadienne.

M. Prince est un excellent littérateur. Ses notes sur l'histoire de Drummondville, dont j'ai cité plusieurs extraits sont très instructives et très intéressantes à lire.

M. Prince est depuis de longues années curé de St-Maurice, il est aussi l'un des chanoines du diocèse de Trois-Rivières.

UN PROCÈS FAMEUX

Comme on vient de le voir, du 14 au 20 janvier 1861 fut donné une retraite générale par le R. P. Joseph-Marie Royer, O. M. I., desservant de l'église de St-Sauveur, Québec, sur demande du Révérend M. J. O. Prince.

Le dernier jour de la retraite le 20 janvier, un dimanche, à l'issue de la messe, M. J.-B. E. Dorion adressa quelques paroles à l'assemblée sur le perron de l'église.

Il félicita les assistants des résultats heureux de la retraite et annonça qu'il avait préparé une adresse devant être présentée au R. P. Royer après les vêpres.

Tous les habitants de L'Avenir se firent un devoir de signer cette adresse, et M. Dorion se rendit auprès du révérend Père pour fixer l'heure de la présentation de l'adresse.

Le Père Royer lui dit un peu brusquement qu'il répondrait en chaire, au sermon de clôture.

Voici en quels termes il s'exprima d'après la déclaration du demandeur en cette cause :

" Par rapport à l'adresse............ nous n'avons pas l'habitude d'en recevoir aucune, mais quand une telle adresse nous est présentée par une personne qui n'a pas fait sa retraite, nous ne pouvons la recevoir car elle contient un langage qui ne vient pas du cœur et qui n'est pas sincère : si

on eût confiance en nous on l'aurait prouvé en se rendant à ses devoirs religieux et en s'approchant de nous."

Ces paroles furent la cause du premier procès religio-civil dans les Cantons de l'Est, je crois.

M. Dorion s'adressa d'abord à M. Sanborn, avocat de Sherbrooke, qui refusa de prendre l'action, puis à M. A. D. Bondy, avocat des Trois-Rivières, qui accepta la tâche.

La demande déclarait :

" Que le R. P. Royer, du 14 au 20 janvier 1861 avait à diverses reprises, dans le but de nuire au demandeur qui, depuis plusieurs années, courtisait les faveurs populaires et avait déjà été membre du parlement, engagé les personnes à fuir ses discours privés et publics, sa maison etc., etc."

Et concluait à un dommage £24 10 s.

La défense fut confiée à MM. Mousseau & Labelle, jeunes avocats de Montréal, suivant les cours de Drummondville.

M. Mousseau est plus tard devenu premier ministre de la province de Québec, et est mort à Rimouski, où il exerçait les fonctions de juge de la Cour Supérieure.

Le plaidoyer est un vrai chef-d'œuvre de logique et de bon sens.

Il y a une légère variante dans la citation des paroles du R. P. Royer.

L'action prise en Cour de Circuit à Drummondville, le 3 juin 1861, fut entendue, plaidée et jugée le 22 juin, la même année

Le juge Short, de Sherbrooke, siégeait.

M. Mousseau qui devait plaider la cause ne put venir, mais il avait transmis son plaidoyer au Révd M. Prince qui néanmoins se trouvait dans un grand embarras, n'ayant pas d'avocat catholique.

Après avoir consulté quelques amis il s'adressa à M. E. J. Hemming, avocat protestant, qui plaida la cause avec beaucoup d'éloquence et d'habileté.

On ne vit jamais litige plus ardemment débattu. M. Bondy était un bouillant lutteur, et M. Hemming un logicien tenace et habile.

Le juge était protestant aussi.

Après avoir entendu la preuve et les plaidoyers il rendit son jugement séance tenante et " considérant insuffisante la preuve du demandeur " renvoya l'action avec frais et dépens distraits au défendeur.

Ainsi se termina ce procès fameux dont on parla pendant longtemps et dans lequel on vit de beaux exemples d'esprit de tolérance et d'équité entre les différentes croyances religieuses dans nos townships.

RÉVD T. P. GOUIN
(1862-1868)

Après le départ de M. Prince, le 29 septembre 1861, jusqu'en février 1862, la paroisse fut sans prêtre résidant.

M. l'abbé Trefflé-Pierre Gouin fut nommé vicaire à St-Félix de Kingsey et l'abbé Guillemette, curé de cette dernière paroisse, fut chargé de la desserte de L'Avenir.

M. Guillemette était un excellent caractère ; il se présenta avec humilité et fut accepté avec reconnaissance.

Mais n'avoir qu'une basse messe le dimanche, être obligé d'aller chercher le prêtre à Kingsey pour les malades et les autres circonstances urgentes, était désagréable au suprême degré et le mécontentement se manifestait hautement contre ceux dont l'opposition était la cause de cet état de choses.

Le 3 octobre 1861, Wickham demanda une paroisse distincte de celle de St-Pierre de Durham, par une requête de 103 signatures.

Le 31 octobre fut fait auprès de M. Ls Trahan un nouvel effort pour l'érection de la mission en paroisse, sans succès encore.

Le 26 novembre, le huitième rang du township de Durham s'opposa à aller à Durham-Sud, que l'on cherchait à ériger en paroisse.

Le 3 décembre 1861 fut dressé le procès-verbal devant servir à l'érection canonique du township de Durham en paroisse.

Ce décret fut émané le 18 décembre et lu au prône de l'église le 26 janvier et le 2 février 1862.

M. l'abbé Gouin fut alors nommé curé de la paroisse de St-Pierre de Durham et prit possession du presbytère.

Pendant la desserte de M. Guillemette les prêtres venant officier à L'Avenir se retiraient chez M. J. B. Lainé.

Le premier acte signé par M. Gouin en sa qualité de curé, date du 23 février 1862.

Le 9 juin fut sanctionné l'acte 25 Victoria, ch. 51, qui érigeait la paroisse de St-Pierre de Durham en une municipalité distincte ayant pour nom : "La corporation de la municipalité de L'Avenir." Lequel acte devint en force le premier mardi de juillet suivant.

Le décret d'érection ou reconnaissance civile de la paroisse de St-Pierre de Durham est daté du 25 d'août 1862 et fait sur le rapport de MM. George Badeau, Valère Guillet, Denis Genest LaBarre, Sévère Dumoulin et Désiré Edouard Frigon, commissaires pour l'érection civile des paroisses.

Voici, d'après la proclamation du gouverneur,

le Très Honorable Charles Stanley, vicomte Monck, la désignation des limites de la paroisse :

" La paroisse de St-Pierre de Durham, située dans le comté de Drummond et daus le district d'Arthabaska, se composera de partie du township de Durham et partie du township de Wickham, comprenant une étendue de territoire d'environ deux lieues de front sur trois lieues de profondeur : bornée en front par la rivière St-François, du côté nord par la ligne séparant le numéro trois du numéro quatre des lots de terre dans chacun des huit premiers rangs du township de Wickham et par la prolongation de la dite ligne dans la Longue-Pointe jusqu'à la rivière St-François ; du côté ouest par la ligne séparant le huitième du neuvième rang des townships de Durham et Wickham, jusqu'au numéro quatorze de ce dernier township et du côté sud par la ligne séparant le lot numéro quinze du lot numéro quatorze dans chacun des huit premiers rangs du township de Durham."

La proclamation est contresignée par l'honorable A. A. Dorion, frère de J.-B. E. Dorion, et qui fut plus tard fait baronet et devint l'une des premières lumières de banc après en avoir été l'une des plus grandes du barreau.

Les gens de Wickham avaient réussi à rester en dehors de la paroisse ; trois lots seulement leur étaient enlevés. Ils restaient seuls, sans organisation régulière et se trouvaient dans l'impossibilité d'avoir un prêtre résidant au millieu d'eux.

Desservis par le curé de L'Avenir, ils se trouvaient exempts des dépenses mais privés des droits de paroissiens.

Le 21 décembre 1862 eut lieu la première élection de marguilliers, en vertu d'une ordonnance de Sa Grandeur Monseigneur Thomas Cooke, autorisant l'organisation de l'œuvre et fabrique de la paroisse de St-Pierre de Durham. Cette ordonnance porte date du 6 décembre et est le résultat d'une requête datée le 1er décembre de la même année et portant dix signatures.

Les marguilliers élus furent MM. Noël Proulx, Moïse Charpentier, Edouard Charpentier, Moïse Gagnon, Emilien Brassard, H. I. Griffing, James O'Brien et Esdras Gagnon.

M. Noël Proulx ayant le plus grand nombre de voix se trouvait élu marguillier en charge, M. Moïse Charpentier premier et M. Edouard Charpentier second marguillier en exercice : les cinq autres devaient former le corps des anciens marguilliers.

Voici quel était en 1863 l'état de la population religieuse de la paroisse (y compris Wickham) d'après le recensement du curé : Communiants : 838 ; non communiants : 610 ; en tous 1448 catholiques.

En décembre 1863 la Fabrique s'aggrégea à l'Association d'Assurance Mutuelle des fabriques

des diocèses de Québec et des Trois-Rivières. L'église fut assurée pour £750, 0 0; la sacristie pour £46, 10, 6 et le presbytère pour £150, 0, 0.

Le 29 juin 1864 Mgr Thomas Cooke était en visite pastorale à L'Avenir : 215 enfants furent confirmés.

C'était la troisième visite du vénérable évêque. On lit dans son rapport :

" Pour acquitter les dettes de la fabrique et exécuter nos ordonnances des visites du 27 juin 1855 et du 17 juin 1858 nous ordonnons qu'on fasse une répartition sur les paroissiens à un montant suffisant pour couvrir ces dettes et acquitter entièrement la fabrique ; aussi qu'une somme de £15, 0, 0 soit retenue chaque année, sur l'argent provenant du casuel et des ventes de bancs pour l'ornement de l'autel, en sus des autres dépenses ordinaires et nécessaires pour le culte."

Rien n'était plus expressément ordonné que la répartition.

Le 25 septembre, à une assemblée des francs-tenanciers les marguilliers en exercice furent autorisés à s'adresser aux commissaires civils pour obtenir la permission de prélever par répartition légale la somme de £580 à l'unanimité des voix. On ne mit que deux conditions : que la période pour payer s'étendît à cinq ans et que les paiements fussent trimestriels. Les procédés de l'assemblée furent signés par M. le curé Gouin et

MM. J.-B. E. Dorion, O. Charpentier, Edouard Bourassa et Em. Brassard.

Une nouvelle assemblée des marguilliers et paroissiens fut tenue le 26 février 1855 et un état des affaires de la fabrique fut soumis qui indiquait les sommes alors dues.

Balance due sur construction de la chaire et du jubé..	£101, 0, 6
Théophile St-Jean obligation en date du 5 novembre 1853..	£400, 0, 0
Edouard Rousseau, obligation en date du 1er octobre 1854..	£175, 0, 0
Contributi n à l'église et au presbytère non remboursées..	£ 38, 0, 5
Total........	£714, 0, 11

Le premier item ci-haut mentionné était remboursable à même le produit de la vente des bancs du jubé.

Il restait donc une somme de £613, 0, 5 à prélever, plus le percentage ordinaire.

Les marguilliers furent de nouveau autorisés à faire la répartition.

On lit dans le rapport de cette assemblée :

" Il est enfin reconnu par l'assemblée que l'église et le presbytère sont actuellement et respectivement au culte et à l'usage de la paroisse, et qu'en conséquence, la dite fabrique se trouve responsable des dettes contractées pour la construction des dits presbytère et église."

Cet énoncé de principes était la contradiction

publique de certaines idées erronnées sur les biens des fabriques.

M. C. B. Genest, avocat, de Trois-Rivières, fut nommé procureur des marguilliers dans cette affaire.

La répartition fut faite pour £704, 19, 5, M. J.-B. E. Dorion, s'opposa à l'homologation du rôle mais son opposition fut renvoyée par les commissaires et l'acte de répartition fut homologué le 19 avril 1866.

L'élection d'un marguillier, le 25 décembre 1866, fut la cause d'un procès désastreux. L'élu était M. James Birney, père de M. O. Birney, un des importants citoyens de L'Avenir.

On plaida sur le refus du président de l'assemblée d'enregistrer les votes.

La manifestation de la majorité était évidente mais ce n'était pas exactement suivant la lettre de la loi et l'élection fut annulée.

Je ne crois pas qu'il soit d'utilité publique ni de convenance d'entrer dans les détails de ces années de troubles et de misères.

Mais je dois dire, si dans cette période L'Avenir gagna un triste renom, la grande majorité, la presque totalité de la paroisse était composée d'une population non pas parfaite, mais amie de l'ordre et suivant avec respect les avis de l'autorité religieuse.

M. James Birney dont l'élection avait été annulée et M. Narcisse Duffault qui avait démissionné parce que son élection était entachée de la même cause d'annulation furent tous deux réélus le 19 juillet 1868 par 70 voix de majorité.

Cette élection était ordonnée par un jugement de la Cour du Banc de la Reine en date du 20 juin 1868.

Les paroissiens souscrivirent une somme de $132.00 pour aider M. l'abbé Gouin à payer les frais du procès.

Le 7 février 1867 les trois marguilliers en exercice donnèrent leur démission " dans l'intérêt de " la paix et pour suivre les avis de l'autorité " diocésaine."

Il s'en suivit une nouvelle élection qui eut lieu le 21 février et les marguilliers démissionnaires MM. James Birney, Narcisse Duffault et Cléophas Dionne furent réélus par 56 voix, leurs opposants n'en ayant obtenu que 19.

A la fin de juin 1869 eut lieu la première visite de Mgr L. F. Laflèche, évêque d'Anthédon et administrateur du diocèse des Trois-Rivières.

Mgr Laflèche avait déjà donné, en octobre 1866 une grande retraite, dont je parlerai dans mon étude sur J.-B. E. Dorion.

Il y avait, en 1869, 1095 communiants et une population de 1676 âmes catholiques.

Le nombre des confirmés s'éleva à 265.

On me permettra de reproduire quelques extraits du procès-verbal de cette visite daté à Kingsey le 25 juin 1869 :

" Nous profitons de cette occasion pour féliciter les paroissiens des progrès et de l'amélioration qui se sont produits dans leur paroisse depuis la visite de 1864, et nous espèrons qu'ils continueront à faire tous leurs efforts pour faire disparaître pour toujours les difficultés et les misères qui les ont affligés par le passé.

" ...La fabrique peut passer tel règlement qu'elle voudra pour assurer aux paroissiens la possession des bancs de préférence à ceux qui n'ont pas le droit de paroissiens, pourvu que ce règlement ne soit pas en opposition avec la loi générale sur cette matière.

" ...Quant aux fidèles de Wickham, desservis à St-Pierre de Durham, sans cependant faire partie de la paroisse, nous les engageons à faire avant le 1er septembre prochain les procédés nécessaires pour s'annexer à cette paroisse, et à se charger en y entrant de payer, par répartition volontaire, en billets, les 15 par cent alloués par la loi sur le montant de la répartition que les paroissiens paient actuellement. Ça ne sera qu'une somme bien minime pour chacun d'eux ; et en déchargeant d'autant les paroissiens, ça sera de leur part s'acquitter d'un devoir que l'honneur autant que la justice leur imposent puisqu'ils contribueront par là à payer une église et une sacristie dont ils ont toujours joui et sur lesquelles ils acquerront un droit de jouissance du

moment qu'ils deviendront paroissiens par leur annexion."

Le 15 février précédent le territoire connu sous le nom de la *Longue Pointe de Wickham*, avait été annexé à la paroisse ; la partie du township desservie à L'Avenir ne s'annexa que plus tard comme nous le verrons.

M. l'abbé Gouin quitta cette paroisse à la fin de septembre 1869.

***

N. B.—On me permettra d'insérer ici une note biographique du vénérable et éminent évêque actuel de Trois-Rivières qui m'a été généreusement transmise par un dignitaire de son clergé.

Le souvenir de ce grand évêque est encore bien vivace dans notre population qui a appris à l'aimer et le vénérer pendant les longues années qu'elle l'a eu pour premier Pasteur :

" Mgr Louis-François-Richer Laflèche, né à Ste-Anne de la Pérade le 4 septembre 1818, fut ordonné prêtre à Québec, le 7 janvier 1844 par Mgr Turgeon.

" Après avoir exercé le ministère en qualité de vicaire à St-Grégoire, il partit le 14 avril 1844 pour les missions de la Rivière Rouge et du Nord-Ouest. Il y demeura jusqu'au 4 juin 1856, époque à laquelle il s'embarqua pour revenir à Québec. Le 4 juillet 1856, il arrivait à Montréal, de retour de ses missions. Il devint membre de la corporation du séminaire de Nicolet,

dont il fut supérieur avec titre de Vicaire-Général du diocèse de Trois-Rivières. En 1861, le 8 septembre, il fut appelé à l'Evêché de Trois-Rivières par Mgr Thomas Cooke, qui le chargea de l'administration des finances de l'évêché, avec le titre de curé en 1863.

" Le 23 novembre 1856, le Pape Pie IX le nomma évêque d'Anthédon *in partibus infidelium*, et coadjuteur de l'évêque de Trois-Rivières *cum futurâ successione*.

" Il fut consacré sous ce titre dans la cathédrale des Trois-Rivières, le 25 février 1867 par Mgr Baillargeon évêque de Tloa, administrateur de l'Archidiosèse de Québec, assisté des évêques de Toronto et de St-Hyacinthe.

" Le 11 avril 1869, Mgr Cooke, devenu infirme, le nomma administrateur du diocèse, et le 30 avril 1870, étant au Concile du Vatican, il devint évêque en titre des Trois-Rivières par le décès de Mgr Cooke.

" Il prit possession du siège le 3 juin suivant par procuration donnée à M. le Grand-Vicaire Chs Olivier Caron.

" Mgr Laflèche assista au Concile Œcuménique du Vatican en 1870, et fit ensuite cinq autres voyages à la ville Eternelle en diverses circonstances."

1869 À 1895

Il y a unanimité de vue dans les événements religieux qui se sont déroulés à L'Avenir depuis 1869.

Ils sont présents à la mémoire de tous, et d'ailleurs ont peu d'importance.

Je les passerai donc en revue brièvement.

La cure a été successivement occupée par MM. les abbées N. Ouellet (1869-1873), H. S. Alexandre (1873-1889), O. Manseau (1889-1894), O. Milot (1894-).

En 1871 on construisit les galeries de l'église ; c'était nécessaire vu l'accroissement de la population ; les bancs en furent vendus en partie (du côté de l'épître) le 3 décembre de la même année.

En 1873, lors de la visite pastorale de Mgr Laflèche, il y avait 1075 communiants et une population de 1775 âmes.

Dans ses remarques, Sa Grandeur engagea encore une fois les fidèles de Wickham, desservis à St-Pierre de Durham, à faire les démarches nécessaires pour s'annexer à cette paroisse.

" Nous sommes heureux, continuait le vénérable évêque, de voir le bien qui s'est accompli dans la paroisse par le bon esprit de concorde et d'union qui anime aujourd'hui les fidèles en général..."

***

Le 23 septembre 1874 eut lieu la bénédiction solennelle de la grosse cloche. Voici l'acte de baptême ou bénédiction :

" Le vingt-trois décembre mil huit cent soixante et quatorze, sur l'invitation du Révd Henri Alex-

andre, prêtre, curé de St-Pierre de Durham, par nous prêtre soussigné, curé de St-Norbert d'Arthabaska, en vertu des pouvoirs à nous accordés par le Très Révd Thomas Caron, vicaire-général du diocèse des Trois-Rivières, a été bénie et baptisée solennellement au milieu d'un grand concours des fidèles de la dite paroisse de St-Pierre et des paroisses environnantes, une cloche du poids de 645 livres laquelle fut nommée " Marie-Pierre-Henri-Julie-Catherine-Rose " et dont les parrains et marraines furent James McGinly et Dlle Catherine Mooney ; Louis Dionne et Dame Félix Proulx ; Casimir Gagnon et Julie Jutras ; Joseph Bédard et Mary McGovern ; Thomas Brady et Mary Ann Connor ; Edward Kelley et Mary Mooney ; James Mooney et Dame John Mooney ; Michael Leonard et Dame Noel Proulx ; Emilien Dionne et Dame J. A. Mailhot ; Siméon Fraser et Dame Fraser ; Dr F.-X. Duplessis et Dame McCabe ; Philippe Maher et Dame Maher ; François Cardin et Dame Cardin ; lesquels ainsi que les Révds Messieurs H. C. Hamelin, curé de Wotton ; Patrick Quinn, curé de Richmond ; Majorique Marchand, curé de Drummondville ; F. X. Desaulniers, curé de Kingsey ; Ls A. Masson, curé de Danville ; Ls Pothier, curé de Warwick ; Thomas Quinn, curé de Durham ; F Venant Charest, curé de St-Camille ; Alphonse Gauvreau, curé de Ste-Sophie ; Arthur Paquin, curé de St-Jean de Wickham, présents à la cérémonie, ont signé avec nous : la messe solennelle ayant été chantée par le Révd Patrick Quinn, curé de Richmond et le sermon ayant été donné par le Révd F.-X. Desaulniers, curé de Kingsey.

(Signature)."

Le prêtre officiant, curé de St-Norbert, était le Rév M. P. Roy.

En 1877 nouvelle visite épiscopale.

La population catholique était alors de 1591 âmes, le nombre de communiants de 1014.

Sa Grandeur Mgr Laflèche constatait avec plaisir l'extinction prochaine de la dette de la fabrique et l'état prospère des affaires : de fait, à une assemblée de paroisse, tenue le 13 mars 1878, on constatait l'extinction complète de la dette. A cette dernière assemblée on décida unanimement :

" 1er Qu'il est nécessaire de recouvrir à neuf le toit de l'église.

" 2e. Qu'il est convenable que des réparations soient faites à l'intérieur de l'église, comme de nouvelles stalles, boiser le chœur jusqu'au bas des châssis, faire vingt-cinq à trente bancs pour remplacer ceux qui ne sont plus convenables, boiser les piliers."

L'autorité diocésaine approuva la résolution et autorisa l'emploi de $500.00 sur les fonds de la fabrique pour rencontrer le coût des réparations.

A une assemblée tenue le 23 novembre 1879 il fut décidé d'agréger la fabrique à l'Association d'Assurance mutuelle des Fabriques des diocèses de Québec, de Trois-Rivières, de Rimouski et de Chicoutimi.

L'église fut assurée pour $6000 ; la sacristie pour $400.00, et le presbytère pour $800.00.

En 1882 fut construit le maître-autel actuellement existant dans l'église de L'Avenir.

Voici un extrait des régistres à ce propos :

" Le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-deux a été inauguré dans l'église de cette paroisse un maître-autel du coût de ($550.00) cinq cent cinquante piastres, et fait par Messieurs Joseph et Georges Héroux, architectes, de Yamachiche ; le même jour aussi a été livré au culte un magnifique ostensoir du prix de quatre-vingt-dix piastres."

Le 21 juin 1883 furent bénies les statues de St-Pierre, St-Patrice et St-Louis de Gonzague, par le Rév. Majorique Marchand, archiprêtre, curé de Drummondville, qui donna aussi le sermon en français : le sermon anglais fut donné par le Rév. Patrick Dignan, curé de Windsor Mills. M. Dignan a été l'une des victimes du désastre de Craig's Road, en 1895.

***

Je transcris encore une note des régistres relativement aux reliques des pierres d'autel.

On sait qu'il y a quelques années on découvrit qu'un bon nombre des reliques mises dans les pierres d'autel n'étaient pas réelles ou authentiques.

Une maison italienne avait trouvé le moyen de faire de grandes spéculations par voie de fraudes criminelles.

C'est en 1885 que les nouveaux sépulcres furent bénis ; Voici la note des régistres.

" Le 27 janvier, mil huit cent quatre-vingt-cinq, conformément à une ordonnance de nos Seigneurs les Evêques de la Province de Québec concernant les reliques des pierres d'autels, le Révérend Messire Majorique Marchand, archiprêtre, chanoine, curé de St-Frédéric de Drummondville, à cet effet autorisé par Sa Grandeur Monseigneur Ls.-Frs Laflèche, évêque de Trois-Rivières, a ôté les anciennes reliques, fait et consacré un nouveau sépulcre et y a déposé les reliques de St-Urbain et de Ste-Théodora, dans la pierre du grand autel, et celles de Ste-Adéodate et de Ste-Restitute dans la pierre du petit autel de la Ste-Vierge."

Le chemin de croix de la sacristie fut érigé le 26 décembre 1884.

***

Le grand événement de 1885 fut le démembrement du diocèse de Trois-Rivières et l'érection civile et canonique du diocèse de Nicolet qui en comprend la partie au sud du fleuve St-Laurent.

C'est du 10 juillet 1885 qu'est daté le bref pontifical érigeant le diocèse de Nicolet.

Ce bref fut promulgué le 25 août 1885 dans le mandement d'entrée de Sa Grandeur Mgr Elphège Gravel, le premier évêque du nouveau diocèse.

Monseigneur Gravel avait été sacré évêque le

2 août 1885 par le cardinal Patrick Francis Moran, archevêque de Sidney, Australie, dans l'église de Ste-Agathe des Goths, à Rome.

En même temps que lui furent sacrés Mgr William Walsh, archevêque de Dublin et Mgr Frs Sogaro, vicaire apostolique du Soudan.

Des cinq parties du monde, l'Asie seule n'était pas représentée à cette cérémonie.

Le nouvel évêque de Nicolet appartenait au diocèse de St-Hyacinthe qui a fourni tant de membres distingués à l'Episcopat Canadien.

Voici la dernière partie du mandement d'entrée du nouvel évêque :

" A l'exemple des premiers chrétiens n'ayons qu'un corps et qu'une âme, *cor unum et anima una*, (act. IV 32) pour travailler plus efficacement au salut de ces âmes dont le divin Pasteur nous demandera un jour un compte si rigoureux. Pour toute armée la discipline et l'unité de commandement sont les conditions essentielles de la victoire.

" Il vous est sans doute pénible de vous séparer de l'illustre et vénérable Prélat qui depuis quinze ans est votre premier Pasteur. Nous comprenons votre douleur mais elle nous encourage par la pensée que cette affection et cette fidélité sont un gage certain de celles que vous tenez en réserve pour celui que la divine Providence a chargé de lui succéder dans ce territoire.

" Plus heureux que la plupart des évêques

appelés à gouverner des diocèses nouveaux et qui ont à pourvoir au recrûtement de leur clergé, nous trouverons dans le séminaire de Nicolet une pépinière déjà féconde depuis près d'un siècle, d'où sont sortis des évêques, des prêtres nombreux et une foule de citoyens distingués. Béni soit à jamais le Seigneur qui nous prépare un si puissant auxiliaire !..."

Je ne puis résister au désir de publier ici un extrait du mandement de Mgr Laflèche annonçant la division de son diocèse et daté du 26 août 1885 ; ce sont les pathétiques adieux à ses anciens diocésains de la rive sud du fleuve :

" ...Nous voulons cependant leur rendre publiquement le témoignage qu'ils ont en général, clergé et fidèles, répondu d'une manière digne d'éloges aux soins et aux sollicitudes de notre charge pastorale. Nous avons bien des fois admiré leur foi vive et ardente, leur esprit de sacrifice, leur piété et leur zèle à promouvoir les intérêts de la gloire de Dieu et de notre sainte religion. Nous avons été particulièrement touché du respect profond qu'ils ont généralement montré pour notre caractère sacré et pour les saintes fonctions dont il a plu à Dieu, malgré notre indignité, de nous revêtir, ainsi que de la confiance et de l'affection filiale dont ils nous ont entouré pendant les quinze années de notre administration. Aussi est-ce avec une grande affliction et un vrai serrement de cœur qu'aujourd'hui par obéissance, nous nous séparons d'eux et nous cessons d'être leur pasteur. Qu'ils soient assurés, du moins, que notre attachement ne leur

fera jamais défaut et que leur souvenir restera impérissable en notre âme ; et s'il nous est permis de leur exprimer un dernier vœu et de leur faire une dernière recommandation, nous leur dirons : Que celui qui pendant quinze ans fut votre père très aimant et très dévoué ne soit pas privé sur ses vieux jours du secours de vos prières et de vos pieux et fervents souvenirs ; qu'il ait toujours la consolation de vous savoir attachés et aussi dévoués à votre nouvel évêque que vous l'avez été à lui-même, toujours de vrais et fidèles enfants de la Sainte Eglise Romaine !"

N'est-ce pas que l'on sent dans cette page admirable les déchirements d'un cœur de père et l'obéissance d'un saint ?

***

Trois ans après l'érection du nouveau diocèse eut lieu l'annexion d'une partie du township de Wickham.

La requête fut signée le 25 juin 1888.

Le Révd messire M. Marchand, curé de Drummondville nommé commissaire pour vérifier les allégations de la requête et en dresser procès-verbal *de commodo et incommodo*, fit un rapport favorable daté du 9 août 1888, et le décret canonique daté le 10 août de la même année fut lu au prône le 26 août : en voici la conclusion :

" En conséquence nous avons annexé et nous annexons par les présentes à la paroisse de Saint-Pierre de Durham la susdite partie du canton de Wickham contenant une étendue de territoire

d'environ 3 milles et un tiers de front sur six milles de profondeur borné comme suit savoir : au nord-est par la rivière St-François, au nord-ouest par la ligne divisant les lots numéros treize et quatorze dans les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième rangs du dit township de Wickham, au sud-ouest par la ligne qui sépare le sixième du septième rang du dit canton, au nord-est par la ligne qui sépare les lots numéro trois et quatre dans les premier, deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième rangs du dit canton de Wickham, la Grande Pointe étant comprise dans ces limites."

Le décret civil ou proclamation fut signé le 31 octobre 1888.

Cette question depuis si longtemps pendante était enfin réglée.

Le premier marguillier choisi dans ce nouveau territoire fut M. William Griffith, élu le 14 décembre 1890.

***

Le 8 septembre 1889 la fabrique souscrivit $100.00 pour l'Hôtel-Dieu de Nicolet.

***

Parmi les derniers événements, mentionnons l'établissement de la dîme de foin, la construction d'un magnifique presbytère en 1893, et en 1895 l'érection d'un couvent, très belle bâtisse, dirigé par les Révérendes Sœurs de l'Assomption.

L'établissement d'un droit supplémentaire sur le foin pour le soutien des ministres du culte catholique dans le diocèse de Nicolet a donné lieu à des expressions d'opinions qu'il est utile de rectifier.

Un certain nombre de fidèles croient que la vieille dîme du 26ème minot est immuable en ce sens que l'autorité diocésaine doit s'en contenter en tout et partout.

C'est une erreur.

Voici une des dispositions du Concile de Trente :

" Et aux prêtres qu'il faudra préposer de nouveau pour la conduite des églises nouvellement érigées, sera assignée une portion suffisante au jugement de l'évêque sur les fruits et revenus qui se trouveraient appartenir de quelque manière que ce soit, à l'Eglise-Mère ; et même s'il est nécessaire, il pourra contraindre le peuple à fournir jusqu'à l'occurrence de ce qui sera suffisant pour la nourriture et l'entretien des dits prêtres.

" En vertu de ce décret, qui est une loi générale de l'Eglise Catholique dans tout l'Univers, les évêques ont le pouvoir de régler le montant des dîmes que les fidèles doivent payer, comme aussi en certains cas d'imposer un supplément lorsque la dîme est insuffisante."

C'est ce qu'écrivait il y a quelques années un prélat distingué de cette province.

Le quatrième Concile de Québec, approuvé par Sa Sainteté Pie IX, en 1870, comporte la déclaration suivante :

" Nous jugeons qu'il est opportun de déclarer et de statuer comme nous déclarons et statuons par le présent décret que cette obligation, (de payer la dîme) origine et découle spécialement de cette loi ou de ces lois que l'Eglise a faites ou qu'elle peut et pourra faire indépendamment de la loi civile, comme aussi en l'absence de la loi civile, et qu'il appartient à l'évêque de tout diocèse d'imposer aux fidèles la loi ou les lois relatives à ces matières, selon que la nécessité le demandera à raison des circonstances, des lieux et des personnes."

Il suit de là que l'évêque a encore le droit de fixer la proportion jugée juste et raisonnable pour le soutien du prêtre.

L'Egli e étant une société parfaite par elle-même a le droit de faire tels règlements ou lois qu'elle juge nécessaires.

Quand au civil, il me paraît évident que l'état, reconnaissant l'Eglise Catholique, doit lui accorder la sanction de ses règlements. Les tribunaux en reconnaissant l'existence l'égale de l'Eglise Catholique doivent en accepter la constitution et les règlements établis pour son soutien ou celui de ses ministres, dès qu'il est prouvé que ces règlements sont faits en vertu des lois générales de l'Eglise et ont été dûment promulgués suivant ces mêmes lois.

On ne peut donc, en équité, en conscience et au civil se soustraire à l'obligation de payer ces droits supplémentaires qu'en se séparant d'une société dont on ne veut pas observer les lois.

D'ailleurs ce ne sont pas les dîmes de grain ou de foin qui appauvrissent une paroisse.

CONSEILS LOCAUX

Je n'ai trouvé qu'un seul procès verbal d'assemblée tenue dans le comté de Drummond en 1841 conformément à l'ordonnance 4 Vict. ch. 3 pour règler l'élection et la nomination de certains officiers dans les différentes paroisses et townships de cette province, c'est l'assemblée du 23 août 1841 tenu dans la paroisse de St-Guillaume.

Disons d'abord un mot de la loi que l'on peut considérer comme l'embryon du système municipal actuel.

Elle pourvoyait à la nomination de certains officiers municipaux dans toutes paroisses ou townships ayant une population de plus que 300 âmes.

Ces officiers devaient rester en charge jusqu'au deuxième lundi de janvier 1842.

L'assemblée tenue pour fin de cette élection était revêtue de certains pouvoirs ressemblant aux attributions des conseils municipaux de nos

jours ; elle pouvait adopter " tels règlements " convenables pour la régie de toutes les com- " munes, terres ou propriétés... pour l'établisse- " ment d'enclos publics pour y détenir le bé- " tail.. " prélever certaines sommes d'argent, etc., etc.

On devait y élire un greffier, un collecteur, des évaluateurs, des inspecteurs de voirie, etc.

L'assemblée du 23 août 1841 tenue dans la paroisse de St-Guillaume d'Upton fut présidée par Thomas Vanasse.

Voici quelques-uns des officiers élus :

J. D. Robinson, greffier.

Pierre Junot, Chs Doyon, E. Fradette, cotiseurs.

David Vertefeuille, conseiller.

Alexis Milette. collecteur.

R. Marcotte, inspecteur de chemins et ponts, etc., etc.

A l'assemblée du 10 janvier 1842, tenue encore sous la présidence de T. Vanasse, furent élus :

Alexis Milette, conseiller.

G. T. Peltier, greffier

Régis Milette, Louis Vanasse, Raphaël Marcotte, cotiseurs.

Révd Joachim Boucher Ptre, Michel Houle, Joseph Lemire, Alexis Milette, père, David Vanasse, syndics des écoles.

Le trente juillet 1845 fut tenue la dernière assemblée en vertu de cette loi primitive.

On y passa un règlement imposant une taxe sur les marchands de liqueurs spiritueuses et les aubergistes.

Une amende de pas moins de vingt chelins était imposée sur tous aubergistes qui " vendaient des liqueurs spiritueuses les dimanches " aux gens de la paroisse ou laissaient divertir " les étrangers pendant les offices divins."

Le 13 juillet 1846 eut lieu l'élection de deux conseillers en vertu de l'acte 8 Vict. ch. 40 ; les conseillers élus furent MM. Alexis Millette et Thomas Vanasse.

Les procédés de cette aséemblée sont signés par David Vanasse, *mère.*

La loi de 1845 " rappelait l'ordonnance passée " par le conseil spécial et pourvoyait à ce que " chaque paroisse ou canton formât une corporation municipale représentée par un conseil de " sept membres élus par le peuple. Chaque " conseil devait élire un président, *maire*, et avait " à peu près les mêmes pouvoirs que les conseils " de districts créés par Lord Sydenham. Cette " organisation par paroisses convenait mieux au " peuple canadien, qui était habitué à régler en " famille ses affaires locales."

La première assemblée du conseil du town-

ship de Durham fut tenue le 24 juillet 1845 dans une maison d'école.

M. John Bothwell fut élu maire, Wm. Montgomery, Richard Lyster et James Odair, cotiseurs et James Bothwell secrétaire-trésorier.

La deuxième assemblée eut lieu le 1er septembre suivant à la résidence de William Montgomery (à présent occupée par M. J. B. Lecomte, à L'Avenir).

On y imposa une taxe de $18.00 sur les magasins, et boutiques de premier ordre et de $10.00 sur ceux de second ordre.

Les aubergistes étaient taxés à $20.00.

Mais les fonctions principales de ce conseil s'appliquaient surtout à la voirie : La voirie a toujours été et est encore une plaie dans nos cantons et les taxes sont doublées de moitié pour son entretien.

Le 7 décembre 1846 M. George Atkinson, hôtelier, devint secrétaire-trésorier de ce premier conseil.

***

La loi de 1845 fut rappelée avant d'avoir subi l'épreuve nécessaire, mais elle fut reprise à la session de 1855 et perfectionnée par l'honorable Drummond député de Shefford. Il p[illegible] toutefois que le township de Durham continua de maintenir son conseil local, tant le besoin s'en faisait sentir.

Cette dernière loi était un grand pas fait dans l'amélioration du système municipal.

Voici ce qu'en dit Turcotte dans ***Le Canada sous l'Union*** :

" Le système municipal a donné plus de force et d'extension aux libertés civiles. Il est le plus beau privilége qu'on puisse conférer au peuple, et a débarrassé la législature de la nécessité de s'occuper des questions locales. Il procure au peuple les meilleurs moyens d'apprendre comment se gouverner lui-même, et comment tirer partie des institutions libres dont on l'a favorisé."

Cette loi Drummond fut remplacée par l'acte de 1860.

***

Les élections municipales de 1855, en vertu de la nouvelle loi eurent pour résultat, dans le township de Durham, la nomination des conseillers suivants : J.-B. E. Dorion, James Atkinson, Fulgence Préfontaine, Frédérick Ployart, Salomon Lyster, Joseph Atkinson et Thomas Atkinson.

La première réunion de ce nouveau conseil eut lieu le 18 juillet 1855. M. Frédérick Ployart fut élu maire par une voix de majorité : 4 contre 3, et M. Jessé Alexandre nommé secrétaire-trésorier.

La seconde réunion eut lieu au magasin de M. Dorion, à L'Avenir, le 6 d'août.

Dans cette période du conseil de township jusqu'à l'érection de la municipalité de L'Avenir rien de bien remarquable ne fut fait : le conseil limitait ses opérations à l'ouverture, au redressement et à l'amélioration des chemins.

Le 5 novembre 1857, M. Jessé Alexandre fut remplacé par Edmond T. Patterson, dans ses fonctions de secrétaire-trésorier.

M. Patterson était natif d'Irlande et remplissait les fonctions d'instituteur.

M. Patterson a fait une œuvre que tout secrétaire-trésorier devrait accomplir en copiant au long et co-ordonnant tous les anciens procès-verbaux et règlements depuis l'ouverture du township à la colonisation.

C'est le premier jour de juillet 1862 qu'eût lieu l'élection du premier corps de conseillers municipaux pour la nouvelle municipalité de L'Avenir, érigée par l'acte 25 Vict. Ch. 51. Sous la présidence de M. J.-B. E. Dorion. Les élus furent Messieurs H. I. Griffing, W. Millar, Joseph Atkinson, Moïse Gagnon, James Yale, Charles Charpentier, fils, et Théophile Charpentier

La première session eut lieu le 8 juillet. M. Dorion appela les conseillers élus et reçut leur serment d'office.

M. Griffing fut élu maire et M. Moïse Charpentier secrétaire-trésorier de la nouvelle municipalité.

Le 10 novembre M. Dorion présenta au conseil une requête demandant l'établissement d'une route depuis l'église jusqu'à la rivière St-François et passant dans la ligne entre les lots 24 et 25: Moise Charpentier fut nommé surintendant spécial pour visiter le terrain où devait passer cette route.

Ce projet n'eut pas de suite.

En mai 1863 la somme de $1088.91 fut remise au secrétaire-trésorier par M. Dorion. C'était l'intérêt de trois années de la part de cette municipalité dans les allocations en vertu de la loi abolissant la tenure seigneuriale.

Il fut résolu de prêter $600.00 de cet argent aux contribuables de la municipalité ayant besoin d'acheter des grains de semence. Quatre-vingt-sept résidents se prévalurent des dispositions de ce règlement. On leur chargea 8 par cent d'intérêt.

En 1863 le conseil appropria $266.40 de cet argent pour finir et réparer la salle de l'Institut des Artisans afin d'avoir le privilège d'y tenir ses sessions ainsi que les commissaires d'écoles.

Le 11 janvier 1864, nouvelle élection générale de tous les conseillers ; furent élus MM. H. I. Griffing, James Atkinson, W. H. Millar, Ephrem Charpentier, Joseph Atkinson, Edouard Bourassa, et Pierre Demange.

M. Griffing fut réélu maire et M. Noël Proulx nommé secrétaire-trésorier à la place de M. Moïse Charpentier.

M. Proulx fut lui-même remplacé le 5 janvier 1866 par M. Geo. Atkinson qui fut continué en office jusqu'en avril 1889.

On me pardonnera facilement de ne pas suivre pas à pas les procédés du conseil, dans ses variations, ses changements et ses ordonnances diverses, qui sont un exemple si frappant de l'incertitude des choses humaines.

Je mentionnerai cependant quelques faits, dont un surtout a été jugé sévèrement à cause de ses résultats désastreux.

***

En 1871, le 18 juillet, on accorda à M. Edouard Conolly le contrat pour les réparations à l'Institut dont le conseil s'était emparé après la mort de M. Dorion.

Ces réparations se montèrent à trois cent cinquante piastres.

Cette somme ajoutée aux $266.40 déjà payées lors de l'installation du conseil dans les salles de l'Institut en 1863, formait le joli montant de $616.40 pour frais de logement ; et sept ans plus tard, en 1878, la construction d'un nouvel Hôtel-de-Ville au prix d'environ $1325.00 porte la dépense de logement à $1941.40.

Ça faisait un loyer embarrassant.

***

En 1869 l'idée d'un chemin de fer fit souffler sur L'Avenir un vent tout embaumé d'espérances.

Dans le mois d'août une assemblée publique fut tenue et l'on s'y montra favorable au chemin à lisses de bois.

Le 4 septembre le conseil passa un règlement autorisant le prêt de $6,000.00 au moyen de débentures, à la compagnie du chemin à lisses de Richelieu, Drummond et Arthabaska : pourvu qu'il traversât la municipalité de L'Avenir.

Heureusement que ce règlement ne fut pas mis à exécution, bien qu'en 1882 la compagnie du South Eastern tentât d'exiger ce prêt.

Il n'y eut jamais de débentures émises.

Mais fit-on mieux en 1871 ?

On lit dans les procédés du 7 février 1871 une résolution autorisant le maire d'alors, M. Olivier Charpentier, à voter en faveur d'un subside devant être octroyé à cette compagnie de chemin à lisses d'érable.

Le 8 mars suivant le conseil de comté passa son fameux règlement No 38 obligeant la corporation du comté de Drummond à souscrire et prendre des actions dans les fonds de la dite compagnie au montant de $150,000.00.

Le préambule disait :

" Attendu que la compagnie du chemin à lisses des comtés de Richelieu, Drummond et Arthabaska, corps politique et incorporé, a contracté de construire un chemin à lisses depuis la ville de Sorel à Drummondville et de là à quelque point de la ligne du chemin de fer du Grand-Tronc, et aussi de Drummondville à L'Avenir, dans le dit comté de Drummond, et attendu que la dite compagnie se propose d'étendre sa ligne de manière à passer à travers les municipalités locales des townships de Durham, Durham-Sud, les townships de Kingsey, Kingsey-Falls, et Wickham-Ouest............"

C'était un vrai bouquet d'espérances, une ère de prospérité qui miroitait devant les yeux ébahis des contribuables.

L'exécution de ce règlement devait rester suspendue jusqu'à ce que la dite compagnie s'engageât par marché à construire immédiatement leurs lignes à travers les municipalités susdites et de " continuer leur ligne depuis L'Avenir à " aucun point à ou près des villages de Rich-" mond, Melbourne ou Durham-Sud."

Mais de fait la corporation ne prenait pas de garanties suffisantes pour forcer la Compagnie à agir.

Ce règlement devait être approuvé par la majorité des municipalités ; il fut voté le 17 avril 1871.

On procéda d'abord à la division et le président déclara que la majorité des électeurs présents était opposée au règlement ; six électeurs, MM. H. I. Griffing, G. Atkinson, Théophile Prince, L. E. Dionne, Joseph Dionne, Moïse Charpentier et Théophile Charpentier en appelèrent de cette décision et demandèrent le poll.

Ce fameux poll fut tenu la journée du 17 avril, et une demie heure le 18, puis fermé à 10.30 heures, juste une demie heure après que le vote d'un unique électeur eût été inscrit à l'ouverture du poll.

Le résultat fut : 66 voix en faveur du règlement et 59 contre.

Il y eut grand mécontentement de la part des opposants, qui prétendirent que cette clôture hâtive du poll avait été organisée, qu'un grand nombre d'électeurs avaient été privés de leur droit de voter, qu'on les avait frauduleusement amusés par des discours etc., etc.

Quoiqu'il en soit, le règlement fut adopté ; notre municipalité en a été quitte pour une quinzaine de mille piastres et elle s'est contentée d'un tronçon de chemin de fer s'avançant la largeur de deux lots sur son territoire.

Cette ligne a été en opération pendant quelques années pour le fret, puis on a enlevé rails et dormants.

La ligne principale a pris la direction de West-Wickham, et n'a, en réalité, que touché le comté. Cependant l'argent a été scrupuleusement payé.

C'est ainsi qu'a été récompensé le zèle de notre paroisse pour les chemins à lisses.

***

En 1877 le procès James Patrick *vs* L'Avenir coûta à cette municipalité $235.83 de frais.

En 1878 la construction de l'Hôtel-de-Ville actuel fut la cause de beaucoup d'agitation, et l'à-propos de cette construction reste encore a être démontré.

Le dernier fait important fut la période de procès qui s'étend depuis 1885 à 1889, période malheureuse dans laquelle de grandes sommes d'argent furent dépensées en pure perte.

La première cause fut celle de Duguay *vs* L'Avenir : La municipalité refusait de clôturer la moitié des routes. M. Paul Duguay poursuivit pour la partie qui avoisinait son terrain.

Les avocats de la corporation hésitaient : " Ils " espéraient dans le résultat, mais trouvaient que " c'était une cause dans laquelle existait une " grande somme d'incertitude."

Cette incertitude se changea en réalité aux dépens de la corporation.

Plusieurs autres actions semblables suivirent et furent réglées à grands frais.

L'Avenir a été la providence des avocats dans cette période brillante de défaites.

Cette fameuse question des clôtures est aujourd'hui enterrée, car la municipalité s'est mise sous les dispositions de l'article 1080 du Code Municipal et a passé un règlement déchargeant la corporation de toute obligation de construire ou entretenir aucune clôture, de route ou de chemin de front.

COMMISSAIRES D'ÉCOLES

Depuis 1853 il y a peu à dire des choses scolaires.

Cependant vers cette époque florissaient certaines idées peu en conformité avec les principes catholiques.

En 1853 la commission scolaire du township de Durham fut divisée en deux comme on l'a vu plus haut : la municipalité No. 2 comprenait le territoire actuel de L'Avenir moins les lots de Wickham.

Les premiers commissaires élus furent : J.-B. E. Dorion, Geo. Atkinson, H. S. Griffing, Robert Griffith et Moïse Charpentier.

La première session eut lieu le 15 octobre 1853 : M. Griffing fut élu président et M. James Bothwell, secrétaire-trésorier.

Comme on le voit on était alors sous le régime des écoles mixtes.

Le 28 janvier 1854, on trouve la résolution suivante qui fut adoptée à une session à laquelle étaient présents MM. Griffing, G. Atkinson et Griffith :

" Proposé par Geo. Atkinson, secondé par Robert Griffith.

" Que l'école commencée dans cette municipalité soit discontinuée jusqu'à ce qu'une enquête ait été faite par cette corporation sur certaines accusations contre l'instituteur. M. Béchard ; entre autres celle de faire dire des prières pendant les heures de classe, lesquelles prières sont de l'Eglise Catholique Romaine."

A la séance du 17 mars 1854 le corps entier des commissaires était présent excepté Robert Griffith.

On mit de côté les accusations contre M. Béchard, mais on résolut :

" Que l'instituteur fût notifié de ne faire dire aucunes prières quelconques aux enfants, en aucun temps avant, pendant ou après les heures de classe à l'école, vu qu'une telle pratique n'était pas convenable dans une population mixte comme celle de L'Avenir."

Qui osera dire que les commissaires péchaient par manque de libéralité et de concessions à la population protestante !!

Le 27 juin de la même année, M. le Dr J. E Ferté fut nommé secrétaire-trésorier.

Les fonctions de secrétaire-trésorier étaient simplifiées par la nomination d'un collecteur, qui avait la charge peu enviable de collecter les cotisations des contribuables.

Le 14 avril 1855 M. Moïse Charpentier remplaça le Dr Ferté. C'est en cette année que fut fait le premier rôle de cotisation basé sur l'évaluation. Ce rôle fut homologué le 20 juillet.

En 1858 M. Geo. Atkinson devint secrétaire-trésorier et occupa cet office jusqu'en 1890.

Le 31 d'août 1859 ; M. T. H. Lacy propose, secondé par A. D. Richard :

" Qu'aucune instruction religieuse ne soit donnée et aucune prière dite dans aucune école de cette municipalité pendant les heures de classe, c'est-à-dire du commencement à la fin de la classe, et que les instituteurs soient requis de se conformer strictement à cette résolution."

Votèrent pour cette résolution : MM. James Mountain, Richard et Lacy : contre, Jos. Brisebois.

A la session suivante M. Brisebois obtint que le catéchisme fût enseigné dans l'école No. 1, le samedi dans l'avant-midi : " tel catéchisme " devant être en conformité avec les opinions " religieuses des parents dont les enfants fré- " quentent *la dite école.*" Cette résolution ne s'appliquait qu'à l'école du village.

On verra plus tard dans l'histoire de *l'Institut*

des Artisans de L'Avenir que ces résolutions, prohibant l'enseignement religieux, étaient comme la suite des discutions que l'on y faisait et représentaient, malheureusement, les principes d'un certain nombre de citoyens.

Ces prohibitions tombèrent en désuétude à mesure que les écoles canadiennes-françaises s'ouvrirent dans la municipalité.

Aujourd'hui dans L'Avenir, les écoles sont séparées, chaque dénomination religieuse ayant ses écoles et ses commissaires ou syndics.

L'union entre les catholiques et les protestants n'en est pas moins grande, ce qui est une preuve palpitante d'actualité que ce n'est pas par les écoles neutres que l'on produit l'union des races et que l'on alimente le patriotisme.

L'école d'où l'enseignement religieux est banni produit naturellement l'indifférence religieuse et ruine la société.

" La foi seule, fausse ou vraie, fait les sociétés durables," a dit Ozanam.

Guizot, protestant lui même, a écrit dans ses *Mémoires.* (§ III page 69) :

" La religion n'est pas une étude ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure: c'est une foi, une loi qui doit se faire sentir constamment et partout, et qui n'exerce qu'à ce prix sur l'âme et la vie, toute sa salutaire action. C'est dire que dans les écoles primaires l'influence religieuse doit être habituellement présente."

Un des résultats de cette indifférence religieuse est cette outrecuidance, et cette détestable force d'esprit, cette orgueilleuse prétention à la science de Revue dont Guizot, encore, disait :

" Je ne connais rien de plus nuisible aujourd'hui pour la société et pour le peuple lui-même que ce mauvais petit savoir populaire." (*Mémoire* § III page 67)."

Et qui n'a pas eu à subir le supplice vraiment infernal d'écouter les dissertations de ces esprits forts... dépourvus de science ?

DEPUIS 1853

Le nom de L'Avenir fut donné à notre localité en 1853, quelque temps après l'arrivée de J.-B. E. Dorion.

On appela d'abord le village L'Avenirville puis L'Avenir, sans l'annexe de ville.

C'est à propos de l'ouverture d'un second bureau de poste dans le township de Durham qu'on baptisa le nouveau venu du nom du fameux journal mort, l'année précédente, dans les mains de M. Dorion.

L'Avenir, en effet, organe des esprits forts du temps, fondé en 1847, et dont l'âme avait été J.-B. E. Dorion, avait cessé de paraître en 1852, et c'est le souvenir de son cher défunt que ce même M. Dorion voulut perpétuer, en donnant son nom

à l'un des endroits les plus féconds et alors les plus florissants des townships de l'Est.



On remarque vers cette époque une recrudessence dans le grand mouvement de migration des paroisses de Nicolet et de La Baie vers L'Avenir, dont les terres étaient en renommée pour leur fertilité et les pâturages admirables.

Un des puissants leviers de cette migration fut sans doute le fameux mémoire des douze missionnaires des Townships de l'Est qui fut signé le 31 mars, 1851 sous le titre de : " Le Canadien Emigrant ou Pourquoi le Canadien-Français quitte-t-il le Bas Canada."

Ce mémoire élaboré exposait d'une manière énergique et admirable les ressources des Cantons, les embarras que l'on rencontrait dans la colonisation et suggérait les remèdes. (A) Les grands propriétaires étaient la plaie principale ; ils exploitaient la bonne foi des colons d'une manière cruelle.

Voici ce que disait l'abbé Ferland le 29 mai 1849, en réponse aux questions du comité nommé pour s'enquérir de ces faits :

(A) On trouve un excellent résumé de ce mémoire dans *Le Canada sous l'Union* Vol. II page 51. J'ai, plus haut, cité quelques faits à propos de l'établissement du township de Durham, qui confirment les données de ce mémoire. Voir page 41.

" On y exploite le travailleur avec une patience, avec une intelligence admirables et lorsqu'on a recueilli sa dernière sueur, lorsqu'on a arraché son avant-dernier haillon, on le renvoie aux seigneuries, ou on le rejette vers les Etats-Unis. Libre à lui d'aller, à la tête de sa famille, grossir la tourbe des mendiants Canadiens-Français."

M. Elisha Gustin, de Stanstead, répondit en mêmes termes aux mêmes questions.

Cette plaie était cependant un peu moins grande dans Durham et surtout dans Wickham et Grantham que dans les townships à l'est de la rivière St-François.

Les conclusions du mémoire des douze missionnaires étaient :

" 1o. Imposer une taxe de deux sous par acre sur toutes les terres incultes de la Couronne, du clergé et des grands propriétaires.

" 2o. Etablir un bon système de voirie plus en rapport avec les localités.

" 3o. Ouvrir de bonnes voies de communication et réparer les principales routes déjà ouvertes."

Les principaux débouchés ainsi ouverts dans nos environs étaient le chemin des Commissaires allant du Port St-François jusqu'à Stanstead, en passant par Durham, le chemin de St-Grégoire qui passait par Kingsey et le chemin de Craig venant de Québec à Richmond.

Voici les noms des signataires de ce mémoire

34

qui eut beaucoup de retentissement à l'époque de sa publication :

1o. Jas Nelligan, curé de Leeds.
2o. J. H. Dorion, missionnaire de Drummondville.
3o. Antoine Racine, missionnaire de Stanfold.
4o. Léon Provencher, missionnaire de Tring.
5o. Charles Trudelle, missionnaire de Somerset.
6o. L. Ad. Dupuis, missionnaire d'Halifax.
7o. B. McGauran, missionnaire de Sherbrooke.
8o. L. Trahan, missionnaire de Shipton.
9o. V. Leclerc, missionnaire de Lambton.
10o. P. DeVillers, missionnaire d'Arthabaska.
11o. Jér. Sasseville, missionnaire de Kingsey.
12o. Melc. Bernier, vicaire d'Halifax.

On semble ne pas s'entendre exactement sur l'auteur ou rédacteur du document. On l'a attribué à un comité composé des Révds. A. Racine, J. H Dorion et Chs Trudelle.

D'un autre côté feu l'honorable Chauveau écrivait sur le revers de la brochure : "Rédigé, dit-on, par M. Chs Trudelle, l'un d'eux," et Turcotte en attribue la rédaction à M. l'abbé Antoine Racine.

Les renseignements que j'ai pris me permettent d'affirmer que Turcotte est dans le vrai.

Le rédacteur du fameux document était le missionnaire de Stanfold, celui qui devait être le fondateur du diocèse de Sherbrooke, l'auteur du célèbre mémoire sur la condition des canadiens-

français aux Etats-Unis, feu Monseigneur Antoine Racine.

Les résultats de l'enquête de 1849 et du mémoire des douze missionnaires furent de donner plus d'élan à la colonisation et d'obtenir plus d'encouragement des gouvernements qui cependant furent tous trop parcimonieux.

***

Vers cette époque prend place un événement qui précéda un peu le meurtre de Madame Brainard et vint jeter l'émoi dans la population de Wickham : je veux dire le suicide de Alcy Cutter.

Alcy Cutter était le fils d'Isaac Cutter, le premier conducteur des malles de Sa Majesté entre Sherbrooke et Port St-François.

Le père Cutter avait acheté une terre à Wickham et en faisait un poste de relai.

Quand il cessa de transporter les malles, Alcy resta seul à la maison qu'occupe aujourd'hui M. Miz. Turgeon, pour soigner les chevaux dont on n'avait pas disposé et récolter les légumes. Il prenait sa pension chez M. Francis Lahaie, gendre du père P. Plunkett. Il avait des accès de mélancolie et était un peu lunatique.

Il voyait arriver l'heure où il faudrait bientôt retourner chez son père, ce qui lui répugnait.

M. Martin, le nouveau postillon, apportait, un jour, du linge que la mère Cutter envoyait à son

fils, et pour se sauver du trouble, cria à Alcy de venir le chercher.

Ne recevant aucune réponse, il entra et aperçut le jeune homme étendu sur le plancher dans une mare de sang qui n'était pas encore coagulé.

On appela de l'aide.

M. de Marler qui descendait dans le stage de Drummondville ordonna que le cadadre fut relevé et transporté chez son père.

On constata alors le procédé employé par le défunt pour mettre fin à ses jours.

Il s'était déchaussé un pied, avait attaché à un des doigts de ce pied une ficelle dont l'autre extrémité était fixée à la détente de son fusil : puis s'appuyant le cou, juste au-dessous de l'oreille, sur les canons de son fusil à deux coups, il pressa la détente avec son pied.

La charge entière après l'avoir tué, passa à travers le toit de la maison.

L'ouverture faite par cette charge de plomb est encore visible, et jusqu'à ces dernières années on voyait encore les taches de sang dans la chambre où le malheureux avait mis fin à ses jours encore peu nombreux.



En 1854 les Canadiens-Français affirmèrent leur importance en élisant M. J.-B. E. Dorion contre

M. Farewell, qui avait l'appui de la population anglaise.

Toutefois cette influence fut paralysée en 1858 par l'élection de M. Christopher Dunkin.

Mais ils prirent leur revenche en 1861.

Jamais on ne vit élection plus chaudement contestée et triomple plus enthousiaste.

Les Canadiens étaient si surs de la victoire qu'ils commencèrent leurs réjouissances le jour de la mise en nomination.

M. Dorion fut ramené en triomphe à sa demeure à L'Avenir.

On avait construit un char pour la circonstance, qui était littéralement recouvert de fleurs.

M. Dorion y avait la place d'honneur. Le char était traîné par quatre chevaux.

Plus de cent voitures faisaient cortège.

Il y eut grand festin chez le candidat. Les tables étaient dressées dans le vaste hangard.

Il y eut discours et divertissements.

Pendant que l'on festoyait, un courrier vint annoncer que les adversaires s'étaient emparés par force de l'hôtel du père Jos. Brisebois et *fêtaient* à ses dépens.

C'étaient une belle occasion pour les frères Demange.

Prompts comme l'éclair, à la première nou-

velle, les quatre frères — Pierre, Dominique, Edouard et Antoine — étaient en route pour l'hôtel.

Pierre Demange combina le plan d'attaque et assigna à chacun sa place.

L'hôtel était comble ; tous les forts-à-bras anglais, irlandais, écossais étaient là.

Deux de la bande agissaient comme échansons, versant à boire à tous les altérés d'eau-de-vie et, naturellement, ne collectant rien pour la dépense.

Edouard Demange entra le premier en se frayant un passage à travers cette vague humaine, et vint sans façon s'asseoir sur le comptoir.

—Hello ! Ned, veux-tu un coup, demandent les commis improvisés.

—Oui, si vous voulez traiter mes amis.

—*All right.*

M. Demange fait l'appel et ses trois frères arrivent ensemble par différentes issues.

Alors Edouard annonce qu'il prendra un coup pourvu qu'il soit servi par le père Brisebois lui-même.

—Moi aussi, dit à son tour Pierre, je ne prendrai un coup que si le père Brisebois est ici.

C'était une provocation directe.

Pendant quelques secondes un silence absolu régna dans la salle.

Puis en face de ces quatre audacieux, la foule céda, et, peu à peu les intrus s'éloignèrent.

De telles scènes étaient dans les mœurs d'alors.

***

L'élection de 1861 fut vivement contestée.

On votait alors, ouvertement, à un seul endroit : au chef-lieu du comté.

Tous les anciens se rappellent encore les incidents de ce poll orageux de 1861.

On enlevait, dans ces temps, le poll à force de bras : les plus forts empêchaient les plus faibles de voter.

Comme les masses compactes de la population anglaise assiégeaient les alentours du bureau de votation, Léon Dessert, de St-Guillaume, au nom des canadiens, alla chercher le fameux Grenache, de Ste-Hélène de Bagot.

Grenache n'était pas un homme commun C'est lui qui un jour avait montré sa demeure à l'Oiseau-Rouge en élevant sa charrue d'une seule main.

" J'ai vu Grenache, dit un de ses biographes, se promener à pas carrés avec trois hommes suspendus aux longues tresses de sa chevelure, et s'en débarrasser, à volonté, par une légère secousse de tête. Plier une barre de fer sur son

bras, briser des cailloux à coup de poing, était un jeu pour lui. Je l'ai vu, ce qui est plus fort, se renverser en arrière, de manière à ne toucher le sol que des pieds et des mains, le corps tendu comme l'arche d'un pont. On lui plaçait sur le ventre, une forte enclume, sur laquelle deux hommes, armés de lourds marteaux, frappaient à coups redoublés. Et Grenache ne bronchait pas."

Dessert arriva au grand trot de son cheval en face du bureau de votation et Grenache, sautant en bas de voiture, s'élança seul et sans armes sur les rangs serrés qui garnissaient les alentours du poll. Il croyait pouvoir se tracer un passage à travers cette muraille humaine mais il ne put résister aux coups de manches de hache qui l'assaillirent. Il tomba abasourdi et aurait été tué sans l'intervention de M Valentine Cooke qui, se jetant dessus, lui fit un rempart de son corps.

Ces ***Durham boys*** étaient de rudes batailleurs, faisant arme de tout et s'en servant sans merci.

Grenache se releva et parvint à entrer dans la salle, où il protégea ses compatriotes.

On put ainsi voter et les partisans de M. Dorion restèrent vainqueurs.

***

Un incident de cette élection, que m'a raconté M. E. J. Hemming, donnera une idée de la présence d'esprit de l'Enfant Terrible.

M. Dorion répétait sur tous les *hustings* qu'il avait gagné son procès avec le R. P. Royer.

Cette assertion agaçait les nerfs de M. Hemming, l'avocat de la défense, qui avait obtenu jugement contre M. Dorion, comme on l'a vu plus haut.

M. Hemming prenant une copie du jugement dit à ses amis : "Je vais embêter Dorion, vous allez voir."

Il rencontra son adversaire à Stanfold, je crois, et là encore M. Dorion affirma avoir gagné son procès.

M. Hemming, lui présentant la copie du jugement, l'invita à la lire à l'assemblée. Dorion lut le jugement qui renvoyait l'action avec frais contre le demandeur.

" C'est bien cela, dit-il, c'est comme je vous le disais, j'ai gagné mon procès. Le juge a déclaré que les paroles du R. P. Royer n'avaient pu porter atteinte à mon caratère, à mon honneur, qu'elles n'avaient pu me causer aucun dommage. C'est ce que je vous disais."

Un homme de cette trempe devait être réellement un tribun hors ligne.

***

Vers 1860 fut ouverte sur le lot No. 21 du 7ème rang de Durham, sur la terre de M. Hugh Smith. une mine de cuivre qui donna d'assez beaux

résultats, mais la distance du transport était trop grande pour que l'exploitation en fut bien payante.

***

L'Avenir a fourni trois zouaves dans l'armée pontificale.

Tous ne demeuraient pas à L'Avenir lors de leur départ, mais tous y avaient résidé et l'un d'eux y était né. Ce dernier était M. Félix Connolly, qui, à son retour de la Ville Eternelle, continua ses études et fut ordonné prêtre. M. Connolly, né à L'Avenir, descendait d'un des soldats licenciés qui étaient venus avec le général Herriot.

M. Connolly résidait à Danville lors de son départ pour Rome.

Le second zouave était M. Georges Hughes, actuellement chef de police de Montréal.

M. Hughes, on l'a vu, avait fait un assez long séjour à L'Avenir, pendant que le Rév. M. Prince, son oncle, y exerçait le saint ministère.

Le troisième zouave, M. Louis Prince, demeurait à L'Avenir, lors de son départ pour la guerre sainte. Il partit avec le détachement dont M. le Grand Vicaire P. H. Suzor, alors curé d'Arthabaskaville, et le Rév. M. Roy, curé de St-Norbret, étaient les aumôniers.

M. Prince ne prit part à aucune bataille, pour

cause de maladie, et à son retour, il parlait avec émotions des visites que Sa Sainteté Pie IX faisait aux hôpitaux de l'armée ; de la bonté paternelle du saint vieillard, dont la vie fut un long martyre, justifiant ainsi l'antique prophétie qui le qualifiait du nom de *Crux de Cruce* (Croix de la Croix).

M. Prince, natif de St-Grégoire, descendait d'une famille d'Acadiens ; il tenait magasin à L'Avenir avec son frère, M. Théophile Prince.

LES SAUTERELLES

C'est vers 1865 que commença à sévir le grand fléau des sauterelles.

C'est surtout dans les premier et deuxième rangs, sur une longueur de deux à trois milles, qu'il sévit le plus fièrement. Jamais on ne vit semblable désastre agricole.

Les sauterelles, venant on ne sait d'où, firent leur première apparition sur la terre de M. Henry Connolly, aujourd'hui la propriété de M. Moïse Fontaine, puis elles se répandirent vers le sud-est.

Dès que l'herbe du printemps et les pousses de la récolte sortaient de terre, elles disparaissaient sous un nuage de sauterelles.

Les champs n'étaient plus qu'une plaine aride de sable nu et léger que le vent soulevait en

tourbillons de poussière, comme dans les grands déserts.

Le soir, les clôtures et les bâtisses se couvraient de plusieurs pouces d'épaisseur de ces insectes bruissants qui s'attaquaient même au bois.

Les feuilles des arbres étaient dévorées comme les herbes des champs et les plantes des jardins.

Pendant ce règne de terreur, tout avait un aspect morne et triste dans cette région, comme au lendemain d'une tempête désastreuse. On aurait dit que la main de Dieu avait passé là, jetant la malédiction sur ces terres qui n'ont jamais recouvré leur fécondité d'autrefois, et dont quelques parties sont encore des dunes arides de sable mouvant, comme les plaines de Lanoraie, et où s'élèvent ici et là quelques bouleaux solitaires, des foins blancs et des mûriers rachitiques.

Ce fléau a duré environ une quinzaine d'années. On parle encore de ces années terribles et les effets s'en font encore sentir parmi les cultivateurs de ces endroits désolés.

***

Le 1er août 1889, une tempête de grêle détruisait la récolte d'un grand nombre d'habitants de L'Avenir.

Les dommages furent évalués à $20,000 On fit appel au gouvernement, mais ce fut en vain. On ne tira de cette demande qu'une preuve de la

fragilité des choses humaines et de l'incertitude des secours gouvernementaux.

FINALE

Le doyen des médecins de Durham est M. W. H. White. Les médecins canadiens ont tour à tour été MM. Ferté, Vallée, Gladu, Duplessis et Mazurette.

Le premier notaire résidant à l'Avenir fut M. D. Crébassa. Il fut remplacé par M. Ls Rainville, qui ne demeura qu'un an ici, et alla s'établir à Arthabaskaville, où il devint plus tard protonotaire du district. Après M. Rainville, vint M. Victor Gladu, député d'Yamaska, puis M. W. H. Chapdelaine, aujourd'hui pratiquant à Sorel ; M. Siméon Fraser, actuellement de Richmond, L. H. Bellerose, de Ste-Monique et J. C. St-Amant en 1884.

***

D'après le recensement de 1861, voici quelques statistiques de la population des townships de Wickham et Durham :

	Durham	Wickham
Anglais	86	13
Ecossais	71	23
Irlandais	371	63
Pas d'origine française	2,000	248
D'origine française	566	495
Des Etats-Unis	54	9
	3,148	851

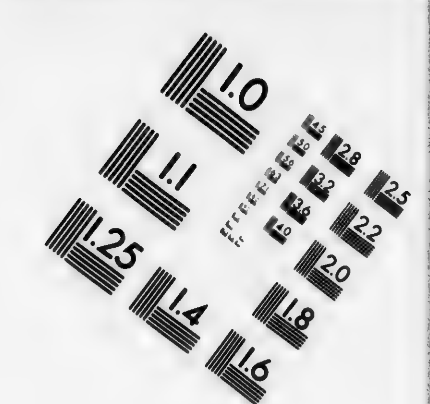
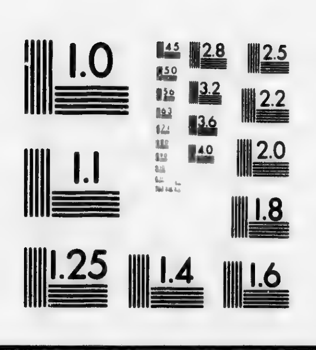


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)

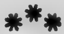


6"



Le nombre de catholiques était dans Durham, de 1247 ; dans Wickham, de 711.

Il est un peu difficile de bien saisir quelle sorte d'individus étaient compris sous le titre de " Pas d'origine française." Il est invraisemblable de croire que le nombre de canadiens-français n'était que de 566 en 1861.



Je termine ici mes notes sur L'Avenir.

Il serait oiseux d'entrer dans les détails intimes des événements récents qui sont comme la vie privée d'une paroisse et dont il n'y a pas lieu de garder le souvenir.

L'âge d'or de L'Avenir a été la période du traité de réciprocité entre le Canada et les Etats-Unis, surtout à cause du commerce d'animaux de boucherie, de chevaux, de grain et de lainage.

Les Etats de la Nouvelle-Angleterre n'étaient pas alors inondés des produits des ranches de l'Ouest.

Les cultivateurs trouvaient un bon prix pour leurs produits.

Le bois de commerce et l'écorce de pruche étaient aussi une belle source de revenus, mais peut être plus apparents que réels ; car on perdit à ce commerce le goût de l'agriculture, on négligea les terres ; et quand le bois et l'écorce furent

épuisés on se trouva en face d'une situation grosse de difficultés.

Survint ensuite la fièvre des Etats, préparée par les années prospères du traité de réciprocité et enfin l'amour du luxe.

C'est à ces diverses causes qu'est due la dépression dans le township de Durham.

On négligea la culture ou on cultiva avec routine et quand on n'eut que les produits de la terre pour vivre il était, pour quelques uns, trop tard pour se sauver de la ruine.

Depuis quelques années cependant on cultive mieux et la terre retrouve son ancienne fécondité.







TROISIEME PARTIE

"L'ENFANT-TERRIBLE"

Dans le cimetière de L'Avenir, reposent les restes d'un homme qui a connu tous les triomphes de la popularité, les enivrements du succès et les amertumes de la défaite ; un homme qui était une curieuse alliance de force et de faiblesse, d'énergie et de souplesse ; un publiciste distingué, un pamphlétaire plein de verve et d'entrain, un disert pouvant discourir sur tous les sujets, bien qu'il n'eût que fort peu d'instruction, un tribun populaire dont le language, plein de clarté et de vigueur, souvent imagé, toujours compris des foules, soulevait l'enthousiasme ; un

politique honoré, aimé passionnément des siens et loyalement honni de ses adversaires.

Un homme étrange dans ses idées et ses actes, ayant parcouru une étrange carrière, un homme, une personnalité, de celles qui font école ou personnifient en elles un courant de principes.

Cet homme, que je vous présente aujourd'hui, c'est Jean-Baptiste-Eric Dorion, surnommé par le grand journaliste, Jos. Cauchon, " l'Enfant-Terrible."

Le mot était juste et il est resté !

J.-B. E. Dorion arriva à Durham en 1853.

Tout ce que l'on savait de lui c'est qu'il était frère du Révd H. Dorion, missionnaire résidant à Drummondville et dont la popularité était très grande parmi les habitants de la future municipalité de L'Avenir.

On ignorait que ce jeune commerçant, de vingt-sept ans, avait été l'âme du fameux journal *L'Avenir*, que ce causeur agréable avait écrit des articles virulents sur les grands problêmes politiques et sociaux, que les questions du jour n'avaient pas de secrets pour cet humble citoyen d'un village encore environné d'épaisses forêts.

Mais il attirait à lui, il avait l'aimant de la popularité.

***

M. Dorion naquit à Ste Anne de la Pérade le 17 septembre 1826 (A).

Son père, Pierre-Antoine Dorion, négociant doué d'une certaine instruction fut longtemps député à la Chambre d'Assemblée sous la constitution de 1791 et a laissé un excellent souvenir parmi les vieux patriotes de l'ancien régime.

Un revers de fortune l'empêcha de donner à son fils Eric les avantages d'un cours d'études classiques.

M. Dorion, dit un de ses adversaires politiques, avait des qualités que son défaut d'instruction classique a empêché de se produire dans tout leur éclat ; sa persévérance n'a pu combler cette lacune.

C'est à ce défaut d'instruction qu'on doit aussi attribuer les écarts qu'il a commis dans sa vie politique ainsi qu'il l'a lui-même avoué quelques jours avant sa mort.

Vers 1842 il vint à Trois-Rivières remplir les

(A) Voici une copie de l'acte de naissance : " Le vingt-trois septembre mil huit cent vingt-six, par nous prêtre soussigné, curé de cette paroisse ont été suppléées les cérémonies du baptême à Jean-Baptiste Eric Dorion. né le dix-sept du courant du légitime mariage de Sieur Pierre-Antoine Dorion, marchand, et de Dame Geneviève Bureau de cette paroisse. Parrain, Jean-Baptiste Curtices Trestler, médecin, marraine, Dame Marie-Anne Cartier épouse de Joseph Dorion, Ecuyer, qui avec le père ont signé avec nous.

(Signé) M. CARTIER DORION,
" PIERRE ANTOINE DORION,
" J.-B. TRESTLER,
" J. MOLL, Ptre."

fonctions de commis-marchand, fonctions obscures, peu en harmonie avec ses goûts et ses aspirations, mais qu'il remplit scrupuleusement.

Toutefois, avide d'apprendre, il donnait à l'étude et à la lecture tous les instants libres.

Avec l'audace et l'énergie qui caractérisent sa vie entière il entreprit en 1843, à l'âge de dix-sept ans, la publication d'une journal humoristique dont la population de Trois-Rivières se montra satisfaite; ce journal était le *Gros-Jean l'Escogriffe*, dont il était à la fois le rédacteur et l'imprimeur.

Le journal ne paraissait pas très régulièrement, car M. Dorion ne pouvait donner beaucoup de temps à la littérature et à l'art typographique, qu'il était obligé de mener de pair. Un ancien élève du séminaire de Nicolet lui fournissait des pièces de poésie qui n'étaient pas sans mérite.

La forme pouvait faire défaut dans la rédaction du journal. Mais dès lors le jeune Dorion possédait l'ardeur, le souffle oratoire, l'art de se faire goûter des masses populaires et d'en être compris.

C'est ainsi que le futur rédacteur de *L'Avenir* et du *Défricheur* se préparait aux grandes joûtes de l'abolition de la Tenure Seigneuriale et de la Confédération.

"Tous les esprits vraiment puissants ont leur

mot à dire et le disent tôt ou tard, écrivait Henry Murger. (A) Le génie ou le talent ne sont pas des accidents imprévus dans l'humanité, ils ont une raison d'être et par cela même ne sauraient rester toujours dans l'obscurité."

Et l'on ne peut nier que M. Dorion ne fût un esprit puissant, aux convictions sincères ; esprit indépendant et personnel ne craignant pas de tirer les conclusions quelles qu'elles fussent ; ayant une foi vive, une vraie foi de fakir, dans ses opinions, et dans les principes dont il se fit l'audacieux champion dans notre province.

Oui, il fallait une fière audace pour soutenir les thèses risquées de *L'Avenir*, il fallait une conviction sincère pour les implanter au milieu de notre population alors foncièrement catholique et donner de la consistance à cette école politico-religieuse dont l'honorable Ls Papineau fut un des premiers chefs pour ne pas dire le fondateur.

Là est le secret de l'éloquence de M. Dorion.

On l'a dit : " Que faut-il pour être orateur ?
" Avant tout il faut croire.......... Qu'importe que
" sa foi soit l'erreur, si pour lui l'erreur est la
" vérité, s'il l'aime, s'il l'adore, s'il la défend
" comme telle ? "

Ces convictions indomptables font les orateurs.

***

(A) Scènes de la vie de Bohême.

Mais avant de voir M. Dorion dans toute la force de son talent, j'aime à le faire connaître dans les premiers bégayements de sa langue originale.

Bien peu connaissent le premier ouvrage de J.-B. E. Dorion, son premier volume, dont le titre était :

UN SOUVENIR POUR 1844.

L'EMBLÈME DES COULEURS, DES FLEURS, DES DES PLANTES ET ARBRES SUIVI DE DIFFÉRENTES FLEURS, PLANTES ET ARBRES, DU SYMBOLE DES ANIMAUX, DE LITTÉRATURE CANADIENNE ET DE LA BONNE AVENTURE MYSTÉRIEUSE OU LA CARTOMANCIE SOLITAIRE.

COMPILÉ PAR J.-B. E. D.

Imprimé chez G. STABBS, Trois-Rivières.

1844

Voici l'appréciation inédite qu'en donnait l'Honorable P. J. O. Chauveau en 1861 en écrivant sur le premier feuillet de ce petit in-16 de 112 pages, la note suivante :

" Ce petit livre est une véritable curiosité ; c'est le coup d'essai du fameux " Enfant-Terrible," Jean-Bte Eric Dorion.

" On voit qu'à cette époque il savait à peine l'orthographe et quel genre pastoral et niais pour celui qui devait être l'Enfant Terrible."

C'est peu flatteur, mais il faut se rappeler que M. Dorion n'avait pas encore atteint ses dix-huit ans et n'était qu'un simple commis-marchand.

Afin de permettre aux lecteurs d'en juger par eux-mêmes, je citerai quelques extraits de ce petit volume aujourd'hui complètement oublié :

PROMENADE DU MATIN

" Par un de ces beaux matins d'été, l'air étant frais et léger, la nature animée, le monde bruyant encore dans les bras de Morphée, le commerçant avait suspendu ses calculs, les débauchés reposaient leur tête coupable, tout était serein et tranquille, les rayons du soleil levant doraient le manoir de Sieur de B***. Le rossignol joyeux avait quitté son gite pour planer dans les airs saluant le point du jour et invitant le laboureur au travail, les oiseaux au concert journalier.

" Qu'il était doux pour le Sieur de B*** et sa maîtresse de pouvoir se rencontrer chaque matin afin d'épancher dans leurs cœurs l'amitié pure dont ils se sentaient embrasés l'un pour l'autre.

" Foulant aux pieds l'herbe encore trempe de la rosée et respirant un air pur, frais et tranquille, ils se promenaient sous de beaux arbres dont les branches couvraient leurs têtes, sur les bords d'un de ces charmants ruisseaux où l'eau, pure comme celle du rocher, coule à grands flots, enfin tout ce qui les entourait leur représentait ce que la nature a de plus beau.

" Ce plaisir est perdu pour vous qui de ce que Dieu fit la *nuit* en faites le *jour* et du *jour* la *nuit*. Oh ! que le paresseux me paraît insensible !

Qu'il doit être malheureux ! Il passe plus de la moitié de sa vie dans les bras du sommeil, triste peinture de la mort.

J.-B. E. D."

Voici un fragement d'un autre écrit du même volume intitulé ***La Campagne :***

" Riche citadin si tu veux jouir un moment du repos de la vie et mieux apprécier la beauté de l'Être Suprême ! quitte un instant cette ville bruyante, le fracas de tes affaires, tes vastes projets qui absorbent ton esprit et laisse derrière toi le lieu où dominent l'intrigue, l'ambition et tous les vices de la société, et viens avec nous goûter la paix, la tranquilité et le bonheur au milieu des beautés de la nature. Vois ce cultivateur la joie sur le front et l'espérance dans le cœur, confiant à la terre les fruits de ses travaux et priant le Tout Puissant de le récompenser pour son labeur. Le bonheur de ses enfants et les soins de l'agriculture occupent ses instants. Son cœur est calme ; sa vie est douce et son existence heureuse.

J.-B. E. D."

Ce n'est certainement pas du Châteaubriant, mais on sent une âme sensible dans ce jeune illettré, une âme religieuse, une âme poétique. Mais on sent aussi dès lors cet irrésistible besoin de tirer un enseignement pratique, une conclusion, même de ses contemplations poétiques et de ses rêves de dix-sept ans.

Toutefois M. Dorion n'était pas né poëte et ne

pouvait borner ses aspirations à chanter la nature pour enseigner le peuple.

Cette existence pacifique n'était pas dans son caractère.

Bientôt le chalumeau pastoral se changera en trompette guerrière, cet enfant deviendra terrible, ce jeune admirateur de la nature deviendra redoutable pamphlétaire.

On prévoit un peu cela dans la poésie suivante écrite de sa main :

Je suis un petit garçon
Tout court et qui n'est pas long,
Et qui ne pense pas de loin ;
Mais qui s'apperçoit très bien
De tout le peu qui se passe
Et de ce qui se repasse.
Hélas ! Je suis tout petit
Comme un mauvais Esprit ;
Mais pour paraître plus grand
Je veux qu'on m'appelle Gros-Jean.

J.-B. E. D.

Cette description qu'il fait de lui-même remet en mémoire celle que l'auteur de la *Pléiade Rouge* faisait de l'Enfant-Terrible, ce Proudhon du Canada.

" Monsieur Jean-Baptiste-Eric Dorion ce n'est pas le diable...... le diable du moins tel que le fait Milton, c'est plutôt un diablotin des contes fantastiques, comme celui, par exemple, qui venait enlever la perruque du docteur McGregor...... Un crâne de vieillard sur un visage et un corps d'enfant, des yeux hors de tête, une bouche fendue à l'excès, des lèvres minces et

contractées laissant échapper une voix stridente, nazillarde et cassée, voilà celui que ses amis eux-mêmes on consenti à classer à part en l'appelant comme tout le monde : l'Enfant-Terrible........ Si encore il riait méchamment comme les diablotins de Saint-Antoine........ Mais non, il est d'un sérieux de glace il y a du lugubre dans tout ce qu'il fait ou dit."

Il y a dans le volume quelques charmantes poésies, entre autres un poème sur la Résurrection de Jésus-Christ, par A. G. L***, qui contient de véritables beautés littéraires.

M. Dorion vint dans la suite remplir ses fonctions de commis marchand à Montréal et se consola de la disparition de *Gros-Jean l'Escogriffe* en s'occupant activement de politique.

Lors de la fondation de l'Institut Canadien, il en devint l'un des membres les plus zélés et les plus actifs ; il en fut élu président en 1850. "Il montrait en tout une énergie indomptable."

Il se lia d'amitié avec les jeunes gens qui formaient alors la plus brillante phalange du nouveau camp libéral et fonda avec leur concours *L'Avenir* dont il fut l'âme dirigeante et le soutien, car on l'a dit : "Sans lui, sans son courage et son énergie cette feuille n'aurait pu tenir deux mois."

Un des admirateurs de *L'Avenir* et de son fondateur a dit :

" L'âme de la rédaction, celui qui a fait des efforts inouïs pour maintenir cette feuille pendant les quatre années de son existence, est Jean-Baptiste-Eric Dorion, le plus désintéressé, le plus persévérant ami de la liberté en Canada."

On comptait parmi les collaborateurs, Jos. Doutre, R. Laflamme, L. A. Dessaules, Labrèche, Viger, Chs Laberge, J. Papin, Chs Daoust, etc., etc.

Aucun d'eux ne fit fortune au contact de *L'Avenir* car si l'on en croit les témoignages que je viens de citer, l'existence du journal fut de tout temps précaire.

On n'était pas encore habitué, à cette époque, aux idées que l'on appelle communément avancées, dont cette feuille était le réceptacle, et à cette opposition systématique à tout ce qui sentait l'autorité religieuse.

Les partisans de cette morale indépendante étaient plus rares qu'aujourd'hui et les jeunes économistes de *L'Avenir* avaient peu de lecteurs.

Mais c'était le commencement de l'intrusion, dans nos parages, des principes du libéralisme français, et des boucaniers de soutanes.

Le premier numéro de *L'Avenir* parut en juillet 1847.

Il portait en exergue cette phrase significative : " Laissons-là ceux qui croient que le monde va

crouler parceque tout se remue et s'agite autour d'eux."

C'était l'enseigne, l'annonce d'un genre de polémique étrange et différent de ce que l'on avait vu jusqu'alors en Canada.

***

De tous les écrivains de *L'Avenir*, M. Dorion était le plus sincère ; car on ne peut le nier, il y avait dans cet esprit une grande somme de convictions ; il croyait sincèrement travailler à l'amélioration de sa patrie au moyen de son journal.

Voici ce qu'il écrivait en novembre 1848 :

" Quand nous envisageons le grand besoin d'éducation qu'a notre population, nous gémissons sous le malaise accablant que nous cause un pareil spectacle.

" ....Nous voulons faire croire à ceux qui ne le croient pas que les destinées du Canada sont grandes, que la nationalité canadienne-française devra jouer un rôle important dans les nouvelles phases de l'Amérique Septentrionale, en donner l'espérance à ceux qui ne l'ont pas."

M. Dorion est tout entier dans ces quelques lignes.

C'était un des caractères distinctifs de M. Dorion que cette vue qu'il avait continuellement sur l'avenir du Canada et en particulier de la race canadienne-française.

Dans ses écrits comme dans ses conversations intimes, ces grands problêmes de l'avenir revenaient sans cesse.

Peut-être était-ce une conséquence de la période d'expectation que l'on traversait alors. On sentait que l'Union imposée aux Canadas dans un but hostile à la nationalité canadienne-française ne pouvait durer toujours, que c'était une époque transitoire pleine d'incertitudes, allant vers un avenir plein de mystères.

Dorion avait toujours des paroles pleines d'amertume et de fiel pour l'Union,...... "cette Union diabolique, ce mariage illégitime forcé" comme il l'appelait, et il appréhendait encore plus la Confédération.

Cette préoccupation constante de l'avenir de la race française au Canada, cette tendance naturelle qui le portait vers les questions d'économie politique, lui méritèrent la qualification d'utopiste.

Malheureusement quelques unes de ses appréhensions se sont réalisées.

***

Comme tous les organes de la démocratie française, *L'Avenir* avait un programme.

Un de ses rédacteurs en publia le résumé en treize articles que voici :

1o. Education aussi répandue que possible.
2o. Réforme postale ; libre circulation des journaux.
3o. Décentralisation du pouvoir.
4o. Conseil législatif électif.
5o. Suffrage universel.
6o. Eligibilité dépendante de la confiance du peuple.
7o. Abolition de la tenure seigneuriale.
8o. Abolition des réserves du clergé.
9o. Abolition du système des pensions par l'Etat.
10o. Vote au scrutin.
11o. Réforme de la judicature,—décentralisation—codification.
12o. Municipalité de paroisse.
13o. Magistrature élective.

C'était crânement radical.

Pourtant le rédacteur omettait deux articles importants qui formèrent partie intégrante du programme, savoir :

L'abolition de la dîme.

L'annexion aux Etats-Unis.

On y voulait aussi :

Libre-échange et libre navigation des fleuves.

L'élection de tout fonctionnaire important.

***

Il y avait dans ce programme, dans ce monument d'idées de belles choses comme aussi des principes déplorables ; il y en avait même de

dangereux pour la moralité publique et pour la nationalité canadienne-française.

Si l'on trouvait détestable, insupportable, le joug d'Albion, quelles garanties nous offraient les fils de Washington ? Quels progrès pouvions-nous faire au point de vue national en nous jetant dans cette grande urne de nationalités hétérogènes qu'on nomme les Etats-Unis ?

Que pouvait bien gagner la moralité publique à l'abolition de la dîme et à l'éligibilité de la magistrature et de tous les fonctionnaires importants ?

Abolir la dîme c'était rendre les ministres du culte pensionnaires de l'Etat, c'était un odieux attentat contre les droits sacrés de l'Eglise, c'était l'asservissement du clergé.

Quelles garanties d'impartialité, de justice et d'équité pouvait-on attendre d'une magistrature élective, c'est-à-dire obligée de demander des faveurs au peuple avant de lui rendre des arrêts, et de subir de temps à autre l'épreuve démoralisatrice d'une élection acharnée, souvent gagnée par la corruption ?

Quelles garanties d'intégrité dans des fonctionnaires obligés, par la nécessité d'une élection périodique, de se ménager des amis !

“ Mon Dieu, délivrez-nous des élections multiples ! ” devrait être une prière nationale et quo-

tidienne, car on n'est plus aux temps platoniques où la vertu, le savoir et l'honnêteté suffisaient pour rendre un homme puissant dans les conseils de la nation et chéri des masses populaires. Une once d'or vaut mieux qu'une livre d'intégrité dans une élection.

" Le caractère propre, le signe du grand homme c'est qu'il réussit," a dit Cousin,...... " Le vaincu doit être vaincu et mérite de l'être ; le vainqueur non seulement sert la civilisation mais il est meilleur, plus moral et c'est pour cela qu'il est vainqueur."

Ce criterium absurde pour juger de la valeur d'un homme, de sa grandeur, est le même que l'on voulait introduire pour juger des aptitudes d'un citoyen à remplir certaines fonctions importantes.

Le vainqueur, l'élu était le plus digne, c'était un homme, il portait le signe, il avait réussi à se faire élire ; peu importait de s'enquérir des moyens mis en jeu, il avait réussi !

Le suffrage universel, *one man one vote*, demandé par *L'Avenir*, était alors et est encore une théorie dont le bon sens ne peut admettre la justesse et l'à propos.

On me permettra de citer ici une jolie page d'Alphonse Karr (A) :

(A) *Les Guêpes.* Vol. 4, page 236

" Rien n'est possible, rien n'est certain avec le suffrage universel direct par scrutin de liste,—je me trompe, ce qu'il y a de certain avec cette forme de suffrage, c'est le triomphe des doctrines du cabaret, l'exaltation des tribunes de la brasserie et des culotteurs de pipes,—c'est la guerre civile, c'est la tyrannie, c'est la ruine, l'asservissement et le déshonneur de la patrie......... Un pays gouverné par le suffrage universel direct du scrutin de liste est un pays gouverné par le sort des dés, par la boule et la roulette, par la dame de pique et le dix de carreau—dans les moments heureux et tranquilles—mais par la folie et par le crime dans les moments de trouble et d'agitation.

" C'est un ordre de chose où deux ignorants l'emportent sur un homme instruit—deux imbéciles sur un homme sensé—......"

Si avec la qualification des électeurs basée sur la propriété, ou les revenus dérivant de la propriété, il est si difficile, pour ne pas dire impossible, de prévenir la corruption, que serait-ce si chaque individu, sans distinction, avait droit de voter ?

Qu'adviendrait-il, si les meneurs d'élection pouvaient pousser au bureau de votation les sans-patrie, cette foule d'êtres sans principes, n'ayant aucun intérêt dans le progrès de la nation et dont le vote serait à l'enchère ?

Il est vrai qu'on ne requiert pas du candidat cette qualification nécessaire à l'électeur. Mais

est-ce un progrès que l'adoption de ce principe de l'honorable Papineau, l'idole de la feuille radicale ?

***

L'Avenir a émis des idées tout à fait mauvaises dans un style cru qui ne manquait pas de franchise.

Il disait par exemple :

" Le clergé catholique du Canada est bien trop riche, la dîme lui donne une influence indue dont il a tant abusé pour le malheur du pays.............. " ou encore : " Les prêtres, dans tous les temps, ont su tirer parti de la faiblesse inhérente à notre nature pour dominer et satisfaire leurs passions."

Ailleurs, après avoir parlé des immoralités commises par les ministres des religions païennes, *L'Avenir* ajoutait :

" Les prêtres de l'antiquité n'étaient pas chrétiens à la vérité, mais la religion du prêtre ne fait rien à l'affaire."

On y voit encore ces chef d'œuvres :

" Les prêtres sont de petits tyrans qui tiennent le peuple dans l'abjection......... Plus le monde marche, moins les prêtres deviennent nécessaires dans l'ordre moral."

Le journal radical se permettait même l'usage d'un style qui sentait la gaudriole. On y prêchait la liberté de pensée et par conséquent la morale indépendante de Proudhon.

" Dans l'ordre moral ce que nous voulons c'est l'indépendance de la pensée."

En fait de religion on y trouvait que " l'unique " cause de la supériorité des nations protestantes " sur les nations catholiques, était sans doute " la lecture de l'Evangile."

Les doléances des révérends ministres des églises protestantes depuis quelques années, sur l'indifférentisme moral et religieux de leurs ouailles, affaiblissent considérablement la sûreté de vue des économistes, indépendants de pensée, de *L'Avenir*.

***

Le journal était favorable à l'annexion aux Etats-Unis que l'honorable Papineau, l'illustre patriote, trouvait inévitable et à laquelle il voulait dès lors préparer le Canada.

C'était d'ailleurs dans les idées du temps, en 1849, et surtout dans les idées du parti libéral-démocratique, comme l'a si bien prouvé M. Alfred Perry dans un mémoire, publié dans le *Daily Star* en février 1895, et comme l'avait aussi bien établi l'historien Turcotte.

J.-B. E. Dorion et son frère A. A. Dorion signèrent le manifeste annexioniste en octobre 1849.

On vit sur cette question la curieuse alliance des libéraux-démocrates avec quelques ultra-conservateurs, leurs ennemis naturels.

Cette alliance n'eût aucun résultat pratique, mais la question fut chaudement débattue.

Voici ce que disait l'Enfant-Terrible dans *L'Avenir* du 4 août 1849 :

" En traitant ce sujet dans nos colonnes, en manifestant notre opinion favorable à l'annexion, en donnant le peuple du pays, les Canadiens-français du moins, comme disposés à changer la forme du gouvernement du Canada, etc., etc...... On crie fort aux taxes directes ! La réponse est facile, tangible. Sur les trente et quelques états de l'Union pourriez-vous messieurs, nous en citer un seul qui trouve le système de taxes directes bien onéreux ? Un seul qui en ait demandé le changement ?........."

C'est à la suite de cet article que fut ajouté au programme de *L'Avenir* : L'annexion aux Etats-Unis."

***

On y avait salué avec joie le deuxième ministère Lafontaine-Baldwin ; puis peu à peu on s'en sépara pour suivre Papineau qui venait de tourner le dos à ses anciens amis et de jeter les bases d'un parti démocratique en opposition à l'ancien parti libéral, dont Lafontaine était alors le plus illustre représentant.

***

Je pense avoir donné une idée précise de *L'Avenir*, cette première œuvre importante de J.-B. E. Dorion.

Ce journal cessa de paraître en 1852.

On ne peut juger du style de M. Dorion, par ses articles dans *L'Avenir*. Il était encore jeune et son style n'avait pas encore cette vigueur qu'on lui trouvera plus tard.

Toutefois c'était un grand progrès sur les phrases pastorales du "Souvenir pour 1844."

***

En 1851 M. Dorion chercha à se faire élire dans son comté natal de Champlain. Mais il fut défait, écrasé par M. Marchildon. En dehors de Ste-Anne de la Pérade, il n'obtint que 17 votes favorables.

***

Après la disparition de *L'Avenir*, M. Dorion quitta Montréal et vint se fixer à Durham, près de la chapelle récemment bâtie, sur la terre de M. l'abbé J. H. Dorion, et y établit un magasin. Il exploita aussi quelque temps une petite scierie qui ne payait pas par elle-même ses dépenses courantes.

Peu après son arrivée il obtint un bureau de poste et baptisa le village et le bureau de poste du nom de " L'Avenirville."

Il entreprit en 1853, et mena à bonne fin, la construction de l'église actuelle de L'Avenir, et, plus tard, du presbytère.

Il s'attira promptement les sympathies de la

population par sa politesse, par son affabilité et son esprit d'initiative et à peine un an après son arrivée, il était assez populaire, dans tout le comté de Drummond, qui comprenait alors les comtés de Drummond, Arthabaska et Bagot, pour se faire élire par 1875 voix sur son concurrent, M. Farewell, qui n'en obtint que 814.

Cette victoire qui affirmait l'influence des Canadiens-Français, fut fêtée avec un entrain et une pompe inconnus jusqu'alors dans ces endroits.

***

La plupart des anciens collaborateurs de *L'Avenir* furent élus en différents comtés, en 1854 ; Jos. Papin, le tribun populaire, dans l'Assomption, Charles Laberge, dans Iberville, Charles Daoust, dans Beauharnois, N. Darche, dans Chambly, etc., etc.

" Cette jeune phalange, sortie de l'école de Papineau, et enthousiasmée des vues du grand patriote, comptait dans ses rangs A. A. Dorion, chef du parti en chambre, homme intègre, indépendant et plus modéré que plusieurs de ses partisans." (Turcotte). (A).

A l'ouverture de la session, le 5 septembre 1864, le ministère Hincks-Morin se trouva en minorité sur la question de l'orateur de la chambre ; M. Geo. E. Cartier, le candidat du ministère

(A) On verra plus tard que A. A. Dorion n'eût aucune relation avec *L'Avenir.*

fut rejeté par trois voix. M. A. A. Dorion proposa ensuite M. Sicotte qui fut élu par une grande majorité.

Le ministère considéra cette élection comme une expression de manque de confiance.

Mais le coup de grâce lui fut donné par J.-B. E. Dorion, au moyen de sa motion relative à l'élection de Thimotée Brodeur.

Cette défaite eut pour résultat la formation du ministère McNab-Morin, résultant de l'alliance des conservateurs et libéraux modérés, dont les partisans et les successeurs ont été connus depuis sous le nom de conservateurs. Cette alliance n'était pas le but que s'étaient proposé les démocrates assurément!! Mais la politique a de ces dénouements imprévus.

Le ministère Hincks-Morin fut défait par le vote des conservateurs, des *clear-grits* et des libéraux démocrates et c'est par la coalition de ces mêmes conservateurs, avec les partisans français de l'ancienne administration libérale Hincks-Morin, que fut formé le nouveau cabinet.

Les démocrates en causant la chute du gouvernement, gagnèrent à rester dans l'opposition. C'était de mauvais augure.

***

" En chambre, dit Médéric Lanctot, M. Dorion déployait la plus grande activité et suivait avec

la plus constante assiduité la marche de la législation et la régie des intérêts publics.

" L'éloquence populaire avait en lui un véritable prodige. Il parlait avec une grande facilité, n'hésitait jamais, présentait les questions avec la plus vive clarté, les mettait à la portée de tout le monde sans jamais tomber dans la trivialité."

Dès son entrée en chambre, dans les premiers jours de la session, le 18 septembre 1854, M. Dorion prononça les paroles suivantes à propos de la Confédération dont on ne parlait guère à cette époque :

" Nous devrions nous préparer à recevoir cette proposition. Nous devons nous attendre qu'elle nous sera soumise. Quand elle le sera il s'élèvera une autre question. Il sera temps je crois de se demander si nous ne devrions pas nous lever, dans cette enceinte, pour demander à la mère-patrie, de nous donner notre congé, de nous abandonner à nous-mêmes, de nous accorder notre indépendance."

Cette défiance de la Confédération, cette opposition au projet qui reçut sa sanction en 1867, furent constantes en lui jusqu'à sa mort.

***

Il n'entre pas dans le cadre d'une simple notice de suivre pas à pas les travaux de M. Dorion en chambre. Son histoire est celle du parti libéral-démocratique dont il était l'un des membres les plus avancés et les plus sincères.

Dans la législation privée M. Dorion s'occupa tout spécialement de la question des réserves de terrains sauvages dans le township de Durham, donnant aux *settlers* la faculté d'en devenir propriétaires. Son principal titre à la reconnaissance des habitants fut le bill des *squatters.*

C'était un héritage de M. Sanborn et favorisait l'achat des terrains du gouvernement

Le 24 septembre 1854 il présenta en chambre des requêtes de presque toutes les paroisses des comtés de Drummond et Arthabaska,—celle de L'Avenir était signée par Charles Charpentier senior et autres—demandant "que justice fût " rendue, en divisant les comtés de Drummond et " Arthabaska pour leur accorder le droit d'élire " chacun un représentant."

Ces requêtes furent renvoyées par un vote de 64 contre 32.

L'union des deux comtés fut maintenue lors de la Confédération.

Ils ont été cependant séparés sous l'administration Mercier, pour fins provinciales.

***

En 1855 M. Dorion publia un pamphlet qui est un vrai modèle du genre.

La clarté, la verve et l'entrain sont les caractères distinctifs du style de M. Dorion qui, on le sait, n'avait jamais fait d'études classiques.

Mais, comme disait Sénèque dans ses *Controverses* : *Quam res animum occupavere, verba ambiunt.* (A).

M. Dorion concevait clairement une idée et la présentait avec toute la vivacité et la franchise de son caractère, avec toute la limpidité de son intelligence, vérifiant cette parole de Montaigne : " Le vrai miroir de nos discours est le cours de nos vies."

Ce pamphlet était un vrai style de Lamennais, et avait pour titre :

TENURE SEIGNEURIALE

PAIE, PAUVRE PEUPLE, PAIE !

(*Par le frère de Jean-Baptiste*).

Il portait en exergue ces mots :

" Le peuple ne comprendra bien les vices de nos institutions que par le mal qu'elles lui causeront, et il viendra un jour où le mal se guérira par le mal.

" Il fait noir, mais les temps approchent et la lumière remplacera les ténèbres."

Voici l'avant-propos tout vibrant d'émotion, je dirais presque plein d'éloquence, de ce pamphlet :

" Peuple :

" Je suis un de tes fils, Jean-Baptiste. Je suis un de tes frères. Quand tu paies, je paie.

(A) Quand les choses ont saisi l'esprit, les mots viennent en foule.

Quand l'on te frappe, le coup m'atteint. Quand on t'humilie, je me sens humilié ; quand tu souffres, je souffre ; quand tu gémis, je gémis ; quand tu pleures, je pleure. Quand le bien t'arrive je m'en réjouis ; quand tu prospères je suis heureux ; quand tu ris, je ris ; quand tu chantes, je chante.

" Peuple, me voilà de pied en cap en ta présence, simple campagnard, vivant au milieu de toi j'ai voulu te rendre un service...............

" Dans des jours comme ceux-ci, où la prostitution politique remplace les vertus civiques, où la faiblesse et l'inertie remplacent le courage et l'action, quand la démoralisation descend du haut du pouvoir, comme l'eau coule dans notre fleuve, arme toi de patience, redouble de courage puis veille, et veille encore afin de conjurer l'orage de plus mauvais jours.

Ton fils,

LE FRÈRE DE JEAN-BAPTISTE.

St-P........... 15 janvier 1855.

Le pamphlet est dirigé surtout conte l'*Acte Seigneurial* présenté par l'honorable Drummond et approuvé par les deux chambres à la session de 1854.

Avant de reproduire quelques extraits de cette brochure qui eut beaucoup de retentissement, jetons un coup d'œil sur cette loi qui, après bien des critiques, reçut l'approbation générale.

Les charges qui furent abolies étaient les *Lods*

et Ventes, le droit de *retrait* et la *banalité* et autres charges ou réserves qu'avaient les seigneurs.

Voici ce que M. Jos. Cauchon disait le 20 janvier 1855 à propos des *Lods et Ventes :*

" On ne pouvait ni les fuir ni les mesurer. Ils étaient partout *en puissance*, existence latente prête à se dégager avec une force et des dimensions proportionnées à votre travail, vos sueurs et vos capitaux."

A chaque mutation de propriété le seigneur pouvait exiger un douzième de la valeur de cette propriété.

Voici ce que dit le même auteur du *retrait :*

" Le seigneur voyant acheter un terrain bon marché pouvait dire : Vous êtes trop heureux acheteur, donnez-moi tant en sus des *Lods et Vente* ou je reprends ma propriété."

Ce droit devint la cause d'odieux abus.

La *banalité* était le droit exclusif du seigneur de bâtir des moulins et de moudre les grains. Ce droit pouvait, suivant les lieux, être un profit ou une charge pour le seigneur.

" Les seigneurs imposaient encore des corvées à leurs censitaires ; ils s'emparaient, sans indemnité des bois de construction, de la pierre pour leur usage ou pour l'utilité publique, ils retenaient le droit de possession des rivières et des grèves, percevaient une dîme sur le poisson pris dans les pêcheries sises sur les grèves de leurs seigneuries et prétendaient enfin se servir seuls

des cours d'eau, pour faire mouvoir les moulins, les usines et les manufactures. Ces réserves furent aussi toutes abolies sans compensation." (Turcotte).

On ne conserva que les *Cens et Rentes*, dont le paiement annuel fut capitalisé et les censitaires eurent le choix de payer la rente de ce capital, à six par cent, ou le capital.

L'acte seigneurial établissait un fond de $1,-500,000 pour indemniser les seigneurs de la perte de leurs droits : Il fallut en 1859 une nouvelle allocation de $2,000,000.

Cette mesure seigneuriale avait coûté en 1863, $10,044,194, approximativement.

Le parti démocratique ne trouvait pas la loi assez favorable aux consitaires.

La loi autorisait le gouverneur à nommer des commissaires pour la confection des cadastres des seigneuries c'est-à-dire, l'estimation des *Lods et Ventes*, de la *banalité*, etc., etc.

J.-B. E. Dorion, après avoir cité le *Journal de Québec*, qui avait dit en parlant de la loi : " Elle " proclame d'abord l'affranchissement du sol, du " fief. Ainsi plus de seigneurs, plus de censi-" taires mais le franc-alleu partout," répond :

" Depuis quand le sol est-il affranchi ! depuis quand n'y a-t-il *plus de seigneurs, plus de censitaires* ? Depuis quand la terre est-elle libre et le franc-alleu existe-t-il partout ? Voilà sans doute ce

que les censitaires se demanderont à bon droit. Jean-Baptiste ne crois pas ces défenseurs à tout prix des gouvernements ! Quand tu auras une terre à acheter il te faudra payer les *Lods et Ventes* et tous les autres droits jusqu'au complément des cadastres, et loin de devenir libre la terre sera chargée de rentes constituées plus lourdes que les rentes actuelles comme tu le verras plus loin. La terre libre ! Elle ne le deviendra jamais par l'entremise d'hypocrites et de renégats politiques. La *terre libre*, dans leur bouche c'est un blasphême politique ! Ils savent bien que la liberté ne ferait pas leur affaire......"

M. Dorion fait alors une désopilante critique de l'emploi des $100,000 votées pour l'indemnité des rebelles, dont le *grand Neilson* reçut un fort montant et ajoute :

" Les trois églises de St-Cyprien, St-Eustache et de St-Benoit qui n'avaient pas fait de mal au gouvernement anglais......... ne reçurent pas un seul sou d'indemnité pour aider à leur construction. Mais Baptiste, qui a le dos large en paya tous les frais...... Le traître Neilson était récompensé : 107 réclamants honnêtes furent exclus et quand les commissaires furent repus ils firent un *glorieux rapport*......"

Plus loin il ajoute :

" Tu es faible et le seigneur est fort, paie Baptiste.

" Paie, car ton droit le plus sacré n'est rien en face du privilège, de l'exaction, du brigandage seigneurial exercés impunément pendant tant

d'années. Paie, c'est au plus fort la poche, car la justice est passée loin du parlement le 15 décembre 1854."

Il passe ensuite en revue les diverses clauses de la loi des *seigneurs*, comme il l'appelle, et continue :

" Avant 1837 nous étions maltraités par des étrangers ; aujourd'hui nous sommes trahis, pillés, vendus, livrés par nos propres frères et avec un semblant d'approbation de notre part...................Eh ! bien les temps approchent. Çà vient bon train, Baptiste ! Voilà la grande Union de toutes les provinces Britaniques qui arrive. Maintenant que nous sommes attachés au Haut-Canada, le nouveau gouverneur, je parierais, a pour mission de nous attacher par les pieds avec le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, le Prince-Edouard et Terre-Neuve ! Comme ce projet est enviable pour nous Bas-Canadiens ! Comme nous aurions de l'influence en parlement : un canadien contre sept anglais ! Où irions-nous ? Eh ! bien, il y a déjà un grand nombre de nos ventrus qui trouvent cela beau et qui voteront pour nous attacher ainsi ! "

On ne peut le nier, il y a de la verve, il y a de l'entrain, il y a du style dans cette brochure, qui eut beaucoup de retentissement.

On sent, dans ces lignes vibrantes d'émotion, l'âme du tribun, et l'on ne peut s'empêcher d'admirer la clarté d'exposition de ses vues et le talent admirable d'être compris qui le caractérisait en tout.

Il y a des défauts de formes !

Qu'est-ce, après tout, que la forme :

" J'ai eu le fanatisme littéraire, disait Donoso Cortès, le fanatisme de l'expression, le fanatisme de la beauté dans les formes...... Ce fanatisme est passé ! Je dédaigne plutôt que je n'admire ce talent, qui est plus une maladie de nerf qu'un talent de l'esprit."

Mais il y a du style " car le style c'est l'homme," a dit quelqu'un ; et rien n'est personnel comme le style de M. Dorion, car nul caractère ne fut plus personnel que celui de cet homme de lutte, tout bouillant d'activité et d'énergie.



En décembre 1856 M. Dorion fonda à L'Avenir l'*Institut des Artisans du Comté de Drummond*, qui existe encore, bien que les séances en soient devenues plus rares.

Cette association acquit une jolie bibliothèque, et l'on y discuta tous les problèmes politiques, économiques et sociaux qui alors échauffaient les esprits.

La question des écoles y fut traitée d'une manière toute particulière ; M. Dorion y favorisa les institutions non confessionnelles ou mixtes, et le vote y fut favorable au régime d'écoles *non sectarian* qui a été introduit dans le Manitoba depuis quelques années.

En 1858 M. Dorion fut défait dans le comté de Drummond par M. Christopher Dunkin.

Il tenta fortune dans Maskinongé, mais là encore, il ne put vaincre M. Georges Caron.

M. Dorion dut se résoudre aux loisirs de la vie privée jusqu'en 1861, alors qu'il fut élu de nouveau pour Drummond & Arthabaska.

***

Dans la vie intime M. Dorion était tout autre que dans sa vie publique.

Autant il était ardent, sec, intransigeant dans ses écrits, ses discours et ses actes parlementaires, autant il était doux, affable et souple dans ses relations sociales.

Il était d'une bonté, je dirais d'une faiblesse excessive, pour ses serviteurs et tout son entourage. Ses employés étaient plus maîtres que lui. Cette condescendance, cette insouciance qu'il apportait dans la surveillance de ses intérêts personnels est sans doute la cause de la médiocrité de fortune dans laquelle il vécut.

Avec de bons revenus, il fut toujours pauvre.

Bien qu'il reçût beaucoup chez lui, il sortait peu.

Sa vie se passait dans la lecture, une lecture continue, acharnée ; tant son ardeur à apprendre était grande. Sa femme, qui avait plus le goût

des amusements, trouvait cette vie trop littéraire et se plaignait de la tranquillité un peu ennuyeuse d'une existence dont les livres, les journaux et les revues diverses avaient la plus grande part.

M. Dorion était d'un sérieux de glace ; on ne le voyait presque jamais rire. Il semblait dans la vie privée inaccessible à toute émotion.

Il était l'homme de bon conseil pour les cultivateurs et pour ceux de L'Avenir en particulier. Dès qu'un homme avait une affaire difficile à règler, il avait recours à M. Dorion qui, avec conscience, donnait les moyens à prendre, les voies à suivre pour réussir. En général il conseillait la paix et l'accord.

Tout cela était dit avec tant d'affabilité, avec tant d'assurance, que l'on se sentait naturellement porté à suivre l'avis donné et, la plupart du temps, il était prudent, habile et sûr.

Là était un des secrets de l'influence et de la popularité de M. Dorion, cet intérêt tout particulier qu'il paraissait porter aux cultivateurs, le zèle qu'il montrait pour cette classe à laquelle il appartenait et les services qu'il était toujours prêt à lui rendre.

Quand il donnait un souper, une veillée, toute la paroisse était invitée. Généreux, libéral à l'excès, il recevait les convives avec munificence.

M. Dorion profitait de ces réunions d'amis pour faire la propagande des idées dangereuses et impies dont son âme était pleine.

Il avait presque toujours quelque sarcasme mordant contre le clergé, et même contre le culte et les prières de l'Eglise Catholique.

Ces propos étaient dissimulés sous des dehors inoffensifs, accompagnés de bons mots, de jeux d'esprits qui leur donnaient plus de force en les rendant plus ineffaçables. C'était alors surtout par le sourire qu'il battait en brêche l'autorité des prêtres.

Dans les conversations intimes il adoptait, parfois, le genre apparemment sérieux résonné, et même religieux : Ainsi, par exemple, en parlant contre la dîme, en cherchant à populariser le principe de son abolition, disait-il aux gens : " Le paiement de la dîme, est une cause de damnation pour bien des catholiques. Ils volent le curé, paient à moitié et se damnent. Si on engageait le curé ce serait différent ; il y aurait un marché de fait, chacun saurait ce qu'il doit et tout serait au plus que parfait. "

C'est ainsi qu'il s'attaquait aux bonnes âmes tandis que le but véritable de l'abolition des dîmes était de mettre le clergé à la solde et, par conséquent, sous le contrôle de l'Etat, de lui enlever son influence, ainsi qu'on a pu s'en

convaincre par les citations du journal *L'Avenir*, faites plus haut.

Après le départ du Révérend M. Prince, alors que l'autorité diocésaine priva cette paroisse d'un curé, pour les causes mentionnées dans mes notes sur L'Avenir, M. Dorion allait souvent lui-même sonner l'*Angelus*. " Ne craignez rien, disait-il aux gens qui s'alarmaient, ne craignez rien, pour avoir la dîme ils nous enverront bien un prêtre. "

Bien que ne s'approchant pas des sacrements, M. Dorion assistait assez régulièrement aux offices divins le dimanche et les jours de fêtes, et prêtait beaucoup d'attention aux paroles du prêtre.

S'il remarquait quelques paroles pouvant avoir un sens politique et contraire à ses opinions, il montait dans le *husting* au sortir de l'église, exposait ses opinions, critiquant amèrement les paroles du prêtre et les ridiculisant avec habilité.

" C'est bien ce qu'il dit là, M. Dorion " répétaient en chœur ses admirateurs.

Ce mode de critique, cet esprit d'opposition a eu des résultats déplorables chez un certain nombre de citoyens, nombre heureusement limité, car l'école libérale anglaise prit les dessus dans le monde politique, sur l'école libérale française, calquée sur les idées de radicalisme,

dont M. Dorion était l'un des partisans les plus sincères.

***

En 1861 M. Dorion resta vainqueur dans Drummond & Arthabaska, et l'année suivante il fonda le premier journal français qui ait paru dans la vallée de la St-François, *Le Défricheur*, dont le premier numéro parut en novembre 1862.

C'était un journal à grand format portant cette belle devise : " *Le travail ennoblit.* "

La Minerve qui ne partagea jamais les idées de M. Dorion, disait en 1866 : " Il serait puéril de nier que *Le Défricheur* fût rédigé avec talent et approprié aux goûts de la population des campagnes...... *Le Défricheur* s'est fourvoyé plus d'une fois mais il faut reconnaître qu'il a enseigné beaucoup de choses utiles à nos populations rurales. "

Un tel jugement venant d'un adversaire est bien flatteur et il était bien mérité.

Le Défricheur contenait une masse de renseignements pour la classe agricole.

M. Dorion aimait à se qualifier du nom de cultivateur On lisait à l'entête du journal : " Publié par J.-B. E. Dorion, cultivateur et représentant du peuple.

Le 26 novembre 1863, après avoir reproduit

un article sur l'école d'agriculture de St-Anne de la Pocatière, il ajoutait ces paroles pleines de bon sens pratique : "Dans un temps où tous s'accordent pour gémir sur l'encombrement des professions dites libérales et où la jeunesse sait à peine quel état embrasser, au sortir de nos collèges, pour se faire un avenir, on doit se réjouir des efforts qui sont faits pour ouvrir une carrière importante à la jeunesse instruite.

" Il faut bien le dire, on a tellement suivi la carrière agricole avec cette routine d'ancienne date que l'on regarde cet art plutôt comme un travail manuel abrutissant, dont le but est d'arracher à la terre le plus possible, sans l'envisager comme science, que ceux mêmes qui ont été élevés par des parents, dont l'unique occupation est la culture de la terre, ont horreur de l'agriculture une fois qu'ils ont passé quelques années au collège.

" Tant que le fils est au collège on lui berce l'idée d'espérances chimériques au sujet des merveilles qu'il pourra accomplir s'il devient notaire, avocat, médecin, curé même, et on l'entretient dans l'horreur de ce qui a trait à l'agriculture qui lui est représentée comme dégradante pour l'homme instruit.

" Tout comme si un cultivateur instruit ne pouvait pas jouer un rôle important dans la société. Tout comme si l'art agricole ne demandait pas des connaissances, de l'éducation, du savoir ! Tout comme si cette carrière n'offrait pas autant de jouissances pour l'intelligence qui veut s'y appliquer, qu'aucune autre profession !"

Le 18 février 1864, *Le Défricheur* publiait un excellent article sur la *sylviculture*, dont on ne parlait pas encore.

Il recommande aux cultivateurs de garder sur leurs terres une petite forêt, l'entourer avec précaution, la conserver avec soin ; il donne en peu de mots le mode à suivre pour qu'un petit espace de bois sur chaque terre suffise aux besoins de la maison :

" Sur une terre où il n'y a pas de bois du tout, ajoute-t-il, on devrait planter une jeune forêt qui en bien peu d'années, suffirait au chauffage de l'établissement Tout homme prudent et entendant bien son intérêt en agirait ainsi.... Le temps viendra en Canada où il faudra cultiver les arbres au lieu de les détruire. Soyons donc prudents tandis qu'il est encore temps, car nos enfants pourraient payer bien cher notre imprévoyance. "

Le 6 octobre 1864, M. Dorion publia deux études sur la culture du tabac et sur celle des pommes.

On trouve dans ce dernier une désopilante description des soins qu'on donnait alors et qu'on donne encore, en certains endroits, aux vergers :

" Bien souvent on fait les frais d'acheter vingt-cinq pommiers, on croit que c'est énorme ; puis on pratique un trou sans cérémonie dans un morceau de prairie près de la maison et on enfonce le pommier sans précaution, sans engrais,

sans ameublir le sol autour, l'arroser aucunement si le temps est sec. Pousse si tu peux !

" Sur les vingt-cinq pommiers dix meurent de suite, quinze végètent ! On a peur qu'ils vivent trop longtemps. On s'empresse de jeter les veaux en élève dans la prairie. Il faut bien qu'ils vivent quelque part ces pauvres petites bêtes ! Ce serait trop de trouble d'entourer vingt pommiers, et les veaux les fréquentent...... Aussitôt le foin enlevé, de crainte qu'il en pousse trop l'an suivant, on s'empresse de mettre les vaches sur le chaume de la prairie ; il faut bien qu'elles vivent ces pauvres vaches, qui ont eu un misérable paccage pendant l'été, et elles viennent, à leur tour, achever l'œuvre de destruction. Les dernières feuilles des pommiers partent.

" Adieu, verger, pommes et tous les châteaux en Espagne que l'on avait bâtis sur cette plantation éphémère. "

Il est difficile d'être plus finement satirique et de mieux exposer les vices de la culture des vergers. C'est peint sur le vif. On voit qu'en tout M. Dorion avait l'imagination vive, la conception rapide, et savait exposer clairement et avec précision ses idées sur tous les sujets par lui traités.

Après la critique venait le conseil pratique.

***

Voici encore un extrait du *Défricheur* du 18 février 1864, où l'on trouve certaines idées qui ont encore toute leur actualité.

C'est à propos des élections municipales.

" Pour avoir droit de vote il faut avoir payé ses taxes locales d'école et municipales. On exige le serment à ce sujet. Nous avons vu des paroisses entières appelées à prêter serment au milieu d'une excitation considérable pour de misérables chicanes locales sans importance.

" Dans ces temps de surexcitation on fait peu d'attention au serment et nous avons rarement vu un électeur refuser de le prêter.

" Ne serait-il pas temps d'arrêter cet usage immodéré des serments que les lois actuelles sanctionnent, encouragent, établissent en permanence, tandis que l'on pourrait atteindre le but que la loi se propose par un moyen plus simple et qui ne répugnerait pas autant aux hommes qui portent quelque respect aux déclarations faites sous serment.

" La pratique deviendra aussi mauvaise dans les élections municipales et scolaires, qu'elle l'était dans les élections des membres de la chambre d'assemblée.

" Pour couper court, disons que les lois d'éducation et des municipalités devraient être amendées de manière à permettre l'usage des listes de voteurs partout où il en existe et que le serment requis au sujet du paiement des taxes locales devrait être aboli dans les deux cas.

" Par ce moyen, on éviterait les querelles sur la qualité des voteurs ; on éviterait la multitude de serments inutiles et on n'abaisserait pas l'usage des serments qui deviennent une mo-

querie dans les temps d'excitation électorale. "

***

Mais n'allez pas croire que le *Défricheur* menait tranquillement une existence pacifique, que M. Dorion y enseignait la culture aux *habitants*, et leur y donnait ses bons conseils, comme un respectable maître d'école du haut de sa tribune.

Non ! le *Défricheur* était aussi un journal militant et il ferraillait dur, frappant d'estoc et de taille, avec aplomb.

Le *Journal de Québec* le mettait souvent à la torture et le grand journaliste, Jos. Cauchon, n'avait pas la main douce ni la langue bien mielleuse dans ses ardentes polémiques, il ne manquait pas non plus de ressources et de connaissances.

Dans l'été de 1863 parurent dans les colonnes du *Journal* un certain nombre de correspondances intitulées : *Le Rougisme au Canada*, qui furent plus tard publiées en brochure. C'était signé : *Un observateur*.

La brochure, au dire de M. Dorion, visait principalement le procureur-général d'alors, l'honorable A. A. Dorion, qu'elle accusait de relations intimes avec *L'Avenir*, ainsi que bon nombre de personnes le pensaient. Voici à ce sujet la déclaration de M. J.-B. E. Dorion :

" Le procureur-général n'a jamais eu le moin-

dre intérêt dans la publication de ce journal, soit comme propriétaire, comme collaborateur, comme correspondant ou comme écrivain de quelque genre que ce soit." (*Le Défricheur* 18 fév. 1863).

Voici comment l'auteur du *Rougisme* parlait du *Défricheur* : " Je crois qu'il ne sera pas hors de propos de dire deux mots du *Défricheur* et de son rédacteur, M. J.-B. E. Dorion, vulgairement connu sous le nom de l'*Enfant-Terrible*. Pour perpétuer le nom de l'*Avenir*, cette infâme publication dont il était propriétaire, il quitta Montréal pour aller fonder une colonie de Rouges dans les Townships de l'Est, colonie qu'il appela Avenir-ville, où il établit pour jamais ses pénates. Désireux de créer dans ces cantons une république démocratique, il édita un journal, *Le Défricheur*, qui devait lui servir à endoctriner ses compatriotes des townships.

" Malheureusement il paraît réussir et, avant peu, le mal sera grand, si une forte influence locale ne vient pas contrebalancer la sienne...... J'engage qui de droit à veiller sur l'influence pernicieuse que peut exercer le *Défricheur* sur les populations des Cantons de l'Est et de faire en sorte qu'il meure d'inanition. "

Ce n'était pas ménagé.

M. Dorion répond en ces termes :

" N'est-ce pas effrayant ? *L'influence pernicieuse* du *Défricheur* ! Pauvres Cantons de l'Est ! Comme c'est déplorable...... lamentable ! Pauvre population.

" Ne se lèvera-t-il pas un géant au milieu de

la forêt pour éteindre d'un seul coup d'éteignoir cet infâme *Défricheur*.

" Quelqu'un ne trouvera-t-il pas moyen de le faire mourir de faim ? Allons, accourez toutes, bonnes âmes, mettez-vous à l'œuvre, aidez-nous, des pamphlets, des pamphlets tant que vous voudrez. Frappez d'estoc et de taille, sans trève ni merci, car bientôt il sera trop tard.

"......On peut attaquer une gazette, on peut être sévère à son égard, on peut la calomnier, au besoin, mais si elle a quelque mérite en elle-même, c'est une presse, une force, une puissance et ça ne se détruit pas comme on veut.

" Ainsi piétez-vous, *Observateur*, frappez fort ! Vous avez bien des volontés à démolir, soyez-en sûr, et quand vous aurez réussi à anéantir ce pauvre *Défricheur*, donnez-nous une gazette, car les défricheurs sont bien déterminés à lire et à faire lire leurs enfants. Pas d'éteignoirs, s'il vous plaît. " (*Défricheur* 18 fev. 1864).

***

Le 19 novembre 1863, M. Dorion publia dans le *Défricheur* deux beaux articles, l'un extrait du *Canadien* et l'autre de la *Gazette de Sorel*, en réponse aux erreurs et aux perfides insinuations que l'historien français, Michelet, avait trouvé moyen d'introduire dans sa *Régence* en parlant du Canada.

Michelet avait attaqué les premiers missionnaires et les Jésuites qui vinrent dans le Nouveau-Monde, comme le dit Garneau, soutenir

" les luttes de l'esprit sur la matière, de la civilisation sur la barbarie. "

Ces deux articles admirables, remplis de faits et de preuves, étaient écrits en réponse à une publication parue dans le *Défricheur* du 5 novembre 1863.

Je n'ai pu me procurer ce numéro du 5 novembre. Mais d'après ce que j'ai pu voir dans un numéro subséquent, cette publication de certains extraits du livre de Michelet avait été faite par le correspondant européen du *Défricheur*, Henry Aubertin, résidant à Bruxelles ; car on lit dans le numéro du 18 février 1864 : " Plus que cela, M. Aubertin a cessé de correspondre avec le *Défricheur*, et veut-on savoir pourquoi ? Simplement parceque nous ne voulions pas approuver ses vues et qu'il s'est trouvé offensé de la reproduction que nous avons faite de l'article du *Canadien* en réponse à l'œuvre de Michelet."

Ces reproductions de M. Michelet étaient vraiment mauvaises et contenaient des infamies. *La Gazette de Sorel* en reproduisait quelques phrases comme celle-ci : " Les Jésuites, rois du Canada, maîtres absolus des gouverneurs, avaient là de grands biens, une vie large, épicurienne......... Le très agréable séjour était commode ..... Ils n'aimaient pas qu'on vît de près les établissements lointains qu'ils avaient au cœur du pays, qu'on vînt se mettre entre

eux et les troupeaux humains dont ils disposaient à leur gré........"

La *Gazette* et le *Canadien* répondirent avec beaucoup d'à propos et de science.

Le *Défricheur*, qui avait publié l'accusation publia également la réfutation et ajouta en parlant de l'œuvre de Michelet : " En un mot la tâche la plus difficile serait d'y trouver une seule ligne qui ne contienne un mensonge."

***

C'est à propos de la Confédération que Dorion publia les articles les plus virulents.

Je ne voudrais pas encombrer cette étude de citations bien que j'aie un peu abusé de ce droit.

Ayant surtout en vue de faire connaître ce citoyen de L'Avenir, j'ai cru qu'il valait mieux citer de ses écrits que de me borner à des appréciations, à des jugements qui souvent occasionnent des polémiques et ne paraissent justes qu'à une partie des lecteurs.

Il trouvait moyen à tout instant de parler de la confédération, tantôt en termes sarcastiques, tantôt avec indignation.

Le 6 février 1866, à propos de deux jugements contradictoires en matière scolaire, rendus par les juges Short et Sicotte il ajoutait : " Lorsque M. Sicotte était procureur-général il présenta un projet de loi au parlement pour faire disparaitre tout doute sur ce sujet, mais la chambre ayant

été dissoute, on n'eut pas le temps de le prendre en considération. M. Cartier a été trop occupé de son affaire anglaise de confédération pour s'occuper d'une question aussi purement canadienne que celle-là depuis deux ans.

" Le pays doit patienter, plaider, obtenir jugement d'une façon, un autre dans un sens contraire, aller en appel même en attendant que la glorieuse confédération vienne guérir tous nos maux passés, présents et futurs "

***

En septembre 1866, c'est-à-dire environ un mois avant sa mort, M. Dorion écrivait un article énergique que je ne puis m'empêcher de reproduire en partie.

C'est intitulé : " Dites-nous-le donc !"

Après avoir ridiculisé la réponse qui dit-il est toujours la même : " l'Union fut faite dans le but de nous perdre, l'Union nous a sauvés " il ajoute :

" Si nous n'étions pas menacés dans notre existence sociale, politique, morale, religieuse, nationale ; si nos impôts n'étaient pas écrasants ; si notre dette publique était nulle, de quoi l'Union nous a-t-elle sauvés ?

" Oh ! il convient mieux aux brocanteurs de nos droits politiques, qui spéculent sur la crédulité et la bonne foi du peuple, de lui dire tout simplement : l'*Union nous a sauvés* ! la confédération va nous conduire à la terre promise, au paradis terrestre !

" Cependant si les grands prôneurs de l'Union voulaient dire la vérité, ils diraient que l'Union nous a placés dans une condition bien précaire, qu'elle a brisé l'harmonie, la bonne entente, l'humanité qui régnaient chez les Canadiens a l'époque de sa consommation ; qu'elle a semé la zizanie dans nos rangs ; qu'elle a engendré la jalousie et la cupidité politiques, qu'elle a semé la démoralisation dans toutes les classes de la société ; qu'elle a gangrené notre état social et politique d'une plaie hideuse, mortelle : la corruption ; qu'elle a tué l'opinion publique, étouffé les sentiments patriotiques, fait disparaître les grands mouvements à la cause populaire ; prostitué les emplois publics qui sont devenus la proie des concussionnaires, des escrocs, et de ceux qui s'abaissent le plus dans la fange pour les obtenir.

" Ils ajouteraient de plus qu'elle a criblé le pays de dettes et de taxes de toutes sortes ; taxes scolaires, taxes municipales, taxes de douanes, augmentées de 2½ à 25 pour cent, taxes de l'intérieur ou d'accise, taxes des cours, taxes sur les enregistrements ; qu'elle a embarrassé les affaires financières du pays au point que nous touchons à une crise commerciale comme nous n'en avons pas encore eue en Canada !

" Encore une fois, de quoi l'Union nous a-t-elle sauvés ? Nous aimerions beaucoup à le savoir.

" Nous comprenons qu'elle a sauvé ceux qui écrivent en sa faveur en les faisant vivre aux dépens du peuple. Voilà ceux qu'elle a sauvés ; et il en sera de même de ceux qui favorisent

tant le projet de Confédération. Cette dernière les sauvera eux aussi !

" Dans un an peut-être les partisans de l'Union et ceux de la Confédération pourront dire avec vérité : l'Union et la Confédération nous ont sauvés

" Ces deux Unions les auront sauvés, mais le peuple en paiera la façon sans pouvoir en dire autant !"

Je puis me tromper, je puis ne pas comprendre l'art de soulever l'opinion publique, mais il me semble qu'il est difficile, de trouver une meilleure page pour exciter l'indignation du peuple contre le projet de la Confédération, une page aussi éloquente, aussi vibrante de sentiment populaire.

Qu'on est loin des phrases lourdes et appesanties du *Souvenir pour* 1844 !

***

L'idée d'une fédération des provinces britanniques n'était pas chose nouvelle dans le monde.

On en retrouve un exemple dans la fédération des provinces romaines.

Voici ce qu'en dit F. Ozanam :

" Dans cette organisation de l'empire d'Occident qui résulte des décrets de Dioclétien et de Maximilien, chacun de ces grands diocèses, l'Italie, la Gaule et l'Espagne, avait à sa tête un *vicaire* chargé de le gouverner et de l'administrer. Ce vicaire était entouré ordinairement d'un

conseil formé des notables habitants de la province. Il s'en suivait que chaque province avait pour ainsi dire, sa représentation défendant ses intérêts, exposant ses besoins ; et de cette diversité d'intérêts, de besoins, de ressources, résultait la richesse de l'empire, chacune des provinces suppléant à ce qui manquait aux autres et devenant par là l'ornement de cette grande société romaine du temps des Césars. " (A)

Ces quelques lignes sont comme la photographie de notre Confédération.

M. Dorion cependant, n'entendait pas les choses de cette manière comme on a pu le voir, et malgré son opposition, malgré ses cris d'alarmes, depuis plus douze ans, le spectre s'approchait, il prenait un corps déterminé, il arrivait, le projet de Confédération était devant le parlement.

M. Dorion fit un effort désespéré

Le cinq de mars 1865 il prononça un grand discours en chambre, et le publia en brochure.

En face de la coalition des partis il sentit que le terrain se dérobait sous ses pieds, et il parla à son point de vue personnel : " En exprimant devant cette chambre, dit-il, des sentiments que j'entretiens, je n'entends parler au nom d'aucun parti politique...... afin d'envisager cette proposition d'un point de vue plus élevé. "

Dès l'introduction il affecte de montrer la su-

(A) Ozanam : " La Civilisation au 5ème siècle. " Tome II page 337.

périorité de la constitution des Etats-Unis, où il faut l'approbation des deux tiers des législatures locales pour changer la constitution.

" Mais dans notre cher Canada, avec tous les précédents anglais que l'on nous vante tant il n'est pas besoin de toutes ces précautions......

"......Avec une majorité de 80 à 40 voix, on n'hésite plus. La Constitution qui gène un peu les allures cavalières des principaux chefs, qui bride un peu leur ambition personnelle, qui limite enfin le champ de leurs opérations spéculatives ne convient plus. On la sape à grands coups de hache...... Le peuple pourra plus tard condamner ses représentants, mais le mal sera accompli. Voici toute la consolation qu'il en aura.

" N'est-ce pas que le contraste entre notre manière stupide de faire les choses et le procédé prudent, rationnel de nos voisins est bien grand ?

" Aussi sont-ils nos supérieurs sous tous les rapports politiques.

M. Dorion formula ensuite vingt-deux griefs en opposition à la Confédération.

La première objection est que le projet est une Union Législative déguisée. " Le fédéralisme est passé loin de ce projet qui concentre tout dans le pouvoir général. Fédéralisme veut dire union de certains états qui conservent leur pleine souveraineté en tout ce qui les concerne immédiatement,...... Est-ce là ce que l'on nous propose ? Pas le moins du monde. Dans le projet que nous examinons tout est force, puis-

sance dans le gouvernement général ; tout est faiblesse, insignifiance, anéantissement dans les gouvernements locaux ! "

Il trouvait aussi que les petites provinces liguées entre elles pourraient maîtriser les grandes sur des questions purement locales.

" C'est là un des grands vices du projet ministériel à mon avis, dit-il, mais il y a encore l'autonomie du Bas-Canada qui est menacée et mise à la merci d'un Parlement de 194 membres dont 47 ou 48 seulement représenteront les vues de la grande majorité de sa population. "

Il désapprouvait la nomination des conseillers législatifs par le gouvernement et voulait que le sénat fut électif. " On veut faire rétrograder le pays de cinquante ans par cette proposition entachée de torysme ! Ce n'est rien moins qu'un complot contre les droits populaires."

M. Dorion aurait voulu donner la souveraineté à chaque état ou province, comme aux Etats-Unis.

Il objectait à la nomination des juges par le parlement fédéral, au droit de *veto*, etc.

Il aurait voulu que les terres publiques restassent en la possession du gouvernement central. Il donnait la raison suivante : " Dans un pays comme le Bas-Canada, avec son climat rigoureux, il faut que la colonisation soit aidée, encouragée, si on veut qu'elle progresse raisonnablement. Dans ce but, le gouvernement a fait des dons gratuits et remise de beaucoup de

créances en intérêt sur les terres publiques. Autrement, la population n'aurait pu tenir dans certaines parties du pays. Remises et octrois gratuits devront disparaître avec l'apparition de la taxe directe."

La 12ème objection était sérieuse et a donné raison sur plusieurs points à M. Dorion : "Je m'oppose à la confédération, disait-il, parce que j'entrevois des difficultés sans nombre au sujet des pouvoirs conjoints, accordés aux gouvernements locaux et général sur plusieurs questions. Ces conflits tourneront toujours au profit de la force, au profit du gouvernement général et au détriment des prétentions quelquefois bien légitimes des Provinces."

Les octrois aux provinces, le chemin de fer Intercolonial, tout fut critiqué. Il trouvait que cette Union était une cause de faiblesse, en allongeant trop les frontières, que l'on devrait plutôt avoir la liberté.

On sent dans tout ce discours une grande admiration pour la constitution démocratique des Etats-Unis, un vrai attachement pour ce pays. Cependant il déclare, à la fin de son discours :

"Encore une fois, je ne demande pas l'annexion du Canada aux Etats-Unis, et le peuple ne la demande pas ; mais je dis que des changements comme ceux que l'on propose de faire dans notre condition sociale et politique, sont le plus sûr moyen de l'annexer ; parce qu'ils sont de nature à susciter des mécontentements considérables,

des conflits continuels entre nous et nos voisins, et le peuple, loin d'être satisfait de cela, ne sera pas beaucoup disposé à défendre un pareil état de choses. "

Il avait dit un peu avant :

" Pensez-vous que le peuple s'occuperait beaucoup alors de savoir si le drapeau qui flotterait sur sa tête serait barré en croix ou sur le long ? "

Le discours de M. Dorion fut couvert d'applaudissements par ses amis.

Mais il n'empêcha pas le projet d'être voté.

Il est juste de donner aussi les raisons favorables à la Confédération, ce qu'on en attendait du moins.

On me permettra de reproduire les lignes suivantes écrites par un homme impartial, l'historien du *Canada sous l'Union* :

" On peut dire que le mode de constitution adopté par les délégués fut sagement médité et conçu dans son ensemble. Les législatures étaient formées sur le modèle de la constitution anglaise et de la constitution des Etats-Unis. Les hommes d'état emprunteront à la première le régime monarchique constitutionnel, la responsabilité du ministère à la législature, et à la seconde le principe de la fédération. Mais ils accordèrent assez de force au pouvoir fédéral pour qu'il exerçât une grande influence d'unité, chose que l'on ne rencontre pas aux Etats-Unis où chaque état possède des pouvoirs souverains et indépendants qui font la faiblesse de la grande

République..... L'abandon du principe électif pour la chambre haute ou sénat fut fait à la demande des provinces maritimes....... Si la population eût été homogène, l'union législative eût été préférable à l'Union fédérale, mais cette dernière n'aurait pas reçu l'assentiment du peuple du Bas-Canada, qui avait des intérêts et des institutions à protéger ....

" Au point de vue commercial, la confédération était une excellente affaire. Depuis longtemps les provinces désiraient une union douanière avec un seul tarif...... L'Union fédérale était encore une préparation et comme un acheminement à l'indépendance qui doit arriver tôt ou tard "

Telles étaient d'un côté les craintes et de l'autre côté les espérances que faisait naître le projet de la confédération.

Craintes et espérances un peu trop grandes peut-être, car ni les unes ni les autresne se sont entièrement réalisées.

***

M. Dorion disait dans un discours à Drummondville :

" Avant l'Union nous avions un anglais devant nous ; avec l'Union nous en avons un en avant et un en arrière ; avec la confédération nous en aurons un en avant, un en arrière, un de chaque côté et peut-être sur la tête. "

M. Dorion ne vit pas la confédération ; comme Montcalm vaincu, il put dire : " Je meurs con-

tent, je ne verrai pas les anglais dans la forteresse. "

Un des derniers actes politiques de Dorion fut de signer le fameux manifeste des vingt députés contre la confédération, qui fut adressé à Lord Carnavon avant le départ des délégués.

Ce manifeste demandait que le pacte de la Confédération ne fut pas ratifié de suite pour empêcher l'électorat d'être pris par surprise.

Voici les noms des signataires avec les comtés qu'ils représentaient :

A. A. Dorion, Hochelaga ; L. H. Holton, Chateauguay ; Ls Thibodeau, Québec-Centre ; L. I. Huntingdon, Shefford ; M. Laframboise, Bagot ; J B. E. Dorion, Drummond et Arthabaska ; L. B. Caron, l'Islet ; F. Bourrassa, St-Jean ; L. Labrèche-Viger, Terrebonne ; Jos O'Halloran Missisquoi ; A. Dufresne, Iberville, Noé Fortier, Yamaska ; J. B. Pouliot, Témiscouata ; A. H. Paquet, Berthier ; F. Geoffrion, Verchères ; Joseph Perrault, Richelieu ; A. Gagnon, Charlevoix ; Sixte Coupal, Napierville ; Charles Lajoie, St Maurice ; M. Houde, Maskinongé.

Un journal du temps en parlait en ces termes :

" Le manifeste nous prouve aussi que le parti rouge est excessivement pauvre d'idées. Il repousse la Confédération, mais il n'a pas une seule suggestion pratique à faire. Ces grands hommes de la démocratie critiquent tout, se moquent de tout, mais si on leur demande d'indiquer comment on pourrait faire mieux ils bredouillent quelques théories nuageuses, incompréhensibles

ou restent cois ...... Il (ce parti) est de l'opposition et il croit que son rôle est de protester, c'est pourquoi il proteste. Il n'a pas la prétention de diriger les destinées du pays ; il se contente de chercher noise à ceux qui les dirigent. "

On voit que ces remarques ne venaient pas d'un journal favorable au parti démocratique. Cependant ces reproches n'étaient pas dénués de fondement, mais, il faut l'avouer, si le manifeste n'était pas l'exposé d'une politique de grande envergure, il était rédigé d'une manière très habile.

***

Le 14 octobre 1866, un incendie désastreux éclata à St-Sauveur de Québec qu'il détruisit complètement ainsi qu'une partie des faubourgs St-Roch et St-Valier ; 2,500 à 3,000 maisons furent réduites en cendres, les pertes s'élevèrent au-delà de $3,000,000 : 20,000 personnes se trouvèrent sans abri. Les troupes de la garnison firent des prodiges d'héroïsme. Il n'y eut que deux pertes de vie.

On fit appel à la charité publique.

La collecte en faveur des incendiés fut faite le jour de la Toussaint à L'Avenir. Après la messe M. Dorion fit un chaleureux appel à la générosité des citoyens, et joignant l'exemple au conseil, donna pour les malheureux cinq piastres qu'il emprunta de M. T. Prince.

Ce fut son dernier discours ; il eut des accents vraiment pathétiques.

Il avait quelques jours auparavant prononcé son dernier discours politique à Warwick.

***

Le matin de ce jour mémorable, le 1er novembre 1866, pendant que M. Dorion était occupé à sa toilette, sa plus jeune enfant, Olympe, s'approchant de lui, lui dit avec naïveté : " Papa, tu vas mourir aujourd'hui. "

Le père sourit avec bonté en lui répondant : " Non, chérie, ne crains rien. "

Mais l'enfant insista, répétant avec assurance : " Je te le dis, papa, tu vas mourir aujourd'hui."

Madame Dorion fit taire la jeune prophétesse et l'emmena dans une autre chambre.

Le midi, au diner, la petite Olympe répéta encore la même assertion avec plus d'assurance que jamais.

M. Dorion, qui avait quelques effets à la station de Richmond, partit, après diner, vers deux heures, pour les aller chercher.

A peine arrivait-il au pont couvert, à Ulverton, qu'il se sentit frappé mortellement : M. Dorion avait une maladie de cœur.

Il appela à son secours.

M. Charles McCaffrey accourut et M. Dorion demanda d'être conduit au plus vite à L'Avenir.

Le trajet d'Ulverton à l'Avenir se fit à course forcée.

Quand on vit revenir sitôt la voiture, quand on vit M. Dorion, pouvant à peine se tenir assis, ce fut un émoi général dans le village et il s'établit un courant, une procession de citoyens anxieux de voir ce qui était survenu.

M. Dorion fut descendu de voiture par MM. Moïse Charpentier et Esdras Dionne.

Madame Dorion était au désespoir.

" Ne pleure donc pas ! Ce n'est rien ! " furent les dernières paroles qu'il prononça.

On courut chercher le médecin. Mais la science devait être de nul secours.

Dans ce moment de surrexcitation, personne ne songeait au prêtre, et mon Dieu ! c'était bien le médecin le plus nécessaire à cette heure.

Le Rév. M. Gouin, qui était encore à la sacristie, fut averti par sa servante que M. Dorion se mourait. Que faire ?

Les amis de M. Dorion étaient autour de son chevet et personne ne demandait le curé ! Voulait-on établir auprès du mourant une barrière infranchissable. Il me semble que ces pensées durent se présenter à M. Gouin ; mais le cœur de prêtre, le zèle de la foi, le dévouement du pasteur le commandent ; il court, il vole vers cette brebis qui voudrait revenir au bercail, mais agonissante et incapable d'appeler le pas-

teur. Le médecin déclare que le cœur bat encore, que la vie n'est pas éteinte et le Rév. M. Gouin prononce sur la tête du moribond les paroles sacramentelles que Dieu a donné à ses ministres, à ses prêtres, le droit de prononcer, les paroles de l'absolution.

Il s'apprêtait à administrer l'Extrême-Onction, il avait fait l'onction générale, quand le médecin déclara, par un geste significatif, que l'agonie avait déjà cessé.

Les portes de l'éternité venaient de s'ouvrir pour cette âme : elle était devant Dieu !

Ainsi mourut à 4.30 hrs de l'après midi, cet homme fameux, à l'âge de quarante ans.

***

La triste nouvelle se répandit comme un coup de foudre dans tout le Canada.

Quand l'honorable A. A. Dorion arriva, la scène fut très touchante.

Il se jeta à genoux au pied de la couche funèbre et pleura pendant longtemps.

Tant que le corps fut exposé, on fit de nombreuses prières ; le chapelet se disait sans intermittence, et le Rév. M. Dorion ne manquait pas de recommander de prier, de prier beaucoup.

***

Les funérailles furent imposantes et solennelles. Jamais on ne vit pareille foule.

Le Rév. M Gouin présida à la levée du corps et le service fut chanté par le Rév. M. Dorion.

On remarquait au chœur le rév. M. Marchand, curé de Drummondville et le rév. M. Ouellet, de Ste-Brigitte.

Les porteurs des cordons du poële étaient MM. H. S. Griffing, Léon Dessert, Valentine Cook, J. Paradis, Richard Picken, et L. Triganne ; les porteurs du corps MM. Esdras Gagnon, Edouard Bourassa, Pierre Demange et Ed. Connelly.

Le corps fut déposé dans le cimetière de L'Avenir, près de l'église.

***

On se demandera peut-être comment il se fait que M. Dorion eut les honneurs de la sépulture ecclésiastique !

Voici la raison, et elle justifie amplement M. le curé Gouin d'avoir permis l'inhumation suivant les rites de l'Eglise Catholique.

En octobre 1866, Mgr Laflèche, alors coadjuteur du diocèse, vint prêcher une grande retraite à L'Avenir.

M. Dorion en suivit les exercices avec attention et respect.

Vers la fin de la retraite. le prédicateur se rendit auprès de lui, à titre d'ami et d'ancien co-paroissien, tous deux étant nés à Ste-Anne de la Pérade.

Il fut reçu poliment et avec égard ; il ne fut

nullement question de religion dans cette première entrevue.

Le lendemain matin, Mgr fit une seconde visite comme prêtre, afin de tenter un suprême effort pour ramener à la pratique de sa religion d'enfance, cette âme depuis longtemps éloignée des sacrements.

M. Dorion déclara qu'il désirait se convertir. Mgr mit deux conditions.

Se démettre de la Société de l'Institut Canadien :

—Ce n'est pas difficile, dit M. Dorion, depuis trois ans je n'y ai pas mis les pieds.

Rétracter ce qu'il avait dit et écrit contre la doctrine de l'Eglise et les prêtres.

—Les prêtres m'ont attaqué, répondit M. Dorion, et il fallait me défendre.

Mgr lui fit comprendre que les prêtres étaient forcés par leur devoir de parler comme ils l'avaient fait, qu'il avait avancé des théories contraires aux doctrines et aux enseignements de l'Eglise ; que les prêtres avaient combattu ses principes, mais sans animosité personnelle contre lui.

M. Dorion donna pour excuse son défaut d'instruction.

Mgr lui fit doucement remarquer qu'il aurait dû étudier un peu plus sérieusement les questions religieuses qu'il avait traitées dans ses

écrits et ses discours. Sa Grandeur lui indiqua même de quelle manière cette rétractation devait être faite : M. Dorion déclarerait qu'il rétractait tout ce qu'il avait dit et écrit de contraire aux doctrines et enseignements de l'Eglise Catholique, qu'il entendait continuer à servir son pays dans la vie publique tout en s'engageant d'avance à se soumettre aux doctrines et aux enseignements de la dite Eglise.

M. Dorion lui répondit :

—Puisque ce n'est pas plus difficile que cela, je veux me réconcilier avec Dieu ; j'y pense depuis longtemps, je sais qu'il faut avant tout sauver son âme. Mais je veux faire cela comme il faut et prendre le temps nécessaire ; j'irai à Montréal, je ferai une retraite et ferai ma conversion.

Mgr l'encouragea dans ses bons sentiments, lui recommanda de faire les choses bien et surtout de ne pas trop retarder, vu qu'il pouvait mourir subitement, car il connaissait la maladie de cœur dont M. Dorion était affecté.

M. Dorion est donc mort catholique.

Il se montra toujours généreux pour l'Eglise : il travailla avec ardeur à obtenir un prêtre résident à L'Avenir, et souscrivit dix piastres par année pour son entretien.



Malgré son dévouement pour la prospérité de

son église, M. Dorion avait des idées et des principes étranges sur les devoirs des prêtres et les privilèges des paroissiens.

Une de ses erreurs relativement aux biens ecclésiastiques, était que ces biens appartenaient à la paroisse qui pouvait en disposer pour faire ouvrir des chemins, construire des ponts, etc., comme on fait des deniers de la municipalité.

On a vu dans le cours de cette notice les principes souvent défectueux émis par M. Dorion, et les sarcasmes qu'il se plaisait à jeter sur les prêtres et les choses saintes de temps à autre.

Il critiquait vivement l'autorité diocésaine dans son journal quand l'occasion s'en présentait.

Le *Défricheur* désapprouva l'octroi de $2000 accordés au Collège des Trois-Rivières par le conseil de ville.

Ayant appris que le collège avait un compte chez un épicier protestant, le *Défricheur* publia encore ces lignes :

" Il est probable que les épiciers catholiques dévoilent trop de fautes aux prêtres pour que ceux-ci puissent les juger dignes d'encouragement. "

Ce rire de scandalisé, sur le secret de la confession, manquait certainement de goût [illegible] ne pas dire plus.

Mais on l'a vu, M. Dorion était prêt à se rétracter : la mort ne lui en laissa pas le temps.

Espérons que Dieu qui est tout miséricorde, tenant compte de sa franchise, de son défaut de connaissances en matières religieuses, et du bon vouloir qu'il manifesta quelques jours avant sa mort, ratifia les paroles de pardon que le prêtre prononça sur la tête agonisante de M. Dorion.

C'est le vœu de toute âme catholique.

***

M. Dorion connut les plus grands triomphes de la popularité

Lors de l'élection au conseil législatif de l'honorable George Proulx, M. Dorion se rendit à Nicolet pour assister au triomphe du vainqueur. Il descendit avec M. Esdras Dionne.

On traversait alors la rivière de Nicolet en bac.

Une foule énorme attendait l'arrivée du bac sur la rive gauche de la rivière.

Dès qu'il toucha terre, M. Dorion fut enlevé par des bras vigoureux et porté en triomphe jusqu'à la demeure de M. Proulx.

Fait caractéristique : au milieu de la fête il n'oubliait pas son jeune conducteur qu'il fit mander pour partager avec lui les joies du triomphe.

M. Dorion devait beaucoup de sa popularité à cette délicatesse de procédés.

***

Voici en quels termes un supplément au

Défricheur annonçait la mort de M. Dorion :

" Nous sommes obligé d'interrompre l'expédition du *Défricheur* pour annoncer, sous le coup de l'émotion que nous fait éprouver ce douloureux événement, la mort subite et prématurée de J. B. E Dorion, propriétaire et rédacteur de ce journal. C'est hier 1er novembre, sur les 5 heures p. m. que M. Dorion a expiré. Quoique depuis longtemps la santé de M. Dorion fut très délicate et qu'il fut même atteint d'une maladie qui inquiétait ses amis, rien cependant ne faisait présager une fin aussi prochaine.........

..... " Les comtés de Drummond et Arthabaska perdent en M. Dorion un député actif, intelligent ; les colons des townships de l'Est un des plus zélés avocats de la colonisation, un des plus sincères amis du progrès et de l'avancement de cette classe de pionniers qui ont défriché et développé cette vaste contrée au sud du St-Laurent. "

(Extra du *Défricheur*, vendredi 2 novembre 1866)

***

J'ajouterai encore un mot.

M. Dorion parlait et écrivait avec beaucoup de facilité.

Il arrivait souvent qu'il était au champ, surveillant le travail de ses serviteurs, quand les imprimeurs demandaient de la copie.

M. Dorion se mettait au bureau et inondait ces pauvres imprimeurs d'une prose générale-

ment correcte, toujours vive, alerte et souvent spirituelle ou même éloquente.

***

Après la mort de M. Dorion, le *Défricheur* devint la propriété de MM. W. Laurier et P. J. Guitté.

Un extra du journal publié le 28 novembre 1866 annonçait cette nouvelle en ces termes :

" Les soussignés annoncent au public, surtout au public des Comtés de Drummond et Arthabaska, qu'ils sont devenus propriétaires du *Défricheur* et vont continuer la publication de cette feuille.

........." Les nouveaux propriétaires aiment à croire que le *Défricheur* recevra du public le même encouragement qu'il lui a prodigué dans le passé, surtout lorsqu'ils auront annoncé qu'ils ont pris pour règle de conduite invariable, de conserver au journal, non seulement les mêmes idées politiques, les mêmes tendances, mais aussi le même cachet, le même esprit, de lui continuer en un mot la manière et si l'on peut parler ainsi l'*âme* de M. Dorion, son fondateur.

......" Jusqu'à nouvel ordre le *Défricheur* continuera de paraître à L'Avenir, le mercredi de chaque semaine........."

(Signé) W. Laurier,
P. J. Guitté
Editeurs-props.

L'Avenir 27 novembre 1866.

Le même extra contenait une circulaire de M.

H. S. Griffing relativement à l'érection d'un monument sur la tombe de M Dorion.

Le projet n'eut pas de suites, car la tablette de marbre tumulaire qui orne la tombe de M. Dorion est un don de M. S. Fraser, de Richmond et de feu George Moison.

***

Je n'ai pas eu l'ambition d'écrire une vie complète de M. Dorion : Je n'ai cherché qu'à dessiner et reproduire au moins les grandes lignes de cette existence mouvementée, de cette personnalité unique dans nos annales parlementaires.

J'ai écrit ces quelques pages avec impartialité, franchise et sincérité.

On ne peut tout louer ni tout blâmer en M. Dorion ; c'est ce que j'ai fait. Si je n'ai pas insisté sur les détails de la formation de la confédération et sur tous les actes parlementaires de M. Dorion, c'est que d'autres avant moi et mieux que moi, ont tracé l'histoire des différents partis qui alors luttaient pour ou contre les grandes questions qui furent débattues dans ces temps orageux.

***

On a dit que M. Dorion était le plus avancé des démocrates canadiens-français.

A part quelques rares exceptions je ne pense

pas qu'il fut plus avancé que ses amis politiques, seulement il était plus ardent à la lutte, peut-être plus clair dans ses allégations et plus hardi quand il fallait tirer la conclusion d'un principe. Il disait brièvement et sans détour, ni précautions oratoires, ce que d'autres enveloppaient dans les replis dorés de l'expression vague.

Ça me rappelle ce mot de Paul Louis Courrier :

" De l'acétate de morphine, un grain dans une cuve, se perd, n'est pas senti, dans une tasse fait vomir, une cuillérée, tue, et voilà le pamphlet. " (A)

Or M. Dorion par disposition d'esprit et par caractère fut essentiellement pamphlétaire.

Et voilà pourquoi il porte la plus lourde part de responsabilité dans l'école qu'il représente et dont il est comme la synthèse, et voilà encore pourquoi il en est donné comme le chef.

(A) Le Pamphlet des Pamphlets.



INSTITUT DES ARTISANS ET ASSOCIATION BIBLIOPHILE DU COMTÉ DE DRUMMOND.

Tel est le nom pompeux d'un club organisé en 1856 à L'Avenir, par feu J. B. E. Dorion, et dont j'ai dit un mot dans mes notes sur l'Enfant Terrible.

L'assemblée préliminaire eut lieu le 5 décembre 1856, à 7 heures du soir, dans le magasin de M. Dorion.

L'avis de convocation était signé par MM. J. B. E. Dorion, F. Bothwell, J. Bothwell, H. Griffing, Wm H. Millar, A. D. Richard, B. Smith, T. H. Lacy et G. Atkinson.

M. Dorion fut élu président de l'assemblée et M. W. H. Millar secrétaire.

Je dirai en passant que l'Institut était organisé en vertu de l'acte 14-15 Vict. ch. 89, intitulé : " An Act respecting Library Associations and Mechanics Institutes."

Sur motion de M. Smith, appuyé par M. A. D. Richard, le club prit le nom glorieux de : " Institut des Artisans et Association Bibliophile du comté de Drummond," et M. Geo. Atkinson proposa. appuyé par M. Joseph Brisebois, que les messieurs suivants fussent élus officiers de la

société pour l'année finissant le 1er décembre 1857, savoir :

Président, J. B. E. Dorion ; vice-président, H. S. Griffing ; secrétaire, T. H, Lacy ; sec.-corresp., Dr Vallée ; trésorier, Thomas Beattie ; bibliothécaire, H. Allard ; directeurs, B. Smith, A. Richard, James Bothwell, T. Charpentier, Fulgence Préfontaine, Samuel Ployart, W. H. Millar et Moïse Charpentier.

Ces messieurs sont les auteurs de la constitution et des règlements originaires de la société.

L'art. 2 de la constitution déclare que l'Institut est fondé dans un but d'union, d'instruction mutuelle et de progrès général.

C'est vaste comme le monde

La constitution fut adoptée à la séance du 11 décembre 1856. A cette même séance fut proposé le premier sujet de discussion, par M. T. H. Lacy, savoir :

" Qu'y a-t-il de plus profitable au progrès général de la société, une bibliothèque publique, un club de discussion ou la presse ? "

Ce premier débat eut lieu le 18 décembre de cette même année.

MM. T. H. Lacy et le Dr Vallée parlèrent en faveur d'une bibliothèque, MM. George Atkinson et Joseph Atkinson en faveur d'un club de discussion, et MM. Smith, Beattie et Dorion en faveur de la presse.

Le vote fut pris : on trouva 7 bulletins pour la

presse, 6 pour une bibliothèque et 2 pour le club de discussion.

Le sujet suivant fut discuté à la séance suivante : " Quelle est la meilleure forme de gouvernement pour la paix, le progrès et la richesse des peuples. "

La république sortit victorieuse, l'empire et la monarchie absolue obtinrent à peine un vote chaque.

Le résultat ne prit personne par surprise.

A la séance du 8 janvier 1857, fut débattue une question qui de nos jours est encore la source de profondes divisions dans notre pays, surtout dans la région de l'ouest ; la question des écoles confessionnelles ou *sectarian.*

M. H. S. Griffing était l'auteur de la proposition suivante : " Les écoles confessionnelles ou non confessionnelles sont-elles les plus avantageuses."

Parlèrent en faveur des écoles séparées ou confessionnelles, MM. G. Atkinson et Jos. Labonté ; en faveur des écoles non confessionnelles, D. Guilmet, Jas. Bothwell, Thos. Beattie, A. D. Richard et J. B. E. Dorion.

Le vote donna un résultat analogue à celui obtenu au Manitoba et dans le Nord-Ouest : 13 voix se déclarèrent en faveur des écoles non confessionnelles, (*non sectarian*) et 1 voix seulement

en faveur des écoles séparées. C'était dans les idées du temps.

Nos artisans ne reculaient devant aucun problème.

A la séance du 15 janvier 1857, on discuta le rappel de l'Union. Les avocats du rappel furent T. H. Lacy et J. B. E. Dorion, et les défenseurs de l'Union G. Atkinson et H. S. Griffing. La majorité fut en faveur de l'Union.

Le 19 février, la question suivante fut discutée et décidée : " Serait-il préférable d'avoir une seule chambre de représentants ou deux ? "

MM. le Dr Vallée et J. B. E. Dorion parlèrent en faveur d'une seule chambre, et la majorité leur donna gain de cause, par 8 contre 5.

Une lecture sur la taxe indirecte et ses maux et inconvénients fut donnée par M. T. H. Lacy, meunier, le 26 mars 1857.

Une question de haute volée fut mise au débat le 2 avril : " Est-ce la raison ou l'habitude qui a le plus d'influence sur les actions des hommes."

Les droits et prérogatives de la raison furent défendus par un forgeron, un cordonnier, un meunier et un cultivateur. Les défenseurs de la coutume ou habitude furent un médecin, un cultivateur, un menuisier et un hôtelier.

Les privilèges de la raison furent glorieusement maintenus par un vote de 11 contre 3.

L'annexion aux Etats-Unis fut votée le 9 avril 1857.

Le 25 de juin l'Institut toucha son premier octroi du gouvernement, $200, dont la moitié fut votée pour achat de livres, tant anglais que français.

Le comité pour le choix des livres se composa de MM. le Dr Vallée, E. J. Patterson, instituteur et J. B. E. Dorion.

A propos de cette bibliothèque, la division se mit dans l'Institut ; on alla même jusqu'à demander l'abolition de la constitution, puis l'ordre fut rétabli.

Une question politique fut discutée le 26 novembre : " La taxe directe est-elle préférable à la taxe indirecte pour le support du gouvernement d'un pays."

La taxe directe fut défendue par MM T. H. Lacy, W. Lacy et J. B. E. Dorion ; la taxe indirecte par MM. Dr Vallée et G. Atkinson. Les votes furent 11 pour la taxe directe et 1 pour la taxe indirecte.

Le deuxième président élu le 3 décembre 1857, fut M. H. S. Griffing, M. J. B. E. Dorion n'obtint que 2 voix.

Les élections générales de décembre 1857, occasionnées par la formation du cabinet McDonald-Cartier, le 26 novembre 1857, furent désastreuses pour le parti démocratique, que son al-

liance avec le fameux George Brown et ses idées sur les écoles mixtes avaient compromis. M. J. B. E. Dorion fut battu par M. Christopher Dunkin.

Le 21 janvier 1858, on discuta la question suivante :

" La division No. 35 des Fils de la Tempérance
" de St-François a-t-elle été fidèle à sa cause en
" supportant aux dernières élections du comté
" de Drummond et Arthabaska, un candidat qui
" a fait apporter dans le township de Durham,
" des liqueurs enivrantes pour assurer son élec-
" tion."

Les intéressés avaient été dûment notifiés, mais ne vinrent pas.

La question fut votée dans la négative à l'unanimité, après discours de MM. Lacy, Dr Vallée, J. B. E. Dorion, Jos. Brisebois et Jos. Atkinson.

Les défenseurs des Fils de la Tempérance, furent MM. W. H. Millar et Barnard Smith.

Le 18 février 1858, fut discutée et votée négativement la question : " Le présent ministère (McDonald-Cartier) et ses partisans sont-ils les sujets les plus loyaux de la Reine ? "

MM. Geo. Atkinson et J. B E. Dorion tonnèrent contre le ministère qui fut défendu par MM. T. H. Lacy et Jos. Atkinson.

Le 22 avril 1858 une résolution fut adoptée acceptant la donation d'un terrain de 50 pieds de front par 192 pieds de profondeur par M. F. E. Dorion.

Le plan de la bâtisse fut dressé par MM. H. S. Griffing, Moïse Charpentier et T. H. Lacy, approuvé le 27 janvier 1859, et le contrat accordé à M. J. B. E. Dorion le même jour pour $250. C'est dans le cours de cette année que fut érigée la bâtisse actuelle de l'Institut, dont le rez-de-chaussée servit de maison d'école pour le village pendant une dizaine d'années. L'acceptation des commissaires d'écoles est datée du 7 avril 1859.

Les séances commencèrent à devenir plus rares.

Le 17 janvier 1863, M. Charles DeCazes, député de Richmond et Wolfe, donna une conférence sur la défense du pays, le chemin de fer Intercolonial et les banques de Crédit-Foncier.

Cette conférence donna lieu à une discussion à laquelle prirent part MM. J. A. Mailhot, frère du juge Mailhot et J. B. E. Dorion.

" Chs DeCazes, dit un journal du temps, prenait part à toutes les discussions sérieuses de la chambre, portait toujours sur les questions politiques un jugement sain, une intelligence éclairée qui dénotait un esprit droit, développé par l'étude et la réflexion."

En 1862, il publia un article important sur le chemin de fer Intercolonial.

Le 20 avril 1863, la salle de l'Institut fut louée au greffier de la cour des commissaires à raison de $2 par séance, et plus tard (7 juin 1864) $1.

A la séance du 27 avril 1865, M. J. A. Mailhot

s'étant démis de sa charge de secrétaire-archiviste, feu M. Louis Rainville, alors pratiquant comme notaire à L'Avenir, fut élu à sa place.

L'enthousiasme des premiers jours se refroidissait peu à peu et à partir de 1865, il n'y eut plus que des séances d'affaires.

Le 30 janvier 1868 eut lieu une séance orageuse à laquelle M. H. S. Griffing contesta la validité de l'élection des officiers de l'Institut et l'on résolut d'avoir une nouvelle élection.

L'assemblée eut lieu le 21 septembre. Le résultat fut :

Prés. THOS ATKINSON
Vice-Prés. MOISE CHARPENTIER
Sec.-Arch. EPHREM CHARPENTIER.

Le 4 novembre 1879, M. Ed Barnard donna à la salle et sous les auspices de l'Institut, une conférence sur l'agriculture.

Le 12 décembre, MM. Ephrem Charpentier et Moïse Charpentier furent nommés délégués pour rencontrer MM. Laurier & Lavergne, afin de défendre les droits de l'Institut sur la propriété que l'on cherchait à lui enlever.

Il s'en suivit un long procès dont l'issue fut favorable aux membres de l'Institut.

Cet édifice existe encore mais est hors de service.

La dernière discussion qui a été faite par les membres de l'Institut, a eu lieu il y a quatre ou

cinq ans. On discuta l'indépendance du Canada.

Espérons qu'un jour arrivera, où l'on réparera cette relique du passé et que l'on y verra encore les joutes brillantes d'autrefois, si bien faites pour entretenir dans notre population le goût de la lecture sérieuse et l'art du raisonnement.

CULTE PROTESTANT

La population protestante forme encore un noyau assez considérable dans le comté de Drummond ; surtout dans les townships de Durham et de Kingsey.

Il est donc à propos de donner quelques notes sur les églises protestantes et leurs titulaires.

Je commence par la vieille église Anglicane de Drummondville, dont le pasteur jouit du privilège d'inamovibilité.

La paroisse protestante de Drummondville établie par Lettres Patentes émanées par Lord Dalhousie, le 10 mai 1822 comprenait les townships de Grantham et Wickham.

L'église fut bâtie immédiatement après.

Il est donc juste de croire que c'est le premier temple élevé dans les townships de l'Est.

L'église fut constituée en *Rectory* à l'époque de l'établissement de la paroisse en vertu des dispositions de l'Acte Impérial 31 George III, ch. 31.

L'Eglise Anglicane, en Canada, fut virtuellement reconnue comme église établie à cette époque et on pourvut à son maintien en lui accordant les terres connues sous le nom de "Réserves du Clergé."

Ces terres furent sécularisées en 1854 par l'acte 18 Vict. ch. 2 et données aux municipalités.

Trois églises anglicanes seulement en Canada donnent à leurs ministres le privilège de l'inamovibilité : ce sont la cathédrale de Québec et les *rectories* de Drummondville et de Hatley.

Même avant les dernières lois électorales donnant aux prêtres et aux ministres le droit de vote, à titre d'occupants de propriétés inamovibilières, les recteurs de ces trois églises possédaient un droit de vote à titre de propriétaires des terrains de leurs églises.

Ces recteurs inamovibles peuvent toutefois perdre leur cure, mais il faut de très graves raisons si les titulaires s'entêtent à rester.

Dans l'Eglise Catholique, je ne connais que le curé de la Basilique, à Québec, qui jouisse de ce privilège d'inamovibilité.

" Le terrain sur lequel la vieille église en bois était érigée, me disait M. E. J. Hemming, était une partie du présent cimetière et appartenait au général Herriot, le surintendant de l'établissement militaire qui fut l'origine de Drummondville. Le général avait en octroi tout le terrain sur lequel Drummondville est bâti, mais je ne

sais s'il y eut quelque contrat de terrain accordé à l'église vu que à cette époque le général était, en quelque sorte, roi dans ses domaines."

Cette première église fut construite par le général Herriot avec l'aide des *Settlers* en 1823.

On a vu plus haut que le général ne ménageait pas ses faveurs à l'église catholique.

Le 10 de juin 1855 on commença la construction de l'église en pierre sur un terrain voisin du vieux cimetière, qui fut donné par feu R. N. Watts, par acte devant L B. David, notaire. Cette église fut construite au moyen de souscriptions locales et avec l'aide de la *Church Society* de Québec.

MM. Watts & Sheppard fournirent la plus grande partie des matériaux et au temps de l'incendie de l'église, le 3 mai 1863, il leur était dû une somme de £400 qu'ils donnèrent généreusement à l'église pour aider la restoration.

Cet incendie eut lieu le dimanche matin, 3 mai 1863, comme on vient de le voir. L'intérieur de l'église venait justement d'être complété.

On y avait cependant célébré les offices religieux avant l'entier parachèvement.

L'incendie était évidemment l'œuvre d'un incendiaire. Rien ne fut sauvé ; les murs seuls restèrent debout.

Aussitôt après l'incendie, on forma un comité de construction dont M. E. J. Hemming fut

nommé secrétaire-trésorier. Une demande de secours fut publiée dans les journaux, sous la signature de MM. Sheppard et Hemming, comme marguilliers.

Grâce à la générosité des membres de la congrégation et à celle des autorités religieuses de Québec, l'église actuelle était prête à être consacrée au culte au commencement de 1866, par feu l'évêque Williams.

Le premier ministre résident fut le révd. M. Wood, qui venait aussi desservir Durham.

Dans le township de Durham, la première église protestante fut érigée à Kirkdale, vers 1836.

La première église méthodiste fut érigée vers 1840 à Ulverton, avec le rév. Squire, comme premier ministre.

Le premier ministre de l'église congrégationaliste d'Ulverton, fut feu David Dunkerly.

Un des anciens ministres protestants de Durham avait pris l'habitude de faire des rapports fantaisistes à ses supérieurs en Angleterre. Il prétendait vivre au milieu d'un lot de païens dépourvus d'habits, décimés par la maladie et sans médecins. Il obtenait ainsi de nombreux secours en hardes, linges, médecines, dont il se faisait une petite source de revenus.

Le ministre anglican actuellement résidant dans Durham est le rév. Horner, de Kirkdale,

qui dessert South Durham et L'Avenir. C'est un homme de talent et très tolérant.

Le rév. M. Scott, recteur de Drummondville, est un poëte éminent et un homme distingué. Il appartient à la *High Church* et est un partisan de la confession.

Il existe encore un grand nombre de protestants dans le township de Durham.

L'harmonie règne entre eux et leurs frères catholiques et canadiens-français. Preuve évidente et palpable que les écoles séparées ne produisent pas les guerres de religions et de races.

Non, ce n'est pas avec des systèmes contraires à la liberté dans la vraie acception du mot, que l'on produit la paix dans les nations de croyance mixte.

Le seul système praticable est celui qui accorde à chaque nationalité, à chaque croyance, protection égale, liberté égale.

Ce n'est certes pas un système de perfection idéale au point de vue catholique, mais cela suffit au maintien de l'harmonie et de la paix nationales.



PRECIS HISTORIQUE

s
3
4
l
e

e
l

l
f

d

c
p

c
le

S
n

es
v
a

tê

p
C
pe
ar

PRECIS HISTORIQUE

ST-CYRILLE DE WENDOVER

La paroisse de St-Cyrille de Wendover comprend, dans le township de Wendover les lots numéros 1, 2, 3, et 4, du 2me rang, les 3me, 4me, 5me et 6me rangs en entier et les lots numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9, du 7me rang, et dans le township de Simpson, les lots numéros 1 à 12 inclusivement, des 2me, 3me, 4me, 5me, 6me, et 7me rangs.

Le township de Simpson fut arpenté par James Rankin en 1792 et par Jer. McCarthy en 1801 ; il fut érigé en township et ouvert à la colonisation le 17 juillet 1802.

Le township de Wendover fut arpenté par J. Kilborn en 1804, B. Ecuyer et J. Sullivan en 1815-16 et J. B. Legendre en 1823. Il fut érigé en township le 24 juin 1805.

Bouchette dans sa "Topographie du Canada" dit que les terres de ces deux cantons ne sont que des marais bas et profonds.

On verra plus tard par la narration de l'un des fondateurs de cette paroisse, les étonnants travaux d'irrigation qu'il a fallu faire pour égoutter ces terrains et changer ces marais en champs fertiles.

Topographie

On aimera certainement à avoir la description topographique de cette riche paroisse, et je ne puis faire mieux que de transcrire ici les notes savantes de M. l'abbé J. E. Bellemarre, sur ce sujet :

" Le terrain de St-Cyrille touche du côté Sud-ouest à la rivière St-François et descend de là en pente douce vers le nord-est de manière qu'aucun cours d'eau ne se jette dans cette rivière.

" Originairement le sol était humide et même marécageux, mais on est parvenu à l'assécher au moyen de nombreux cours d'eau qui vont tous se déverser dans l'une des branches de la rivière Nicolet appelée "Rivière des Saults."

" Le système complet de ces cours d'eau ressemble assez bien à la tête d'un arbre.

" Le sol est une plaine absolument unie ne présentant que deux protubérances ou mamelons dans les 3me et 7me rangs de Simpson. Ces deux mamelons joints au réseau des cours d'eau donnent un peu l'idée d'une poitrine humaine, les cours d'eau représentant les artères et les veines pulmonaires.

" L'une de ces collines qu'on appelle " Montagne du 3me Rang " est couverte de fort belles érablières où l'on fait du sucre de première classe. La terre est, en général, d'excellente qualité. C'est un terrain d'alluvion, mêlé de cailloux roulés, disséminés en traînées longitudinales et paraissant provenir des montagnes voisines des Alleghanys. On voit de place en place des blocs erratiques assez volumineux. Ainsi dans le village il y a un bloc mesurant une cinquantaine de pieds de circonférence

" On y trouve, surtout dans Simpson, beaucoup de fer limoneux qui alimente depuis assez longtemps les forges de Drummondville. En creusant le sol à une certaine profondeur, on trouve aussi de l'ocre jaune qui peut fournir d'assez bonnes peintures. Ce terrain est évidemment de formation sous-marine puisque en creusant un puits chez M. J. A. Roy, propriétaire de scieries, on a trouvé de jolies coquilles fossiles.

" Ce terrain d'alluvion a pour base des formations géologiques qui seront probablement une source de richesse pour les générations futures. En effet le terrain de St-Cyrille appartient, sous le rapport géologique, à cette partie du Silurien inférieur qu'on appelle " Formation de Lévis ", dans Simpson, de " Lauzon " et de " Sillery " dans Wendover. Or la formation de Lévis fournit de très beaux calcaires et celle de Lauzon est la formation minière par excellence des Cantons de l'Est. Il est donc probable qu'en creusant dans Wendover on trouverait des mines de cuivre à une certaine profondeur. Quant au calcaire, il forme presque à lui seul les deux collines des 3me et 7me rangs de Simpson, et il y a certainement dans ce minérai une source de richesses encore inexploitée.

" Le Rev. Calixte Côté fit construire en 1894 un fourneau à chaux, mais on s'aperçut que le calcaire est plutôt propre à donner du ciment que de la chaux proprement dite.

" Un morceau de ce calcaire a été montré à M. Bourque, lapidaire de Nicolet, qui le polit et constata qu'on en pouvait faire un très beau marbre, à veines verdâtres, blanches, rouges et grisâtres. "

Premiers Colons

M. Cyrille Brassard, l'un des premiers colons de St-Cyrille, celui dont la paroisse tire son nom, a eu l'heureuse idée d'écrire quelques notes sur les premiers *settlers*.

J'ai pu consulter ce précieux document et c'est là que je puise une partie de mes renseignements.

Si les premiers colons de Grantham et de Wickham furent des soldats, ceux de St-Cyrille furent des braves fils de cultivateurs.

Ce sont d'abord les fils du grand Saint Hubert qui ont découvert et fait connaître la richesse des terres de Wendover et Simpson et, parmi eux les plus illustres furent Charles Gariépy et Robert Millar, député régistrateur, deux chasseurs de profession.

C'est dans une tournée de chasse en 1839 qu'ils constatèrent la valeur des terres et résolurent de s'y établir. "Ils ont bien remarqué ce voyage, dit M. Brassard, parce que M. R. Millar a tué trois perdrix dans un seul coup de fusil."

En 1845 MM. Cyrille Brassard et Théophile Brassard se rendirent à Drummondville dans le but de s'acheter des terres dans Wendover. C'était le dix-sept d'août. Le missionnaire de Drummondville était le Rev. O'Grady.

" Dans ce temps là, dit encore M. Cyr. Brassard, il n'y avait le long de la rivière que quatre maisons dont les propriétaires étaient MM. Baltrand, Chartrain, Trent et Robins et celle de M. Menut, de Simpson, et dans le deuxième rang M. Carpenter, M. Timons et M. Charest. Pour aller visiter les terres que nous avons, nous avons pris un guide dans le village de Drummonnville, qui est M. Charles Gariépy, et nous avons acheté dans ce même voyage. L'été suivant nous sommes revenus après les semences. Nous avons été camper chez le père W. Menut, le lendemain il fallait aller a l'ouvrage : il n'y avait pas de chemins, dans ce temps là, il fallut prendre encore un guide et c'est le jeune W. Menut qui nous a conduits. Alors il a fallu prendre nos provisions sur nos épaules et s'enfoncer dans la forêt. C'était un été terriblement mouilleux, nous avions de l'eau à moitié jambes presque tout le temps, enfin nous sommes arrivés chez M. Charles Gariépy à une heure après-midi.... M. Gariépy avait hiverné là avec sa famille et c'était le premier été qu'il passait là, il avait clairé et ensemencé trois ou quatre arpents de terre. C'est lui qui a semé le premier blé dans le troisième rang de Wendover, et il était superbe ; il avait aussi un jardin de légumes qui ne pouvait être surpassé. Ensuite nous avons travaillé cinq semaines, dans le cours de ce temps nous avons eu la messe ici trois fois. Le dernier dimanche était la procession, nous l'avons faite dehors et nous avons chanté tout le temps ; c'était M. O'Grady qui était missionnaire ici dans ce temps là et nous avons eu un diner chez le notaire David...."

En 1848 M. Joseph Hébert vint s'établir dans le 3me rang de Wendover et MM. Brassard se construisirent " une petite maison à tête de cheval. "

D'autres colons comme MM. Pierre Blais, Jean et Carbonneau, étaient venus grossir le nombre des colons.

Le grand inconvénient était le manque de chemin et d'égoût convenables.

M. Brassard ouvrit un " chemin de traineau " entre sa résidence et celle de Charles Gariépy, à environ deux milles et demi. " Ce chemin n'était seulement que pour l'hiver, quand la terre était bien gelée. Il y avait une quinzaine d'arpents en frênière, où l'on dût abattre des frênes bout à bout de sorte qu'on passait à pied sec, quand on ne tombait pas aux côtés, nous nous sommes servi de ce chemin pendant trois ans.... Ensuite nous avons obtenu du

conseil une route entre Wendover et Simpson et nous avons fait et fait faire trois milles. C'était en 1849 le 15 octobre. La repartition a été faite par M. R. Millar, le 12 juillet 1851.... Nous avons fait verbaliser un cours d'eau le 11 de juin 1852. Ce cours-d'eau porte le nom de Grand Cours-d'eau du troisième rang de Wendover et Simpson, parceque toute l'eau du troisième et deuxième rang de Simpson passe là. Il y avait un petit ruisseau naturel embarrassé par des *Chaussées* de castors qui formaient des étangs de trois ou quatre arpents de long.

"....Il fallait se mettre dans l'eau et la boue pour briser ces embarras, on était enfoncé jusqu'à la ceinture. S'il n'y avait eu que cela !.... mais on rencontrait des mouches de toutes espèces qui nous dévoraient et il y en avait pour toute la journée : le matin c'étaient les brûlots, ensuite les maringouins, les mouches à chevreuils enfin il y en avait pour toutes les heures de la journée. On travaillait malgré tout ; malheureusement nous étions peu nombreux sur 30 à 40 personnes 10 ou 12 travaillaient. Malgré la misère on en est venu à bout avec le temps, nous avons fait à la ferrée un cours d'eau de dix pieds au fond et creusé à la hauteur d'un homme.

" Le cours d'eau terminé et le chemin ouvert, on a commencé à voir arriver des voisins. Le premier fut Louis Jutras, en 1853, et les autres suivirent de près.

" Le cinquième rang a commencé à s'ouvrir en 1856 ; les premiers habitants furent Damas Caron, Charles Caron et Toussaint Gariépy."

Ces courageux jeunes colons ouvrirent leur route et firent leurs cours d'eau avec les mêmes misères que les premiers habitants.

Un grand inconvénient était la traversée de la rivière St-François.

" On rencontrait une grande difficulté pour traverser la rivière St-François, continue le chroniqueur. On traversait au pied du rapide au travers des bouillons extraordinaires principalement le printemps et l'automne, souvent les canots étaient volés ; il fallait entendre la messe sur le rivage. La messe finie, les canots arrivaient. On allait à vêpres et après les vêpres pas de moyens de traverser, alors il fallait coucher au village.... Un jour nous nous sommes assemblés et nous avons tenu un petit conseil ensemble. Nous avons résolu, les gens de Wendover et quelques uns de Simpson, de nous avoir un *Bac.* "

Ce bac coûta $26.00 aux associés. Le jour du lancement on fit un petit voyage de plaisir en compagnie du Révérend F. O. Belcourt, alors curé de Drummondville.

" Ensuite nous nous sommes associés douze habitants, nous avons souscrit chacun cinq piastres et nous avons fait entreprendre la maison du Passage, (qu'un M. Moïse Blais occupa plus tard)— elle a été bâtie dans le cours de l'été de 1857. Nous avons conti-

nué à rachever la route entre Wendover et Simpson jusqu'à la rivière Nicolet. "

Cette route fut déboisée en 1857 et finie l'année suivante.

Ici s'arrête l'intéressante chronique de M. Brassard.

Il y a joint quelques notes sur la *Côte du Portage et du Campement*. Je cède encore à la tentation d'en reproduire des extraits :

" Au pied du rapide (les chutes de Drummondville) on voyait et on voit encore un petit chemin de pieds qui partait du bas de la côte et allait jusqu'au haut. A la moitié de la hauteur il y avait une place *planche* et bien sèche.

" Quand la nuit surprenait les indiens à cet endroit, ils montaient leurs tentes et campaient là."

On remettait les canots à l'eau vis-à-vis le moulin Vassal.

On voyait souvent alors de petites flottilles de trois ou quatre canots d'écorce, chargés d'Abénakis venant de St-François et allant visiter leurs parents du village de Durham.



Je crois devoir ajouter ici quelques notes sur les premiers colons, tirées d'autres sources.

Le terrain occupé par MM. Cyrille, Théophile et Edouard Brassard et Joseph Hébert étaient les lots numéros 1 et 3 du 3me rang de Wendover. Ces colons venaient de St-Grégoire, près de Nicolet.

M. Charles Gariépy, le premier colon résidant dans la paroisse de St-Cyrille occupait, lors de l'arrivée des MM. Brassard le lot numéro cinq du 3me rang de Wendover. Il venait de St-François du Lac. Avant d'être colon il travaillait comme meunier dans un petit moulin à moudre à environ dix arpents en haut du chemin qu'on nomme l'Equerre de St-Zéphirin, au rapide de *Spicer* où il y avait un portage.

Le nom de ce rapide vient du propriétaire d'un refuge des voyageurs, établi près de ce portage.

On transportait autrefois beaucoup de marchandises, etc., de Sherbrooke au port St-François dans de petits chalands et à chaque rapide un peu fort il fallait portager.

Charles Gariépy vendit plus tard son lot no 5 et vint acheter le lot numéro 2 du même rang.

Il quitta encore cet endroit et finit ses jours sur un terrain qu'il occupait dans le township de Wickham, le long de la rivière St-François non loin des lots de M. Sutherland.

Le père Charles Gariépy était d'une force peu commune.

On le voyait souvent portant sur ses épaules un sac de cent livres de farine, parcourir sans broncher les longs arpents de chemin de front que l'on devait passer sur des arbres abattus exprès bout à bout.

Les propriétaires actuels de la première terre de Gariépy sont MM. Évariste Thibault, Francis Niquet, Wm. Courchêne, Michel et Onésime Chapdeleine, et les propriétaires de sa deuxième terre MM. Cyrille Prince, Azarie Lavigne et Joseph Larivière.

Les premiers terrains acquis dans le troisième rang de Simpson furent achetés par MM. Antoine Caya et Xavier Côté, —ce dernier demeure actuellement à South Durham.

Ces deux propriétaires revendirent de suite à MM. Damase Côté, Nazaire Côté et Bruno Côté qui ouvrirent le premier *désert* dans le 3me rang de Simpson. Ils avaient défriché une vingtaine d'arpents de terre lors de l'arrivée des MM. Janelle.

Le terrain occupé par MM. Janelle, étant le lot numéro un du troisième rang de Simpson, appartenait à la famille Wurtele et Joseph Johnston, le vendeur de ce lot, était marié à une demoiselle Wurtele.

C'est le 29 septembre 1850 que fut signé le contrat de vente à Michel Janelle, de La Baie du Febvre, et c'est ce lot de terre que défrichèrent MM. Olivier, Joseph et Emmanuel Janelle.

Il n'y avait encore aucun chemin voiturable. On prenait le bois chez M. Sheppard, un peu en bas du pont de Drummondville et l'on suivait de mauvais petits sentiers à travers une épaisse forêt dont le sol semblait être un marais sans fin.

On menait pourtant joyeuse vie dans ces solitudes des bois.

Après avoir fait retentir les échos du bruit cadencé des coups de hache toute la journée on se réunissait le soir comme au bivouac et les joyeuses chansons, les rires francs et sonores rompaient le silence du soir. Quand on pouvait avoir un joueur de violon le plaisir était agrémenté de danse.



On a vu plus haut, dans la chronique de M. Brassard, les noms des propriétaires des quelques rares maisons primitivement échelonnées le long de la rivière. On sera peut-être curieux de connaître les endroits où étaient situés ces maisons. Celle de M. Baltrand ou Bertrand était à environ un mille en bas de la traverse. M. Chartain demeurait à la traverse, il a été remplacé par M. Théophile Caron, traversier actuel. La propriété de M. Charest appartient aujourd'hui à M. Wm. Côté.



La première voiture qui passa dans la première route entre Simpson et Wendover fut celle de M. Michel Janelle et elle était sous les soins de M. Emmanuel Janelle. Cette route comprenait les quatre premiers rangs.



On a vu plus haut dans la chronique de M. Brassard que les

habitants avaient construit une maison de passage à la traverse, du côté de Drummondville dans laquelle M. Blais résidait. Cette maison existe encore.

Plus tard on en construisit une autre sur la rive droite de la St-François afin que l'on pût traverser sans retard car on avait deux bateaux de traverse.

MM. Antoine Proulx et Francis Proulx prirent soin du grand bac.

M. Francis Proulx mourut subitement dans l'accomplissement de ses occupations de traversier.

Il venait de transporter dans le bac MM. Benjamin Blanchet de Wheatland et J. Bte Dionne de L'Avenir. Les passagers lui remirent le prix de la traversée.

En mettant l'argent dans son porte-monnaie M. Proulx l'échappa dans la rivière et au même instant il s'affaissa lui-même sur le rebord du bac et glissa dans les flots. MM. Blanchet et Dionne accoururent à temps pour le ramener sur le bateau mais il était déjà trop tard, la mort était venue, ils n'avaient qu'un cadavre dans les bras.

En faisant l'autopsie on trouva dans le cœur du défunt un os de la grosseur d'un jaune d'œuf et aussi dur qu'un lingot de fonte.



MM. Emmanuel Janelle et Bruno Côté s'intéressèrent vivement à l'érection en municipalité des townships de Wendover et Simpson.

Dans l'automne de 1862 ils visitèrent tous les établissements de ces deux townships pour en connaître la population qui d'après ce recensement s'élevait alors à environ 340 âmes.

Partis à 4 heures du matin à pieds ils ne s'arrêtèrent qu'à 9 heures du soir chez un M. Ely de la rivière Nicolet, où ils purent obtenir un maigre souper.

Après quelques heures de sommeil ils se remirent en route à jeun à travers le bois et se rendirent chez les MM. Enerre dit Français où ils espéraient avoir à déjeuner ; Mais là encore les attendait une déception. M. Enerre était allé chercher des provisions à French Village et il ne restait pas une bouchée à la maison.

Madame Enerre cependant leur offrit un petit verre de whiskey.

Il se dirigèrent de là vers la résidence de M. E. Braün. Pendant cette course, M. B. Côté faillit mourir de fatigue et d'épuisement. Ils arrivèrent chez M. Braün vers les 9 heures de l'avant midi. Ils trouvèrent là abondance de vivres, soins empressés, et purent continuer leur route sans accident.



Les premiers conseillers de la municipalité de Wendover et Simpson, élus le 11 janvier 1864, furent MM. Valentine Cooke,

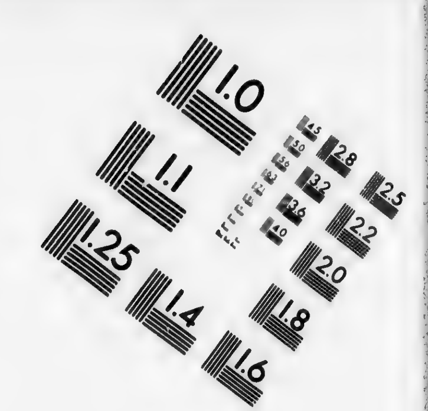
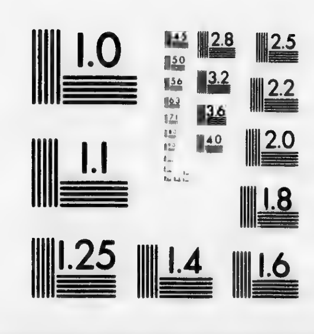


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



Achille David, Damase Côté, Lévie Janelle, Gédéon Wright, Michel Fontaine et Pierre Janelle.

M. V. Cooke fut élu maire à la première session générale tenue le 21 janvier 1864 ; à la même session R. J. Millar fut nommé secrétaire-trésorier.

On a vu dans mes notes sur L'Avenir, que M. V. Cooke fut baptisé le 14 février 1819 et avait pour parrain le Rev. M. Jean Raimbault, premier missionnaire à Drummondville (1).

Cependant il n'appartint jamais à aucune croyance religieuse.

Il était cousin de Mgr Cooke premier évêque des Trois-Rivières.

Ce fut l'un des plus fameux commerçants de bois en son temps. Ayant commencé sa carrière sans ressources il devint très riche, puis cette fortune subit des revers quand M. Cooke se mit à construire des moulins et à établir des magasins.

Personne peut-être en Canada n'eut un crédit plus grand que M. Cooke.

Son premier hiver de chantier lui rapporta $20,000 de profit net.

Il possédait d'immenses terrains dans Wendover et Simpson et y employait une multitude d'hommes.

Ses chantiers étaient surtout fameux par la beauté des bois de pin qu'ils fournissaient. On était alors difficile dans le choix des billots. Ils devaient être clairs de nœuds.

M. Cooke allait lui-même vendre son bois à Québec, où il le descendait en immenses radeaux ou *cages*.

M. Cooke était très facile pour ses hommes, mais il ne fallait pas insister sur aucune question avec lui.

Quand un homme lui demandait de l'argent, s'il n'en avait pas, il le déclarait franchement et de façon à ne provoquer aucune réplique puis tournait le dos au demandeur en sifflant.

Il n'y avait alors qu'une alternative, s'éloigner.

M. Joseph Boisvert de Drummondville fit aussi quelques chantiers.

Combien de colons ont trouvé dans cette industrie l'argent pour payer leurs terres ?

***

Voici la liste des Maires de Wendover et Simpson jusqu'à nos jours.

M. Valentine Cooke élu le 21 janvier 1864.
M. Robert Millar élu le 3 février 1873.
M. Pierre Emmanuel Janelle le 1er février 1875.
M. Louis Guévremont le 4 février 1878.
M. Pierre Emmanuel Janelle le 4 février 1879.
M. Pierre Guévremont le 7 février 1887.
M. Pierre Duhamel le 5 février 1894.

---

(1) *L'Avenir* page 25.

***

La plupart des rangs de St-Cyrille portent les noms des premiers colons qui s'y sont établis.

La paroisse elle-même est appelée St-Cyrille du nom de M. Cyrille Brassard.

Le 2me rang de Wendover. St-Joseph, de Joseph Côté.

Le 3me rang de Wendover, St-Grégoire, de la paroisse natale de MM. Brassard et Hébert.

Le 3me rang de Simpson. St-Damase, de Damase Côté.

Le 4me rang de Simpson, St-Hilaire, de Hilaire Despins.

Le 5me rang de Wendover, St-Louis, de Louis Masse.

Le 6me rang de Wendover, Ste-Anne, de Dame Marie Anne Janelle épouse de Aimé Joyal, première femme qui résida dans ce rang et y mourut.

Le 7me rang de Simpson, St Pierre, de Pierre Guévremont.



En 1865, le 17 décembre, la majorité des citoyens de St-Cyrille signa une requête demandant l'érection d'une partie des townships de Wendover et Simpson en paroisse distincte.

M. l'abbé Calixte Marquis, alors curé de St-Célestin, fut nommé, par commission en date du 4 mai 1866, député pour " vérifier les allégations de la dite requête et en dresser procès verbal *de commodo et incommodo.* "

L'assemblée eut lieu le 23 août 1866 à la maison d'école du troisième rang.

M. Marquis ne dressa procès verbal que le 17 octobre 1868, après avoir indiqué la place de l'église sur la terre de M. Frs Grondin, formant partie du lot no 1 du 5me rang de Wendover.

Le décret d'érection canonique porte la date du onze novembre 1868.

L'emplacement de l'église contenant deux arpents de front sur deux arpents de profondeur fut donné par M. F. Grondin, le 10 août 1868 ; en même temps M. Pierre Janelle donnait à l'église un terrain de un arpent de front sur vingt huit arpents de profondeur, le long de la route sur le lot no 1 du 4me rang de Wendover.

La première église ou chapelle fut construite par corvées sous la direction de M. Onésime Rainville qui compléta l'intérieur, et le 1er mars 1869, M. l'abbé Majorique Marchand, alors curé de Drummondville, fut nommé desservant de la nouvelle paroisse ; il en bénit la chapelle le 19 avril 1870 et y célébra la première messe, ce jour là même.

Le 29 septembre 1871 Sa Grandeur Mgr Laflèche nomma M. l'abbé Emmanuel Héroux Guilbert, vicaire à Drummondville, et depuis cette date, M. le curé ou M. le vicaire allèrent chanter la messe à St Cyrille tous les troisième dimanche.

M. Guilbert quitta le vicariat de Drummondville le 4 mai 1872 et M. Marchand continua à aller chanter la messe tous les troisième dimanches jusqu'à la St-Michel alors que le révérend M. Arthur Paquin fut nommé vicaire de Drummondville et continua de venir célébrer les Saints Mystères à St Cyrille tous les 3me dimanche.

Le décret pour l'élection des huit premiers marguillers fut signé par le Révérend Olivier Caron et porte la date du 23 janvier 1873.

L'élection eut lieu le 16 février 1873 et furent élus : MM. P. Frs. Janelle, Israël Cartier, Olivier Généreux, Hilaire Despins, Joseph Janelle, Simon Guévremont, François Grondin et Pierre Valois.

La paroisse avait été érigée civilement par lettre patentes en date du 23 août 1869. Le lieutenant gouverneur était alors Sir N. F. Belleau et le Secrétaire de la Province, l'honorable P. J. O. Chauveau.

Le 20 juillet 1874, soixante citoyens de St-Cyrille signèrent un engagement garantissant un revenu de $400.00 au curé à être nommé.

Ce généreux engagement eut sa récompense immédiate et le 29 septembre de la même année M. l'abbé A. E. Raiche, desservant de Nicolet, fut nommé premier curé résidant de St Cyrille.

Il arriva à St Cyrille le 2 octobre et entra en fonction le 3 octobre. Il n'y avait à cette époque que trente-un banc dans la chapelle qui n'était même pas pourvue de cloche ; on appelait les fidèles au porte-voix.

La population était cette année de 664 âmes.

Le curé se retira chez M. Pierre Janelle, à douze arpents de l'église.

La requête demandant la permission de construire l'église actuelle est datée du 5 juillet 1875 et le 4 novembre de la même année le révérend M. N. E. Ricard plantait la croix à l'endroit qu'occupe aujourd'hui cette église.

La bénédiction de la cloche eut lieu le 19 juillet 1875.

L'entreprise de la construction de l'église fut accordée à M. Siméon Guévremont, de St-Cyrille, qui prit en société M. Louis Guévremont l'un des Syndics. Ce monsieur S. Guévremont était l'un des frères de feu le sénateur Guévremont.

Trois semaines avant d'entrer dans la nouvelle église, fut donnée une corvée pour essoucher l'emplacement de l'église ; l'entrée dans l'église neuve eut lieu le 13 août 1876 et la bénédiction solennelle en fut faite par le vicaire-général Chs Olivier Caron le 26 octobre de la même année.

Lors de l'inauguration du nouveau temple, le sermon fut donné par le Rev. M. M. Marchand, qui prit pour texte : *Hic est domus Dei et porta coeli.*

L'église fut terminée à l'intérieur en 1882-83.

La population était en 1876 de 616 âmes dont 374 communiants.

L'ancienne chapelle fut convertie en presbytère et servit comme tel jusqu'en 1892.

Le Rév. M. J. E. Bellemare ex-curé de Ste-Hélène, prit possession de la cure de St-Cyrille, comme deuxième curé, le 30 septembre 1890.

En 1892 fut construit le presbytère actuel qui fait honneur à cette belle paroisse.

Le révérend M. L. H. Comeau fut nommé vicaire à St-Cyrille le 31 décembre 1892.



Le premier mariage contracté dans la chapelle de St-Cyrille fut celui de Pierre Guévremont, neveu de feu le sénateur Guévremont, avec Melle Louise Généreux. M. Guévremont a été maire de St-Cyrille et préfet du comté de Drummond.



Un événement majeur pour St-Cyrille fut en 1890 la construction du chemin de fer du Comté de Drummond qui a favorisé grandement le commerce d'écorce et de bois dont St-Cyrille a toujours été le principal centre dans le comté de Drummond.

Il serait intéressant de savoir combien de pieds de bois de commerce, de cordes d'écorce et de bois de chauffage ont été expédiés de la station de Carmel, dans St-Cyrille.

Pour donner une idée de la richesse avec laquelle les terres de Wendover et Simpson sont boisées je citerai un fait assez récent.

Il y a environ sept à huit ans, je crois, M. Paul Valois, un actif cultivateur du septième rang de Wendover, après avoir entièrement ouvert sa terre, acheta un lot dans le huitième rang au prix de $4,000. En trois ans il retira $33,000 de bois et d'écorce de ce lot. Environ un tiers de cette somme fut employé à défrayer les différentes dépenses de mains-d'œuvre et charroyage.

Tout de même c'est un résultat digne d'attention.

La pruche de la "Petite Montagne"

St-Cyrille a, comme Kingsey, sa pruche légendaire, avec cette différence que celle de Kingsey est vue de tous les townships avoisinants tandis que celle de St-Cyrille a cela de particulier qu'on ne la voit presque pas mais que de son sommet on découvre à peu près toutes les paroisses environnantes.

Cette petite pruche d'une quarantaine de pieds de haut est située au milieu des riches érablières de la Petite Montagne, sur le lot numéro six du quatrième rang de Simpson.

Elle mesure environ un pied de diamètre et ne parait pas avoir grossi depuis qu'on l'a remarquée il y a bien près de cinquante ans.

On a abattu et pelé à peu près toute la pruche à cet endroit mais on a respecté celle-ci

Il ne passe pas un homme à cet endroit, il ne s'y fait pas un pic-nique, pas un *sugar party*, que l'on ne s'exerce à monter jusqu'au sommet de la petite pruche pour jouir du magnifique panorama qui se déroule aussi loin que la vue peut s'étendre.

L'ascension en est assez difficile car pour atteindre les premières branches il faut grimper à la mode des ours, par un mouvement énergique des bras, des pieds et des genoux ; tâche passablement ardue, car l'écorce est entièrement lisse et polie comme un vernis ; celle du dessus de la première branche est même toute usée depuis longtemps vu qu'on s'y cramponne avec toute l'énergie de la fatigue après cet exercice de gymnaste grimpeur.

Les premiers colons y montaient pour s'orienter, on y monte aujourd'hui pour y jouir d'un spectacle unique.

On se trouve là haut comme sur une épave au milieu d'une houleuse mer de verdure ondulant au souffle chaud d'un vent d'été, plus loin ce sont les champs de moissons et les prés, plus loin encore les montagnes à demi noyées dans la buée bleuâtre du rayonnement terrestre et dans cette immense plaine, on aperçoit, s'élevant comme des obélisques d'argent, les clochers des églises de L'Avenir, de Kingsey, de St-Zéphirin, de Drummondville, de St-Germain, de Ste-Clothilde, de St-Albert et de St-Cyrille.

Cette petite pruche mérite certainement d'être conservée intacte, comme un souvenir du passé, pour les choses que l'on voit de son faîte et pour les émotions que l'on ressent à y monter.

Faune avant l'établissement de la paroisse

Les notes qui suivent sont extraites d'une intéressante étude de M. l'abbé J. E. Bellemare, curé actuel de St-Cyrille. Je les transcris mot-à-mot, heureux de servir à mes lecteurs ce régal littéraire :

" 1o. *Chevreuil ou Cerf de Virginie* : Dans l'hiver de 1844, Henry Trent et Frs McCaffrey, tous deux fils de soldats auxquels le gouvernement avait donné chacun cent acres de terre à Drummondville vont à la chasse dans Wendover et Simpson. Ils tuent six chevreuils dans leur journée mais comme ils sont à pieds et incapables d'apporter avec eux leur riche capture, ils prennent le parti de retourner à Drummondville pour revenir le lendemain Mais il est tard, ils sont bien éloignés de leur point de départ et de plus extrêmement fatigués et exténués de faim.

" Le canton était inhabité. Il y avait cependant à l'endroit précis où se trouve l'église de St-Cyrille un *chantier* appartenant à un nommé Marler.

" Ils prennent le parti de s'y rendre espérant y trouver un peu de nourriture pour réparer leurs forces. Ils sont bien déconcertés de ne trouver personne dans le *chantier*. Il se disposaient à passer la nuit sans manger lorsqu'un heureux hasard leur fit découvrir un

pain et du lard oubliés dans un coin. Un peu réconfortés, ils reprennent le chemin de Drummondville où ils arrivent dans la nuit.

" Le lendemain ils retournent chercher leur proie et l'emportent chez le capitaine Trent. Ce dernier avait été blessé à la tête, à la bataille de Waterloo, et ses facultés mentales en avaient souffert quelque peu. En voyant le produit de la chasse le capitaine se crut transporté sur un champ de bataille et il se mit à provoquer ses ennemis d'autrefois, brandissant ses armes etc.

" 2o. *Elan Orignal.*—Vers 1845 M. Cyrille Brassard en prend un de sept pieds et dix pouces de haut pesant 1000 à 1200 livres.

" 3o. *Loutre.*— Le ruisseau passant à la fromagerie du troisième rang porte le nom de *Ruisseau de la Loutre* sans doute à cause des animaux de cette espèce qui ont été pris sur ses bords.

" 4o. *Ours.*—Ils font de sérieux ravages parmi les troupeaux.

" M. J. B. Janelle se trouve, un jour, face à face avec un ours énorme. Malgré la peur, il fait bonne contenance et l'ours se retire à reculons.

" Aujourd'hui encore on voit fréquemment des ours dans la forêt voisine.

" Dans l'été de 1895, MM. C. et E. Blanchette, de Carmel, tous deux habiles chasseurs, étaient à tendre des pièges lorsque l'un d'eux aperçut, à quelque distance, un ours dont l'allure lui paraissait menaçante. Sans se déconcerter il épaule son fusil et fait feu ! L'ours tombe, on le croit mort. Il se rend près de l'animal abattu, lorsque celui-ci, qui n'était qu'étourdi, (ayant été blessé au nez) se relève et plein de rage se précipite sur le jeune Blanchette. Une lutte terrible s'engage, l'ours labourant le corps de Blanchette avec ses griffes. Heureusement son frère ayant entendu les cris " au secours " vint avec une hache et assomma l'animal.

"5o. *Caribou* (Rène) Ces animaux voyagent toujours en bande et pendant longtemps ils ont offert aux chasseurs une proie attrayante et facile.

" 6o. *Castor.* Les marécages de l'ancien Wendover étaient très fréquentés par les castors. On n'en voit plus aujourd'hui. Les derniers ont été tués par M. Antoine Lahaie.

"7o. Parmi les animaux qui peuplaient les forêts de Wendover et Simpson on peut citer encore le Loup Cervier ou Lynx du Canada, dont la présence était très redoutable aux troupeaux, le Renard, la Marmotte, la Belette etc. "

NOTES DIVERSES

La paroisse de St-Cyrille a neuf écoles en opération.

Il y a cinq fromageries.

En 1896, à la fromagerie du troisième rang. on a fabriqué audelà de 100,000 livres de fromage.

La population actuelle est de 1968 âmes dont 1237 communiants.

La paroisse de St-Cyrille a donné un prêtre à l'église dans la personne de M. Elphège J. B. Janelle fils de F. B. Janelle.

KINGSEY

J'ai déjà donné la topographie du village Français de Kingsey, et une partie de son histoire (A)

Il me reste donc peu à dire de cet intéressant township, dont l'avenir, dans les rêves du grand missionnaire Robson, devait être si florissant.

Le township de Kingsey fut arpenté en 1792 par James Rankin et en 1800 pas W. Waller.

Un certain nombre d'abénakis habitaient alors ces endroits mais ils ne s'y groupèrent pas en village comme dans le township de Durham.

Le premier colon de Kingsey fut le capitaine William Wadleigh (*a sea captain*) le fondateur de l'importante et riche famille des Wadleigh de Kingsey et de Durham. Il vint bâtir sa cabane de *squatter* sur le terrain aujourd'hui occupé par MM. Uldorique et George Benoit en face de la longue Pointe de Wickham, en 1800.

C'est là que naquit vers 1802 le premier enfant de race blanche dans Kingsey, Rufus Wadleigh qui fut le premier protonotaire du district d'Arthabaska.

Le capitaine Wadleigh, d'origine anglaise, venait des Etats-Unis, il appartenait probablement à la catégorie des loyalistes qui vers cette époque traversèrent la frontière pour rester sujets anglais.

La femme de ce premier *settler* fut quatre ans sans voir un visage de femme blanche.

Le deuxième *Settler* fut William Moore, qui vint avec sa cousine Collena Moore s'établir en 1804, sur la terre aujourd'hui occupée par Henry Moore.

Il venait de Londonderry, dans l'état de Massachussetts.

Moore et Wadleigh suivirent un chemin de *chantier* et transportèrent leur ménage à dos de bœufs.

Quand la femme de Moore arriva la cabane était à peine finie et elle fut obligée d'attendre pour entrer, que son époux eût scié une ouverture et cette première nuit dans la forêt fut passée dans une cabane dont un simple couvre-pieds tenait lieu de porte.

Le troisième *settler* fut Melzer Wentworth père de M. William

---

(A) *L'Avenir* pages 26-51-52-53.

Wentworth ; il vint vers 1804 commencer le défrichement de la terre plus tard occupée par le Colonel Cox.

Un autre, nommé Hilldrick, défricha la propriété de M. *Tras* Blak, ce *settler* n'a laissé aucun descendant.

Melzer Wentworth le troisième *settler* avait acheté les lots numéros 12 et 13 dans le troisième rang de Kingsey, comté de Buckingham, de William Vandel Venden, député arpenteur de Québec.

Ce contrat passé le 11 septembre 1807 est le troisième qui ait été enregistré au bureau d'enregistrement de Drummondville, le 9 août 1830.

M. Van del Venden avait obtenu ces terrains de Samuel Holland, arpenteur général par acte devant Chs Stewart, le 15 janvier 1801 et obtenu la patente du gouvernement le 8 janvier 1805.

La famille du major Holland avait reçu de Sir Robert S. Milnes la bagatelle de 11,198 acres de terres dans le canton de Kingsey. (1)

Ce système de se tailler des héritages dans les terres de la Couronne était alors en vogue.

Sir Robert Shore Milnes, lieutenant gouverneur, qui faisait ces *bénévolences* se fit lui-même donner 38,000 acres de terre pour services rendus. Les membres du conseil Exécutif eurent chacun 12,000 les conseillers législatifs 25,000 et les officiers de la couronne 1,200 chaque.

Ces gratifications devinrent dans la suite une cause d'embarras pour la colonisation, bien que les droits des donataires ne fussent pas d'une valeur extraordinaire.

Ainsi, dans Kingsey les colons qui eurent la générosité de prendre contrat des Holland et de payer à tant de l'acre pour s'épargner le trouble de plaider furent mortifiés de voir leurs voisins, plus chicaniers, obtenir jugement en leur faveur dans diverses poursuites intentées contre les refractaires qui refusaient de reconnaître ces droits prétendus.

Les Van del Venden perdirent aussi beaucoup de terrains de la même manière.

Le premier chemin ouvert fut celui qui suit la rivière.

Près de la résidence de M. Oscar Brown le chemin s'éloignait de la rivière pour traverser le township de Simpson, et aller vers St-Cyrille.

Ce chemin qui rencontrait le chemin de St-Grégoire fut plus tard abandonné.

---

(1) En 1819 madame veuve S. Holland obtient par patente du gouvernement les lots 1, 2, 4 et 5 du 1er rang et les lots 2 et 3 du 2me rang de Kingsey.

Le moulin à farine le plus proche était à Richmond, on s'y rendait à cheval par un chemin si mauvais que les extrémités des sacs trempaient dans la boue.

Le premier moulin à farine dans Kingsey fut construit par M. Wentworth à l'endroit où s'élève aujourd'hui la petite scierie de M. Perkins, d'après la version de quelques vieux.

Les premiers marchands furent MM. John Wadleigh et M. Wentworth : ils établirent un magasin, en société, à l'endroit où le colonel Cox bâtit plus tard son castel.

Je dois à présent dire un mot des premiers colons canadiens français car ils envahirent bientôt ce canton comme les autres.

D'après les souvenirs des anciens les premiers colons canadiens français de Kingsey furent vers 1827 Alexis Breault, le père Moïse Painchaud, le père Thibodeau, en 1828 Jean Prince, Michel Perrault, Jos. Leblanc, Chateauvert, en 1839 Joseph Chainey, père de MM. Charles et Edouard Chainy et Joseph Francœur. On trouve aussi en 1832 J.-Bte Hébert et Isaïe Bergeron qui donnèrent le terrain ou est bâtie l'église, terrain qu'ils avaient acquis de Wm Van del Venden.

MM. Chainy et Francœur venant de Gentilly, le père Prince et Moïse Painchaud de St-Grégoire et Michel Perreault de Bécancourt

Le père Painchaud avait la terre voisine de celle du notaire Vincent, qu'occupe aujourd'hui M. T. C. Cartier.

C'est dans la grange du père Painchaud que les missionnaires disaient la messe avant la construction de la chapelle provisoire que l'on bâtit en dedans des murs de l'église actuelle

Il ne faut pas oublier parmi les premiers colons, le vénérable J-Bte Bousquet, le patriarche du village des Bousquet, de fameuse renommée.

Le père Bousquet fut assez probablement, le premier colon canadien français de Kingsey.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans sa carrière c'est qu'il convola en premières, deuxièmes, troisièmes, quatrièmes et cinquièmes noces et laissa une postérité vraiment patriarchale.

Le père Ant. Pratte et André Fournier étaient aussi parmi les premiers colons ainsi que Jacob Carignan.

Le premier enfant canadien français né à Kingsey est probablement M. Edward Chainey, en 1830,

En 1836 M. le notaire J. B. Vincent vint s'établir à quelques arpents du village et y demeura jusqu'à sa mort arrivée il y a une quinzaine d'années.

***

La première messe fut célébrée à Kingsey en 1831 par le Rev F. Demers, curé de St-Grégoire, appelé pour administrer une personne malade : il offrit le saint sacrifice dans une maison située à quelques arpents de l'église actuelle.

M. Paisley, missionnaire de Drummondville fit quelques missions à Kingsey.

C'est M. Paisley qui convoqua l'assemblée tenue le onze octobre mil huit cent trente deux sous la présidence de Messire J. Raimbault, curé de Nicolet, pour choisir le site de l'église.

" Mais, dit une chronique inédite, le premier missionnaire spécialement chargé de la desserte fut le Rév. H. Robson curé de Drummondville. Missionnaire zélé et infatigable, il se dévoua entièremeut à la formation de cette paroisse. Il n'y avait pas encore à cette époque de chemins entre les deux missions, cependant M. Robson dont la force corporelle répondait à l'ardeur de sa foi, faisait le voyage à pieds à travers la forêt. Bientôt il s'attacha à sa nouvelle mission et il décida de venir y résider en l'an 1842."

Comme on l'a vu la première pierre de l'église actuelle de Kingsey fut posée le 19 août 1835.

Avec les faibles moyens qu'il avait à sa disposition M. Robson faisait une entreprise téméraire.

" Aussi cette paroisse eut-elle à languir pendant plus de cinquante ans des dettes contractées pour la construction de son église.

" Mais si l'on tient compte des motifs qui animaient ce saint prêtre et ses courageux paroissiens loin de leur faire des reproches l'on sera forcé de les admirer. Il n'y avait alors qu'une poignée de colons nouvellement établis sur leurs terres, n'ayant pas toujours un morceau de pain noir pour rassasier leur faim. Il arrivait souvent que manquant de tout aliment, ils se voyaient forcés de se nourrir d'herbages et de racines sauvages. " (A)

En 1846, la paroisse fut affligée d'une famine générale dont j'ai donné les détaills plus haut, au commencement de ce volume.

L'église fut terminée en 1850 sous la direction de M. N. Kérouack, curé.

La voûte fut terminée en 1859 sous la direction de M. le curé Isaac Guillemette, au moyen de billets volontaires.

La sacristie fut bâtie en 1882 moyennant la somme de onze cent piastres.

Le presbytère actuel en pierre de rang fut construit dans l'été de 1878 pour la somme de deux mille deux cent piastres.

(A) Chronique (inédite) de Kingsey.

En 1876 la dette de la fabrique était de $5397 : sept ans après cette dette était à peu près éteinte et de plus la sacristie et le presbytère étaient construits.

Voici les noms des différents prêtres qui ont successivement occupé la cure de Kingsey : MM. les abbés H. Robson (1842-44) Chs. Tardif et H. Dorion, vicaire (1844-46) T. J. Bédard (1846-49) Nap. Kéroack (1849-50) F. Sasseville (1850-51) Jules Paradis (1851-54), P. Roy. (1854-55) J. B. Leclerc (1855-59) Isaac Guillemette (1859-63), A. Charest (1863-65) Frs. Desaulniers (1865-76) Thos. Quinn (1876-84) A. Blondin (1884-94), J. Roberge (1894-).



Comme dans L'Avenir, les premiers colons canadiens français avaient souvent à régler des affaires peu compliquées, au bout du bras, avec les caractères un peu irritables des autres nationalités.

On n'y allait pas tout doux parfois et ces luttes dégénéraient souvent du comique au tragique.

Voici un fait dont le père Joseph Chainey fut le héros.

Il ne recherchait pas la bataille, mais il ne recula jamais devant un celte ou un saxon, encore moins devant plusieurs.

Il y avait, en ce jour là, grand *be* chez un nommé Champoux, on avait bu et fêté puis la chicane s'était élevée entre canadiens et irlandais.

Ces derniers, plus nombreux, avaient le dessus et ils se mirent en devoir de brûler le père Jacob Carignan, qui était plein comme un œuf, suivant l'expression canadienne usitée.

Ils l'avaient jeté derrière la buche dans la cheminée et le vieillard se laissait faire comme un mort.

Dans l'état où il était la chaleur du feu ne lui chauffait guère plus la peau que l'eau de vie ne lui brûlait l'estomac.

Les autres canadiens, incapables de le secourir, allèrent avertir le père Jos. Chainy qui travaillait seul dans son champ.

En arrivant à la maison son premier soin fut d'enlever le père Carignan de sa position dangereuse. Mais ce n'était pas chose facile, les irlandais ne voulaient pas.

Le père Chainey saisit son compatriote d'une main pendant qu'il guerroyait de l'autre : malheur aux plus proches ! Celui que son poing redoutable atteignait roulait dans la poussière.

Il était seul contre sept.

Il prit parti de reculer avec son précieux fardeau.

Il protégeait habilement sa retraite quand un banc qu'il n'avait pas vu faillit le faire tomber.

Prompt comme l'éclair il casse une des pattes d'érable du banc et, s'en faisant une arme, il *fonce* sur ses adversaires.

En un clin d'œil les irlandais avaient quitté la place, excepté un qui gisait là inanimé.

Il mourut quelques jours après.

Le père Chainey fut trainé devant les tribunaux mais honorablement acquitté.



Quelques années plus tard M. Chainey bâtit un moulin sur la terre où feu Edouard Wadleigh est mort. Il avait acheté du gouvernement le privilège de chaussée, ce qui naturellement causait quelques légers dommages aux terrains supérieurs.

On menaça encore le père, mais en vain. Il était tenace comme un écossais.

Un dimanche matin, John Donohue, un Lynch et trois Wilson se présentent et manifestent hautement leur intention irrévocable de détruire la digue.

Ces cinq individus étaient les vaincus de la première bataille dont je viens de donner le récit.

—Retirez-vous, leur dit sèchement M. Chainey, retirez-vous au plus tôt. Vous n'êtes que cinq, je vous ai battus quand vous étiez sept. Quand vous serez huit ou neuf vous pourrez venir, mais cinq.... pas un ne retournera vivant chez lui !

Devant cette attitude ferme les assaillants. rendus sages par l'expérience, trouvèrent prudent de se retirer dans leurs camps respectifs.



Le moulin dont je viens de parler fut bâti en 1830. C'était, suivant quelques uns, le premier moulin à moudre de Kingsey. Et certes, ce n'était pas une perfection. Il n'avait pas de bluteau. Les habitants criblaient eux mêmes cette moulée de blé ou d'orge et en fabriquaient un pain grossier qu'ils trouvaient cependant délicieux.



La première session du conseil municipal du township de Kingsey eut lieu le 28 juillet 1855.

Les conseillers étaient : Edmond Cox, John Trenholm, Craig Baynes, John Wadleigh, Jacques Lebel, François Godbout et John Scary.

Cette première session fut tenue dans la maison d'école du village français.

On se borna à élire le maire John Trenholm, et le secrétaire trésorier Edward Braün alias Brown.

M. le Secrétaire actuel de la municipalité m'a communiqué la liste complète des maires et secrétaires trésoriers du townsiph de Kingsey depuis 1855 jusqu'à nos jours.

Je ne puis faire mieux que de la transcrire fidèlement :

Joh Tronholm, élu maire, le 28 juillet, 1855 Edouard Brown, engagé comme secrétaire à la même date.

Jacques Lebel, élu maire, le 8 février, 1858. Résignation de Jacques Lebel, le 13 septembre, 1858 ; sa résignation n'a été acceptée que le 13 décembre suivant.

Pierre Vigneault, élu maire, le 13 décembre, 1858.

Théophile Yale élu maire le 16 janvier 1860, résigné comme maire et conseiller le 10 septembre, 1860, pour cause de maladie.

John Trenholm réélu maire, le 24 septembre 1860.

Sidney Shaw, élu maire, le 1er février, 1864.

Pierre Vigneault, réélu maire, le 8 juillet, 1865.

William E. Wadleih, élu maire, le 25 janvier, 1868.

François Prince, élu maire, le 12 janvier, 1877.

John C. Moore, élu maire, le 25 janvier, 1879.

William E. Wadleigh, élu maire, le 29 janvier. 1881.

Résignations d'Edouard Brown, secrétaire trésorier le 22 janvier 1887, après 32 ans de services comme secrétaire, sans qu'on ait pu trouver à redire sur sa conduite pendant cette longue période.

Henry McManus fut engagé comme secrétaire, le 22 janvier 1887.

Son engagement fut resilié, le 4 décembre, 1893.

Amédé Francœur fut engagé comme secrétaire le même jour.

Edouard Letarte, élu maire, le 21 janvier, 1895.

James Dickson, élu maire, le 18 janvier, 1896.

L'engagement de A. Francœur fut résilié, le 21 mars 1896 et il fut remplacé par Etienne Lebel, secrétaire actuel.

O. C. Shaw, élu maire, le 16 janvier 1897.

Edouard Chainey, élu maire, le 17 janvier, 1898.

***

C'est à Kingsey que fut bâtie la première église en pierre des townships, c'est à Kingsey que l'on trouve le premier notaire canadien français des townships, le notaire J. B. Vincent, de même que le premier médecin résidant, dans le Dr Calvin Alexandre, et le premier avocat dans la personne de M. Vandel Venden

L'endroit ou s'élève le village (*French Village*) est tellement pittoresque et enchanteur que l'on espérait y fonder une ville, la première des Cantons de l'Est : mais le chemin de fer le Grand Tronc, en passant par Richmond, Danville et Warwick, fit disparaître toutes ces illusions, annihila toutes ces espérances.

Et la montagne de Kingsey, comme une reine sans royaume, garde encore son diadème de beauté : dans son royal isolement elle garde ses souvenirs, et se complait dans la contemplation de ses panoramas que l'industrie n'a pas encore défigurés, et dont elle ne trouble pas encore le silence majestueux.

KINGSEY-FALLS

Kingsey-Falls est formé de partie des townships de Kingsey et de Warwick.

Voici un extrait de l'acte 27-28 V. c. 64 sanctionné le 30 juin 1864 : "Depuis et après le premier jour de janvier 1865 les quatre " derniers rangs du canton de Kingsey et les quatre derniers lots du " premier rang et les onze derniers lots des 2me, 3me, 4me, 5me, 6me, " rangs du canton de Warwick seront séparés des cantons de " Kingsey et de Warwick et formeront une municipalité séparée, " sous le nom de la Corporation de la municipalité de Kingsey " Falls. "

Par l'acte 29 V. c. 62, sanctionné le 18 septembre 1865, on y ajoute les onze premiers lots du neuvième rang de Kingsey.

Le premier maire de la municipalité fut Alexandre Gibson, élu en 1865 il fut remplacé par William Marsten, en 1866, et en 1874 Alexander Cassidy fut maire à son tour de 1868 à 1874, et de 1877 à 1883, Phylander Shaw en 1876 et de 1883 à 1893, Patrick Mc-Keown en 1875, S. H. Headdock en 1893, James Brown en 1894, L. F. Judd de 1895 à 1898, Perrin Marsden en 1898.

La manufacture de papier y fut établie en 1873. Cette industrie est une source de grands revenus pour cette municipalité.

La paroisse n'a pas encore été érigée civilement.

La première chapelle fut construite en 1871 et remplacée en 1896 par la jolie église actuelle.

Le premier prêtre résidant, feu G. E. Caron y mourut en 1897 donnant à la fabrique la somme d'argent considérable qu'elle lui devait pour la construction de l'église. M. l'abbé Caron était un saint prêtre et un habile financier.

Il a été remplacé par M. l'abbé J. E. Béliveau, curé actuel.

DRUMMONDVILLE

Le township de Grantham dans lequel est situé Drummondville fut arpenté en 1793 par l'arpenteur Jones et en 1796 et 1797 par J. Rankin.

J'ai parlé des commencements de Drummondville dans mes notes sur L'Avenir (A), j'y ai parlé de ses héroïques fondateurs dont les antécédants étaient liés aux faits les plus grandioses de notre histoire, aux illustres batailles de Chrystlers Farm et de Chateauguay.

J'ai aussi raconté l'histoire de premiers missionnaires. (B)

Si je reviens sur quelques points c'est pour corriger quelques légères erreurs et ajouter quelques détails inédits.

Ainsi j'ai dit qu'en 1817 M. Raimbault visita la mission en mai et septembre, sur la foi de feu M. l'abbé J. C. Prince. Mais j'ai depuis trouvé que le premier mariage entre T. Ouellet et Louise Chapman eut lieu le 24 juin 1817.

Cette date n'est-elle pas significative ?

C'est le jour de la St-Jean-Baptiste que fut célébré ce premier mariage entre un Canadien français et une irlandaise.

On lit dans l'acte de mariage que M. Raimbault reçut le consentement mutuel de " François Ouëllette, domicilié sur cet établisse- " ment et dans les environs, fils majeur de Joseph Ouëllet, " cultivateur, de la paroisse de St Roch *des Aunets* et de Suzanne " Pelletier, ses père et mère, d'une part et de Louise Chapman, " fille mineure de Samuel Chapman, cultivateur de ce township.... " en présence du capitaine jacques Adhemar et Louis René.... "

Le premier mariage catholique dans les townships, qui était d'un si bel augure pour la race canadienne française fut donc célébré, par une heureuse coïncidence le jour même que, quelques années plus tard, cette même race choisit pour son jour de réjouissances nationales.



Dans une note inscrite à la fin du premier régistre d'état civil, en 1823, on lit à propos des ornements d'église, les lignes suivantes : " Les ornements de l'église appartiennent à la mission de la Rivière Rouge. Le missionnaire en trouvera une liste faite et laissée à la fabrique par Messire Raimbault, ils devront être rendus à Mgr de Juliapolis à sa demande où à celle de son agent " (C)

(A) Page 9 et suivantes.

(B) Page 24 et suivantes.

(C) Monseigneur de Juliapolis est Monseigneur Joseph Norbert Provencher, né à Nicolet le 12 février 1787, ordonné prêtre le 21

Ces ornements furent plus tard transportés à Sherbrooke et Mgr de Juliapolis finit par en abandonner la possession pour les missions des townships.

Ils doivent être encore à Sherbrooke ; dans tous les cas, en quelque endroit qu'ils soient, s'ils existent encore on devrait les conserver avec le soin et le respect que l'on accorde à de précieuses reliques.

A propos de reliques on en a une à Drummondville dans le *lavabo* de la sacristie, qui est en argent massif et appartenait au lieutenant-colonel Herriot.

On se rappelle que ce dernier avait fait don à l'église du terrain sur lequel elle est bâtie. A ce propos on lit dans une note que Herriot, en récompense de son don " jouit d'un banc dans l'église sa vie durant ou pendant qu'il sera dans le pays. "

Il semble que l'harmonie la plus parfaite existait entre les missionnaires catholiques et protestants.

Le premier pasteur anglican de Drummondville le Rev. J. M. Ross, paraît avoir toujours eu de l'estime pour les prêtres catholiques.

Puisque je viens de mentionner son nom je crois qu'il sera peut être intéressant de dire un mot de sa mort en 1855.

Le Révérend F. O. Belcourt était alors prêtre résidant à Drummondville.

Apprenant la maladie du ministre Anglican il alla lui faire visite.

M. Ross, fit immédiatement tomber la conversation sur des sujets religieux et manifesta le désir de causer au long sur cette question.

M. Belcourt qui n'était pas très familier avec la langue anglaise fit mander M. l'abbé L. Trahan de Richmond, avec l'assentiment exprès de M. Ross.

Mais le fils et la femme du révérend ministre ne l'entendaient pas de cette façon

Le fils était diacre et la mère tenait à *sauver* l'âme de son époux, et nos prêtres furent priés de ne pas fatiguer le malade.

---

décembre 1811. Après avoir été curé de St-Louis de Kamouraska il partit en 1818 pour les missions de la Rivière Rouge dont il fut le premier missionnaire ayant le titre de vicaire-général. Il fut nommé à Rome, le 1er février 1820, évêque de Juliapolis, suffragant et auxiliaire de l'évêque de Québec et vicaire apostolique pour le district du Nord-Ouest. Il fut sacré sous ce titre par Mgr J. O. Plessis, le 12 mai 1822, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières. En 1844 il prit possession du siège épiscopal de St-Boniface, de la Rivière Rouge. Il y mourut le 7 juin 1853 âgé de 66 ans et fut inhumé dans sa cathédrale. Les ornements mentionnés plus haut sont donc de précieuses reliques.

La nuit de sa mort on assure que M. Ross voulait faire mander M. le curé de Drummondville, mais qu'il en fut encore empêché par sa famille.

D'où venait cette sympathie pour les prêtres catholiques ?

M. Ross avait raconté à M. Belcourt que pendant la traversée, quand il vint d'Europe, un pauvre religieux mourut à bord du bateau qui les transportait en Canada.

Le saint religieux était complètement délaissé et M. Ross, le prenant en pitié, lui procura tous les soins qu'il put pendant sa maladie.

Au moment de sa mort le religieux dit à son bienfaiteur : " Je vais mourir dans quelques instants. Je ne puis vous offrir une récompense digne de votre zèle et de votre bonté ! Je n'ai d'autre bien que mes habits qui sont en lambeaux. Mais je vais vous offrir un petit souvenir, gardez-le, portez-le toute votre vie, il vous portera bonheur. " Et le mourant remit son saint scapulaire au ministre anglican de Drummondville qui le portait encore au moment de sa mort.

C'est ainsi que le missionnaire du protestantisme mourut revêtu de la livrée des prédestinés, du saint scapulaire de Marie Immaculée.

Missionnaires et Curés

Après le départ de M. l'abbé J. H. Doiion, M. J. B. Leclair vint prendre possession de la mission de Drummondville le 2 octobre 1853 et n'y demeura que jusqu'en décembre 1854. Pendant la desserte il fit construire la chapelle de St-Germain.

En 1854 M. l'abbé F. O. Belcourt lui succéda : c'est pendant son séjour à Drummondville que la paroisse fut érigée canoniquement et civilement.

Le décret canonique est daté du 2 juillet 1856 et le décret civil du 6 septembre.

En 1860 M. Belcourt fit construire l'édifice que l'on appelle aujourd'hui le vieux presbytère.

Il fit servir le premier presbytère et construisit par corvées et contributions volontaire.

Ce presbytère contient donc des reliques des anciens hangards du Roi.

M. l'abbé J. O. Prince remplaça M. Belcourt en 1861 et demeura à Drummondville jusqu'en 1865. M. Prince fit ériger en paroisse St-Jean de Wickam, il fit aussi peinturer à neuf l'église de Drummondville.

M. Prince a laissé un excellent souvenir à St-Frédéric. C'était un joyeux caractère trouvant toujours le mot pour rire. C'était aussi un orateur distingué.

Tous les anciens se rappellent son sermon d'adieu, en 1865, qui fit verser tant de pleurs aux assistants.

RÉV. MAJORIQUE MARCHAND

(1865-1889)

M. l'abbé Marchand est le curé dont le règne a été le plus long à Drummondville.

Pendant vingt quatre ans il s'est dévoué au bien spirituel et temporel de ses ouailles.

Esprit entreprenant, actif, industrieux il a doté sa paroisse de monuments remarquables dont le premier par ordre de date fut le couvent qui fut commencé en 1874 et construit au moyen de souscriptions volontaires, et de bazars et terminé l'année suivante.

On lit dans les registres de la paroisse : " Le 11 septembre 1875, les religieuses de la Présentation de St-Hyacinthe arrivent au nombre de cinq et prennent possession d'un couvent en bois bâti par M. le curé et ses paroissiens pour l'éducation des jeunes filles. Les classes s'ouvrent le quinze du mois. "

Le couvent fut bénit le 21 novembre 1875 par M. Marchand qui y célébra le lendemain, 22 novembre, la messe pour la première fois.

Les sœurs fondatrices étaient : Sœur Marie du S. Nom de Jesus, supérieure, sœur M. des Sept Douleurs, maitresse du pensionnat, sœur M. Ste-Catherine et sœur M. Ste-Chantal avec une sœur Converse Sr Ste-Germaine.

Les différentes supérieures qui se sont succédé sont : Sr M. de l'Incarnation, Sr M. St-Pierre, qui fit construire l'allonge au couvent, Sr M. Ste-Catherine et Sr M. des Sept-Douleurs.

Les Sœurs fondatrices sont donc toutes revenues prendre la direction du couvent comme Supérieures excepté la Sr. Ste-Chantal.



A l'arrivée de M. Marchand à Drummondville il y avait dans le village de Drummondville une population de 121 communiants et de 62 non communiants, à peine quarante chefs de famille.

Pour donner une idée de l'accroissement de la population, il vint un temps où M. Marchand put compter au-delà de 1500 communiants dans le village seul.

La grande œuvre de M. Marchand a été la construction de l'église actuelle.

Elle fut commencée en 1879, au moyen de souscriptions volontaires; je donne les noms des premiers souscripteurs par ordre de date. M. Marchand $100.00, J. P. Caya $150.00, Dr. Bérard $150.00, F. Picotin $50.00 etc, etc. On peut donc considérer ces souscripteurs comme ayant donné le premier coup d'épaule à l'entreprise.

Le 1er septembre 1879 on commença le levage de l'église sous la direction de M. Henri Corbeil, aujourd'hui de St-Boniface, Manitoba ; ça prit quinze jours pour lever les trois tours. M. Corbeil finit l'intérieur de l'église pour $3.000.

La croix fut placée sur le clocher le 24 de mai 1880.

Le 12 septembre 1880, on commença la démolition de la vieille église.

La dernière messe de dimanche y fut celébrée le 26 septembre. Il ne restait plus que les quatre murs, les planchers de bas et les bancs. Il y eut chant du *Te Deum.*

Le lendemain, on chanta encore dans cette vieille église, une messe de *Requiem* pour les défunts de la paroisse.

Rien de triste comme cette pieuse cérémonie à la mémoire des personnes chères, depuis longtemps disparues, dans les ruines de cette vieille église, la première des Cantons de l'Est, bâtie avec les débris des anciens Hangards du roi, témoins des humbles commencements et des merveilleux développements de la religion catholique dans cette contrée que l'on destinait à la gloire du protestantisme.

Immédiatement après la messe, on commença à transporter les bancs.

La cloche fut descendue le 28 et posée dans le nouveau clocher le 29.

Cette cloche avait été achetée en 1856 par M. F. O. Belcourt, son poids est de 285, elle vient de Troy N. Y. Elle fut bénie le 26 juin 1856, le parrain était le Rev. Michel Carrier, curé de La Baie, la marraine Dame Joseph Lemire, mère du Rev. F. O. Belcourt.

L'ancienne cloche, on l'a vu plus haut, avait été achetée en 1842, elle pesait environ 60 lbs et avait été payée £8.00. Elle avait reçu le nom de " Antoine, Elizabeth " à son baptême qui eût lieu le 12 mai 1842. Elle existe encore et est dans le clocher de la sacristie.

La première cloche, don de la paroisse de Berthier, fut vendue £2. 6s. 10½ d. Je n'ai pu trouver à qui.

Le 30 septembre 1880 le vieux clocher fut pieusement descendu et déposé dans le jardin du curé où il se trouve encore. Le carré de l'église fut démoli le même jour.

Dans le vieux clocher se trouve la première statue de la Sainte Vierge bénite à Drummondville : on l'appelle *Notre-Dame des Cantons.*

La nouvelle église fut bénite le 10 octobre 1880, par Sa Grandeur Mgr. L. F. Laflèche.

Voici ce qu'on lit dans les régistres de la fabrique à l'acte de la consécration de l'église.

" On en creusa les fondations en 1879. Sur un solide solage en pierre de 2½ pieds d'épaisseur, elle est construite en bois et peinte en imitation de briques rouges et blanches. Tout l'ouvrage a été fait d'après les plans et sous la direction du curé de la paroisse. La longueur de l'église, depuis la tour de la façade principale jusqu'au fonds du chœur, est de 142 pieds. Sa plus grande largeur dans le transept d'une tour à l'autre de chacune des façades latérales est de 94 pieds, et sa largeur à chaque façade est de 50 pieds. La sacristie est de 36 pieds carrés. "

Les personnes suivantes signèrent l'acte dans l'ordre suivant.

N. D. Marcoux archiprêtre, curé de Champlain.
J. O. Prince, archiprêtre curé de St-Maurice.
J. Guillemette, ptre curé de St-Stanislas.
Ls. Richard, ptre supérieur S. S. R.
Nap. Kerouack V. F. curé de St-Guillaume.
Ferd. Béland Acc. Ass. Secretaire.
T. P. Gouin, ptre curé de La Baie.
P. Aug. Roberge, ptre curé de Yamaska.
A. Paquin, ptre curé de West-Wickham.
P. Larochelle, pte curé de Acton-Vale.
J. H. Dorion, ptre curé de Yamachiche.
A. E. Raiche, ptre curé de St-Cyrille.
Dr P. A. Bérard, J. P. Caya.
Maj. Marchand Archiprêtre, curé de Drummonville.

† L. F. évêque.

La messe fut chantée par M. l'abbé J. H. Dorion. Mgr. Laflèche assistait au trône, ayant à sa droite M. J. O. Prince et à sa gauche M. Kérouac.

Le sermon fut donné par Sa Grandeur.

Une foule énorme assistait à la cérémonie.

Il n'y eut que des messes basses, ce jour-là, à St Germain et à St-Cyrille.

Une température admirable secondait de ses purs et limpides effluves automnales le zèle religieux et les pieux sentiments des nombreux fidèles venus de tous côtés.

En 1883, fut construit le magnifique presbytère actuel sur le terrain de l'ancien cimetière, que l'on transporta au lieu actuel.

Les dimensions du presbytére sont de 54 x 36 pieds. Il fut bénit le 5 novembre 1883

En 1884, M. Marchand fit encore construire le collège des frères, par souscriptions volontaires.

Il fut béni, par Sa Grandeur Mgr. Laflèche, le 26 septembre 1884.

On lit dans les régistres...." Cette maison a été construite par Francis Gauthier, fils, menuisier entrepreneur, d'après les plans et sous la direction du curé dans le cours des mois de mai, juin, juillet, août et septembre. Elle est à trois étages avec mansardes et mesure 93 pieds sur 30. Solidement construite en bois, avec un bon lambris de glaise entre le double lambris extérieur et les enduits...." Le coût en fut de $4.000.

L'année précédente les frères Sergius et Eustache avaient enseigné et s'étaient retirés au vieux presbytère.

Ce collège devint la proie des flammes au commencement de mars 1889.

Depuis deux ans l'école était tenue par M. le notaire L. H. Bellerose.

Je parlerai plus loin de la part active que prit M. Marchand aux entreprises destinées à l'amélioration du village ; entre autres à la construction du pont.

M. Marchand a laissé un très bon souvenir à Drummondville, où l'on parlera encore longtemps de son zèle, de sa fermeté et de son dévouement aux intérêts religieux et temporels de sa paroisse.

RÉV. H. S. ALEXANDRE

Au moment où M. Alexandre prit possesion de la cure de Drummondville, en 1889, la population commençait à diminuer et l'on sentait déjà les effets de la dépression des affaires.

C'est pendant la desserte de M. Alexandre que fut construit le nouveau couvent. en 1891. Le vieux couvent fut vendu aux commissaires d'écoles qui avaient vendu à la corporation le terrain de l'ancien collège pour y construire le nouveau marché.

Le nouveau couvent fut construit au moyen des produits de la vente du vieux couvent et de bazars et souscriptions volontaires.

La première pierre en fut bénite le 14 juin 1891 par M. le grand vicaire Suzor.

Le couvent est construit sur un terrain donné par M. W. J. Watts.

Le 1er de juin de cette même année, les élèves du Séminaire de Nicolet vinrent passer la journée à Drummondville où on leur fit une très belle réception.

M. Alexandre a, comme ses prédécesseurs, laissé un très bon souvenir de son court passage à Drummondville.

Une délégation très nombreuse se rendit à Nicolet quand on apprit qu'il était rappelé de Drummondville, pour demander à Sa Grandeur Mgr Gravel de revenir sur sa décision.

REV. THOS. QUINN

Le curé actuel M. l'abbé Thomas Quinn arriva à Drummondville en octobre 1893.

Il remarqua à son arrivée, lors de sa première visite au couvent que les murs de la chapelle étaient nus et le fit remarquer aux bonnes sœurs en termes plaisants.

Mais il leur ménageait une agréable surprise.

Il fit venir le peintre décorateur Rho et lui confia l'entreprise de la décoration de cette chapelle, dont l'artiste fit une des plus belles non seulement de ce diocèse mais des diocèses voisins.

M. Quin paya de ses propres deniers le côut de ces décorations et je puis bien commettre une petite indiscrétion, en disant tout bas, que le curé allégea son capital d'environ neuf cents piastres dans cette affaire : il y ajouta quelques cents piastres plus tard.

La population de Drummondville était considérablement diminuée et la dépression des affaires continuait rapidement, entrainant

avec elle une diminution des recettes ; malgré cela M. Quinn, dont les talents d'administrateur sont connus, parvint à établir un système de revenus peu onéreux pour la paroisse, système qui lui permet d'éteindre complètement la dette de la fabrique sous un assez court délai, sans nuire aux réparations d'entretien.

M. l'abbé Thomas Quinn est né à Strakestown, dans le comté de Roscommon, Irlande, en janvier 1841.

Le nom de son père était James Quinn, celui de sa mère Margaret Lyons ; la famille se composait de cinq enfants, trois garçons et deux filles. En 1847 ils s'embarquèrent tous sur ces bâteaux malsains et trop petits, donc j'ai parlé plus haut, pour le Canada. (A)

M. Thomas Quinn faillit mourir pendant la traversée aussi ne lui fit-on pas subir l'épreuve de la Quarantaine à la Grosse-Isle où le reste de la famille dût s'arrêter. Il fut immédiatement transporté à Nicolet avec une vingtaine d'autres petits émigrés, que M. le curé Fortier. de cette dernière ville, s'était chargé de placer et que M. l'abbé Trahan, vicaire, et alors se dévouant à ses compatriotes, avait choisis à la Quarantaine.

Le jeune Thomas fut placé chez M. George Bourque. On croyait qu'il allait bientôt mourir.

Pendant ce temps toute la famille Quinn tombait victime de l'épidémie du typhus excepté M. Patrick Quinn, un des frères de Thomas.

Le jeune Patrick fut lui aussi envoyé à Nicolet par les soins de MM. Robson et Trahan, et placé chez M. Joseph Geoffroy.

M. l'abbé Robson procura au reste de la famille les derniers secours de la religion et contracta la maladie mortelle en les préparant à la mort, en leur promettant d'être le protecteur des deux seuls survivants de ces malheureux émigrés.

Quand *Master* Patrick arriva à Nicolet son frère lui fit une scène croyant qu'il venait le chercher pour s'embarquer de nouveau sur la mer.

Quelques mois plus tard M. Bourque adopta *Master* Patrick et les deux frères furent mis au Séminaire et ordonnés prêtres. M. Thomas Quinn fut ordonné en 1864.

Jamais peut-être les annales de l'histoire ne présentent plus curieuse coïncidence que la vie de ces deux prêtres par rapport à leurs protecteurs.

A leur arrivée d'Irlande ils sont recuillis par MM. les abbés Robson et Trahan dont le premier mourut victime de son zèle et dont le second n'échappa à la mort que par une sorte de miracle.

Or voici ce qui est arrivé.

(A) L'Avenir page 71.

M. l'abbé Patrick Quinn occupe encore à Richmond la cure de feu M. l'abbé Trahan son protecteur.

M. l'abbé Thomas Quinn vint en 1876, prendre possession de la cure de Kingsey, dont M. Robson avait été le premier curé, et après un intervalle de trente-deux années eut à pourvoir au paiement des dettes contractées par son bienfaiteur pour la construction de la première église en pierre des Townships.

A St-Thomas de Pierreville il remplaça son second bienfaiteur M. l'abbé Trahan, qui avait été remplacé à Richmond par son autre protégé M. Patrick Quinn, comme on vient de le voir et y compléta et fit les oeuvres que M. Trahan n'avait pu réussir a achever lui-même.

Enfin en 1893, il vient prendre possession de la première mission de son ancien protecteur, du consolateur de ses parents bien-aimés, du regretté M. H. Robson, dont le souvenir est encore si vivant dans nos Townships.

S'il est vrai que l'amitié survit à la mort, que la communion des cœurs existe encore après le grand brisement qui rompt les liens intimes de l'âme avec le corps, les grandes et glorieuses âmes des Robson et des Trahan doivent tressaillir d'allégresse en voyant leurs protégés d'autrefois continuer, avec tant de zèle et de succès, l'œuvre qui était si chère à leurs cœurs.

Premiers habitants

J'ai déjà parlé des premiers colons au commencement de ce volume (A).

Une des coutumes des vieux soldats qui recevaient une pension du gouvernement était d'employer leur argent comme suit : on en faisait une part pour le marchand, une part pour le forgeron, une part pour le cordonnier et le reste allait à l'hôtel. Après avoir bu on se battait le mieux possible et le village ressemblait à une ville prise d'assaut et livrée au pillage.

Parmi les premiers habitants de Drummondville il faut citer François Oüellette dont le mariage contracté le 24 juin 1817 est le premier de la mission de Drummondville.

Parmi les premiers habitants du village on peut citer Joseph Boisvert, de St-David, qui vint ouvrir un hôtel dont le nom sert encore d'enseigne et qui se trouve près de la résidence de M. W. J. Watts, M. Antoine Caya, forgeron, père de M J. T. Caya, greffier de la cour de circuit du comté, Pierrre Tousignant, père de M. le shérif actuel du district d'Arthabaska, M. Félix Moulin dit Picotin, cordonnier, père de M. F. Picotin, ancien garde-pêche. Louis Blanchet, cordonnier etc, etc.

(A) Page 245 et suivantes.

M. Caya venait de La Baie, M. Tousignant de St Grégoire, M. Moulin de Nicolet.

Ces différents citoyens arrivèrent à Drummondville de 1830 à 1838.

Ils avaient été précédés par M. Joseph Grandmont, de Nicolet, qui s'était établi à la Traverse à laquelle il donna son nom.

M. Grandmont vint s'établir à cet endroit vers 1823 car on voit dans la liste des personnes confirmées en 1824 par Mgr Plessis, le nom d'Angèle Grandmont, fille de Jos. Grandmont.

En 1821 on rencontre dans les régistres le nom de Antoine Houle, époux de Euphrosine Caya. On trouve aussi en 1821 Louis Desrochers, marié à Marie Girard.

Conseil municipal de Grantham

Nous avons vu plus haut les origines des conseils municipaux.

Drummondville profita des dispositions de l'ordonnance 4 Vict. ch. 3. pour nommer certains officiers de paroisse, même un Inspecteur des pauvres, comme il appert par une résolution du conseil municipal le 21 juillet 1845 continuant en office les personne occupant quelques charges municipales.

Après la mise en force de la loi municipale de 1845 MM. James Duncan, Charles Guimont, John Verve dit Périgard, Francis Grandmont, George Labaie, Honoré Duff et Francis Clair furent élus conseillers le 14 juillet 1845, la première assemblée eut lieu le 21 juillet 1845, et l'on y résolut de continuer en office toutes les personnes déjà nommées : M. James Duncan, fut élu maire et J. B. Charte, de Wendover, secrétaire-trésorier.

A la session du 1er septembre l'on passa la première *loi municipale* établissant une route entre Wendover et Simpson depuis la rivière St-François jusqu'à la branche Sud-Ouest de la rivière Nicolet : Cette loi fut abrogée le 12 janvier 1872.

En 1845, le 18 juin, (8 Vict. ch. 40) le premier rang de Wendover fut annexé à Grantham et à la session du 2 mars 1846 on verbalisa des routes dans cette partie de Wendover.

La dernière séance de ce conseil eut lieu le 6 septembre 1847 : J. Alex. Menut étaient alors secrétaire-trésorier et Honoré Duff maire.

La loi de 1845 fut abrogée pour être reprise et remplacée par celle de 1855.

L'élection du 20 juillet 1855 fut tenue sous la présidence de Edward Toomey, ancien député ; les personnes suivantes furent élues par acclamation, George Léonard Marler, R. J. Millar, John Welch, F. X. Janelle, Félix Pinard, Victor Jutras, et Joseph Cardin.

A la première séance tenue le 13 août 1855, M. Marler fut élu maire, P. N. Dorion, secrétaire-trésorier.

En 1857 Wendever et Simpson furent annexés à Granthau pour fins muncipales et dès lors la municipalité porta le noms de "Grantham, Wendover et Simpson."

La première élection eut lieu le 26 janvier 1858 furent élus : R. N. Watts, John Welch, Geo Mitchell, Gédéon Wright, de Grantham, et William Robins, Valentine Cooke, et Narcisse Jutras de Wendover.

A la session du 8 février 1858 M. R. N. Watts fut élu maire.

On me dispensera sans peine de m'arrêter aux faits et gestes du conseil municipal jusqu'à nos jours.

Il y aurait pourtant une étude pyschologique intéresssante à faire sur les conseils munucipaux qui représentent si bien les vissicitudes et les les faiblesses humaines.

Drummondville fut érigée en village en 1874 et en ville en 1888 par l'acte 51-52 Vict. ch. 88.

C'était à l'heure du déclin que ce village s'affublait du titre pompeux de Ville.

Forges

En 1880 la Cie " McDougall et Cowan " de Montréal transporta ses usines de St-Pie à Drummondville où elle érigea deux hauts fournaux.

Tant que cette industrie du fer fut prospère Drummondville fit de rapides progrès. La population augmenta beaucoup.

Le village finissait alors à l'église, l'accroissement supérieur est dû à l'existence de ces usines,

On y employait une moyenne de deux cent cinquante à trois cents hommes. On y brûlait à peu près 20000 cordes de bois par année et l'on dépensait à peu près $80,000 par année, pour gages, bois et minerai.

On fabriquait le fer en gueuse. Les rails du Pacifique ont en grande partie été faits avec le fer de Drummondville. C'est un fer de qualité supérieure.

Espérons que cette industrie verra encore de beaux jours.

Tannerie

Vers 1867 MM. Stear établit sur la rive droite de la St-François, une manufacture de tannin. Cette manufacture fut plus tard convertie en tannerie où l'on confectionnait un très bon cuir à semelle communément appelé le *Goudrier*.

MM. Shaw et Cassil en devinrent propriétaires.

On aura une idée de la somme d'ouvrage exécuté à la tannerie par le fait que deux attelages de chevaux étaient constamment

occupés à charroyer le cuir à la station du chemin de fer et à en rapporter des peaux crues.

Il se forma même un petit village aux alentours de la fabrique : village qui est à présent disparu.

Manufacture de bobines

De 1874 à 1879 MM. McLish et Wright exploitèrent et tinrent en opération une manufacture de bobines qui donna aussi de bons résultats. Quelques employés gagnaient jusqu'à $50. par mois.

Peu à peu ces différentes industries disparurent.

Cour de Circuit

La cour de circuit du comté de Drummond, fut établie par proclamation de Sir Edmond Head, dans l'automne de 1858.

Le premier greffier fut un des fils du Seigneur de Nicolet M. Trigg

Ce jeune homme s'occupait beaucoup de théâtres. Il vient à Drummondville et disparut mystérieusement. On n'en eut jamais de nouvelles.

Le greffier actuel, M. J. T. Caya fut nommé le 21 février 1859.

Le premier terme de la cour fut tenu en mars 1859.

La première cause inscrite fut celle de James Mairs vs Wm Montgomery ; cette action fut intentée le 14 décembre 1858 et était rapportable le 24 du même mois.

L'avocat du demandeur était M. E. J. Hemming.

Le site actuel de la cour fut déterminé par règlement du conseil de comté le 10 de mars 1858 : M. Joseph AtKinson était préfet cette année.

La bâtisse fut érigée en 1861.

Le père Henri Emond en fabriqua la brique sur les lieux mêmes.

L'entrepreneur en fut M. Alexis Belisle de St Zéphirins. Le gouvernement accorda un octroi de $1200.00.

Avant 1861 la cour était tenue dans la salle d'Agriculture au vieux marché.

Le premier terme de la cour fut tenu par le Juge Stuart de Québec, et ensuite par le juge Short de Sherbrooke.

Premiers Avocats

Je ne parlerai pas de feu William Vandel Velden, le premier avocat résidant dans les cantons de l'Est. Il ne fit que de rares apparitions dans les cours. Il demeurait à Kingey et devint aveugle.

Le premier avocat qui vint s'établir dans le district fut M. E. J. Hemming, dans le mois de septembre 1858, après avoir pratiqué quelque temps à Montréal.

M. Hemming prit une part active et efficace dans l'organisation des cours du district.

M. Edouard Pacaud ne peut donc être considéré comme étant le premier avocat des Bois-Francs, si ce nom peut s'appliquer aux townships à l'ouest de la St-François.

A l'époque où M. Hemming vint s'établir à Drummondville la population du village était d'une centaine de personnes. Les seuls édifices de quelques valeurs étaient les deux églises catholique et anglicane, la résidence de M. R. N. Watts, le magasin de Marler, l'Hôtel Boisvert et la boutique de forge de M. Jones.

M. Hemming fut le premier député de Drummond et Arthabaska à la législature de Québec après la confédération en 1867.

On ne peut nier que M. Hemming ait contribué puissamment à l'amélioration de la voirie et des communications dans ces comtés, pendant la durée de son mandat.

Il fit compléter divers chemins, entre autres celui de Drummondville à Arthabaska à travers la forêt entre Wendover et Simpson que M. Dunkin avait commencé, ainsi que le chemin de Drummondville à Upton et de Warwick à Tingwick : il travailla énergiquement à la completion du chemin à lisses de bois entre Sorel et Sutton, et passant par Drummondville. La preuve de la justesse de ses vues est la construction du chemin de fer du comté de Drummond qui suit presque intégralement la ligne projetée pour laquelle M. Hemming avait obtenu une charte ; la différence étant que dans le projet de M. Hemming la ligne devait s'étendre jusqu'à Ste-Angèle, au lieu de Nicolet. Mais Nicolet n'avait pas alors l'importance qu'il a aujourd'hui.

En 1873, il fut nommé magistrat de District pour Arthabaska et St-François avec M. Rioux. Peu après il fut choisi par sir George E. Cartier pour être juge de la cour supérieure résidant à Arthabaskaville. Mais sir George Etienne mourut avant que sa nomination ne fût ratifiée et M. Marcus Doherty, de Montréal, fut nommé à sa place.

Le juge Doherty ne résida cependant jamais à Arthabaskaville, il fut bientôt transféré à Sherbrooke et M. le juge Plamondon fut le premier ayant son domicile dans le joli village d'Arthabaska.

En 1890 M. Hemming fut élu bâtonnier du barreau d'Arthabaska.

M. Hemming a toujours eu un renom d'avocat honnête et habile, donnant son opinion avec franchise et concience sans crainte ni faveur.

Il survit à bon nombre de ses confrères du district d'Arthabaska.

Aucun homme n'a accepté autant de charges, n'en a refusé autant et n'a été démis de ses fonctions autant de fois que M. Hemming.

Il n'avait pas sans doute, la conscience et les principes assez élastiques pour réussir dans le métier de parasite des gouvernements,

métier qui exige souvent tant de platitude et d'abandon de scrupule et surtout une renonciation finale au *Moi.*

Le second avocat résidant à Drummondville fut Antoine Edouard Généreux qui vint s'y fixer dans l'automne de 1858 après avoir pratiqué à Trois-Rivières et à La Baie.

M. Généreux était un plaideur admirable, menant avec succès une argumentation serrée, appuyée sur une logique inattaquable et flanquée des pointes acérées d'une répartie très fine et très spirituelle.

C'était un joli garçon à figure ronde, de taille moyenne, aux manières un peu extravagantes et originales. Il portait par exemple, même dans les grandes chaleurs de l'été, un capot taillé dans ces pièces de laine blanche qu'on appelle *Couvertes Sauvages*, dont les barres rouges servaient de garnitures ou d'ornements.

Son bureau était très achalandé.

Sa première cause à la cour de circuit de Drummondville fut prise le 17 décembre 1858 : le demandeur était M. Joseph Lafond et le défendeur Wm. Sheppard,

Il mourut âgé d'environ 36 ans le 26 avril 1862, à Drummondville.



Le troisième avocat résidant à Drummondville fut Pierre Edouard Vézina de Trois-Rivières. Il s'établit en 1859. C'était un excellent avocat.

Il mourut le 3 juin 1862, agé de 53 ans.



Plusieurs fils de St-Ives se sont succédés dans le village du lieutenant colonel Herriot.

Aujourd'hui MM. W. J. Watts, député du Comté de Drummond à la législature provinciale, A. T. Paré et J. U. Richard sont les seuls avocats résidents.

NOTAIRES

Le premier notaire résident à Drummondville fut Mtre Louis Basile David père de l'ancien notaire Geo. David de Nicolet et de M. Achille David de Drummondville.

Il venait de St-Roch de L'Achigan et avait fait la classe à M. l'avocat J. U. Richard de Drummondville.

Je n'ai pu m'assurer de la date exacte de son arrivée a Drummondville mais ce dut être vers 1837 ou 1838. Il mourut le 7 août 1857. Son pupitre est aujourd'hui la propriété de M. J. T. Caya.

J'ai rapporté plus haut (A) l'incident si bien raconté par M. le chanoine Prince, de la conversion du capitaine W. G. Robins con-

(A) Page 166

version à laquelle M. le Notaire David prit une part remarquable par son intelligente et originale manière de traiter les questions relgieuses les plus ardues.

M. David fut remplacé par M. le notaire J. L. G. Manseau, dans l'automne 1857.

Médecins

Je n'ai pu me procurer de notes très précises sur les fils d'Esculape qui sont venus soulager les misères corporelles des citoyens de Drummondville.

Je crois que le docteur Calvin Alexandre fut le premier médecin résidant dans nos townships, on le retrouve dans les registres le 23 décembre 1833, à Kingsey, et le 28 février 1835 au même lieu alors qu'eut lieu la sépulture de Moïse Alexandre, son fils. M. Adolphus Alexandre, médecin, frère du défunt et père de M. l'abbé H. S. Alexandre, était présent à cette sépulture.

La mère du défunt était Dame Lucy Hicks qui l'avait précédé dans la tombe.

Le docteur Braden semble avoir été le premier médecin résidant à Drummondville : il fut suivi des docteurs McDonald, Beaupré, Larocque, Vallée et enfin de M. le docteur Bérard qui vint s'établir à Drummondville en 1859 et qui y demeure encore. Il a pour collègues MM. les docteurs Gille et W. Alexandre.

Ponts

Le premier pont reliant Wendover à Grantham fut construit en 1860 et ouvert à la circulation en octobre.

Il fut construit par James A Gordon, ingénieur civil, à l'endroit exact où se trouve aujourd'hui le pont du chemin de fer *Drummond County*.

L'entreprise coûta $8887.00.

La corporation dût se procurer de l'argent du Fonds d'emprunt municipal.

On emprunta $11,000.

La corporation se composait alors des townships de Grantham, Wendover et Simpson.

Cette somme n'a pas encore été remboursée mais le gouvernement a gardé la part des Droits Seigneuriaux revenant à la corporation. Cette dernière peut-elle être forcée de rembourser ?

Elle a requis les services d'un ingénieur civil, s'est conformée à toutes les exigences du Comité des Chemins et le pont a été enlevé par la débacle au printemps de 1862.

Ne peut-on pas prétendre que puisque le gouvernement qui, en realité, faisait construire le pont, n'ayant pas fait un ouvrage accep-

table, il n'a pas plus de droit au remboursement des sommes avancées qu'un entrepreneur ordinaire ?

Et si la chose est ainsi, n'est-il pas en demeure de payer à la corporation sa part de droits seigneuriaux ?

Au printemps de 1862 une digue terrible de glace s'amoncela à la chute Hemming, l'eau était très haute et lèchait presque le plancher du pont.

Le Samedi Saint, 19 avril, un bon nombre de curieux se rendirent sur le pont pour y contempler le spectacle grandiose, la lutte du pont contre les flots du vieux St-François, irrité de ce premier obstacle mis à son cours.

Soudain l'immense digue se met en marche et vient s'abattre sur le pont qu'elle enveloppe d'une étreinte désespérée, un craquement terrible se fait entendre, les curieux se sauvent au deux extrémités du pont qui ne peut résister et va s'engouffrer dans la *Lord's Fall.*

Le gardien John Thomas, dût monter dans un arbre pour ne pas être entrainé par les flots et les glaces.

Le pont actuel fut construit en 1885 par une compagnie organisée par charte en 1882.

M. l'abbé Marchand fut le promoteur ou mieux l'organisateur de la société, et il en fut le président actif tant qu'il demeura à Drummondville.

A propos de la débâcle de 1862, je dirai un mot de quelques personnes qui ont trouvé la mort dans la grosse chute du village.

Cette chute, du temps de Herriot, était appelée *Lord's Fall*, (la chute du Seigneur) probablement parce que l'on qualifiait du nom de Seigneur le Lieutenant Colonel Herriot.

C'était dans les mœurs du temps.

Le 4 de mai 1826, John McGinnis, âgé de 71 ans, s'avisa d'aller pêcher et essayer un nouveau canot. Il fut entraîné dans la chute et ne fut retrouvé que le 22 du même mois. C'est dans les procédés de l'enquête que j'ai trouvé le nom sous lequel la chute était alors généralement connue.

Plus tard, un nommé Chs Wilkins y trouva également la mort.

Vers 1845, Alexander *alias* Sandy Inis, un riche citoyen de Drummondville, se noya le jour de la Toussaint au matin. Il revenait en canot de la rive de Wendover quand, entraîné par le courant, il vint s'échouer sur une roche au milieu de la rivière ; il monta sur cette roche sans lâcher son embarcation.

Les gens de Wendover qui arrivaient pour la messe lui crièrent d'attendre, de ne pas bouger, qu'ils allaient lui porter secours. Ahuri par le bruit de l'eau et la peur, il n'entendit pas leurs cris et se rembarqua pour l'éternité, cette fois, car le canot disparut aussitôt dans le tourbillon.

L'accident plus tragique arriva le 13 de mai 1869, vers trois heures de l'après-midi.

On se rappelle que l'hiver de 1869 fut terrible par la quantité de neige que l'on eut. M. Henri Vassal était rendu à Drummondville avec son escouade d'hommes employée à la flotte des billots. La rivière était claire.

Au sommet de la Lord's Fall, sur la *roche à Currie*, (A) s'était formé un amoncellement considérable de billots, une grosse *jam*, en terme de *draveurs* ; M. Vassal ne voulait pas y toucher à cause du danger qu'il y avait ; mais quatre hommes décidèrent d'aller défaire cet amoncellement, contre le gré du conducteur : c'étaient MM. Louis Foucault, Philippe Chartrain, Domino Thibault et un abénakis.

Ils se rendirent heureusement, et firent partir tous les billots sans accident.

Mais à leur retour, le guide du devant de l'embarcation, cassa sa perche, et les quatre malheureux furent entraînés dans l'abîme. Une foule énorme, stationnée sur le rivage, fut témoin de l'accident sans pouvoir porter secours aux naufragés. L'un d'eux que l'on ne put connaître, nagea avec courage pendant quelque temps ; les forces l'abandonnèrent avant qu'il put toucher le rivage.

Ces malheureux étaient tous pères de famille.

La dernière noyage eut lieu en 1884, alors qu'un nommé Gauthier trouva également la mort, au même endroit.

C'est ce dernier accident qui inspira à M. l'abbé Marchand, le projet de se mettre lui-même à la tête de l'entreprise qu'il mena à bonne fin.

DÉPUTÉS

Il me reste à dire un mot d'une classe importante de la société, des députés des membres de l'ancienne législature depuis 1792.

On a vu plus haut (B) que l'établissement des premiers comtés date du 7 mai, 1792 et que la division dans laquelle Nicolet se trou-

---

(A) Vers 1830, l'aîné d'une famille Currie, de Drummondville, revenait de la rive opposée quand il fut entraîné sur cette roche fameuse que l'on a depuis minée et fait presque disparaître. Il ne put retenir son canot et resta sur la roche. On travailla toute une journée et une nuit sans pouvoir réussir à sauver le naufragé. Vers le milieu de la seconde journée, le père qui était un peu excentrique, se procura un fusil, préférant tuer son fils que de le voir noyer. On parvint cependant à le tranquilliser et au moyen d'un petit bac que l'on ancra en amont de la roche et d'un léger canot attaché à un câble, qu'on laissa filer jusqu'au gîte du jeune Currie, on put le sauver vers le soir. Il avait passé deux jours et une nuit sur ce rocher auquel il donna son nom.

(B) Page 163.

vait, portait le nom de Buckinghamshire. En 1828, ont fit une nouvelle division des comtés (9 Geo. IV ch. 73)

Voici la liste des mandataires du peuple, par ordre de date :

BUCKINGHAMSHIRE

1792, A. J. Duchesnay et J. M. de Tonnancour.
1796, John Cragie et G. W. Allsopp.
1800, John Cragie et Louis Gouin.
1804, Louis Proulx et François Legendre.
1809, François Legendre et J. B. Hébert
1810, François Legendre et J. B. Hébert.
1814, François Bellet et James Stuart.
1816, François Bellet et Joseph Badeaux.
1820, Louis Bourdages et J. B. Proulx
1824, " " " "
1827, " " " "

DRUMMOND

1830, Fréderic George Herriot.
1833, Edouard Toomey et H. Menut.

Un des résultats de la vie parlementaire de F. G. Herriot, fut l'octroi qu'il obtint du gouvernement pour compléter le chemin de Drummondville à Melbourne qui ne fut terminé qu'en 1831.

Ed. Toomey remplaça le lieutenant-colonel Herriot en 1833, car on voit dans un acte de baptême de Frédéric, fils de Louis Desrochers et de Marie Girard, de Wickham, on lit : " Parrain Edouard Toomey Ecr, membre du Parlement provincial, et marraine Michella Luemberg. "

Cet acte est daté du 8 juillet, 1833.

Ce M. Toomey était un riche marchand de Drummondville.

Les vieillards se souviennent encore du père J. B. alias Batoche Proulx qui représenta Nicolet ou Buckinghasmhire de 1820 à 1830.

C'était un riche cultivateur de Nicolet et avait reçu une bonne instruction.

Comme les membres du parlement n'étaient pas alors rémunérés pour leurs services, quand le père Proulx partait pour la session, il apportait avec lui un sac de lard et un sac de pain.

***

Il est inutile pour moi de parler des autres députés de Drummond depuis l'Union. On trouve tous les détails dans *Le Canada sous l Union*, de Turcotte.

Drummondville a fourni plusieurs députés, entre autres, feu R. N. Watts, père du député actuel, W. J. Watts, E. J. Hemming, J. E. Girouard.

Je ne veux pas entrer dans le domaine de l'histoire actuelle. Ce serait inutile pour le moins.

Qu'il me soit cependant permis d'exprimer la surprise que je ressens en voyant les magnifiques pouvoirs d'eau de Drummondville demeurer inactifs.

Il me semble que si le lieutenant-colonel Herriot choisit cet endroit pour y établir le noyau de sa colonie militaire, il agissait avec une grande profondeur de vue.

Il aurait pu choisir comme site de son village, un endroit plus pittoresque, plus élevé, moins marécageux ; mais il rêvait, pour sa ville naissante, un riant avenir manufacturier.

Hélas, ses prévisions ne se sont pas réalisées, ses rêves brillants sont restés dans le domaine des songes, ses espérances, dans celui des déceptions !

Que réserve l'avenir à Drummondville ?

Quel sera son sort ?

Dieu le sait, mais il faut se rappeler que pour les villes comme pour les individus, ce n'est pas dans les champs de l'inertie et du découragement que germe la fortune. Il faut de l'audace, du courage, de l'union.

Ces éléments existent, il ne s'agit que de les grouper pour changer la face des choses.

SOUTH DURHAM

La paroisse de St-Fulgence de Durham (municipalité de South Durham) est actuellement formée des quatre rangs supérieurs et des quatorze premiers lots du huitième rang du township de Durham.

Avant la formation de la paroisse de Ste-Christine de Bagot, la pointe d'Acton appartenait à South Durham.

Je n'ai pas grands détails à ajouter sur les premiers habitants, ce que j'ai dit plus haut du township de Durham, s'applique également à St-Fulgence.

Avant la construction d'une chapelle, les catholiques de South Durham étaient sous la juridiction des missionnaires de St-Pierre de Durham (L'Avenir)

Dès que cette dernière paroisse eut un prêtre résidant, on s'efforça d'avoir la messe à intervalles fixes.

Le 8 septembre 1857, une requête signée par trente-sept résidants, demandait d'avoir la messe à Durham au moins une fois par mois.

M. l'abbé J. C. Prince, alors curé à L'Avenir, qui s'était intéressé au sort des catholiques de cette partie du township, alla y célébrer la première messe dans l'automne de 1857.

Cette première messe fut dite dans la maison alors occupée par le Dr Alexandre, et servie par M. Jessy Alexandre.

M. Fulgence Préfontaine devint propriétaire de cette maison qui servit pour fins du culte jusqu'à la construction de la chapelle en 1862, sur un terrain donné par M. Fulgence Préfontaine lui-même.

Le 23 septembre 1858, on envoya à Mgr. Cooke, évêque des Trois-Rivières, une requête accompagnée d'une lettre de M. l'abbé Prince, demandant un délégué pour choisir le site d'une église et en fixer les dimensions.

Cette requête ne parait par avoir eu de résultats immédiats, car on voit que le 26 novembre 1861, les habitrnts du huitième rang de Durham signifient leur refus de s'annexer à South Durham et qu'alors Mgr Cooke nomme M. Ls. Trahan pour s'enquérir des faits.

Le 2 décembre 1861, M. F. Préfontaine, au nom des francs-tenanciers de South Durham, demande qu'on ait la messe deux fois par semaine.

M. l'abbé Prince ayant été rappelé de L'Avenir et cette paroisse étant restée sans curé résidant pendant quelques mois, les catholiques de la mission du Dépôt de Durham obtinrent d'être desservis par M. l'abbé N. E. Ricard, alors curé d'Acton, et aujourd'hui curé de St-Zéphirin de Courval.

En 1862, on construisit la première chapelle qui, après la construction de la nouvelle église, fut convertie en maison d'école.

Les habitants de la Pointe d'Acton demandaient alors de s'annexer à la mission de Durham. Une requête à cette fin fut envoyée à Mgr. Cooke : cette requête était signée de MM. J. B. Faucher, Louis Giguère, Isaie Brodeur, Narcisse Befort. Ant. Hogue, père et Ant. Hogue, fils.

Jusqu'alors on n'avait eu que des messes sur semaine.

Après la construction de la chapelle, on obtint d'avoir la messe chaque troisième dimanche et à cette fin les fidèles s'obligeaient à payer une somme annuelle de cent piastres.

Les choses en restèrent là jusqu'en 1866, alors qu'on obtint d'avoir la messe deux fois par mois : ce fut M. l'abbé Patrick Quinn, de Richmond, qui desservit cette mission jusqu'en 1869.

Au mois d'octobre 1869, M. l'abbé Thomas Quinn fut nommé premier curé de South Durham ; mais il ne vint y résider que vers Noël, en 1871.

M. Quinn fit construire le presbytère ainsi que l'extérieur de l'église actuelle dont l'intérieur fut terminé par M. l'abbé F. Connolly qui succéda à M. Th. Quinn en 1876.

Le troisième curé de South Durham fut M. l'abbé Philippe Manseau, nommé en 1888. M. Manseau était un musicien distingué, à tel point que notre éminent artiste Jehin Prume déclarait qu'il n'avait jamais été mieux accompagné au piano que par M. l'abbé Manseau.

On lui doit plusieurs morceaux très délicats, entre autres un

Tantum et un chœur intitulé L'Avenir dédié au chœur de la paroisse de L'Avenir et dont l'accompagnement est un vrai bijou de grâce, émaillé de grandes beautés artistiques.

M. l'abbé Manseau mourut à South Durham, le 15 octobre 1891, après une courte maladie et fut inhumé dans cette paroisse. Une foule énorme assistait à ses funérailles, la population protestante y était largement représentée par les citoyens importants de la municipaliié. Ce fut un deuil général dans la paroisse. Si je ne me trompe, M. Manseau fut le premier curé qui réussit à avoir la procession du S. Sacrement en dehors de l'église.

M. Manseau fut remplacé par M. I Béland, curé actuel.

St-Fulgence fut érigé canoniquement par décret du 30 septembre 1863 et civilement par proclamation du 19 décembre 1863, sous le nom de St-Fulgence de Durham. Ce nom venait de l'un des premiers citoyens de la nouvelle paroisse, M. Fulgence Préfontaine.

En 1864, par l'acte 27-28, Vic. 64 South Durham fut érigé civilement : cette municipalité comprenait alors la Pointe d'Acton qui en a été plus tard séparée pour former le noyau de la paroisse de Ste-Christine.

Cet acte prit force le 1er janvier, 1865.

Cette municipalité renfermait les quatre rangs supérieurs du township de Durham, par l'acte 34 V. c. 33, sanctionné le 24 décembre 1870 on y ajouta la moitié sud-est du huitième rang.

La première élection de conseillers eut lieu le deux de janvier, 1865. Les conseillers élus furent MM. Fulgence Préfontaine, George Blake, James Duffy, John Church, Charles Church, J. B. Faucher et Alexandre Montgomery.

Le 9 janvier de la même année, M. Fulgence Prefontaine fut élu maire de la nouvelle municipalité ; il fut réélu maire en 1866 et en 1867. Les maires suivant furent : Charles Candlish, 1868 à 1871 ; George Blake, en 1872 et 1873 ; Charles Blake, 1874 à 1876 ; James Duffy, de 1877 à 1884 et de 1888 à 1890 ; Thomas Patrick en 1885 et 1886 ; William Blake, en 1887 et 1888, F. N. McCrea, depuis 1890 sans interruption.

***

South Durham est une municipalité prospère qui doit beaucoup au chemin de fer le Grand Tronc : cette voie ferrée y a trois stations, Danby, South Durhrm et Lisgar.

Il se fait un commerce de bois considérable à chacune de ces stations.

Danby possédait il y a quelques années plusieurs magasins importants, c'était un village très actif ; mais en septembre 1888, le feu de terre neuve le détruisit entièrement. On fut pendant quelque temps sous l'impression que cet incendie était affaire préméditée et préparée à l'avance.

Quoiqu'il en soit, jamais peut-être on ne vit un incendie aussi prompt dans sa marche : en moins de deux heures, ce riant village n'était plus qu'un amas de décombres et de cendres fumantes ; les pertes furent énormes et quelques personnes seulement y rebâtirent leurs résidences.

South Durham a aussi été visité par plusieurs incendies partiels.

La prospérité de cette municipalité est due à l'esprit d'initiative et au talent commercial de plusieurs de ses membres.

Parmi les anglais, celui qui mérite une mention spéciale est certainement M. Charles Church qui commença sa carrière sans aucunes ressources et parvint à se créer une belle fortune dans le commerce de bois et d'écorce. Un beau jour cependant, cette fortune s'écroula quand le commerce d'écorce subit son premier échec.

Sans se décourager, M. Church se remit à l'œuvre et se créa de nouveau une jolie fortune. Il fut l'inspirateur et l'organisateur de la compagnie Church, Fee & Mitchell qui construisit le chemin de fer du comté de Drummond.

Il sut préparer les voies et faire les habiles combinaisons politiques et commerciales qui lui permirent de mener à bonne fin cette entreprise.

MM. Thos. E. Fee, F. N. McCrea, William Mitchell doivent leur succès à M. Church ; il les guida dans leurs premiers efforts, s'en fit des associés dévoués, leur facilita la voie et leur créa un bel avenir dont ils ont su admirablement bien profiter.

Parmi les canadiens-français les plus en vue est certainement M. Fulgence Préfontaine qui s'est amassé une belle fortune dans le commerce, un commerce général.

M. Préfontaine arriva à South Durham le 21 octobre, 1854. Il fut membre de l'ancien conseil du township de Durham.

Homme au jugement sain, il ne s'aventura jamais dans les entreprises trop hasardeuses ; mais il ne négligea aucun moyen d'étendre et augmenter son commerce.

Il a toujours été l'homme de confiance de South-Durham, et le conseiller consciencieux et éclairé de la presque totalité des citoyens de cette paroisse.

M. Préfontaine n'a pas négligé l'agriculture ; ses fermes vastes et bien cultivées sont pour lui le sujet d'études et d'expériences dont il se fait un devoir et un plaisir de faire part à ses voisins et au public. Ses conférences agricoles sont très instructives et agréables à entendre.

Il serait trop long de passer en revue tous les citoyens dignes de mention spéciale, on me pardonnera de ne pas mettre leur modestie à l'épreuve.

***

Il y avait lors de l'arrivée de M. Préfontaine à Durham, une quarantaine de familles dont environ vingt-cinq protestantes. Parmi les chef de familles canadiennes-françaises, mentionnons MM. Edouard Manseau, Hogue, de Sorel, J. Lafond, Louis Giguère, Séverin St-Laurent, Edmond Proulx, qui retourna à Nicolet, Joseph Roy, père du populaire hôtelier, qui occupait la terre de M. Viau, etc, etc.

***

La *Bark Extract Co* établit ses usines sur le no 16 du 10ème rang de Durham en 1864. Les propriétaires étaient MM. J. J. Millar et Cie, d'Upton. Après une dizaine d'années d'opérations, quand l'abondance d'écorce eut disparu, MM. Millar transportèrent le site de leurs opérations dans le Nouveau-Brunswick.

***

Le terrain de la Fabrique occupe six acres de terre dont quatre furent donnés par M. Fulgence Préfontaine, M. Asa Leighton, protestant, fit don gratuit d'un acre et vendit l'autre acre au prix nominal de $25.00.

Ces différents contrats furent passés le 13 avril 1860, devant Mtre H. Mignault, notaire de St-Hyacinthe et son confrère Mtre A. Fréchette. M. l'abbé J. C. Prince, alors curé de l'Avenir, accepta ces donations au nom de Mgr Cooke.

***

South-Durham a longtemps été considéré comme un repaire d'Orangistes : cependant depuis un bon nombre d'années, les protestants se montrent plus tolérants. Les catholiques font leur grande procession du Saint Sacrement dans les rues du village, sans aucune remarque de leurs frères séparés.

Ce respect mutuel, cette tolérance est sans doute dûe au système d'écoles séparées en vigueur dans South Durham.

On se réunit, on serre ses rangs dans les questions d'intérêt public ; dans les questions religieuses, on respecte la foi et le temple de son voisin.

Et c'est ainsi que chacun contribue à l'union dans la loyauté et le patriotisme.

ST-GERMAIN DE GRANTHAM

Le township de Grantham fut arpenté par R. Jones en 1793, Jas. Rankin en 1796, John Sullivan, B. Ecuyer et Wm Sax en 1815 et Joseph Bouchette en 1817.

Grantham fut érigé en township le 14 de mai 1800.

Les cinq premiers rangs en furent octroyés originairement à un nommé Williams Grant, de la cité de Québec et ses *several associates*

et devinrent bientôt la propriété de l'honorable John Richardson.

Comme on avait donné carte blanche au lieutenant colonel F. G. Herriot et qu'il avait choisi Grantham comme l'endroit propice pour y établir sa colonie militaire, le gouvernement fit, le 7 décembre 1815, dans la 65ème année du règne de George III, un marché avec John Richardson par lequel on lui concédait en échange de ses possessions primitives, c'est-à-dire des cinq premiers rangs de Grantham, les lot numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 dans les autres rangs, savoir en tout 149 lots contenant 20,800 acres de terre.

Ce sont surtout les membres du régiment des Meurons, débris de l'armée vaincue de Napoléon 1er, qui s'établirent dans cette partie de Grantham.

Après avoir été faits prisonniers ils avaient été soumis à de durs traitements puis transportés en Canada pour y défendre les possessions britanniques, pour se battre pour leurs vainqueurs.

Voici les noms de quelques uns de ces véritables *débris d'une grande épopée* : Patrick Traverse, John Neiderer, Antoine Roussie, d'où vient le nom de *côte à Roussie* sur le chemin d'Yamaska, Francis Sabotte, Jacob Hériman, Joseph Guenon, Andrew Suzo, André Prévost, John Sullivan, J. Bte Nugres, etc., etc. ainsi que " le grand Joseph, batailleur et tracassier mort à St-Hyacinthe, vers 1833. " (A)

On me permettra de céder ici la parole à un habile choniqueur dont les notes inédites méritent la publicité, M. l'abbé F. O. Belcourt, ancien curé de Drummondville.

" Tous ces pauvres malheureux furent placés dans cette forêt habitée jusqu'alors que par les ours et autres animaux sauvages, sans chemin et à une distance de pas moins d'un mille les uns des autres, dépourvus pour ainsi dire des choses nécessaires à la vie.

" Ils furent huit longues années avant qu'on leur ouvrit un chemin de Drummondville à Yamaska. Il est impossible de se figurer les misères de tous genres qu'ils eurent à endurer durant ce laps de temps.

"Voici quelques échantillons de ces misères :

" Vers 1820 ou 1821, Joseph Guenon perdit sa femme. Comme il n'y avait pas de menuisier parmi ces colons, on équarrit quatre *cales* (B) pour en faire un cercueil dans lequel on *dépose le corps et, après l'avoir ficelé avec des harts rouges*, on le transporta à dos et à bras à travers la forêt jusqu'à Yamaska, (distance d'environ 24 milles)

(A) On trouvera à la fin de ce voulume la liste complète des octrois faits aux soldats licenciés.

(B) On appelle cale dans le langage de chantiers un morceau de bois fendu ou équarri à la hache en forme de planche.

lieu le plus proche où il y eût un prêtre pour faire l'inhumation.

" M. John Neiderer, un des braves qui ont surmonté toutes les misères de ce temps là, et qui est mort il y a peu d'années sur la terre qui lui avait été octroyée, dans un petit discours qu'il fit à la fête de la St-Jean-Baptiste, racontait aux jeunes gens et à son auditoire tout ému, pour les engager à travailler avec patience et persévérance, les misères qu'il avait eues à se procurer un peu de farine pour sa famille dans les commencements : " Je me faisais, " disait-il, un auge de la capacité du *Salt* que j'avais à porter à " Sorel, et en proportion de la force de mon petit bœuf qui n'avait " qu'un an lors de son premier voyage ; avant cela, comme tous " les autres, je faisais l'âne, le bœuf, le mulet pour transporter mon " *salt* et rapporter ma farine, mais mon pauvre dos en souffrait. " Je ne vous parlerai de mon attelage qui était des plus simples et " des plus primitifs. Un beau matin, après avoir imploré les grâces " d'En Haut pour la réussite de mon voyage, je partais pour " Sorel à travers les bois, me guidant sur les arbres plaqués pour ne " pas m'égarer. Vous n'avez pas d'idée, mes amis, de la misère " que j'avais à traverser les lots de terre noire, où il n'y avait ni " décharge ni fossé, ni rigole comme aujourd'hui. Que de fois " j'étais obligé de retirer mon petit bœuf du bourbier, ressemblant " plus à un nègre qu'à un blanc dans cette satanée terre noire !

" Enfin, après bien des tribulations, j'arrivais à Sorel, non sans " avoir laissé quelques fragments de mes habits sur ma route et " content quand je n'y laissais pas quelques morceaux de ma " peau.

" Mon échange fait, ce qui n'était pas long, je me disposais à " retourner au foyer. Mais avant de quitter le marchand, il me " *traitait* toujours afin de me donner force et courage pour mon " heureux retour. Dans ce temps là, mes bons amis, la boisson " était bonne et à bon marché. Le marchand n'y regardait pas... " Ce n'était pas comme à présent. Nos membres du parlement " ne songeaient pas à imposer des taxes sur tout pour se faire des " fonds d'élections.... Je repartais donc de Sorel le cœur joyeux, " jouissant d'avance du plaisir que j'allais faire à la femme et aux " enfants en leur apportant de quoi faire du pain. Et bien mes " amis, j'ai passé à travers toutes ces misères alerte, bien que " quelquefois tombant de fatigue, mais toujours le cœur gai : je " suis de ceux qui ont mangé les racines de la misère, pour vous, mes " amis, vous n'avez plus qu'à manger les fleurs et les fruits. (Longs " applaudissements) "

Je laisse encore la parole au chroniqueur.

" Tous ces pauvres malheureux étaient célibataires à leur arrivée en Canada, à l'exception du jeune Andrew Suzo qui était fiancé. Dans le temps passé sur l'île de Malte, le jeune Suzo s'était lié d'amitié avec une Maltaise. Ne pouvant la marier, parce qu'il était prisonnier de guerre et ayant été embarqué à bord du navire

destiné au Canada, il se trouvait dans la nécessité d'abandonner celle qu'il aimait et dont il était aimé. Que fit cette femme intrépide dans son désespoir ? Elle monte dans une chaloupe et se met à suivre le bâtiment.

"A cette vue le capitaine fut touché de compassion et connaissant celui pour lequel cette femme exposait ainsi sa vie à la merci des flots, fit promettre au jeune Suzo devant témoins, d'épouser, à son arrivée à Québec, celle qui exposait ainsi sa vie pour devenir sa femme. Alors on stoppa, et l'on fit monter à bord cette femme héroïque.... Ils donnèrent leur terre à un nommé Ant. Caya avec qui ils demeurèrent jusqu'à la mort du père Suzo. Après sa mort, sa veuve se retira à Trois-Rivières, vivant de la pension que lui paya le père Caya jusqu'à sa mort. Cette terre est encore la propriété d'un des petits fils du père Ant. Caya. Elle est dans le sixième rang de Grantham à environ deux milles de l'église de St-Germain.

" Plusieurs de ces braves sont morts à St-Germain, mais le plus grand nombre, découragés par trop de misères, prirent le chemin des Etats-Unis ou d'autres localités plus défrichées....

Le chemin d'Yamaska favorisa beaucoup la colonisation de ce township. Les canadiens-français commencèrent à s'y établir.

Avant de céder de nouveau la parole au chroniqueur, je ferai remarquer que plusieurs soldats du régiment n'était pas précisement doués du caractère de défricheur.

Ils auraient voulu des terres toute défrichées et bon nombre auraient encore préféré n'avoir qu'à manger le produit des récoltes sans avoir eu la peine de cultiver.

Je laisse à présent la parole à la chronique pour raconter l'arrivée des premiers canadiens-français dans Grantham.

" Un des plus anciens est un nommé David Corriveau, venant d'Yamachiche, qui prit un lot au huitième rang de Grantham, en 1823, où il a véeu et est mort en avril 1895, âgé de 94 ans.

"Quelques uns s'y étaient établis avant lui, mais s'étaient découragés après quelques arpents de défrichement. On peut dire que ce ne fut que vers 1830 que les colons, venant des paroisses d'en bas, se sont fixés définitivement dans la partie de Grantham qu'on appelle aujourd'hui St-Germain. Voici quelques uns des noms de ces premiers colons : les Lespérance, Guimond, Cotard, Senneville, Dubois, Caya, Hamel, Blanchet, Gauthier, Lafond, Dargy, Duncan, McCaffrey, Duff, Pinard, Monet, Houle, Clair-Houde, Janelle, etc. etc. jusqu'à l'année de la *Gran e Digue* où plusieurs personnes se sont noyées dans les iles de Sorel. La plupart des colons venaient des paroisses de St-Grégoire, Nicolet, La Baie, St-François, mais à cette époque les gens de Sorel, craignant de nouvelles inondations, se dirigèrent en grand nombre vers St-Germain de Grantham. "

En 1853, on commença à faire des demandes pour obtenir une chapelle au centre du 7ème rang. On avait peut-être un peu le désir d'élever une paroisse rivale de Drummondville. On ne put toutefois obtenir le 5ème rang, ce qui fait que l'église se trouve loin du centre de la paroisse.

La première chapelle fut construite en 1854 et bénite le 28 janvier, 1855, par M. F. O. Belcourt, curé de Drummondville.

On lit dans l'acte de Bénédiction : Cette chapelle qui devra servir de presbytère par la suite, a été bâtie par une petite partie des intéressés qui se sont liés volontairement par des billets notariés. " La première messe y fut célébrée le même jour. C'est vers cette époque que St-Germain eut son premier notaire M. Mathias, Dominique Meunier-Lapierre.

Le cimetière actuel fut bénit le 6 avril 1855, par M. l'abbé F. O. Belcourt.

Le même jour eut lieu la bénédiction du chemin de croix qui fut remplacé en 1872. C'est M. l'abbé G. Ant. Belcourt qui présida à cette cérémonie, Il était alors missionnaire de St-Joseph de Pembina, dans le Minnesota. Il fut fait évêque plus tard.

M. G. A. Belcourt est le premier prêtre canadien qui ait étudié le Sauteux : il est l'auteur d'une grammaire et d'un dictionnaire de cette langue.

L'érection canonique de la paroisse fut accomplie par décret daté du 29 juin 1856 ; sur procès-verbal de M. l'abbé Michel Carrier, curé de La Baie, en date du 26 juin, de la même année.

L'érection civile eut lieu le 6 septembre 1856, par proclamation de Sir Edmond Head.

L'élection des marguillers se fit le 8 février 1857 ; furent élus marguillers en exercice : Felix Pinard, Frs Barnabé et Honoré Duff et comme anciens marguillers MM. Frs Claire Houde, George Bourbeau, Pierre Mathieu, J. Bte Houle et John McCormick.

Le 6 décembre de la même année, MM. Victor Jutras, Jos. Cardin, James Hanney, Félix Pinard, Frs St-Martin, Augustin Veilleux et Patrick Doré, fils, furent élus syndics pour la construction d'une église et d'une sacristie.

La première visite pastorale à St-Germain eut lieu les 23 et 24 juin 1858.

Voici l'état de la population à cette date : Feux 145 ; âmes 986 ; communiants 620 ; confirmés 46.

Voici les remarques de Sa Grandeur, inscrites au régistre : " Il n'y a pas d'église. La chapelle actuelle fera par la suite un beau presbytère. Le prêtre desservant loge actuellement dans la maison publique qui sert aussi à loger le bedeau.

" La place de l'église déjà marquée, est confirmée.

" Un curé a été promis pour cet automne si la maison publique est mise en bon ordre et agrandie, soit par une allonge ou par un bas côté en arrière, et si un supplément, ajouté à la dîme, offre un revenu suffisant."

***

La nomination d'un curé fut cependant différée jusqu'à l'année suivante et M. l'abbé C. F. Baillargeon vint prendre possession de la nouvelle cure à la fin de septembre 1859, et y demeura jusqu'à la fin de septembre 1864.

Le 28 novembre 1859, le nouveau curé fut autorisé à tenir les comptes de la fabrique.

En 1862, M. le curé fit dresser par Mtre Bellemare, notaire de St-Guillaume, une répartition légale pour la construction d'une église et d'une sacristie devant être construites sur le terrain où était la chapelle, et qui avait été donné par MM. Honoré Duff et Alexandre Lespérance ; le premier donnant quatre arpents de haut sur deux de larges et le second, un arpent sur quatre.

La répartition s'élevait à $12.000.

En 1860, le 15 avril, la fabrique fit don au père H. Duff et à son épouse Marguerite Raiche leur vie durant, d'un banc dans l'église, le plus près du banc de l'Oeuvre, en récompense du terrain donné. On dit que semblable don fut fait à M. A. Lespérance ; je n'ai pu en trouver de trace dans les régistres.

L'entreprise de l'église fut accordée aux frères Thomas Allard et Louis Allard : le premier était un citoyen de l'Avenir. M. Louis Allard surveilla les travaux qui furent exécutés à la satisfaction de tous.

Le solage fut fait en 1863 et en 1864 on éleva les murailles jusqu'au-dessus des chassis, ce qui occasionna de la part de l'évêque de vives félicitations pour le zèle des citoyens pour bâtir l'église dont les fondations mesuraient 124 x 56 pieds.

Cette église fut terminée en 1865 et la bénédiction solennelle en fut faite le 14 décembre de cette même année, par M. le vicaire général Thomas Caron. Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Baillargeon, alors curé aux Trois-Rivières.

Etaient en outre présents à la cérémonie MM. les abbés N. Kérouac, curé de St Guillaume ; T. P. Gouin, de l'Avenir ; E. Desaulniers, de Kingsey ; M. Marchand, Drummondville ; J. B. Marcotte, St-Théodore ; Alex. Desaulniers, vicaire à St-Guillaume ; T. M. Brunelle de St-Hugues et Tessier, curé de St-Germain.

***

L'ancienne chapelle fut convertie en résidence curiale jusqu'à la construction du presbytère actuel.

Vers la fin d'août 1864, M. l'abbé Joseph Tessier fut nommé vi-

caire de St-Germain *cum futura successione*, et prit possession de la cure à la St-Michel.

Lors de la visite pastorale le 20 juin 1869, la population de la paroisse était de 1569 ; en 1873, elle était de 1832 et en 1877, de 2214 dont 1308 communiants.

On voit par là quels rapides progrès fit cette paroisse, aujourd'hui une des plus riches du diocèse. Le 10 mars 1872, on fit une assemblée à laquelle il fut décidé que la fabrique payerait seul le coût de l'intérieur de l'église. Les résolutions de cette assemblée furent approuvées par Sa Grandeur Mgr Laflèche, le 15 de mars.

Le 23 janvier 1878 M. le vicaire général Thomas Caron bénit deux cloches dont une de 526 livres, était un don de M. D. O. Bourbeau M. P. et l'autre de 312 livres, était offerte par M. J. B. Guevremont, sénateur.

Le 26 avril 1885, on résolut dans une assemblée d'emprunter du Crédit-Foncier franco-canadien $11,000 pour l'intérieur de l'église et la construction du nouveau presbytère.

Sa Grandeur Mgr Gravel approuva cette résolution le 27 septembre 1885 : une assemblé de paroisse tenue le 4 octobre suivant, ratifia les procédés antérieurs et l'emprunt fut terminé.

Le presbytère de St Germain est sans contredit le plus vaste du diocèse et d'un grand nombre de diocèses voisins, il mesure 56 x 43 pieds et a coûté $9.000.

Il n'a pas peut-être la beauté extérieure et architecturale que d'autres peuvent avoir ; mais le style uni et sévère de la bâtisse convient au genre auquel elle appartient. C'est une demeure curiale et non pas un cottage, ou même un chatelet.

L'intérieur est vaste, élevé, bien éclairé et bien aéré.

C'est un honneur pour la paroisse.

***

En 1866, la population avait atteint le chiffre de 2740 repartie comme suit : catholiques 2722, protestants 18.

Le 1er août 1866, on résolut de vendre le vieux presbytère pour aider au paiement des dettes et M. l'abbé Tessier acheta un acre de terre dont il fit don à la fabrique pour l'y placer et vendre ainsi à meilleur profit. Il est aujourd'hui la propriété de M. Joseph Laferté, marchand.

***

En 1891, M. l'abbé P. A. LeBrun, curé de St-Pie, remplaça M. l'abbé Tessier à St-Germain.

***

Il est remarquable que l'église se trouve à l'une des extrémités de la paroisse, à environ un mille de ses limites nord-est.

Il serait imprudent pour moi d'en expliquer la cause, mais les futurs historiens trouveront dans certains documents inédits, la raison curieuse de cet état de chose et les déceptions dont il fut la source.

***

La paroisse de St-Germain fut érigée en municipalité par l'acte 20 V. c. 41 sanctionné le 10 juin 1857.

En 1860, le village portait encore le nom de Headville, sans doute en l'honneur du Gouverneur d'alors Sir Edmond Head.

C'était le nom du bureau de poste.

Le notaire Meunier-Lapierre, dans ses actes, déclare toujours que les minutes demeurent " de record en mon bureau de notaire à Headville. "

La première élection de conseillers eut lieu en 1858 et la première assemblée du conseil le 8 février 1858, étaient présents : Jean Thos Neiderer (prononcez Nidre) Michel Boisvert, Augustin Veilleux, Joseph Cardin, George Bourbault, Zéphirin Cyr dit Vincent et Jacques St-Martin.

On élit, à cette session, pour secrétaire-trésorier Mathias-Dominique Meunier-Lapierre, notaire et pour maire J. T Neiderer.

Voici la liste des maires de St-Germain avec la date de leur première nomination :

J. T. Neiderer, 8 février 1858.	Augustin Veilleux, 1859.
Adolphe Savignan, 7 avril 1860.	A. Veilleux, 25 Janvier 1862.
F. Pinard, 15 janvier 1866.	Bruno Forcier, 22 janvier 1872.
L. A. Bernard, 3 février 1873.	Pierre Martel, 7 février 1881.
L. A. Barnard, 6 février 1882.	John Courchène, 24 janvier 1887.
Désiré Blanchard, 6 février 1888.	Hilaire Proulx, 3 février 1890.
M. Boisvert, 2 février 1891.	L. N. Cotnoir, 4 février 1895.
Albert Bellemare, 1er février 1897.	

***

Après la mise en force de la loi municipale de 1860, la première assemblée publique pour l'élection des conseillers eut lieu le 13 janvier 1862, à 4 heures de l'après-midi, à la maison d'école du village de Headville, sous la présidence de Ad. Savignac. Les personnes suivantes furent élues conseillers : M. Boisvert, Aug. Veilleux, Michel Arpin, François Barnabé, Michel Girard, Toussaint Lesieur et David Neiderer et le 25 du même mois M. Aug. Veilleux fut élu maire et M. le notaire H. A. Paré, secrétaire-trésorier.

Vers cette époque on forma une compagnie d'assurance municipale contre le feu, mais elle ne fut jamais en opération.

La salle publique, qui est l'endroit où siége le conseil actuellement est l'ancienne résidence curiale, la première, qui servit à M. l'abbé Baillargeon pendant cinq ans et à M. l'abbé Tessier pendant trois ans.

On a vu ce que devint la première chapelle et quelles métamorphoses elle a subies.

***

Quatre notaires ont résidé à St, Germain : le premier fut M. D. Meunier-Lapierre, il fut remplacé par M. H. T. Paré dont le successeur fut M. le notaire Bourbonnier. M. Brien succéda à M. Bourbonnier. Il a su gagner la confiance publique et l'a justifié amplement.

St-Germain a deux médecins, MM. Comeau et Larue.

***

Un grand territoire, comprenant des centaines et même des milliers d'acres, a beaucoup à souffrir des inondations annuelles de la Rivière Noire qui se glisse lentement et par méandres capricieux à travers un terrain plat, humide et dont la grande partie est composée de terreau ou terre noire.

Quelle richesse pour la paroisse si l'on parvenait à égoutter ces terrains naturellement très fertiles.

On a déjà fait des travaux d'irrigation, on a creusé le chenal de la rivière, mais ce n'est pas suffisant.

On a suggéré la construction d'un canal transvidant la Rivière Noire dans la rivière Duncan qui se jette dans la rivière Yamaska.

Un ingénieur civil prétend qu'il y a assez de niveau entre les deux rivières pour permettre ce transvidage.

Reste la question de savoir si le projet une fois mis à exécution, aurait les résultats qu'on en attend ; de plus les citoyens qui bénéficient de la Rivière Noire sans en souffrir, verraient d'un mauvais œil l'assèchement de ce cours d'eau.



La rivière Duncan tire son nom des agents de la succession Richardson, qui pendant de longues années ont géré les terrains appartenant à cette riche famille.

Une station du " Drummond County Railway " porte le nom de Duncan ; il y a aussi à cet endroit, un bureau de poste.

Un troisième bureau de poste est à Boulogne, sur le " South Eastern."

***

Le commerce de bois et d'écorce a été une source de grands revenus pour la paroisse autrefois.

On vendait l'écorce à la compagnie Millar, d'Upton.

M. William Watkins établit un moulin à scie à St-Germain vers 1870. C'est le seul qui existe aujourd'hui, il est la propriété de M. Wm John Watkins.

Quand le commerce de bois et d'écorce eut disparu, on se livra résolument à la culture et à l'industrie laitière.

Il y a actuellement six fromageries et une beurrerie. Ces différentes manufactures ont rapporté en 1897 la jolie somme de $30,-242.30.

Il se fait aussi un commerce considérable de foin et d'animaux.

St-Germain possède dix écoles dont neuf élémentaires et une modèle. Elles sont fréquentées par une moyenne de 500 écoliers.

Voilà en peu de mots l'histoire de cette intéressante paroisse, entièrement canadienne aujourd'hui ; elle marche avec confiance vers l'avenir, dans le chemin du progrès et de la prospérité.

WICKHAM-OUEST

St-Jean l'Evangeliste de Wickham

Le territoire couvert par cette municipalité fut érigé en paroisse par décret du 27 janvier 1864 et par proclamation en date du 27 juillet 1864.

L'érection municipale fut effectuée par l'acte 29-30 Vict. c. 62, sanctionné le 15 août 1866.

West-Wickham comprenait originairement les six derniers rangs du township de Wickham moins les trois premiers lots des septième et huitième rangs qui appartenaient et appartiennent encore à L'Avenir.

J'ai parlé des premiers colons du township de Wickham.

Le premier habitant qui soit venu s'établir dans cette partie ouest de Wickham fut Augustin Ouelle, qui bâtit sa cabane à l'endroit exact où s'élève aujourd'hui la coquette église de St-Jean l'Evangeliste.

C'est vers 1825, me disent les anciens de Wickham, que fut bâtie la première cabane par Augustin Houle : n'a-t-on pas confondu deux noms ?

Je trouve dans la liste des octrois faits aux soldats licenciés que la moitié nord-ouest du lot no 17 du 10eme rang de Wickham fut accordée à Augustin Ouelle.

Il est donc assez probable que le premier défrichement remonte à une date antérieure.

Parmi les autres *squatters* qui firent quelques défrichements étaient Martin Savina, Albert Draus, W. Tuite etc. etc.

Mais tous ces colons abandonnèrent leurs établissements et vers 1837, deux ans après son arrivée dans Wickham, M. Francis Leonard, père de M. Michaël Leonard, fut pendant cinq à six mois complètement privé de voisins.

On me permettra quelques notes sur ce brave colon.

M. Francis Léonard venait du comté de Meath, à environ trente milles de Dublin, Irlande.

Quand il quitta son pays natal il avait l'intention d'aller résider dans Ontario avec un de ses amis, marié à une de ses cousines. C'était en 1832.

Le choléra faisait des ravages et M. Léonard crut ne pas devoir persister dans ses projets et il vint cultiver à St François-du-Lac.

C'est là que naquit M. Michaël Leonard aujourd'hui l'un des plus riches commerçants des cantons de l'Est.

Trois ans plus tard M. Léonard acheta la moitié sud-ouest du lot no 18 du 9ème rang de Wickham et son ami Munroe McKenzie, la partie nord-est du même lot.

M. Léonard bâtit sa maison à quelques pieds de l'endroit où se trouve aujourd'hui le presbytère.

Pendant qu'il était occupé à cette construction avec son ami M. McKenzie, Madame Léonard, née Ann O'Reily, attendait à l'hôtel Boisclair que la maison fut prête pour y venir.

L'hôtel ou refuge Boisclair était alors à peu près la seule maison qui existât sur le chemin des commissaires entre Durham et Drummondville : on l'appelait *Half-way House.*

De là au site où s'élève aujourd'hui le gai village de West-Wickham, il n'y avait qu'un petit chemin de pieds (*trail* ou *shanty road*).

Madame Léonard fit à pied ce trajet à travers la forêt. Une des filles d'Augustin Ouelle portait dans un *châle*, attaché aux quatre coins et passé en bandoulière, le jeune Michaël alors à peine âgé de six semaines.

C'était en octobre 1835.

***

M. F. Léonard fut la victime d'une aventure qu'il se plaisait à raconter plus tard.

Il fut nommé inspecteur de voirie pour cette partie du chemin des Commissaires qui se trouvait entre la mission de Wickham et Drummondville.

C'était une charge incommode pour un colon demeurant à six milles du chemin dont il avait la garde.

Il fut un jour averti que le chemin avait besoin de réparation. Ayant négligé d'y voir immédiatement, il reçut bientôt la visite d'un huissier porteur d'une sommation.

La journée de la Cour, M. Léonard comparut devant le *juge à paix* et s'efforça de faire comprendre au respectable magistrat toute l'injustice qu'il y avait à le condamner pour une offense dont il n'était pas réellement coupable.

Le juge qui n'avait peut-être de toutes les qualités de la justice que l'inflexibilité, et en usait largement, se contenta de répondre avec dignité . " La loi est contre vous, je vous condamne à.... d'amende et aux frais. "

M. Léonard qui venait de faire une course de plusieurs milles à cheval pour recevoir une condamnation dut en faire une autre de six milles pour aller emprunter un tombereau et un atttelage pour travailler à ce chemin, car les intéressés refusaient invariablement d'obéir aux ordres de l'inspecteur. Il put ainsi goûter le charme de faire l'ouvrage des intéressés avec la perspective de n'avoir sa récompense que dans l'autre monde.

Les gens charitables protestèrent contre cette injustice et M. Leonard fut libéré de sa charge.

***

La route qui passe au village de Wickham-Ouest venant de Watkins Mill fut verbalisée en 1840.

La visite en fut faite le 25 septembre 1838 par J. Guillet, député Grand-Voyer du district des Trois-Rivières. Le Grand-Voyer était Hughes Heney.

Le procès verbal fut fait le 28 novembre 1839 et il fut homologué à une session des juges de paix de Trois-Rivières tenue le 18 janvier 1840, à laquelle étaient présents Pierre B. Dumoulin, Pétrus Noiseux et Pierre Desfossés.

(Tous les Pierre de Trois-Rivières étaient-ils juges de paix ?)

Ce chemin était partiellement ouvert quand il fut verbalisé, il ne fut terminé que vers 1844.

***

Au temps où les mines de cuivre étaient exploitées à Acton Vale, on en découvrit une à l'endroit où existent aujourd'hui les fours à chaux. Pendant trois ou quatre ans on y travailla, et pendant un certain temps on y employa même cinquante à soixante ouvriers.

M. Dunkin, alors député du comté, qui avait des parts dans les mines d'Acton, avait aussi des intérêts dans cette mine de Wickham.

Ceci se passait vers 1860.

La mine fut vendue à une compagnie de Boston et bientôt abandonnée.

***

Vers 1855 arrivèrent un grand nombre de colons de St Barthélémi et de St Cuthbert, parmi eux étaient Pierre Plante, Barthélemy Chevrette, Pierre Tellier, Octave Morais, Onésime Morais.

L'ouverture de la mine attira beaucoup de colons ; deux magasins s'ouvrirent aux mines : les propriétaires étaient MM. Thomas Tormey et Esdras Rousseau.

Ce sont là les premiers marchands de West-Wickham.

Le troisième marchand fut Henri Laverdure qui venait de Varennes ; c'est lui qui tint le premier magasin au village qui, un peu avant la construction du chemin de fer le South Eastern, se composait de trois maisons appartenant à MM. Leonard, Laverdure et Henri Pepin.

C'est ce qu'on appelait alors le Village de *Leonard's Hill* ; j'omettais d'y inclure la première chapelle qui fut construite en 1863 et 1864 sur le terrain qu'occupe l'église actuelle et qui fut choisi par le Rev. J. O. Prince, alors curé de Drummondville, sur la terre d'un M. Guimond, gendre d'Augustin Ouelle le premier colon de l'endroit.

M. Leonard offrit le terrain gratuitement mais on préféra le site actuel et M. Leonard indemnisa généreusement M. Guimond en terrain et en argent.

Cette première chapelle, comme toutes celles des Townships de l'Est, fut construite par corvées et contributions volontaires. MM. Octave et Onésime Morais en furent les principaux architectes.

Je parlerai plus loin des principaux missionnaires.



La construction du chemin de fer fit encore accroître le nombre des colons et donna l'essor au village qui bientôt possédait deux hôtels tenus par MM. Louis Mackee et Jules Morazin. Ce Morazin était un français instruit faisant partie de plusieurs sociétés de sciences et de bienfaisance françaises. Il avait épousé une des filles de M. J. Côté, l'un des premiers pionniers canadiens-français de Wickham dont j'ai parlé dans mon histoire de L'Avenir.

Le commerce de bois et d'écorce était alors la principale source de revenus. Cette partie du township de Wickham était couverte des plus belles forêts de pins de tous les Cantons. Avez-vous déjà vu de ces magnifiques plaines boisées en pins ? Avez-vous parcouru ces bois ombreux, tapissés d'aigrettes jaunis, avez-vous entendu le murmure harmonieux comme une cadence de harpe, que fait jaillir, du faîte de ces grands pins, le souffle tranquille d'une brise printanière, ou le bruit de vagues irritées que l'ouragan provoque en bousculant leurs sommets ?

C'est un spectacle sublime qui élève l'âme et entoure le cœur d'un nuage diaphane de rêverie comme tous les grands spectacles de la nature.

Ces belles forêts sont disparues.

La *British American Land Company* vendit presque tous ses terrains à la compagnie Tourville et la compagnie Américaine de Portland.

Les grands pins furent abattus, ainsi que les pruches et les épinettes, de courageux colons vinrent à la suite achever le défrichement et aujourd'hui de vastes champs couverts de riches moissons s'étendent partout, de grandes voies ont remplacé les *trails* d'autrefois et les *Shanty roads*, de jolies maisons s'élèvent à la place des *log houses*. les défricheurs ont accompli et continuent d'accomplir leur œuvre civilisatrice, l'agriculture a pris de grands développements, surtout dans la partie des 7me, 8me, 9me, 10me et 12me rangs qui avoisine Grantham.

Le premier moulin à scie de Wickham-Ouest fut érigé vers 1860, par la Compagnie Américaine sur le lot numéro 16 du 8me rang.

***

Après l'érection de West-Wickham en municipalité, furent élus conseillers MM. Thomas Tormey, Francis Leonard, Octave Maurais, Mathew Smith, Colbert Ducharme, Thos. Vanasse et Barthélémi Chevrette. La première session du conseil eut lieu le lundi 14ème jour de janvier 1867, à la maison d'école de l'arrondissement No. 6. M. Thomas Tormey fut élu maire et M. Michaël Leonard secrétaire-trésorier ; ce dernier fut en même temps nommé procureur de la municipalité pour régler les comptes avec la municipalité du township de Wickham.

***

Le premier acte d'état civil que contiennent les régistres de West-Wickham est le mariage de Noël Gauthier, de St Germain, avec Melle Marie Vanasse, fille de Thomas Vanasse, de West Wickham le 6 février 1865 ; c'est M. l'abbé J. O. Prince qui présidait à la cérémonie, car la mission de Wickham était alors desservie par M. le curé de Drummondville qui avait lui-même fondé cette nouvelle paroisse.

Du 25 novembre 1865 au 9 novembre 1872 les actes sont signés par les curés ou vicaires de St-Théodore d'Acton et d'Acton Vale MM. J. Bte Marcotte, John Cooke et F. X. Vanasse. Le premier, acte que signa ce dernier fut celui du mariage de M. Léon Boisvert avec Melle Anne Timmons, le 12 février 1872. M. et Mme Boisvert demeurent encore à West-Wickham.

A la fin de 1872, M. l'abbé Majorique Marchand, de Drummondville, prit charge de la mission et M. A. Paquin, vicaire, vint y célébrer plusieurs fois les saints offices jusqu'à ce qu'il fut définitivement nommé curé de cette nouvelle paroisse en 1873.

M. Paquin a fait un assez long séjour à West-Wickham et a considérablement contribué au développement de cette jeune paroisse.

Les revenus étaient insuffisants si bien que lors de la première visite épiscopale le 28 juin 1897, Sa Grandeur Mgr Laflèche ordonna une souscription annuelle de $400.00, pour le soutien du curé, menaçant de faire desservir la paroisse par un vicaire placé à Drummondville si on refusait d'obéir

Jusqu'à 1877 le curé n'avait pas de presbytère, mais était à loyer. Dans les comptes de 1877 on trouve : " Dette passive contractée pour l'achat du presbytère, $350.00." La résolution autorisant l'achat du terrain et de la maison devant servir de presbytère fut passée le 19 de mai 1878.

Cette maison et ce terrain appartenaient à M. Michael Leonard ; le terrain contenait 67 x 165 pieds. Le tout fut acheté pour la somme de $650.00.

Lors de la deuxième visite pastorale, les 21 et 22 juin 1880, la population de West-Wickham était de 667 âmes dont 26 protestants.

En 1881, le 6 février, eut lieu une assemblée publique où l'on décida de bâtir une église et une sacristie en pierre.

On pria en conséquence Sa Grandeur Mgr Laflèche de changer son décret du 10 septembre 1880 et de permettre la construction d'une église en pierre. M. l'abbé Paquin y fut aussi nommé procureur des marguilliers et autorisé à emprunter l'argent nécessaire ; on l'autorisa aussi à donner l'entreprise et signer tous contrats à cette fin.

Voici les dimensions de l'église : cent pieds sur cinquante ; murs, vingt-quatre pieds ; sacristie, trente pieds sur vingt-six. Le coût de la maçonne fut de $3.600 ; la menuiserie, $2.700 ; les bancs (114) $513.50. Total, $6,813.50.

La maçonne fut faite par M. Lépine, le menuiserie par M. H. Corbeil, les bancs par un M. Belfleur.

On emprunta les sommes suivantes : de M. Cressé, de Nicolet, $4.000 ; de John McCormick, de Roxton-Falls, $1,000 ; de Charles Paquin, de St. Didace, $1,000 ; de Z. Veilleux, de St. David, $500 ; de Théo. Lamoureux, Roxton-Falls, $300 ; du conseil de Wickham, $250. Total, $7,050.

On fit en 1883 une répartition pour $8,000, payable en seize versements semi-annuels, le premier paiement devenant exigible le 1er juillet 1883.

En 1884, on résolut de réunir les deux versements semi-annuels en un seul, payable dans le cours du mois de mars.

En 1886 on résolut de terminer l'intérieur de l'église et Sa Grandeur Mgr Gravel autorisa l'emprunt de $2,000 à cette fin.

La population catholique était alors de 978, dont 594 communiants.

***

L'église de Wickham a été finie avec goût, c'est une des jolies églises du comté.

West-Wickham fait de rapides progrès et quand les défrichements seront terminés, ce sera une excellente paroisse.

Le premier notaire résidant est M. Félix Cormier, qui est en même temps maître de poste ; M. Cormier a beaucoup contribué par son exemple à encourager le développement de l'agriculture.

En cela M. le curé actuel et son prédécesseur, ainsi que M. Leonard ont aussi depuis de longues années, encouragé l'agriculture par tous les moyens à leur disposition et les résultats ont généreusement répondu à leur attente.

C'est la meilleure récompense de leur zèle et de la sûreté de leurs vues.



EPILOGUE

—

Après avoir feuilleté les vieilles chroniques et disséqué les vieux régistres, j'ai essayé de faire revivre les faits se rattachant à l'histoire religieuse et civile de cette partie des Townships de l'Est comprise aujourd'hui dans les limites du comté de Drummond, si interessant dans ses commencements héroïques.

Une plume habile y aurait trouvé matière à de charmants tableaux ; mon ambition a été d'établir cette histoire sur une base solide, granitique, de documents inédits, de chroniques également inédites et personnelles, sans négliger la tradition et la légende qui ont leur valeur puisqu'elles sont comme l'histoire orale et lyrique d'un peuple et d'une race.

J'ai apporté dans ce travail toute l'énergie du zèle et de la conviction appuyée sur une impartialité consciencieuse.

J'ai essayé de faire connaître ce coin de terre, cette *province* des *townships du sud*, témoin du dévouement des premiers missionnaires et conquise ou, pour mieux dire, ravie par une race à ses dominateurs.

Cette lutte pacifique dans son héroïsme a montré avec une force toute palpitante d'évidence, que si la race française n'a pas toujours réussi à

garder ses colonies elle a formé d'admirables colons.

En terminant je dois offrir l'hommage de ma reconnaissance à messieurs les curés du Comté de Drummond, qui m'ont tous facilité les recherches dans leurs paroisses respectives, aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu et aux Sœurs de la Charité de Québec, aux prêtres dévoués du Palais cardinalice à Québec, et des évêchés de Trois-Rivières et de Nicolet, ainsi qu'à M. le Dr N. E. Dionne, de Québec, et M. B. Sulte d'Ottawa, qui tous ont mis avec empressement à ma disposition les documents que j'ai pu leur demander. Je garderai un souvenir précieux de la solide amitié des uns, de la profonde sympathie des autres et des encouragements de tous.

***

Cet ouvrage dont on a commencé l'impression en 1896 n'est terminé qu'en 1898 par suite de retards inévitables.

Le manuscrit n'était pas complet, il restait beaucoup de recherches à faire dans les différentes paroisses du comté de Drummond, et, tout cela, il fallait le faire sans négliger les exigences multiples des devoirs de chaque jour.

Ces retards ont permis l'insertion de faits récents.

L'Avenir 1er Septembre 1898.

NOTES ADDITIONNELLES

M. B. Sulte, ayant eu l'obligeance de parcourir le présent volume a bien voulu écrire quelques notes ou remarques que je me fais un plaisir de publier bien que ce soit souvent des notes de critiques.

J'ai écrit ce livre pour dire la vérité : là où, par mégarde, j'ai pu errer il est juste que la rectification soit faite et je remercie bien sincèrement M. B. Sulte d'avoir eu la bonté d'écrire ces notes et de les avoir fait accompagner d'une préface sympathique.

Page 7.—Lisez : Les radieux débris d'une grande épopée " pour conserver la mesure du vers.

Pages 12, 13, 14.— Herriot était major à Chrysler Farm. On le fit plus tard colonel, plus tard général. Il n'a pas vu la bataille de Châteauguay. George Heriot, du département des postes a publié à Londres en 1804 une *History of Canada* qui embrasse la Louisiane, 2 volumes in-quarto. Pris dans Charlevoix. En 1807 il a publié *Travels through the Canadas*

Page 10.— François de Lauzon reçut en 1635 les terres comprises entre la rivière Châteauguay et la rivière tombant au Lac Saint-Pierre, qui prit le nom de Saint-François (voir mon *Histoire de St-François du Lac*, dans laquelle j'explique aussi pour quelle raison une branche de la famille Crevier prit le nom de Saint-François.

Page 153, au lieu de " marie " et " marierai " il faut " épouse " et " épouserai ".

Page 177.—Avant 1801 le clergé ne s'était pas donné la peine de procurer des écoles à ses ouailles (A) ; il continua de rester inerte.

(A) Cette affirmation n'est pas tout a fait inédite : on la trouve émise vers 1789 et Mgr Hubert, y répondant dans une lettre datée le 18 novembre 1789, déclarait cette proposition téméraire : " Elle est démentie disait-il par les soins que le clergé a toujours pris de

54

L'*Inst. Royale* ne fit aucun progrès parceque il n'y avait presque pas d'Anglais-protestants dans la province. Mgr Panet, succédant à Mgr Plessis se donna la peine de demander à la législature une loi qu'on lui accorda. Dès que les écoles furent ouvertes par la législature nos gens y entrèrent. J'admire les Anglais de 1801, qui, si peu nombreux, avaient le courage d'entreprendre d'instruire leurs enfants. Nous qui formions la masse, nous n'avons commencé que vers 1830 et en 1840 nous n'avions pas encore à nous en vanter !

Page 213.—En 1857 " l'honorable " G. E. Cartier ; par " sir ".

Page 214.—La tenue seigneuriale n'est pas abolie. Elle a simplement été modifiée en quelques parties devenues " hors d'âge. "

Page 284.—Lisez Stobbs au lieu de Stabbs.

Pages 300, 347.—Dans le premier cas, il faut " brochure " dans le second " pamphlet " est approprié à l'idée. Le sens de " pamphlet " est " diffamation."

B. SULTE.

15 mai 1898

---

procurer au peuple l'instruction dont il est susceptible. " Il pouvait même assurer qu'on " trouvait facilement, dans chaque paroisse, entre vingt-quatre à trente personnes capables de lire et d'écrire ".

Si l'on en croit Taine, l'on était à cette époque de beaucoup en avant de la France où, d'après lui, dans des milliers de villages, il n'y avait que le curé et le vicaire qui pussent lire et écrire.

Le clergé, à la campagne, disséminé par l'émigration qui suivit la cession, se trouvait dans l'impossibilité de donner un élan efficace à l'instruction primaire.

Un grand nombre de paroisses n'avaient pas de pasteurs. Les prêtres devaient d'abord accomplir les devoirs de leur ministère. Ils ne pouvaient desservir plusieurs paroisses et faire l'école. Plusieurs le faisaient cependant. Le clergé était pauvre, en général ; pouvait-il subventionner des écoles ?

L'espèce de gouvernement qu'eurent nos pères après la cession était loin d'être sympathique à notre race. On cherchait par tous les moyens a éloigner nos populations du prêtre. On répandait à profusion les ouvrages impies, comme en témoignait le grand Denis-Benjamin-Viger. Dans de telles circonstances doit-on tenir le clergé responsable du manque d'instruction dans les campagnes ? Est-ce juste ?

Les écoles augmentèrent en raison directe de la somme de liberté que nous accorda l'Angleterre après 1801.

J. C. St-A.

LISTE DES OCTROIS DE TERRE FAITS AUX SOLDATS LICENCIÉS EN 1815 ET 1816

Cette liste est extraite d'un plan dressé par Jos Bouchette le 11 janvier 1817, à Québec, intitulé :

Plan on the Township of Wickham and the first six Ranges of Grantham which has been laid out into Lots averaging 100 Acres for settling the disbanded Soldiers during the years 1815 et 1816.

GRANTHAM

Rang 1

L. 9 & 10.—John Leggat.
L. 11.—Benj. Green, Thomas Sheppard.
L. 12.— Leased by Lt. col. Heriot.
L. 13.—William March, Peter Plunkett.
L. 14.—James Carly, Lieut. Wm. Robens.
L. 15—Lieut. Chs McCarty.
L. 16—David Evans (Widow), Capt. Rudolph Steiger.
L. 17—Daniel Sweny, William Thomas.
L. 18—Frederic Dillon, Bernard Keeling.
L. 20—John Fielder, John Lamming.
L. 21—Lawrence Moore, Henry Weeks.
L. 22—Michael Toomey, William Montgomery.
L. 23—Daniel Dalley, Samuel Sanders,
L. 24—John Sanders, Timothy Maher.
L. 25—Lieut Joseph Stean.
L. 26—Leased by Lieut. Jos. Stean.
L. 27—James David, Joseph McCreate.
L. 28—Wm. Lloyd, Zach. Jenery.

Rang 2

L. 2—Wm. Wilkins.
L. 3—Whitehead leased.
L. 4. 5. 6. 7. 8. 9—Lieut. col. Heriot.—Drummondville.
L. 10—Leased by Rob. Hudson.
L. 11—Lieut. Robert Hudson.

L. 12—Charles Leggat.
L. 13—Thomas Badham, Wm. Williams.
L. 14—Pat. McDonough, Geo. Braithwaite.
L. 15—Thos Jenkins Enoch Jones.
L. 16—Wm. Prator, Geo. Johnson.
L. 18—Joseph Clerk, Mathew Skellon.
L. 19—Wm. Jubbe George McAllister.
L. 20—David Williams.
L. 21—Robert Davidson, Charles Barker.
L. 22—Sam. Reby, Thos. French.
L. 23—John Knight, John Adoly.
L. 27—John Edwards.
L. 28—Patrick McDonough, Wm. Loyd.

Rang 3

L. 2—Charles Wilkins, Joseph Atkinson.
L. 3—Thomas Whitehead.
L. 5—Michael Horey, Gideon Wright.
L. 6—Christ. Baker, George Hitchcock.
L. 7—John Jones.
L. 8—Leased by Heriot.
L. 9—James Robinson, Sam. Jackson.
L. 10—Edw. Frickleton, James Robinson.
L. 11—Abraham Avolte, Leon. Smith.
L. 12—Jacob Betson, Wm. Bee.
L. 13—Timothy Booch, Daniel McDermot.
L. 14—Joseph Jager, Jean-Bte. Lacroix.
L. 16—Antoine Walter, Bonifacis Tencher.
L. 17—Jacob Weitgs, Frederick Haztlback.
L. 18—Ulric Pluck, John Mauret.
L. 19—Alex. Guidenger, Sam. Schrier.
L. 20—Laurent Alliprandi, Mathew Klein.
L. 21—Pierre Hoffman, Johannes Cusagrandi.
L. 23—Etienne Feldore, Jus. Jacob Heelmer.
L. 24—Jean Keogh, André Durzuifsky.
L. 25—Simon Miloffsky, Jean Greskobigh.
L. 26—Stephan Gourdzky, Stephen Tod.
L. 27—Theodore Humsrachy.

Rang 4

L. 1—Pat. Mooney.
L. 2—Pat. McCahay, Patrick Smith.
L. 3—James Doonan, Francis, Toomand.
L. 4—John McManus, Cormick Connor.
L. 6—John Clang, Patrick Traverse.
L. 7—John Lawtess, John Whitaker.
L. 8—Thomas Delaney Sen. Thomas Delaney jnr.
L. 9—Thomas Kennedy, Thomas Gaffery,

L. 10—Joseph Griffith, John Levingston.
L. 11—James Langham.
L. 13—Vincent Barity, Dominique Brichadi.
L. 14—Martin Levac, Jean Joseph.
L. 15—Amable Marchand, Gaspard Glatzs.
L. 16—John Fillenger, J. Bte. Verdy.
L. 17—Francis Roger, Pierre Lemetto.
L. 18.—Peter Freiden, Ulric Ammon.
L. 20—Vincent Trojani, Antoine Major.
L. 21—Jacque Talmon, Joseph Levis.
L. 22—John Bownan, Jean Meyer.
L. 23—Joseph Koring, Joseph Kelman.
L. 24—Vincent Josarsky, Martin Kosankwitz.
L. 25—Laurent Gostostosky, Antoine Gradzinsky.

Rang 5

L. 1—Joannes Murdow, Patrick Mooney.
L. 2—Wm. Mountain. Wm. Forsyth 27 th.
L. 4—Benj. Turner, Thomas Goddin.
L. 5—James Walkins, Ab. Mills
L. 6—Thomas Williams, Robert Evans.
L. 7—Hyacinthe Prevost, André Prevost.
L. 8—Joseph Julien, Charles Barbeau.
L. 9—John Bellevoi, Francis Deblois.
L. 16—Jacob Stephane, John Neiderer.
L. 18—Antoine Bano, Pierre Fougter.
L. 19Jacques Perussett, J-Bte Bernardine.
L. 25—Ant- Ferrare, Jean Locket.
L. 26—J-Bte Dulair, Joseph Cavalier.
L. 27—Thomas Ello, Joseph Guenon.
L. 28—Jean Antoine, Johan Lentz.

Rang 6

L. 1—Daniel Lombard, Francis Kelly.
L. 2—James McLeand, Hugh McAffrey.
L. 3—Rich. Ferris, Wm. Murdock.
L. 5—J-Bte Peltier, Mick Fenouillet.
L. 6—Etienne Boudoin, Jacob Heriman.
L. 7—Andrew Suzo, Louis Attot.
L. 8—Thomas Collins, Joseph Atkinson.
L. 9—Benj. Langlois, J-Bte Migres.
L. 10—Amable Pacrotow.
L. 12—Christian Wackter, Jonas Linsteen.
L. 13—Antoine Latman, Charles Arnold.
L. 14—Jacob Hecky, Pierre Adolphe.
L. 15—Louis Benoder, Michel Schiller.
L. 16—Dominique Benacio, John Koker.

L. 17—Francis Amidano, Dominique Borné.
L. 19—Jean LecKinger, Nichels Bookner.
L. 24—John Tansch Johan Meyer.
L. 26—Andrew Basack, David Montando.
L, 27—Antoine Roussi, Francis Susser.
L. 28 Francis Sabotte, J-Bte Vandulac.

TOWNSHIP DE WICKHAM

Bang 1

L. 1—Joseph Beans.
L. 2—Robert Moore.
L. 4—John Blake.

Rang 1 et 2

L. 2—Antoine Godile, Jard Prockner.
L. 3—Forst Morstein, Edmard Jack.
L. 5—George Kapler, Sigrish Emanuel.
L. 6—Antoine Montez, Nicolas Gaupe.
L. 7—John Hebull, John Thall.
L. 9—Benj. Collins.
L. 10—John Husk, Chas Davis.
L. 13—Joseph Limpkin, Louis Rheif.
L. 14—Alex McKenzie, Dugald McLachaln.
L. 16—Duncan Ross, Hugh Boggie.
L. 17—Matthew Harris, Thomas Glenday.
L. 18—George Sutherland, Jno. Hughes.
L. 19—Arch. Hamilton, Thos Gordon.
L. 20—Robert Cros.
L. 21—James Keely, Tim. Lavy (?)

Rrang 3

L. 1—George Graff, Jacques Hénault.
L. 2—Jean Demange, John Limberger.
L. 3—François Grand, Jacques Bain.
L. 4—Joseph Comenicio, Joseph Roscamp.
L. 6—Jean Steaky, Henry Brabant.
L. 7—John Fontanier, Martin Gregortch.
L. 8—Chs Popirut, Claude Vignau.
L. 9—Martin North, Ely Feyeux.
L. 10—François Riquet, Carlo Bowa.
L. 11—Ant. Mali John Rinaldi.
L. 13—Vincent Antonio, P. Grossi.
L. 14—Benoît Lamotte, François Gendreau.
L. 15—Louis Arnaud, Joseph Goyet.
L. 16—Santo Chalopina, Dan. Secomti.

L. 17—Benj. Hazleton.
L. 18—Joseph Duagan. David Wilkie
L. 22—Soseph Salt, 100 acres.
L. 23—Edward Lalt, 100 acres.
L. 24—Capitaine Jacques Adhemar, 200 acres.
L. 25—Christopher Menut, 200 acres.
L. 26—Leased to C. Menut, and Sold to the same.

Rang 4

L. 1—Joseph Hollingen, Leonard Seuvert.
L. 2—Sol. Willer, Joseph Frishonet.
L. 4—John Campbell, James Carty.
L. 5—Thomas Ferguson James McCabe.
L. 6—Andrew Slangle Joseph Monara.
L. 7—Stephan Ketch. Gaelus Wehlleben.
L. 8—John Mondor, Mathias Smith.
L. 9—Jacob Martin, Louis Morroux.
L. 11—George Spencer.
L. 12—Francis Clement, Jean Bte Croteau.
L. 13—Oswald Elterley.
L. 14—Rudolph Maurer Simon Duval.
L. 15—Roswali Willard, John Bruce.
L. 16—Alex Innes , James Anderson.
L. 18—Thos Ross, Jas Poole.
L. 19—Cornelius Buckley, Obadiah Lovejoy.
L. 20—John Lefévre, Wm Elmor.
L. 21—Joseph Findley, Henry Wright.
L. 22—Wm. Huret, Robert Ibson.
L. 23—John Pharoah.
L. 25 - Jn. Aynon, Rob. Blair.
L. 26—Thomas Oakes, John Scott.
L. 27—Pat. Leeden, Michel Connolly.
L. 28—Samuel Chapman, Jno. Fraser.

Rang 5

L. 1—George Willaur, Louis Philipe.
L. 2—J. Bte Leimburg, T. C. Julien.
L. 3—Joseph Sillog, Monty Engrout.
L. 5—Pierre Massé, Joseph Witmer.
L. 6—Antoine Corstilly, Pierre Rotto.
L. 7—Jean Jessikoff, Stephen Renkowitz.
L. 8—Jean Rixen, Vincent Lioni.
L. 9—Michel Bawer, Michel Adam.
L. 10—Ulric Ender, Ben. Singler.
L. 12—John Warenitzer.
L. 26—Chs Gagnon, Henry Patterson.
L. 27—Chas. Lachance, Joseph Lafortier.
L. 28—Moret Moranci, Sam. Richelieu.

Rang 6

L. 8--Julio Viloti, Vincent Sabolo.
L. 10--Lieut Robins.

Rang 7—Aucun octroi

Rang 8

L. 17—John Barket, Fras. Catara.
L. 26—Joseph Libensky, Jean Makossky.
L. 27—Joseph Flatkosky, John Konassa.
L. 28—Martin Savina, Audrew Branzi (?)

Rang 9

L. 14—Jno. Ouelle, Antoine Ouelle.
L. 15—Pierre Girard, André Girard.
L. 16—Michael Mercier Robt Pollock.
L. 17—Michel Content, Michel Content.
L. 26—Micel Bochat, Sohn Schmidt.
L. 27—Albert Draus, Janace Hodaschy.
L. 28—John Sullivan.

Rang 10

L. 14—Jacques Lageux, Joseph Allard.
L. 15—Louis Allard, Joseph Allard.
L. 17—Louis Dupin, Augustin Ouelle.
L. 18—André Waggoner, Toussaint Joyale.
L. 20—Eustache Sénécal, Louis Noël.



TABLE DES MATIÈRES

IIème Partie

IIIème Partie

IVème Partie